

les publications du C.T.N.E.R.H.I.

centre technique national d'études
et de recherches
sur les handicaps et les inadaptations
27, quai de la tournelle 75005 paris

études

**aspects et méthodes
de la
recherche sociale
au bénéfice des personnes
handicapées
et inadaptées**

JOURNÉES D'ÉTUDE DU C.T.N.E.R.H.I.

7 et 8 mai 1976

2^e TRIMESTRE 1977

SOMMAIRE

Index des sigles	9
Présentation, par M. le Pr Fontan	11
SÉANCE D'OUVERTURE	13
Allocation de M. le Pr Fontan, président du C.T.N.E.R.H.I.	15
Allocation de M. Lenoir, secrétaire d'Etat auprès de Madame le Ministre de la Santé	21
PREMIÈRE SÉANCE	
Aperçu des recherches actuellement menées dans le domaine de la prévention et du traitement des handicaps et des inadaptations de la vie sociale des personnes handicapées et inadaptées	27
Intervention de M. le Pr Lafon, président du conseil de recherches du C.T.N.E.R.H.I.	29
L'apport des Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées à la recherche par M. Lebreton, directeur du C.R.E.A.I. d'Orléans, directeur général du Groupement des directeurs de C.R.E.A.I.	33
La "fonction-recherche" dans le cadre du Ministère de la Santé par M. Vernier, chef du service des études et du financement de la direction de l'Action sociale	40
L'apport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale par Mlle Bauman, maître de recherches, conseiller scientifique à l'I.N.S.E.R.M.	47
Intervention de Mme le Dr Rumeau-Rouquette, maître de conférences à l'I.N.S.E.R.M.	53
L'apport de la Caisse nationale d'allocations familiales par Mlle Ancelin, sous-directeur de la C.N.A.F., chargée du bureau de recherche	56
L'apport des centres de formation d'éducateurs par M. Jovignot, directeur de l'Institut de formation d'éducateurs spécialisés de Dijon	63
L'apport du Centre de recherches et de formation de l'éducation surveillée par M. Peyre, coordinateur de la recherche	68
L'apport du Centre de recherches de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire par Mme Stambak, maître de recherches, chargée du C.R.E.S.A.S.	71
Intervention de M. le Dr Lebovici, professeur associé de psychiatrie de l'enfant, directeur du centre Alfred-Binet	75

Intervention de	
M. le Pr Tomkiewicz, maître de recherches à l'I.N.S.E.R.M.	78
Discussion :	
M. Lévy, M. le Dr Liberman, M. le Pr Herren, Mme Stambak, Mme le Dr Rumeau-Rouquette, Mme Chalude, Mme Chapelain, M. Vittecoq	80
Clôture : M. Maupas, M. Lévy	86

DEUXIÈME SÉANCE

Méthodes et esprit de la recherche	89
Les sciences sociales et la communication	
par M. Baechler, professeur à l'École des hautes études	91
La collaboration chercheurs-praticiens dans le cadre de la recherche sociale	
par M. Goetz, directeur du centre Culture et promotion	96
La recherche sociale et la quantification	
par M. Lambert, conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.	102
Intervention de	
M. le Pr Herren, maître de conférence à l'Université de Nancy II, directeur du Laboratoire de psychologie génétique	110
Discussion :	
M. le Pr Baechler, M. Lévy, M. Ladsous, M. Vernier, M. Lombard, M. le Pr Herren, M. le Pr Fontan, Mlle Chanlon, M. de Lutzel, Mme Chalude, M. Lambert, M. le Pr Mises	112
Recherche et pratique professionnelle	
par M. Ginisty, conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I., chef du service de l'action d'adaptation	121
Recherche sociale et humanisme	
par M. le Dr Préaut, ancien directeur de l'institut Georges Heuyer à Neuilly-sur-Marne	134
Discussion :	
M. Chaudron, M. le Pr Herren, M. Ginisty, M. Ladsous, Mme Poinso-Chapuis, M. de Lutzel	143
Conclusion : M. Lévy	145

TROISIÈME SÉANCE

Perspectives de la recherche sur les relations et la vie sociale des personnes handicapées ou inadaptées	149
Le point de vue des intéressés	
par Me Morin, ancien président de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés	151
Aspects de la recherche envisagée au plan de la psychologie individuelle	
par M. le Dr Berge, président de l'A.P.R.I.M.	157
Aspects de la recherche envisagée au plan de la pédagogie psychosociale	
par M. l'abbé Bissonnier, professeur à l'Université de Louvain (Belgique)	161

Discussion :	
M. le Dr Préaut, Me Morin, M. Lévy, M. le Dr Berge, M. l'abbé Bissonnier, M. Jovignot, M. le Pr Alfandari, M. Dooghe, M. de Lutz, M. Muller, M. le Pr Fontan	170
Intervention de	
M. Lévy, directeur du C.T.N.E.R.H.I.	178
Intervention de	
M. Ramoff, directeur de l'Action sociale	191
Clôture : M. le Pr Fontan	200
 QUATRIÈME SÉANCE	
Synthèse des travaux de groupes	201
N° 1 - Coordination des recherches	
par M. Lambert, conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.	203
N° 2 - Problèmes des recherches et de la vie sociale	
par Mlle Bauer, conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.	206
N° 3 - Attentes des usagers par rapport au C.T.N.E.R.H.I.	
par M. Allée, conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.	210
N° 4 - Attentes des usagers par rapport au C.T.N.E.R.H.I.	
par Mme le Dr Zucman, conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.	214
Synthèse	
par M. le Pr Lafon, président du Conseil de recherches du C.T.N.E.R.H.I.	217
Intervention de	
M. Sibileau, sous-directeur de la réadaptation, de la vieillesse et de l'aide sociale au Ministère de la Santé	221
Note : Contribution du G.R.E.P.S. dans la recherche sociale et médico-sociale au bénéfice des personnes handicapées et inadaptées	223

INDEX DES SIGLES

A.N.P.E.D.A.	Association nationale des parents d'enfants déficients auditifs
A.P.R.I.M.	Association pour la réadaptation des infirmes mentaux
A.T.P.	Action thématique programmée
C.A.F.	Caisse d'allocations familiales
C.A.T.	Centre d'aide par le travail
C.C.F.	Centre culture et formation
C.E.D.E.S.	Centre d'étude et de documentation économique et sociale
C.E.R.A.U.	Centre d'étude et de recherche sur l'aménagement urbain
C.E.R.F.I.	Centre d'étude, de recherche et de formation institutionnelle
C.F.R.E.S.	Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée
C.H.U.	Centre hospitalier universitaire
C.N.A.F.	Caisse nationale des allocations familiales
C.N.A.M.	Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
C.N.R.S.	Centre national de la recherche scientifique
C.O.P.E.S.	Centre d'orientation psychologique et sociale
C.O.R.D.E.S.	Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social
C.R.E.A.I.	Centre régional de l'enfance et de l'adolescence inadaptées
C.R.E.D.O.C.	Centre de recherche et de documentation sur la consommation
C.R.E.S.A.S.	Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire
C.T.N.E.R.H.I.	Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations
D.D.A.S.S.	Direction départementale de l'action sanitaire et sociale
E.S.F.	Editions sociales françaises
F.I.E.F.	Fédération internationale pour l'économie familiale
F.O.R.S.	Fondation pour la recherche sociale
G.R.E.P.S.	Groupe de recherches et d'enseignement en pédagogie spécialisée
I.F.E.S.	Institut de formation d'éducateurs spécialisés
I.N.F.A.	Institut national de formation des adultes
I.N.S.E.R.M.	Institut national de la santé et de la recherche médicale
N.R.F.	Nouvelle revue française
P.U.F.	Presses universitaires de France
S.I.N.C.R.O.	Société d'informatique, de conseil et de recherche opérationnelle
S.R.A.S.S.	Service régional de l'action sanitaire et sociale
S.S.A.E.	Service social d'aide aux émigrants
U.N.A.P.E.I.	Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés
U.N.C.A.F.	Union nationale des caisses d'allocations familiales
U.N.E.S.C.O.	United nations economic, social and cultural organisation

Le Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations, tout nouveau-né de par l'arrêté du 6 février 1975, a proposé dès 1976 des journées d'études avec, pour le moins, deux intentions.

Son dessein a été certes de situer les recherches menées en ce moment en France dans le domaine de la prévention et du traitement des handicaps et des inadaptations, et les projets d'études sur les relations et la vie sociale des personnes handicapées ou inadaptées. Cette parution apporte et les exposés et les discussions sur ces informations et sur ces propositions. La lecture du sommaire suffit à montrer la multiplicité et l'importance de ces apports.

Le souhait du C.T.N.E.R.H.I. a aussi été que pareille assemblée ne se limite pas à n'être qu'un moment de parole. Le projet étant que cette réunion soit aussi un lieu de rencontre. La diversité et l'activité des personnes ayant accepté de participer aux travaux laissaient à penser que les occasions et le temps étaient trop rares pour que des handicapés, des chercheurs, des travailleurs sociaux, des praticiens ou des théoriciens, des parents, des administratifs, des promoteurs aient eu la possibilité de se réunir, de se connaître et d'échanger leurs points de vue sur les réflexions, études et recherches à mener. Le lieu, la salle de conférences et ses annexes mis à notre disposition par le Ministère, a en fait permis des entretiens qui pour être hors texte n'ont pas été pour autant moins fructueux.

Puisse cette publication, quoique limitée à ce qui s'est exprimé en public, aider à l'amélioration du sort des handicapés et/ou inadaptés.

Que soient avant tout remerciées les personnes ayant permis ces journées et cette parution : Madame le Ministre de la Santé qui nous a patronnés, Monsieur le Secrétaire d'Etat René Lenoir qui nous a soutenus, les auteurs des exposés et interventions ainsi que les administrateurs et le personnel du C.T.N.E.R.H.I., en particulier Monsieur le Directeur, Michel Lévy, la cheville ouvrière de ces travaux et rencontres.

Le C.T.N.E.R.H.I. voit en cette parution l'indice de son désir d'être tout à la fois outil de travail et outil de contact.

Professeur Michel FONTAN
Président du C.T.N.E.R.H.I.

NOTE AU LECTEUR

C'est volontairement que nous avons publié l'ensemble des interventions faites au cours des séances plénières des Journées d'Etudes.

Sans doute certaines auraient-elles pu être davantage synthétisées, mais la publication intégrale reflète avec une plus grande exactitude un échange de vues où se sont confrontées de façon vivante les idées et les préoccupations de participants d'origines et de formations variées et complémentaires.

N.D.L.R.

SÉANCE D'OUVERTURE

*Allocution de M. Michel FONTAN,
Président du C.T.N.E.R.H.I.*

*Allocution de M. René LENOIR,
Secrétaire d'Etat auprès de
Madame le Ministre de la Santé*

ALLOCUTION

de

*M. le professeur Michel FONTAN,
président
du Centre technique national d'études et de recherches
sur les handicaps et les inadaptations*

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Cette session va être lourde, lourde parce que le thème est vaste et complexe, lourde parce que les rapports seront nombreux et chargés, lourde d'espoir aussi ; espoir d'une lourde récolte de données ; espoir de contacts et de relations entre les multiples personnes et les opinions diverses.

Puissent surtout ces jours être rencontre en tous les sens du terme, donc à la fois pont, échanges, confrontation et rapprochement, voire intégration. Puissent-ils surtout être fructueux pour ceux qui abordent la vie avec un handicap, relations fécondantes et créatrices pour tous ceux et celles qui ont du mal à ne pas être malheureux dans un monde dur aux faibles, meurtrissant pour les sensibles, que la bonne volonté et les bonnes intentions ne peuvent suffire à leur rendre vivable.

Grâce à vos attentions diverses, à vos spécialisations différenciées, je suis certain que ces deux journées seront fertiles pour tout un chacun.

Monsieur le Ministre,

Les organisateurs et les participants de ces journées d'études sur les aspects et méthodes de la recherche sociale et médico-sociale au bénéfice des personnes handicapées et inadaptées sont très honorés de votre patronage, et conscients de l'élan et de l'élévation que vous allez donner à cette réunion de travail.

Sachant votre souci d'aller sans fioritures et au plus tôt à l'efficace, j'espère que vous me permettrez de ne pas m'attarder en l'adresse de nos sentiments de reconnaissance et de déférence que je tiens cependant à ne pas esquiver car ils ne sont pas de pure forme.

Sous l'impulsion et grâce au talent d'organisation de Monsieur M. Lévy, l'intention de cette assemblée est, de façon trop rapide au goût de certains d'entre nous, car ne laissant pas place à des développements importants, d'indiquer les études, recherches, réflexions en cours pour les handicapés et inadaptés au Ministère de la santé, aux C.R.E.A.I., à l'I.N.S.E.R.M., à la Caisse nationale d'allocations familiales, aux instituts de formation d'éducateurs et moniteurs spécialisés, au Centre de recherche et de formation de l'éducation surveillée ainsi qu'au Centre de recherches de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire.

Une fois situés des travaux en cours, pour le moins indiqués certains axes d'élaboration, le projet est de réfléchir sur les méthodes et l'esprit de la recherche à l'intention des personnes désavantagées et/ou en difficulté d'adaptation, donc d'épanouissement et de relation. Parce que le langage est un des moyens primordiaux de la communication nécessaire, tant entre chercheurs qu'entre les chercheurs et l'objet, il est apparu utile de passer cet après-midi au discours dans et pour la recherche sociale.

Les possibles expressions qualitatives et quantitatives n'étant qu'un moyen, nous n'en resterons pas aux formes, langue ou métalangue, tout indispensables qu'elles soient, mais tâcherons à situer en quel esprit chacun œuvre avec et par les instruments particuliers qui lui sont familiers.

Dès lors, nous serons amenés à envisager comment recherches, études et réflexions peuvent être tout à la fois attachées à la pratique et à nos conceptions de l'homme. Appliquées et inspirées. Action et pensée, précises mais généreuses, en un mot nobles quoique quotidiennes.

Le souci d'être au contact des réalités, de tenir compte du réel sans méconnaître l'idéal, de ne pas naviguer dans l'utopie tout en n'étant pas résignés, aboutit au troisième moment de ces journées :

l'approche des relations et de la vie sociale des personnes handicapées ou inadaptées. Cet effort de saisie visera, en fonction du point de vue des intéressés, les aspects de la recherche au plan de la psychologie et de la psychosociologie.

Après ces informations, réflexions et aperçus, des groupes de travail élaboreront sur la coordination des recherches, sur la vie relationnelle des personnes en difficultés et sur les orientations du C.T.N.E.R.H.I.

Le C.T.N.E.R.H.I., stimulé par la grandeur de sa mission, n'ignore pas pour autant les difficultés qui font partie de toute entreprise de recherche sociale et médico-sociale. Quoique à visée idéale, ce jeune centre de recherches et d'études ne se veut ni éthéré, ni utopique. Son intention est de mener des travaux non pas théoriques mais appliqués et applicables pour l'avenir certes, mais aussi pour ceux qui, là et maintenant, sont en difficulté d'être.

Pour la mise à exécution de ce dessein, le conseil d'administration, le conseil de recherches et le directeur, avec le service de recherche et le nouveau service technique, s'attachent à dégager des concepts clairs, à discerner et proposer les méthodes de travail adéquates, à repérer les écueils et les pièges.

La *définition* des objets nécessite un accord préalable sur le sens à donner aux signifiants "handicap" et "inadaptation". à ces indicatifs correspondent en effet des signifiés divers, pas toujours concordants.

Les constituants du conseil de recherches ont tenu d'emblée à indiquer la signification que ces termes ont pour eux. A la lumière de leurs considérations et de la réflexion du service technique, permettez que j'exprime quelques réflexions sur le handicap et l'inadaptation.

Le *handicap* au sens courant est le désavantage, l'infériorité, la gêne qu'on doit supporter par rapport à des concurrents ou par rapport aux conditions normales d'action et d'existence. Le handicap apparaît, à prime abord, comme la privation congénitale ou acquise, de l'heureux fonctionnement d'un organe récepteur ou effecteur, d'une fonction instrumentale ou conceptuelle. A y voir de plus près, il y a là plus qu'un désavantage personnel, c'est aussi une situation relationnelle puisqu'en fait, le handicap suppose un handicapé, c'est-à-dire "un commissaire d'une société (*de course*) chargé d'établir les handicaps". Ainsi, il est à constater que le handicap n'est pas absolu mais relatif, existence et non pas essence. La ou les particularités individuelles considérées comme déficitaires sont donc fonction, et de la façon dont le sujet les vit, et de la façon dont les autres en prennent conscience et le lui font connaître.

Il n'est d'autre part pas évident que le handicapé soit celui "dont la défense et l'épanouissement de la vie n'est pas spontanément possible sans la constitution d'une aide extérieure". D'une part, aucun d'entre nous, sauf peut-être le romanesque Robinson Crusoé, ne peut exister sans l'aide d'autrui. D'autre part, il ne manque pas d'exemples d'affligés ayant seul assumé, en sublimant ou compensant ou surcompensant, un état considéré par les autres comme devant être assisté : les réussites individuelles du Président Kennedy et de Luchino Visconti, sans parler d'un archimilliardaire américain, sont évocables par toutes les mémoires. Un même pied-bot peut faire un mendiant pour Murillo, un Goebbels pour les nazis, un Talleyrand pour les français.

Il est probable que chacun d'entre nous admet que si tout handicapé n'est pas un inadapté, tout inadapté est un handicapé.

L'*inadapté*, même déviant ou dévié, ne saurait être toujours considéré comme en échec. Sa déviance n'est pas nécessairement un mal ou qu'un mal. Il est temps de ne plus voir les débiles mentaux en fonction de leur seul déficit, mais de leur permettre de développer les qualités qui leur sont propres. Certaines inadaptations ont été heureuses : n'oublions pas que Galilée a été exclu par ses contemporains parce qu'il était de façon parfaite mais solitaire, adapté au monde. Des conduites névrotiques, obsessionnelle ou phobique ou hystérique, peuvent être à respecter car défenses pas toujours inefficaces contre l'angoisse. Il ne va pas de soi qu'il soit nécessaire d'empêcher certaines individualités de passer par la marginalisation, voire même d'y rester. La "qualité de la vie" et le "bien-être" de tout un chacun suppose et nécessite dans toute la mesure du possible, donc du tolérable, le maintien de sa liberté.

Il serait injuste aux yeux de beaucoup d'entre nous de demander l'uniformisation des individus, impertinent de proposer le lit de Procuste comme remède à tous les maux, abusif de désirer faire un monde à notre mesure. Il n'est peut-être plus inutile de savoir si tous ceux qui veulent du bien à l'enfant, pour reprendre l'expression du professeur R. Lafon, ne le soumettent pas trop aux inconvénients de leurs bonnes intentions et à leur désir de se considérer comme nécessaires. Le moment est peut-être venu de se rappeler et de rappeler que le handicap n'est pas qu'une chose, que la maladie ne doit pas faire oublier le malade, que des difficultés d'adaptation tiennent trop souvent à l'étiquetage des autres.

Des soignants s'inquiètent de voir "remplacer la conception humaniste du handicap par une conception technocratique de l'enfant fiché dès son plus jeune âge dans une catégorie déterminée, suivant le destin d'une classification arbitraire".

Les questions simples : qui fait qui ? qui parle et au nom de quoi ? qui fait quoi ? ne doivent-elles pas mener à des travaux certes sur les défavorisés mais aussi, peut-être même surtout, sur la façon dont nous, la société, c'est-à-dire tout le monde, les vit, convie ou dévie.

Les *méthodes* mêmes d'étude, de recherche et de réflexion ont besoin, elles aussi, d'être précisées.

La difficulté n'est pas mince de discerner la juste mesure. Il faut, d'une part, se garder de l'habitude de certains chercheurs de se dispenser de la rigueur d'approche des problèmes et de faire preuve d'un manque de vigilance scientifique dans l'exploitation des données. Il convient tout autant d'éviter de chosifier l'humain sous le souci d'études objectives, de s'interdire d'agir sous prétexte qu'on réfléchit, de sombrer dans la prétention totalisante du vrai ou dans le nomadisme de l'examen sans fin.

La pluralité des approches, la rigueur des protocoles, la précision des contrats devraient permettre de mener des travaux utiles sur l'individu en difficulté et les dispositifs sociaux, si on ne perd pas de vue l'inter-relation permanente entre ces deux pôles. Encore faut-il ménager la liberté des chercheurs.

En fait, s'il est assez aisé de s'entendre sur ces considérations générales, qui ne sont cependant pas apragmatiques, il est et reste difficile de travailler sans remettre en cause les systèmes d'idées, nos philosophies du monde et de la vie, les *idéologies* donc.

Des réflexions retentissantes, dont une poly-académicienne, nous mettent en garde sur les dangers pour la pensée et pour le comportement de se laisser aller aux "oripeaux clinquants ou désespérés des magies ou des dogmes" ; "Les trente prochaines années seront celles de la neuro-biologie et de la psycho-biologie. Peut-être alors la société pourra-t-elle aider Oedipe, d'une part en reconnaissant le rôle de son père, de sa mère, de son environnement, d'autre part en précisant la nature des troubles biochimiques du cerveau qui le conduiront au parricide et à l'inceste" ; encore faudrait-il qu'on ait pu échapper à la magie moderne "revêtue d'une robe scientifique" où les affirmations s'appuient "sur des mots en psy, sur une escouade d'aliénés ou de tibétains, sur quelques rats ou chimpanzés".

En même temps, un chirurgien, médecin conseil national du régime général d'assurance-maladie, nous incite à réfléchir sur les aspects moraux et financiers de la santé. Il précise qu'en certains cas pour le moins, l'intervention même est à remettre en cause. Ainsi, chez des enfants handicapés sur le plan corporel, "l'acte chirurgical n'est utile que s'il est suivi d'autres techniques

aussi indispensables au bon résultat final. Si le chirurgien sait que son acte sera isolé et ne sera pas suivi des autres thérapeutiques, sans doute ne devrait-il pas opérer. Et s'il n'est pas seul à soigner, pourquoi serait-il seul à décider ? Nous devons tout faire pour rendre (le malade) responsable de sa santé et de ses soins et éviter qu'il ne soit entre les mains de ses soignants un infirme dorloté à vie..."

Loin des coupoles d'instituts et de blocs opératoires, beaucoup de travailleurs sociaux se vivent comme des Danaïdes, contraints de s'épuiser à un travail sans fin parce qu'ils œuvrent dans une société qu'ils ne vivent que comme pathogène. Pour eux, l'action sociale et même médico-sociale que nous menons est peu efficace hormis la bonne conscience qu'elle donnerait à quelques-uns. Pour certains d'entre eux, il faudrait et suffirait de bouleverser notre système social, nos institutions et nos injustices ; la seule action efficace ne pourrait se situer dans une relation d'individus à individu qui, bon gré, mal gré, sincèrement ou non, obéissent à des structures institutionnelles.

D'autres proclament que toute réglementation, institutionnalisation, est mortifère ou revendiquent "un principe pédagogique : ne jamais partir que des besoins des jeunes, sans avoir à tenir compte des impératifs budgétaires de l'institution".

Ces quelques opinions et tendances indiquent, parmi d'autres, quelques difficultés rencontrées par le souci et la tâche de toute réflexion, étude, recherche à visée non pas théorique mais praticienne.

Il ne peut être question de s'attarder en des spéculations, de se laisser duper par les mots, de refaire le monde à longueur de temps. Les handicaps sont là.

Les personnes en difficulté d'adaptation souffrent ici et dès maintenant. Et chaque jour, il se crée des situations pénibles. On ne peut donc attendre, les bras croisés et la tête au calme, que des progrès scientifiques permettent de tout savoir, ou que des lendemains meilleurs arrangent tout.

Chercheurs et praticiens, chacun avec sa discipline et sa personne, attaché à un même objet commun, doivent pouvoir dès maintenant, par l'alliance de la technicité et des vécus, mener ensemble des réflexions, études, recherches utiles aux handicapés et/ou inadaptés. C'est le bonheur que je nous souhaite.

ALLOCUTION

de

*M. René LENOIR,
secrétaire d'Etat
auprès de Madame le ministre de la Santé*

Monsieur le Président,

Je vous remercie des paroles d'accueil que vous avez bien voulu prononcer et, avant toute chose, je voudrais dire que je trouve heureuse l'initiative prise par le C.T.N.E.R.H.I. dans l'organisation de ces journées de réflexion et de travail où vont être abordées quelques-unes des grandes questions qui se posent aujourd'hui dans le domaine de la recherche sociale et médico-sociale et plus particulièrement de celle qui concerne les problèmes de prévention, de traitement, de vie sociale dont il est dans la vocation du centre de connaître.

Je salue la présence de M. Fouchier, président de l'Intergroupe handicapés de l'Assemblée nationale et je me réjouis également de la présence des représentants de M. le Garde des Sceaux et de M. le Ministre de l'Education ainsi que de ceux des caisses nationales d'assurance-maladie, de mutualité sociale agricole et d'allocation familiales.

Lorsque j'ai pris, il y a quelques mois, l'initiative de suggérer à votre association des modifications statutaires mettant en harmonie ses règles de fonctionnement et sa mission de conseil

technique du Ministre de la Santé dans le champ complexe et difficile des handicaps et des inadaptations, j'ai souhaité, en accord avec vous-même, un élargissement de la composition du centre qui réponde à cette évidence que, dans le domaine social et tout particulièrement dans le domaine particulier dont vous avez à connaître, l'action n'est le fait exclusif de personne, ni de l'Etat, ni de tel ou tel ministère, ni du secteur para-public, ni non plus du secteur privé. Il fallait ménager les possibilités de dialogues ouverts et constructifs entre les différents intervenants. Je suis persuadé que vous y parviendrez.

Je souhaite également saluer la présence à cette tribune et dans cette salle des membres du conseil de recherches du C.T.N.E.R.H.I., instance nouvelle de réflexion et de proposition prévue par vos statuts. Je voudrais leur dire ma gratitude d'avoir accepté d'ajouter à leur charge déjà lourde une charge nouvelle et de l'avoir assumée dès le départ dans le sens d'un engagement véritable. Ils donnent à l'organisme dont ils sont le conseil et l'un des garants essentiels d'objectivité et de rigueur, des éléments fort intéressants pour situer les axes de recherche et les méthodologies à employer. A cette occasion, j'adresse à M. le président Lafon récemment élu à la présidence de ce conseil, toutes mes félicitations. Je suis persuadé que grâce à la collaboration qui s'établira entre lui-même, le président du conseil d'administration, le directeur du C.T.N.E.R.H.I. et le directeur de l'action sociale, les travaux de votre organisme gagneront à la fois en connaissance des besoins réels et en valeur scientifique.

Votre ordre du jour est suffisamment abondant pour que j'évite de faire un long discours. Je vous dirai tout d'abord que je rejoins vos propos sur la normalité. La norme est toujours relative. Une société est faite d'individus très différents et il serait désastreux qu'elle veuille coucher sur un lit de Procuste tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, dépassent les normes courantes. Une société qui refuse de reconnaître ses marginaux est bien près d'être totalitaire.

En revanche, je ne puis souscrire à l'opinion que vous rapportez, sans la partager, sur le caractère exclusivement pathogène de la société. Toute société, par l'un ou l'autre de ses aspects, est pathogène. Nous devons lutter de toutes nos forces pour qu'elle le soit moins. Je comprends parfaitement que des professionnels, affrontés en permanence à la marginalité, en viennent à ne voir que le côté négatif d'une société ; cette vision n'en est pas moins simpliste. Et le rêve d'une société sans hasard et sans risques peut conduire au désastre et détourner les meilleurs de cet effort tenace et patient pour modifier les aspects destructurants du système social. Tout système qui ne lutte pas pour compenser ou atténuer ses aspects pathogènes finit par se détruire. Mais

tout système qui prétend se bâtir sans contradictions internes en assurant l'intégralité des besoins humains est déjà la mort même.

Je vous dirai tout simplement, maintenant, ce que le ministère et ses services peuvent attendre d'un service comme le vôtre.

Il est sans doute inutile de justifier longuement devant des praticiens et des hommes de recherche et de culture aussi avertis que vous l'êtes tous l'impérieuse nécessité d'une recherche sociale et médico-sociale digne de ce nom. La rapidité de l'évolution sociale, les progrès mais aussi les traumatismes, les dysfonctionnements, les crises d'adaptation réciproque des hommes et des structures qu'elle engendre, imposent une réflexion qui puisse apporter aux différents décideurs au premier rang desquels les administrations concernées, des matériaux aussi fiables que possible de nature à éclairer l'action. Certes, la recherche sociale ne dicte pas le comportement ou la décision des praticiens, des politiques et des administratifs ; elle peut néanmoins l'éclairer en leur fournissant des éléments qu'ils ne possèdent pas parce qu'ils n'ont pas le temps de prendre par rapport à leur pratique quotidienne un recul suffisant et que leur réflexion ne peut toujours discerner à elle seule les réalités concrètes auxquelles leur action doit répondre.

Pour cela, toute recherche sociale et singulièrement la vôtre doit, je crois, essayer de suivre une double démarche :

— Elle doit d'abord s'efforcer de fournir des éléments permettant une "optimisation" des décisions et une moindre incertitude des choix. C'est là l'une de ses fonctions sociales et la nier reviendrait à vouloir lui conférer je ne sais quel privilège de gratuité totale qui ne serait pas bien loin de l'irresponsabilité.

— Mais elle doit le faire en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs. Je dis bien des pouvoirs et non seulement du pouvoir. Certainement l'Etat n'a pas à interférer dans le cours des recherches, dans l'élaboration des hypothèses, dans les réponses que cherchent et parfois trouvent les chercheurs aux questions qu'on leur pose et qu'ils se posent. Mais cette exigence de liberté vaut vis-à-vis de tous. La recherche doit également parvenir à une autonomie réelle vis-à-vis des intérêts divers en cause dont aucun ne saurait a priori être considéré comme dépourvu de préoccupation intéressée. Pour s'efforcer de moins mal connaître, elle ne doit négliger ni la collaboration des praticiens et des instances diverses de représentation, ni l'appréhension directe des besoins réels des "clients" eux-mêmes de l'action sociale, qui ne sont pas toujours incapables de les exprimer. C'est là ce qui fait à la fois sa difficulté et son intérêt profond.

Ce que l'Etat et l'administration me semblent donc en droit d'attendre des chercheurs n'est rien d'autre qu'un effort constant pour suivre cette double démarche, non exempte de contradictions, avec modestie et rigueur.

Si à l'avenir le C.T.N.E.R.H.I. me paraît en mesure de répondre à cette double exigence, l'Etat aurait pu créer ici aussi ses propres services de recherche et établir des liaisons directes avec les organismes, institutions, "terrains" concernés.

Cette formule, qui a des justifications, ne correspond pas en l'état à la réalité d'un secteur où l'initiative privée joue le rôle essentiel que l'on sait ; si les fonctionnaires sont fort loin, comme parfois on le leur reproche, de ne pas connaître la réalité qu'ils administrent, il est vrai aussi qu'ils ne peuvent la connaître que partiellement et pour partie de l'extérieur. Une recherche vivante ne peut être le fait que d'une collaboration entre l'ensemble des "forces vives" du secteur, les administrations compétentes et les chercheurs eux-mêmes. Je me félicite de la participation importante à ces journées des chefs des services régionaux de l'Action sanitaire et sociale ou de leurs représentants ; il est souhaitable qu'ils puissent être dans l'avenir davantage associés à la vie du C.T.N.

Certainement l'existence d'organismes relais présente des risques, au premier chef celui de la mise en place de structures bureaucratiques de gestion de la recherche qui serviraient non pas de médiateur mais d'écran entre pouvoirs publics et administrations d'une part, usagers et praticiens de l'autre.

Les structures mêmes du C.T.N.E.R.H.I. semblent, je l'ai dit, de nature à permettre d'éviter au maximum un tel risque. Mais la composition même de ses équipes de recherches, comportant en grande partie des praticiens confirmés, est une seconde raison d'optimisme à cet égard. Je voudrais ici redire à leurs membres la confiance que je leur porte, sachant bien les difficultés de leur tâche dans une institution en pleine évolution.

Le thème retenu, à mon sens essentiel et d'actualité pour tous, est celui d'une réflexion sur la notion de "besoin social", auquel les différents systèmes d'intervention ou de prise en charge ont vocation de répondre. L'analyse doit s'engager et se poursuivre tant au niveau "théorique" : qu'est-ce qu'un "besoin social" ? comment est-il connu et perçu ? qui l'exprime ? comment concilier des besoins divers et souvent contradictoires ou antinomiques ?, qu'au niveau *des pratiques* mises en œuvre pour y répondre et à cet égard, deux thèmes me semblent tout particulièrement importants : celui de la multiplication des intervenants dans la prise en charge des personnes handicapées ou éprouvant des difficultés d'adaptation qui, au prix d'un certain

perfectionnisme, aboutit souvent à une parcellisation des actions et à une difficulté de la personne aidée à concourir à sa propre évolution et à la satisfaction de ses propres besoins ; l'autre a trait au rôle des équipes techniques des C.R.E.A.I. qui sont ou doivent être sur le plan régional les organismes conseils de mes services extérieurs et des usagers ; cette recherche fera sans doute apparaître la variété et la richesse de ce rôle de réflexion, d'animation et de conseil et dégagera des perspectives synthétiques, utiles pour l'action de tous.

Parmi les contrats de recherche passés par le C.T.N.E.R.H.I. avec des organismes extérieurs, je mettrais en relief le travail confié au C.R.E.A.I. d'Orléans sur les centres médico-psycho-pédagogiques dont il est important, compte tenu d'un certain foisonnement, d'appréhender les coûts et les résultats.

Il faut souligner que la connaissance des besoins sociaux et des modalités de leur prise en charge ne procède nullement d'une ambition technocratique ou d'un souci de contrainte. Au stade actuel du développement des institutions sociales et des conséquences notamment financières qu'il comporte, la collectivité a le devoir impérieux de réfléchir sur l'efficacité des moyens mis en œuvre, sur leur adaptation aux besoins réels des usagers, sur les limites mêmes de son intervention sur un plan non seulement exclusivement financier mais encore et surtout social et humain. Comme l'a fort bien souligné M. le professeur Sournia lors des travaux du conseil de recherches du C.T.N.E.R.H.I., il convient d'éviter que la pratique sociale ne nous conduise à une généralisation de l'assistance qui serait irréalisable économiquement et néfaste humainement.

Cet aspect des recherches à mener n'est nullement exclusif. Des travaux comme ceux portant sur les modes d'expression artistique des personnes handicapées mentales ou sur les causes et les conséquences des abandons dans les formations en cours d'emploi des personnels éducatifs spécialisés, témoignent qu'un objet essentiel de toute recherche sociale est aussi le "vivre avec", avec les personnes handicapées ou éprouvant des difficultés d'adaptation, avec les travailleurs sociaux chargés auprès d'elles d'une tâche difficile et souvent ingrate, avec les "autres" qui doivent reconnaître et assumer les différences dans une société plus ouverte à l'acceptation réelle de celles-ci.

Je forme le vœu que ces journées permettent de nouer une collaboration fructueuse entre chercheurs et praticiens. Plus ils comprendront les contraintes propres à chaque domaine respectif et plus la recherche et l'action se féconderont.

PREMIÈRE SÉANCE

Aperçu des recherches
actuellement menées dans le domaine
de la prévention et du traitement
des handicaps et des inadaptations,
de la vie sociale
des personnes handicapées et inadaptées

Présidents :

*Première partie : M. le professeur LAFON,
Président du Conseil de recherches
du C.T.N.E.R.H.I.*

*Deuxième partie : M. MAUPAS,
Sous-directeur de la Caisse nationale
d'assurance-maladie
des travailleurs salariés*

INTERVENTION

de

*M. le professeur Robert LAFON,
président du conseil de recherches
du C.T.N.E.R.H.I.*

Nous allons immédiatement enchaîner, car il n'est prévu qu'une petite pause à 10 h 50. Je demande aux personnalités qui font partie du panel de bien vouloir prendre place autour de cette table. Il s'agit de Mme Rumeau-Rouquette, M. Lebovici et M. Tomkiewicz qui remplace M. Ladsous.

Nous allons entendre une présentation des aperçus des recherches actuellement menées dans le domaine de la prévention et du traitement des handicaps et des inadaptations, de la vie sociale des personnes handicapées ou inadaptées.

Si je suis à cette place, c'est parce que le conseil de recherches a bien voulu m'élire à la présidence de ce conseil.

Nous sommes réunis pendant ces deux journées pour étudier les aspects et méthodes de la recherche sociale et médico-sociale, au bénéfice des personnes handicapées ou inadaptées.

Dans un document qui vous a été remis, vous avez pu lire, pour ceux qui ne fréquentent pas trop le Centre technique national, les statuts, par conséquent voir les missions qui ont été données à ce Centre technique national, et vous savez qu'outre son conseil d'administration et son directeur, le Centre technique national dispose d'un service technique et d'un conseil de recherches.

Nous sommes pleinement conscients que le Centre technique national n'est pas le seul organisme intéressé par la recherche sociale et médico-sociale, et le conseil de recherches, comme le conseil d'administration et le directeur du Centre technique, ont vivement souhaité que les premières journées d'études justement permettent non seulement une meilleure connaissance des organismes autres qui s'intéressent aux problèmes des handicapés et des inadaptations, et une connaissance également de leurs travaux en cours, mais aussi que ces journées permettent l'expression de toutes les instances intéressées, depuis le sommet, et vous venez d'entendre le point de vue de monsieur le Ministre de l'Action sociale, jusqu'aux praticiens, c'est-à-dire à partir aussi des opinions des intervenants de la base.

Le conseil de recherches a essayé lui-même de définir ou plutôt d'approcher les nouveaux objectifs du Centre technique national et sa problématique de recherche, non pas tant pour trouver déjà dans ces échanges des orientations et des limites, mais au contraire pour essayer d'obtenir une espèce d'amorce ou des réactions ou des dialogues, avec ceux qui ont fait ou pourront faire ces recherches.

Je pense qu'aujourd'hui, le rôle du conseil de recherches n'est pas tant de dire et de donner que d'écouter. Nous avons à recueillir auprès de vous toute une série d'informations, toute une série de points de vue, toute une série de besoins qui nous permettront dans l'avenir de mieux définir la mission que pourra assurer le conseil de recherches auprès du conseil d'administration.

Chacun des membres du conseil de recherches aura l'occasion, pendant ces deux journées, de donner son point de vue, à l'occasion des discussions.

Je voudrais cependant, puisque nous disposons d'un peu de temps, émettre non pas le point de vue du conseil de recherches puisque celui-ci s'exprimera et se définira au fur et à mesure de ses travaux mais donner quelques points de vue personnels.

En effet, je pense que le rôle du président du conseil de recherches n'est pas d'orienter le conseil de recherches, mais au contraire d'essayer de faire une espèce de synthèse des points de vue qui s'y expriment et pendant quelques instants j'abandonnerai, si vous le voulez bien, le rôle de président du conseil de recherches pour donner quelques points de vue personnels.

En effet, nous constatons qu'il y a quelques difficultés, et vous le savez aussi bien que moi, à cerner les champs et les méthodologies dans notre domaine. Nous savons également que les chercheurs sont plus généralement habitués à cerner plutôt un objet qu'un sujet, et habitués aussi à des axes de recherche canalisés par des sciences exactes. Cela n'est pas toujours le cas en bien des sciences humaines et sociales dont le domaine est davantage celui de l'application que celui de la recherche scientifique pure.

Vous avez vu qu'on a parlé de "recherche-action", de même que l'on pourrait parler de "recherche-enquête".

A partir des définitions du C.T.N. et devant l'impossibilité de saisir l'objet-sujet, nous risquons de répondre par des concepts inversant en quelque sorte la marche de l'approche-recherche.

Je ne dis pas que les concepts ne soient pas nécessaires, mais il n'en reste pas moins que ce n'est qu'un moyen de penser et de chercher, plutôt qu'un moyen de définir et déjà d'expliquer.

Il est nécessaire que nous puissions partir d'idées, d'hypothèses, ou de limitations d'un sujet, à partir d'une définition, afin d'éviter, dès le début, de risquer de nous lancer dans des explications philosophiques ou théoriques.

Le champ de recherche du C.T.N. est très vaste puisqu'au fond, c'est l' "homme" dans son contexte social et sociétal et réciproquement, c'est le sociétal, le social et l'homme.

Une recherche-sujet, même très punctiforme, ne saurait être une recherche captive, car cela tient à la complexité bio-psycho-sociale de l'individu et c'est pour cela que dans notre domaine, il sera bien souvent nécessaire de faire appel à la multidisciplinarité de la psycho-pédagogie médico-sociale.

Nos sujets impliqueront sans doute, voire nécessairement, une recherche précise, rigoureuse et bien définie au départ. Mais bien souvent aussi, elle risquera, au fur et à mesure de son déroulement, de s'ouvrir à d'autres voies qui pourront n'apparaître qu'au cours de la recherche.

Dès que nous abordons par exemple le problème de la prévention, nous allons déborder nécessairement, que nous le voulions ou non, le problème des inadaptés et des handicapés, pour aborder le problème des multiples aspects de la vie communautaire.

En effet, comment ne pas risquer de sortir des rails du social et du sociétal, si nous ne faisons que référence à ce que nous considérons comme marginal ou comme exclu.

Comment éviter que ces structures admises ou contestées ne soient sources de handicaps et surtout de handicap social ou de surcharge du handicap bio-psychologique.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, il est bon de réfléchir sur nos concepts, d'exprimer et d'expliquer par ces réflexions, de façon à ce que nous puissions malgré tout nous entendre sur un minimum de définitions et sur un champ.

Notre domaine du reste est assez vaste pour qu'on puisse y situer les propositions que le conseil de recherches recevra et éventuellement pour qu'il puisse y suggérer des axes prioritaires ou des recherches punctiformes, ce qui paraît essentiel, puisque nous constatons bien souvent que nous aurons à traiter d'un côté des individus, de l'autre côté des structures et des sujets qui animent ces structures.

Ce qui paraît essentiel, c'est aussi d'étudier ce qui peut se passer entre les individus, entre les sujets et entre les structures.

Bien souvent, et nous l'avons constaté dans une recherche récente faite à Montpellier à la demande de M. le directeur régional de l'Action sanitaire et sociale sur le schéma opérationnel de prévention des inadaptations, nous constatons constamment qu'il n'y a pas de dialogues, même à partir des structures les plus générales et les plus normales, entre ce que l'on peut appeler les bénéficiaires ou les usagers et les structures elles-mêmes.

Il y a là tout un problème de dialogue qui existe et de recherches qu'il faudra faire sur ces dialogues, sur les faux dialogues ou même sur l'absence de dialogues.

Il faut éviter également de nous fixer dès le départ, dans un certain nombre d'idées et je pense que la mission du conseil de recherches sera d'agir dans un cadre extrêmement large et sinon au départ, de définir des méthodologies, du moins d'apprécier la valeur des méthodes qui lui seront proposées, pour les recherches que les uns et les autres voudront entreprendre.

Certes, le rôle du conseil de recherches sera difficile, car les moyens dont peut disposer le Centre technique national restent encore assez limités. Parfois même, le conseil de recherches sera amené à faire des choix ou à modifier des orientations ; mais soyez convaincus qu'il le fera d'abord à partir de la multidisciplinarité de ceux qui le composent et surtout dans un esprit extrêmement large et extrêmement libéral de façon à ce que le maximum de demandes de recherches puissent être au moins écoutées et prises en charge, éventuellement, par le Centre technique national.

Voilà les quelques commentaires que je me permets de faire au début, tout simplement pour donner un point de vue personnel, mais surtout pour vous souhaiter aussi la bienvenue au nom du conseil de recherches qui maintenant attend de vous beaucoup d'informations, de façon à remodeler ou modeler quelque peu ces orientations dans les travaux qu'il va avoir à faire à côté du conseil d'administration du C.T.N.E.R.H.I.

Si vous le voulez bien, nous allons enchaîner et nous allons maintenant ouvrir le panel, de façon à pouvoir entendre les premiers points de vue sur les recherches actuellement menées dans le domaine de la prévention et du traitement des handicaps et des inadaptations, de la vie sociale des personnes handicapées ou inadaptées.

Je donne la parole à M. Lebreton, directeur du C.R.E.A.I. de la région d'Orléans, secrétaire général du Groupement professionnel des directeurs de C.R.E.A.I., qui va nous apporter le point de vue des Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées.

Vous avez la parole.

L'APPORT DES CENTRES RÉGIONAUX POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTÉES A LA RECHERCHE

par

*M. LEBRETON,
directeur du C.R.E.A.I. d'Orléans,
directeur général
du Groupement des directeurs de C.R.E.A.I.*

Cette présentation de l'apport des Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées, à la recherche, ne dissimulera pas l'aspect parfois disparate des éléments recueillis.

Les réponses à la consultation entreprise par le Groupement professionnel des directeurs, ont été élaborées par des groupes de travail réunis à l'échelon régional ou interrégional, comprenant notamment des membres des équipes techniques mais aussi d'autres praticiens.

Pour que cet exposé reflète la réalité, nous avons souvent préféré le montage au portrait-robot ; la diversité des orientations, des réflexions, des préoccupations, témoigne d'une richesse potentielle de matériaux de recherche, et de techniciens aptes à contribuer à leur exploitation. L'utilisation prudente ou partielle de cette richesse disponible témoigne de la modestie des personnes et des moyens.

Les centres régionaux n'ont pas explicitement, ni dans leur titre, ni dans leurs attributions comme le C.T.N.E.R.H.I., une vocation spécifique à faire de la recherche. Mais celle-ci trouve sa place dans les missions d'animation et d'assistance technique qui leur sont confiées par l'arrêté du 22 janvier 1966.

Les C.R.E.A.I. assurent dans leur région, en même temps que les liaisons entre les personnes morales et les personnes physiques concernées "une mission générale d'animation, d'information et de propagande en matière de prévention, de soin et d'éducation spécialisée, de réadaptation et de réinsertion sociale concernant les enfants et adolescents inadaptés de toutes catégories".

Ils ont également pour rôle d'assister le directeur du service régional de l'action sanitaire et sociale et les directeurs départementaux de l'action sanitaire et sociale, dans leurs missions de contrôle des établissements et disposent pour cela "d'équipes techniques composées de divers spécialistes des inadaptations". Ces équipes techniques peuvent également répondre aux demandes de conseil, d'aide, émanant des associations et des établissements eux-mêmes.

Une publication datée de février 1974, réalisée par les C.R.E.A.I. et le C.T.N., soulignait le dépassement de ces missions :

"L'évolution actuelle" tend, parallèlement à une progression dans le nombre des avis demandés aux équipes techniques, à s'orienter au-delà du seul avis ou de la seule expertise, vers le développement d'une action technique qui permet d'aider des équipes à réaliser des programmes ou des transformations à moyen ou à long terme, débouchant sur :

- les besoins en équipement et en personnel
- la planification
- des études de nouvelles structures
- de reconversions
- l'architecture, la vic et le fonctionnement des établissements
- les recensements divers

N'était-ce pas définir des champs et des méthodes propres à ce qu'il convient d'appeler recherche ?

Il était souhaité que les C.R.E.A.I. et leurs équipes techniques soient l'instrument à la fois d'une *action* sur les établissements et d'une *conceptualisation* des modalités d'intervention dont il était constaté qu'elle faisait défaut.

Depuis dix ans, en effet, pour l'accomplissement de leurs missions techniques auprès de l'administration comme des établissements, mais aussi pour la promotion et la gestion de leurs propres établissements et leur contribution à la formation des personnels spécialisés, des efforts ont été déployés dans le domaine des études et recherches : allant de la collecte directe et indirecte des informations à l'élaboration d'études plus ou moins complexes.

L'ensemble des réponses des C.R.E.A.I. élaborées à l'occasion de la préparation de notre exposé, révèle les différences existant entre diverses manières d'agir et distingue :

- les enquêtes, les études, les productions de groupes de travail, d'une part,
- la recherche proprement dite, d'autre part.

Après plusieurs années d'expérience, les limites techniques de certaines études ou des résultats de certains groupes de travail, incitent à connaître d'autres instruments de mesure, à utiliser d'autres méthodes de travail. Cette motivation interne est bien souvent confortée par la pression externe car, au temps de l'empirisme, succède celui de la rationalisation, ou du moins, de plus de rationalité, en matière d'équipements notamment.

Pour autant, plusieurs C.R.E.A.I. se refusent à établir une hiérarchie qui limiterait la recherche aux seules études approfondies.

Constitue pour eux une recherche, tout travail élaboré, même si l'objet en est limité, mais dont les conclusions sont utilisables par chacun dans l'exercice de sa profession.

Il semble bien que si la réflexion approfondie partant de l'action et y retournant est une des caractéristiques de la recherche dans le domaine social, le terme de recherche doit être, lui, réservé à un travail supposant d'autres conditions de rigueur méthodologique :

- détermination préalable d'objectifs précis
- limitation du champ d'exercice
- méthodologie appropriée
- contrôle et évaluation des résultats.

Pour autant, la recherche n'est pas le fait d'un nombre restreint de personnes se consacrant uniquement à la recherche. Elle concerne tous les professionnels et c'est la préparation et la formation de ces derniers aux méthodes de la recherche qui garantissent la valeur du résultat des réflexions collectives menées sur le terrain, et la possibilité d'applications pratiques élargie.

CHAMP D'APPLICATION DE LA RECHERCHE DANS UN C.R.E.A.I.

Nous regrouperons en quatre rubriques les domaines de recherche qui concernent les C.R.E.A.I. :

- Recherche sur les besoins en équipements
- Recherche sur les handicaps et les inadaptations
- Recherche sur les méthodes d'action et d'intervention
- Recherche sur le fonctionnement des établissements.

Recherche sur les besoins en équipements

L'objet essentiel est de recenser le nombre des handicapés et inadaptés dans une zone géographique déterminée et de définir les équipements de toute nature nécessaires, d'aider à planifier éventuellement leurs réalisations, à dégager les priorités, compte tenu des contraintes financières notamment.

S'il a été assez facile jusqu'ici de réaliser des études de besoin en fonction d'indices théoriques extrapolés de recherches localisées, on sait que les résultats ainsi obtenus restent théoriques. Souvent, c'est la seule possibilité offerte aux promoteurs. Il est évidemment préférable d'effectuer des recherches sur le terrain, seules en mesure de donner une idée exacte de la nature et de la réalité quantitative des besoins.

Au regard des besoins ainsi définis, il faut rapprocher les réponses déjà apportées, c'est-à-dire le taux de satisfaction des besoins. Pour cela, il y a lieu d'effectuer le recensement du nombre de places des établissements, du nombre de cas suivis par les services d'un département, d'un secteur géographique, d'une région.

Tous les C.R.E.A.I. ont été promoteurs ou ont concouru, notamment à l'occasion de la préparation de Plans, à de telles recherches.

De façon générale, les recherches sur les besoins sont principalement de nature quantitative, globale et par catégorie de handicap. Mais dans le domaine social, les recherches quantitatives ne sauraient seules être satisfaisantes, tant au point de vue de la compréhension du handicap ou de l'inadaptation que de la pratique des professionnels.

Recherche sur les handicaps, les inadaptations et leur environnement

Au-delà des aspects purement quantitatifs, il est essentiel de poursuivre systématiquement les recherches sur les manifestations d'inadaptation, leur fréquence, leur forme, leurs causes et leurs conséquences.

La nature des équipements nécessaires, des actions de prévention, de soin, de rééducation, de réinsertion sociale, en sont profondément modifiées par les connaissances nouvelles ainsi acquises.

Recherche sur les méthodes d'action et d'intervention

a) Recherche au niveau des principes et des applications sur les "courants" pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques, les principaux modes d'action dans les différents établissements et services spécialisés d'une région. Il s'agit de répertorier ce qui est concrètement pratiqué. L'analyse des pratiques compte ici autant que l'affirmation de références théoriques :

- recherche de méthodes de formation les plus adéquates (formation très programmée ? formation personnalisée ?)
- recherche des structures favorisant l'insertion sociale (petits foyers ? appartements ? petites communautés de vie ?)
- prise en charge de jeunes toxicomanes
- prise en charge du fait psychotique en institution
- les moyens de supprimer ou réduire les obstacles à l'insertion socio-professionnelle des handicapés : barrières architecturales, normes souhaitables de construction, moyens de transport, accès aux lieux publics...
- intégration des inadaptés en ville nouvelle
- handicapés mentaux au travail : intégration des C.A.T. dans l'économie régionale,
- action curative d'un milieu scolaire normal sur des enfants en difficulté.

b) Etudes longitudinales suivies pour évaluer l'impact de l'action entreprise (devenir, par exemple, des jeunes, plusieurs années après leur sortie d'un établissement spécialisé).

c) Recherches sur la capacité des établissements à répondre à la demande : les établissements et services reçoivent-ils les catégories de handicapés ou inadaptés pour lesquelles ils sont officiellement reconnus ? Y a-t-il glissement vers une catégorie autre ? élargissement à des cas présentant des troubles associés au handicap principal ? négation de fait dès l'admission de classification traditionnelle ?

Recherche sur le fonctionnement des établissements et services

Dans ce domaine, on peut relever plusieurs exemples :

- recherche sur l'opportunité de créer certaines institutions (un centre d'action médico-sociale précoce, pourquoi, pourquoi faire ?)
- recherche sur la dimension optimale des établissements et services de différents types
- recherches sur les normes quantitatives et qualitatives de personnels.

LES METHODES ET LES MOYENS

Les méthodes varient selon le "matériau" servant de base aux études entreprises, la nature et le contenu de la recherche.

Le matériau est :

- soit une "population", celle des jeunes d'âge scolaire fréquentant les écoles d'une zone géographique déterminée, l'ensemble de telle catégorie de handicapés des établissements d'un département..., ou bien les habitants d'un quartier (structures démographiques, sociologiques...). On reconnaît ici le recours aux techniques d'enquête, d'interview, d'examen, d'observation ;
- soit des documents : ce sont bien souvent les dossiers d'enfants ou d'adolescents, les résultats bruts de données systématiques.

Ici se pose le problème de la bonne lecture des informations écrites, de la bonne rédaction préalable des documents (grilles de réponses, codages...).

Le C.R.E.A.I. peut aider les chercheurs en mettant à leur disposition des documents de travail -dossiers spécialisés, rapports d'activité des établissements ou services concernés.

MOYENS PROPRES AU C.R.E.A.I.

Moyens en personnel

- les membres des commissions de travail
- les membres des équipes techniques
- les cadres permanents du C.R.E.A.I.
- certaines équipes d'établissements, soit en *gestion directe* (dont le C.R.E.A.I. peut attendre qu'ils aient en la matière une certaine valeur, non pas nominative mais exemplaire), soit *adhérents* (et dont est connu le désir de développer des recherches à partir d'une pratique de qualité).

Les C.R.E.A.I. peuvent offrir leurs services pour assurer le support administratif et faciliter la mise en relation des équipes et des chercheurs éventuellement étrangers à elles.

Notons que, quelle que soit leur origine, les chercheurs ne peuvent obtenir un accès privilégié aux données dont disposent les institutions de base que grâce à une relation personnelle particulière et ne la conserveront que s'ils peuvent prouver leur compétence par le service qu'ils rendent.

Une sensibilisation, dès la formation initiale, des travailleurs sociaux aux problèmes de la recherche, l'organisation de séminaires consacrés aux méthodes de recherches dans le cadre de la formation permanente, l'accès des praticiens à la formation universitaire, devraient accroître le nombre des professionnels compétents aptes à coopérer à des recherches pluridisciplinaires élargies au niveau d'établissements et dans la région.

Les moyens financiers

Les C.R.E.A.I. ont des moyens financiers très limités. Les contributions extérieures auxquelles ils peuvent faire appel ne peuvent être que modestes. La collaboration gratuite d'organismes régionaux de recherches (C.R.E.D.I.M., universités, etc...) ne peut non plus être généralisée. Le C.T.N. peut dans certains cas, décider d'apporter par contrat un financement total ou partiel.

Si l'on veut bien admettre qu'aucune entreprise ne peut vivre ni se développer sans un budget d'études et de recherches, il faudrait que les établissements et services de l'enfance inadaptée puissent inclure dans leur budget, un poste "recherches". Cette préoccupation, pour la première fois, est évoquée par la circulaire de prix de journée de 1975 précisant : "s'il n'est pas possible de rémunérer une recherche faite par un vacataire à titre personnel, un travail de "recherche" proposé dans le cadre d'un établissement peut, après appréciation de son bien-fondé, être éventuellement pris en charge financièrement".

Dans cet esprit, des services communs à la disposition des praticiens devraient aussi pouvoir être créés, financés par exemple, par une participation des associations adhérentes et une aide de l'Etat ou de l'établissement public régional.

Un tel service pourrait tout naturellement trouver sa place auprès du C.R.E.A.I.

Les autres moyens

Nous avons évoqué l'aide financière que pourraient trouver les C.R.E.A.I. auprès de certains organismes. Mais la coopération et l'aide technique à attendre de l'extérieur vont au-delà du concours financier.

Les C.R.E.A.I. utilisent largement la documentation de l'I.N.S.E.E., des chambres de commerce et d'industrie, de l'université, de l'O.N.I.S.E.P., des centres régionaux de documentation pédagogique, du centre de recherche de l'éducation surveillée.

Des conventions de recherche sont souhaitées chaque fois qu'une recherche n'est pas menée seule par un C.R.E.A.I., soit au niveau local, soit au niveau national (I.N.S.E.R.M., Ministère de la santé). Le C.T.N.E.R.H.I., auquel adhèrent tous les C.R.E.A.I., devrait ici jouer un rôle important de proposition de thèmes de recherches, de collaboration à certaines de ses recherches, de mise en relation des C.R.E.A.I. avec d'autres associations et organismes ayant choisi de travailler sur des thèmes voisins ou complémentaires, de centralisation d'une documentation spécifique à la recherche sociale et médico-sociale.

LE ROLE DU C.R.E.A.I.

Les C.R.E.A.I., composés de l'ensemble des associations et organismes spécifiques de la région, des représentants des établissements et services de l'enfance et de l'adolescence inadaptées, possèdent un capital d'expérience acquise et entretenue au contact des réalités locales.

Ils ont pour cela à jouer dans le domaine de la recherche sociale, un rôle indispensable :

- de catalyseur, comme lieu où convergent les dynamiques des institutions de la région,
- d'incitateur, comme lieu où émergent les thèmes de recherche procédant du recensement et du signalement des problèmes communs à plusieurs types d'institutions, ou au contraire spécifiques à certaines,

- de régulateur, comme lieu de rencontre des administrations, des services du secteur public et privé et des usagers,
- comme lieu de documentation proche des usagers, de publication de travaux objectifs sur les problèmes d'actualité.

La structure et les moyens d'action du C.R.E.A.I. lui donnent en particulier, vocation à contribuer à l'approfondissement technique qui procède de la mise en commun d'études et de réflexions menées sur le terrain.

Par faisceaux convergents, des personnes nombreuses et parfois sans lien organique entre elles, peuvent ainsi concourir à une recherche commune.

Il faut pour cela un programme clairement défini, un calendrier, un animateur-collecteur et, bien sûr, une volonté commune d'action.

CONCLUSION

Les C.R.E.A.I. sont au cœur de recherches qui se développent dans les institutions de l'enfance et de l'adolescence inadaptées de leur région.

Cet approfondissement technique, aujourd'hui en développement, apporte déjà un matériel irremplaçable, non seulement aux autres équipes, mais aussi aux chercheurs plus spécialisés de tout le domaine des sciences humaines.

La recherche est aussi pour le C.R.E.A.I. la base d'une nouvelle forme d'animation d'un établissement ou d'une région. Elle provoque réflexion et participation grâce à une démarche scientifique et réanime "l'esprit d'entreprise" nécessaire pour résister à la tentation technocratique comme aux pratiques routinières.

Les investissements en temps et en argent dans la recherche sous ses différentes formes, à tous les niveaux, sont aujourd'hui indispensables à la cohérence des équipements et de l'action éducative et sociale quotidienne elle-même.

M. Lafon, président. — *Je remercie M. Lebreton et je donne la parole à M. Vernier, chef du service des études et du financement à la direction de l'action sociale au ministère de la santé, pour nous exposer l'apport du ministère de la santé.*

LA «FONCTION-RECHERCHE» DANS LE CADRE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

par

*M. VERNIER,
chef du service des études et du financement
de la direction de l'Action sociale*

Mon intervention portera essentiellement sur le cadre dans lequel se situent les études et la recherche au ministère de la santé, particulièrement à la direction de l'action sociale.

Pourquoi le cadre ? Eh bien, parce qu'il serait probablement monotone d'énumérer une liste d'études et de recherches qui ont été effectuées, soit par le ministère lui-même, soit à sa demande. Je préfère, si vous le permettez, insister davantage sur le rôle des études, de la recherche, dans le cadre de la responsabilité du ministère.

Si vous prenez l'appellation de la direction de l'action sociale à laquelle j'appartiens, vous y trouvez le mot "action".

Effectivement, la fonction d'une administration est d'agir, de prendre des décisions. Les études, la recherche, auront donc du point de vue de l'administration pour fonction essentielle d'éclairer les décisions, d'éclairer l'action, avec comme mission de réduire le champ des incertitudes propres à toute décision, à tout choix, en sachant bien que dans un domaine comme celui qui nous touche, celui de l'action sociale où nous ne trouvons pas l'équivalent des sciences exactes, il restera toujours un champ d'incertitudes.

Les études, la recherche, permettront seulement de réduire ce champ d'incertitude sans jamais le supprimer.

Peut-être un mot avant de commencer, sur la distinction que je ferai entre étude et recherche.

Comme je vous le disais, nous sommes une administration très préoccupée d'action, constamment devant des choix à faire, des décisions à prendre. Ce seront donc souvent les études qui seront proches des décideurs.

Les études éclairent directement les choix. Elles sont souvent pragmatiques, toujours faites dans un temps donné, avec nécessairement une limite temporelle : la décision à prendre. Elles se situent toujours aussi dans le contingent.

La recherche en revanche ne paraît être moins opérationnelle, moins contingente, davantage tournée vers l'énoncé de lois générales qui permettent d'expliquer le contingent, mais qui ne se situent pas dans le contingent.

La recherche est certainement plus exigeante en matière de méthode et en général, on applique au mot "recherche" l'attribut "scientifique" ; c'est en effet une nécessité.

Les études et la recherche ne peuvent aller l'une sans l'autre ou les unes sans les autres. Les études doivent s'appuyer sur les résultats de la recherche. Il faut donc qu'il y ait des liens fréquents, nombreux, entre ceux qui font les études et ceux qui font la recherche. Faute de quoi, la recherche n'aura pas d'effet sur la réalité, puisque les hommes d'études sont en quelque sorte médiateurs entre les chercheurs et les hommes d'action.

De quoi l'administration a-t-elle besoin dans son action ?

La question se pose en trois points :

- premier point : l'administration se doit de connaître le milieu dans lequel elle doit intervenir,
- second point : l'administration prend parti,
- troisième point : elle doit évaluer les résultats de l'action ou des décisions prises.

Premier point : L'administration doit connaître le milieu dans lequel elle doit intervenir

Sous quelle forme cet effort de connaissance doit-il se faire ? On peut schématiser la démarche de la manière suivante :

- Premier acte : avoir une vision globale des choses. Cette vision globale s'obtient le plus souvent par le *dénombrement*.
- Second acte : chercher à comprendre.
- Troisième acte : prévoir.

Je reprendrai ces différents aspects sans oublier qu'ils s'appliquent aussi bien à la connaissance des personnes ou des groupes, à celle des familles, des institutions, des personnes qui agissent au sein des institutions, qu'à celle des faits, des événements...

– Premier acte : avoir une vision globale. Celle-ci passe, avons-nous dit, le plus souvent par un dénombrement.

Dénombrer, cela paraît simple ! et pourtant, vous savez tous à quel point il est difficile de dénombrer les handicapés. Vous savez tous aussi, sans doute, les ignorances qui nous tenaillent.

Je vais prendre un exemple un peu en dehors du champ de nos recherches, mais qui nous préoccupe en ce moment parce qu'il fait l'objet d'une étude : combien y a-t-il en France de grabataires ? Nous ne le savons pas. La responsabilité de l'administration qui doit proposer, agir, décider, ne peut être assumée sans qu'elle améliore ses connaissances. Il y a pour cela un certain nombre de conditions à remplir.

Pour dénombrer, il faut d'abord définir ce que l'on veut compter. Cela paraît simple et pourtant, tout à l'heure, M. le président Fontan a rappelé que l'on utilisait plusieurs vocables : handicapés, inadaptés, déficients, et d'autres.

Que met-on sous ces vocables ? Dès lors qu'on veut connaître en dénombrant, il faut avoir au préalable défini les vocables qui désignent les entités à dénombrer. Il y a donc un effort important à faire à ce niveau, mais le dénombrement bien sûr ne suffit pas.

Pour agir, il faut aussi au préalable avoir classé les différentes catégories d'individus, d'institutions, de personnes, de groupes, sur lesquels portent les interventions. J'insisterai beaucoup sur l'effort à faire en matière de typologie, pour définir des groupes d'individus, d'institutions, de personnes, de faits, en retrouvant ce qu'ils ont de commun et ce qui les différencie.

Inutile de vous dire qu'actuellement, nous avons quelque peine quand nous voulons compter les handicapés, quand nous voulons les classer. Nous ne disposons pas véritablement d'une nomenclature de handicaps ; nous ne disposons pas véritablement d'une nomenclature des institutions, des établissements, et cette recherche d'une typologie se heurte toujours à une certaine crainte bien compréhensible, de la part notamment des chercheurs et des spécialistes devant les simplifications nécessaires.

Je comprends parfaitement les réticences des chercheurs, mais il y a là une discipline nécessaire.

Mettre au point une typologie, c'est évidemment simplifier les choses, simplifier abusivement, pourrait-on dire ; néanmoins, c'est un outil dont on ne peut pas se passer.

La statistique en matière sociale a été probablement la première à naître. Inutile de vous rappeler que les dénombrements de personnes sont les statistiques les plus anciennes qui soient connues. Néanmoins, je crains qu'elle n'ait fait place depuis un certain nombre d'années à un effort bien plus grand dans le domaine de la science économique et des facteurs économiques. Si bien que nous nous trouvons actuellement avec un retard non négligeable dans la connaissance des faits sociaux.

Je citerai quelques exemples d'efforts qui sont en cours et qui vous intéressent plus directement.

Nous avons pour la première fois à l'automne dernier, travaillé en matière statistique avec le ministère de l'éducation, sur le problème de l'éducation spéciale et nous avons réalisé une enquête commune sur l'éducation que reçoivent les jeunes enfants d'âge scolaire.

Nous avons entrepris pour l'année 1976, de reprendre cette enquête qui deviendra une enquête annuelle permanente. Celle-ci permettra de connaître où se situent tous les enfants d'une tranche d'âge donnée, comment ils se répartissent entre les classes ordinaires, les classes spéciales de l'éducation nationale, les établissements spécialisés, sociaux, médico-sociaux, socio-éducatifs ou médicaux. C'est déjà un pas très important que de connaître où sont les jeunes français.

Un autre exemple d'effort en cours au sein du ministère de la santé vous intéresse, je veux parler du traitement informatique des informations concernant les certificats de santé de tous les français à la naissance. D'ores et déjà, le système couvre 50 % des certificats de santé à la naissance. Nous aurons donc très prochainement une source très importante d'informations sur les handicaps ; c'est une base nécessaire de connaissance du domaine dans lequel nous avons des responsabilités.

— Le deuxième acte est un effort pour *comprendre*. La statistique apporte une information riche, mais elle n'explique pas ; tout au plus peut-elle suggérer des explications. Il reste que pour comprendre, il faut avoir analysé le fonctionnement, les comportements.

On se rapproche ici déjà beaucoup plus de la notion de recherche que de la notion d'étude. En effet, je crois que dans ce "comprendre", on ne peut se passer de la méthode scientifique, de ses exigences. A défaut, la pente naturelle conduit à inventer des explications, non à les démontrer.

J'insisterai sur le fait que pour comprendre, il faut aussi des outils dont une partie au moins sont ceux utilisés pour la connaissance statistique.

Faire des monographies, c'est souvent le premier pas que nous utilisons quand il s'agit de comprendre. Il y a un danger à cela, bien évident : l'attrait pour le cas particulier. Pourtant, si nous voulons comprendre, il faut d'abord savoir s'il existe des cas particuliers. Ensuite, il s'agit de retrouver ce qui est général dans les diverses situations particulières. Cela signifie qu'il convient de s'appuyer non seulement sur les cas particuliers mais sur l'ensemble des situations d'un domaine donné. Pour ce faire, avant d'entreprendre une recherche monographique, il y a lieu —j'insiste sur ce point— d'établir une typologie. De la sorte, nous pouvons nous situer dans la recherche, et savoir quelle est la représentativité de l'échantillon réduit sur lequel nous avons fait des observations.

— Le troisième acte est de *prévoir*. Gouverner, c'est prévoir, dit-on, et pourtant nous avons tous subi l'imprévoyance.

Dans le domaine des handicapés par exemple, l'effort fait pour connaître dès la naissance les enfants handicapés ne suffit pas. Il faut connaître ce qui se passe ensuite. Il faut prévoir l'évolution des groupes, faire ce que l'on appelle des projections, établir une prévision quinquennale du nombre des handicapés à partir de la mortalité des différents groupes. Ce sont des études qui pour l'instant, à ma connaissance, n'ont pratiquement jamais été poursuivies. Bien sûr, il y a la prévision quantitative, la plus facile à effectuer. La prévision qualitative, notamment sur les modes de vie et sur les besoins, est beaucoup plus complexe, car il ne peut être question de faire des prévisions sans avoir analysé le comportement des individus, des institutions, des sociétés. Cette prévision-là, bien que beaucoup plus délicate, est néanmoins nécessaire.

Au terme de cette première partie qui portait sur la connaissance du milieu sur lequel l'administration doit intervenir, je voudrais dire à quel point il est nécessaire que tous, administrateurs, chercheurs, hommes d'études, sachions, acceptions d'utiliser un langage commun, faute de quoi il n'y a pas de passerelles entre les uns et les autres : les travaux des uns ne seront pas utilisés par les autres.

Deuxième point : L'administration prend position

La connaissance, l'analyse, peuvent être en dehors, extérieures au milieu observé : on observe, on cherche à comprendre. L'administration, elle, a à prendre parti. Prendre parti, pour l'administration, c'est d'abord définir les besoins, définir les objectifs, définir les modalités d'intervention.

Définir les besoins : Peut-être serez-vous surpris de me voir considérer comme prise de position le fait de définir des besoins. Qu'est-ce qu'un besoin ? Un besoin est une confrontation entre une norme que l'on s'est fixée et une situation.

Cette norme est le fruit d'un certain consensus ; elle évolue dans le temps. Il est évident que les besoins d'une personne aujourd'hui ne sont pas les mêmes que les besoins d'une personne il y a quarante ans.

Si j'insiste là-dessus, c'est pour montrer le caractère subjectif de la notion de besoin. Trop souvent, les études portant sur les besoins de tel ou tel groupe d'individus, oublient ce caractère subjectif, contingent : on oublie que le besoin fait référence à une norme ; on oublie les spécificités de la norme qui sert de référence, spécificité de temps, de lieu, voire de groupe, etc. C'est-à-dire à ce que l'on considère comme normal.

Inutile peut-être d'insister davantage sur l'analyse des besoins. Elle est sans doute la démarche la plus proche de chacun d'entre nous, en ce qui concerne les handicapés et les inadaptés. Tout à l'heure, le représentant des C.R.E.A.I. a insisté en particulier sur l'analyse des besoins en équipements. L'administration pour sa part, dans le cadre de l'application de la loi sociale, est tout particulièrement préoccupée elle aussi par cette analyse des besoins. Elle s'efforce actuellement de préparer les outils nécessaires à une meilleure connaissance des besoins, besoins en équipements, mais aussi besoins en personnel pour faire vivre ces équipements.

Fixer des objectifs : Je vous disais que l'administration prend position : elle fixe des objectifs. Ce ne sont pas les hommes d'études qui fixent ces derniers ; c'est à travers l'administration, le pouvoir politique ; néanmoins, ce pouvoir politique ne peut fixer des objectifs sans avoir été éclairé par les hommes d'études. A défaut, les objectifs fixés sont le fruit d'une négociation, d'un rapport de forces, hors de toute référence à la réalité. Il me semble que les objectifs fixés doivent être le fruit d'une double démarche : d'une part, une confrontation entre des besoins et des moyens ; d'autre part, un choix politique.

Fixer des modalités d'intervention : Les modalités d'intervention sont comme le chemin qui permet d'atteindre les objectifs. L'objectif étant la réponse politique donnée aux besoins.

L'administration, pour ce faire, fait des travaux, effectue des études, recherche le coût, l'efficacité possible de différents modes d'intervention ; elle définit les normes d'intervention, propose des filières éducatives, des filières de formation pour les personnels. La définition de ces modalités d'intervention est souvent le fruit de deux types de travaux :

– d'une part, le fruit de la réflexion d'hommes qui connaissent sur le terrain, les choses, et qui font part de leur expérience ;

– d'autre part, l'expérimentation suscitée directement par l'administration. Celle-ci s'efforce d'encourager, de susciter une sorte d'expérimentation sociale. Ne voyez pas dans ce mot "expérimentation" je ne sais quelle manipulation ; voyez-y plutôt la recherche sur le terrain, dans la vie, des différentes possibilités d'intervention pour une meilleure réponse aux besoins.

Un dernier point me paraît fondamental : c'est l'évaluation des résultats. Après avoir fixé des objectifs, des modalités d'intervention, il faut ensuite faire le point. Faire ce point, évaluer les résultats, a deux significations :

– d'une part, vérifier la conformité entre l'intervention prévue et l'intervention réalisée. C'est la qualité de l'intervention, la qualité de la gestion quand il s'agit d'établissements ;

– d'autre part, vérifier la conformité entre le résultat prévu et le résultat obtenu, de manière à avoir une démarche itérative rapprochant progressivement la réalité du souhaité.

Cette évaluation permet de proposer une meilleure adaptation des outils, de meilleures modalités d'intervention.

Bien sûr, la plupart des études faites comportent à la fois ces différents points connaître, comprendre, prévoir –plus rarement, il faut le reconnaître–. Encore plus rarement sans doute, on y trouve des propositions d'objectifs et des propositions de moyens d'intervention.

Très rarement aussi, elles vont jusqu'à l'évaluation. C'est une chose sur laquelle il faudrait tous méditer parce qu'on perd, me semble-t-il, le bénéfice de l'étude, si elle ne va pas jusqu'à son terme.

En ce qui concerne les moyens, nous sommes ici dans le cadre des journées d'études organisées par le C.T.N.E.R.H.I. Inutile de vous dire que le C.T.N.E.R.H.I. est tout directement l'un des moyens privilégiés d'études et de recherche pour l'administration.

Celle-ci cependant dispose de quelques moyens, très réduits certes, qui lui permettent néanmoins d'effectuer ou de piloter un certain nombre d'études.

Vous avez probablement eu entre les mains le document "La prévention des inadaptations sociales" qui a été réalisé il y a peu d'années et qui est un exemple d'étude très opérationnelle.

Il y a aussi autre chose. Je n'ai pas eu l'occasion de parler des recherches fondamentales ou appliquées effectuées par d'autres organismes que le ministère ou les organismes qui sont ici représentés. Sachez ainsi que le ministère peut s'appuyer sur le C.N.R.S., sur la D.G.R.S.T., qui ont des moyens de recherche propres. Le commissariat général au Plan finance aussi des études et recherches dans le cadre du C.O.R.D.E.S. Le rôle de notre administration est de faire les études nécessaires à la prise de décision, souvent immédiate et non gratuite. Nous pouvons, nous devons nous efforcer d'orienter les grands organismes de recherches que je viens de nommer vers des domaines pour lesquels nous ressentons une nécessité d'approfondissement.

Nous avons depuis quelques mois, consacré une partie de nos efforts à orienter délibérément, aussi bien du côté C.N.R.S. que du côté D.G.R.S.T., les travaux pour les actions-programmes vers les thèmes qui nous paraissent importants.

M. Lafon, président. — *La parole est à Mlle Bauman qui est maître de recherches et conseiller scientifique à l'I.N.S.E.R.M., et qui va nous parler de "l'apport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale".*

L'APPORT DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE

par

*Mlle BAUMAN,
maître de recherches,
conseiller scientifique à l'I.N.S.E.R.M.*

Dans le domaine si vaste des handicaps, je ne voudrais exposer ici que les recherches menées sur les handicaps moteurs et mentaux de l'enfant car c'est à leur propos que se posent tout particulièrement les problèmes de prévention.

Il s'agit d'un objectif lourd de l'I.N.S.E.R.M. Vous avez en votre possession des documents précis concernant les moyens de l'I.N.S.E.R.M. dans le domaine du dépistage et de la prévention, de l'épidémiologie, de la recherche sur le développement du système nerveux et sur le comportement. Ces moyens, ce sont les unités et groupes de l'I.N.S.E.R.M., les différentes actions thématiques programmées entreprises et les enquêtes.

Je voudrais aborder ce sujet maintenant de manière moins formelle, en vous expliquant quelles sont les anomalies qui peuvent se produire au cours du développement et quelles sont les actions de recherche qui ont été entreprises ces dernières années.

C'est l'atteinte du système nerveux qui conditionne le handicap. Celui-ci peut se produire tout au long de la maturation nerveuse, c'est-à-dire de la conception jusqu'à la première enfance. On peut grossièrement considérer plusieurs périodes :

- la conception,
- le premier trimestre de la grossesse dite d'organogénèse où le cerveau prend sa forme définitive et où se multiplient et migrent les cellules souches,
- le deuxième trimestre, période d'active multiplication des neurones,

- le troisième trimestre, période de multiplication d'autres cellules nécessaires au fonctionnement des neurones, les cellules gliales, et où débute la formation des connexions nerveuses,
- le terme et toute la période périnatale,
- la première enfance, période de formation des connexions nerveuses, de production de la myéline, pendant laquelle le cerveau est si sensible aux stimuli de l'environnement.

La prévention, c'est la connaissance de l'importance du risque par les enquêtes et la recherche de sa cause.

Lors de la *conception* et pendant les *trois premiers mois de la grossesse*, peuvent se produire des *embryopathies*, c'est-à-dire des défauts de formation des structures du système nerveux.

Elles peuvent être dues à des aberrations chromosomiques intervenant dès la conception, comme la trisomie 21, cause du mongolisme, qui est responsable d'environ un tiers des retards mentaux en Europe occidentale. La liste d'anomalies chromosomiques entraînant des handicaps mentaux est loin d'être négligeable. Il existe à l'I.N.S.E.R.M. plusieurs équipes de cytogénétique travaillant sur ce sujet.

Les résultats de trois ans de travaux ont permis de tirer des conséquences importantes sur le plan de la santé publique : la nécessité d'examiner les chromosomes des parents (grâce à une simple prise de sang permettant la culture des leucocytes) lorsqu'il y a eu un enfant malformé ou mort-né, lorsqu'il y a eu une naissance anormale dans la famille, lorsque la femme a fait de nombreux avortements spontanés dans les premiers mois de la grossesse. On sait maintenant, à la suite de travaux de recherches, que 65 % des avortements spontanés sont dus à une conception anormale : il y a formation d'un œuf porteur d'une aberration chromosomique. L'examen des parents est un élément important du conseil génétique. En cas de grossesse, l'analyse chromosomique du fœtus est possible par culture des cellules fœtales prélevées par ponction du liquide amniotique.

Le mérite de l'I.N.S.E.R.M., c'est d'avoir développé ces investigations dont certaines, comme la recherche du mongolisme en diagnostic prénatal chez les femmes de quarante ans et plus, pourront maintenant être du domaine de la routine hospitalière. Le dépistage de nouvelles anomalies reste, lui, du domaine de la recherche.

Les aberrations chromosomiques ne sont pas les seules causes d'embryopathies. Un virus peut être responsable, et c'est le cas du virus de la rubéole. Il existe plusieurs unités de virologie à l'I.N.S.E.R.M. qui travaillent en liaison avec les services de pédiatrie. Les médicaments donnés à la mère peuvent être aussi à l'origine de certaines malformations congénitales. L'exemple le plus connu est la thalidomide. On accuse aussi des surcharges en hormones sexuelles qui peuvent masculiniser un embryon femelle et les antiépileptiques ne sont pas dénués de tout effet pathologique sur l'embryon.

Des enquêtes sont actuellement en cours.

Il existe d'autres embryopathies comme le bec de lièvre, l'anencéphalie ou le spina bifida, malformation caractérisée par la non fermeture de la

colonne vertébrale avec ou sans atteinte de la moëlle épinière. Pour le bec de lièvre, une enquête est réalisée à Paris en relation avec les services vers lesquels sont dirigés ces enfants ; ils signalent les familles auprès desquelles un médecin enquêteur est envoyé. Pour le spina bifida, une enquête est menée en Bretagne, à Paris et à Pau. Les enquêtes épidémiologiques font ressortir une fréquence nettement plus élevée dans certaines familles et une variation importante selon les régions : le spina bifida est de 1 pour 300 dans certaines régions de Bretagne et de 1 pour 1000 pour l'ensemble de la France. Il existe maintenant un diagnostic sérologique de spina bifida et d'anencéphalie par le dosage de l'alpha fœtoprotéine dans le sérum maternel. Les études épidémiologiques réalisées par l'I.N.S.E.R.M. devraient permettre de juger si ces techniques ont un intérêt et dans quels cas il faut les effectuer.

S'il existe des anomalies morphologiques, d'autres sont purement moléculaires et se traduisent par un désordre métabolique dû à l'absence de synthèse ou à la synthèse anormale d'une substance de l'organisme par déficience enzymatique. Il s'agit d'erreurs innées du métabolisme (des acides aminés comme la phénylcétonurie, des sucres ou des lipides) affectant le système nerveux. Ce n'est qu'à la suite de la naissance d'un premier enfant atteint que le couple sera averti des risques pour les grossesses futures car malheureusement le diagnostic des hétérozygotes est difficile. Le conseil génétique peut alors signaler au couple, soit l'existence d'un diagnostic prénatal de la maladie, soit une bonne contraception en attendant que le diagnostic soit opérationnel. Plusieurs équipes à l'I.N.S.E.R.M. sont spécialisées dans un ou plusieurs diagnostics biochimiques. Le diagnostic prénatal est possible, en ce qui concerne les anomalies enzymatiques atteignant les neurones, lors du deuxième trimestre, phase active de la multiplication neuronale, là encore par cultures de cellules provenant du liquide amniotique. Si dans certains cas, le diagnostic est facile, de nombreux problèmes restent posés car un même phénotype peut être dû à différentes anomalies enzymatiques et elles ne sont pas toutes accessibles au diagnostic prénatal. Il est nécessaire de développer la recherche dans ce domaine et de mieux comprendre la régulation enzymatique. Ce type de recherches est poursuivi dans plusieurs laboratoires de l'I.N.S.E.R.M.

Pour nous résumer, l'I.N.S.E.R.M. a développé les enquêtes épidémiologiques ; il a contribué à la mise en place du conseil génétique dans le domaine des aberrations chromosomiques et des erreurs innées du métabolisme ; il a favorisé les recherches virales. Dans le domaine du diagnostic prénatal, une concertation à l'échelle européenne est encore nécessaire. Un colloque international est organisé par l'I.N.S.E.R.M. en juin sur les anomalies génétiques du fœtus et les problèmes posés par leur diagnostic prénatal.

Un point important concernant le système nerveux, c'est que les étapes de son développement sont programmées. Les neurones se multiplient une fois pour toutes dans la vie de l'individu. La myélinisation s'établit aussi de manière précise à une période définie du développement. A ces périodes uniques, déterminantes, le cerveau est particulièrement vulnérable. Si à ces moments précis, l'environnement nutritionnel, hormonal, fait défaut, les perturbations surviennent qui peuvent laisser des traces profondes durables ayant des conséquences capitales chez l'adulte qui peut subir des déficits permanents du fonctionnement cérébral.

L'importance de la nutrition maternelle en lipides et protéines est capitale et ceci a une incidence pratique sur les milieux défavorisés. Mais un effort est nécessaire pour connaître les mécanismes moléculaires de ces défauts de maturation du système nerveux. Un travail de recherche fondamental est possible à l'aide de modèles animaux ; le rat et la souris reproduisent après la naissance, en cinquante jours, ce que l'on observe chez l'enfant durant le dernier trimestre de la vie fœtale et les six premiers mois après la naissance. On peut ainsi aborder les facteurs de multiplication cellulaire et la régulation de la maturation nerveuse. Sur le plan pratique, ces recherches fondamentales ont conduit à la mise en évidence de marqueurs biochimiques du développement nerveux. A l'heure actuelle, il existe déjà plusieurs critères biologiques de maturation fœtale décelés dans le liquide amniotique, rapport lécithine sphingomyéline pour le poumon, dosage de l'alphafœtoprotéine pour le cerveau.

Certains laboratoires sont spécialisés dans la recherche de l'influence des hormones maternelles ou placentaires dans le développement du fœtus. Ces équipes de l'I.N.S.E.R.M. travaillent en liaison étroite avec les services d'obstétrique. On sait l'importance des facteurs hormonaux sur le développement d'une grossesse normale.

Nous en arrivons maintenant au terme de la grossesse, période capitale.

L'I.N.S.E.R.M. a énormément développé les recherches dans le domaine de la *périnatalité*. L'enquête sur les dix mille naissances dont pourra vous parler plus en détails Madame Rumeau-Rouquette a déjà eu des conséquences pratiques : la mise en évidence de l'importance des facteurs sociaux dans la prématurité, le rôle nocif du travail dans certaines conditions, le rôle nuisible du tabac, enfin l'importance du dépistage et de la surveillance des grossesses à haut risque.

D'autres recherches ont permis d'apprécier avec précision les critères de maturation neurologique du nourrisson. Lors de la dysmaturité, l'enfant né à terme a un cerveau normal mais d'autres organes, en particulier le foie, sont non matures, ce qui peut entraîner de graves perturbations métaboliques si on ne le décèle pas à temps. La prévention est maintenant possible.

D'autres handicaps peuvent survenir dans la période *postnatale* au cours de laquelle se poursuit la maturation du système nerveux. Quelle est la part de l'inné et de l'acquis, de la génétique et de l'environnement ? Plusieurs équipes abordent ce problème sur le plan fondamental. D'autres études ont lieu chez le jeune enfant ayant des déprivations sensorielles (aveugle, sourd-muet) ou vivant dans un milieu défavorisé. Une nouvelle A.T.P. a pour objet l'épidémiologie, le diagnostic et la prévention des handicaps mentaux où plusieurs équipes vont unir leurs efforts. Des travaux sont également poursuivis à l'I.N.S.E.R.M. sur les causes de l'épilepsie de l'enfant.

Il est évident cependant qu'il reste fort à faire et particulièrement dans le domaine du comportement. On ignore tout des psychoses infantiles et des troubles caractériels. De nombreuses équipes développent l'aspect neuropharmacologique du fonctionnement cérébral. Nul doute que la pharmacologie a donné certaines indications concernant le fonctionnement mental mais il n'en reste pas moins que beaucoup reste à faire. La santé mentale est un objectif prioritaire du VIIe plan et l'I.N.S.E.R.M. a l'intention de développer ce secteur.

LISTE DES FORMATIONS DE RECHERCHE DE L'I.N.S.E.R.M. effectuant des recherches intéressant le domaine de la prévention et du traitement des handicaps et des inadaptations

Liste classée en fonction des principaux thèmes de recherche abordés

*En annexe, liste des formations par ordre numérique,
avec l'ensemble des thèmes étudiés dans chaque formation*

1. PREVENTION ET DIAGNOSTIC DES HANDICAPS

- U 12 Unité de recherches de génétique médicale.
Pr Jean FREZAL
- U 13 Unité de recherches de réanimation.
M. Jean-Jacques POCIDALO
- U 29 Unité de recherches de biologie du développement néonatal.
Pr Alexandre MINKOWSKI
- U 30 Unité de recherches sur les maladies du métabolisme chez l'enfant.
Pr Pierre ROYER
- U 73 Groupe de recherches de biologie prénatale.
Pr André BOUE
- U 78 Unité de recherches sur la génétique des protéines humaines.
Pr Claude ROPARTZ
- U 129 Groupe de recherches sur l'enzymologie pathologique.
Pr Jean-Claude DREYFUS
- U 149 Groupe de recherches d'épidémiologie sur la mère et l'enfant.
Dr Claude RUMEAU

- U 15 Groupe de recherches de pathologie moléculaire.
Pr Georges SCHAPIRA
- U 21 Unité de recherches statistiques.
Pr Daniel SCHWARTZ
- U 43 Unité de recherches sur les infections virales.
Pr Agr. Charles CHANY
- U 134 Groupe de recherches de neurobiologie expérimentale et clinique.
Dr Nicole BAUMAN

2. EPIDEMIOLOGIE DES HANDICAPS

- U 12 Unité de recherches de génétique médicale.
Pr Jean FREZAL
 - U 69 Groupe de recherches d'hygiène mentale de l'enfance et de l'adolescence
inadaptées.
Pr Didier-Jacques DUCHE
 - U 110 Unité de recherches sur l'épidémiologie des troubles mentaux.
Dr Raymond SADOUN
 - U 149 Groupe de recherches d'épidémiologie sur la mère et l'enfant.
Dr Claude RUMEAU
- Section des méthodes statistiques, épidémiologiques et informatiques (D.R.M.S.)
Section des problèmes de santé publique liés à l'environnement social (D.R.M.S.)

3. PHYSIOLOGIE ET PHYSIO-PATHOLOGIE DU SYSTEME NERVEUX

- U 3 Unité de recherches neurophysiologiques.
Pr Jean SCHERRER
- U 134 Groupe de recherches de neurobiologie expérimentale et clinique.
Dr Nicole BAUMAN

4. RECHERCHES SUR LE COMPORTEMENT

- U 34 Unité de recherches endocriniennes et métaboliques chez l'enfant.
Pr Jean BERTRAND
- U 70 Unité de recherches sur l'enfance inadaptée.
Pr Agr. Jean-Pierre VISIER
- U 97 Unité de recherches sur l'épilepsie.
Dr Jean BANCAUD
- U 144 Groupe de recherches de neurophysiologie clinique et de psycho-physiologie
expérimentale.
Dr Gabrielle LAYRY

NOTA – Certaines formations sont mentionnées dans plusieurs chapitres compte tenu des objectifs de leur recherche.

LISTE DES A.T.P. DE L'I.N.S.E.R.M. intéressant le domaine de la prévention et du traitement des handicaps et des inadaptations

Classification en fonction des principaux thèmes de recherche abordés

1. PREVENTION DES HANDICAPS

- 1971 ATP 5 Epidémiologie et mécanismes de la prématurité, de la souffrance
fœtale et des états malformatifs.
- 1974 ATP 28 Risque périnataux obstétrico-pédiatriques.
ATP 29 Risques embryo-fœtaux et génétiques.
- 1975 ATP 46 Le travail et l'accouchement.
- 1976 ATP 68 Diagnostic précoce des malformations congénitales et handicaps
contractés au cours des trois premiers mois de la grossesse.

2. ETUDE EPIDEMIOLOGIQUE DES HANDICAPS

- 1975 ATP 52 Morbidité différentielle en fonction du niveau socio-culturel.
- 1976 ATP 69 Etiologie - Dépistage précoce, diagnostic, évaluation et évolution
des déficiences mentales de l'enfant.

3. DEVELOPPEMENT NERVEUX

- 1974 ATP 27 Physiologie et physiopathologie du développement nerveux.

4. ETUDES DU COMPORTEMENT

- 1971 ATP 3 Biologie du comportement.
- 1974 ATP 25 Comportements élémentaires : agressivité, sexualité, alimentation,
sommeil.
ATP 26 Comportement émotionnel et stress.

M. Lafon, président. – *La parole est à Mme Rumbeau-Rouquette.*

INTERVENTION

de

*Mme le docteur Claude RUMEAU-ROUQUETTE,
maître de conférences à l'I.N.S.E.R.M.*

Monsieur le Président,

la recherche épidémiologique à l'I.N.S.E.R.M. s'est orientée dans deux directions.

1) *Elle s'est en premier lieu attachée à préciser l'étiologie, le diagnostic et le traitement des handicaps et inadaptations.* Cette recherche s'est particulièrement développée au cours de la *période périnatale* et ceci est légitime si l'on sait que la majorité des handicaps se développent pendant la grossesse et l'accouchement. Les principaux thèmes abordés sont les suivants :

- recherches de génétique épidémiologique portant sur les anomalies héréditaires aussi bien que sur les malformations pour lesquelles on évoque l'hypothèse de l'hérédité multifactorielle ;
- recherches épidémiologiques sur la stérilité et l'avortement spontané ;
- recherches sur le rôle des facteurs exogènes et notamment des médicaments dans l'étiologie des malformations congénitales ;
- recherche des facteurs de risque de mortalité, de prématurité et d'hypotrophie fœtale afin de dépister ces facteurs (caractères socio-culturels, tabac, alcool...) et d'isoler les groupes à haut risque devant faire l'objet d'une surveillance particulière ;
- recherches statistiques sur le diagnostic intra-utérin (retard de croissance, signes de souffrance) ;
- essais contrôlés portant sur les méthodes de prévention.

La recherche épidémiologique s'est développée, mais à un moindre degré, au cours de la *période postnatale*. Elle a porté essentiellement sur le devenir des enfants souffrant d'une pathologie néonatale (prématurés, hypotrophiques...), et elle a également essayé d'établir une relation entre la nature des handicaps et leur origine.

2) *La recherche épidémiologique s'est engagée de plus en plus profondément dans la recherche en santé publique.* Pendant longtemps l'épidémiologiste s'est borné à fournir aux services de santé une information sur la mortalité et la morbidité recueillie, le plus souvent, sur une base de routine. Il s'agissait d'une épidémiologie strictement descriptive considérée par beaucoup comme la partie la moins séduisante de l'épidémiologie.

L'introduction d'une planification plus scientifique des programmes de santé a conduit l'épidémiologiste à développer des études permettant à la fois :

- d'apporter une aide à la planification ;
- d'évaluer les résultats de celle-ci ;
- de contribuer à l'étude de ses conséquences socio-économiques.

Ici aussi, c'est dans le domaine de la *périnatalogie* que les plus grands efforts ont été faits ; depuis 1970, un programme cohérent d'information et d'évaluation a été mis au point ; il repose sur :

- les certificats de santé à la naissance mis au point en collaboration avec l'I.N.S.E.R.M. ;
- des enquêtes nationales portant sur des échantillons représentatifs des naissances réalisées en 1972 et en 1976 pour mesurer l'efficacité des programmes mis au point en 1970 et 1971 ;
- des études locales réalisées à Paris, Lyon, Haguenau, Nancy, Strasbourg...

Dans la période postnatale, l'I.N.S.E.R.M. a participé aux grandes enquêtes réalisées dans plusieurs régions (Limousin, Meurthe-et-Moselle, Région parisienne, Auvergne) pour déterminer la fréquence des handicaps.

Ces programmes de recherches, qui sont appelés à se développer, montrent bien que loin de se cantonner à une recherche bio-clinique assez fondamentale, l'épidémiologie s'intéresse à l'application des résultats des recherches dans la population.

M. Lafon, président. - *Je remercie les quatre personnes qui viennent de prendre la parole : M. Lebreton, M. Vernier, Mme Bauman, Mme Rumeau-Rouquette.*

Merci particulièrement au directeur général de l'I.N.S.E.R.M. qui a permis à ses deux représentants de nous montrer tous les axes de recherche, et vous avez vu l'importance de ces travaux, dans le domaine délicat de la prévention et de la périnatalogie.

La séance n'est pas terminée et, sur le programme, il était prévu maintenant une discussion, mais à la demande de Monsieur le Directeur du Centre technique, je pense qu'il serait souhaitable que nous puissions prévoir une suspension de dix minutes de façon à pouvoir continuer la séance sur ce même sujet.

Il ne m'appartient pas en ce moment de tirer des conclusions. Nous n'avons pas encore entendu les autres orateurs et les membres du panel. Par conséquent, il appartiendra à celui qui prendra la présidence de cette deuxième partie de tirer les conclusions s'il estime qu'il y en a.

La séance est suspendue à 11 h 05.

La séance est reprise à 11 h 15, sous la présidence de M. Maupas, sous-directeur de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

M. Michel Lévy, directeur du C.T.N.E.R.H.I. — *Permettez-moi de vous présenter, en le remerciant très vivement de sa présence parmi nous ce matin, Monsieur Maupas, sous-directeur de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, chargé des questions d'action sanitaire et sociale, et donc ayant particulièrement dans sa compétence les problèmes au sujet desquels cette caisse a une mission de recherche et d'étude.*

Je le remercie d'avoir bien voulu accepter d'être parmi nous et d'avoir accepté la présidence de cette séance, ce qui nous montre l'intérêt que la Caisse nationale d'assurance maladie veut bien nous porter, auquel nous sommes tout particulièrement sensibles, et je lui passe cette présidence.

M. Maupas, sous-directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés. — *Merci, Monsieur le Directeur. Je représente en effet la Caisse nationale d'assurance maladie et je voulais confirmer ce qu'a dit M. Lévy au sujet du très grand intérêt que la Caisse nationale d'assurance maladie porte aux études et recherches concernant les handicaps et les inadaptations. Je voudrais aussi dire que si la Caisse nationale a accepté l'honneur de présider cette deuxième partie de votre première matinée, c'est aussi parce qu'elle est particulièrement en sympathie avec les responsables du Centre technique national.*

L'ordre du jour appelle l'intervention de Mlle Ancelin, sous-directeur de la Caisse nationale d'allocations familiales, dont elle dirige le service recherche.

L'APPORT DE LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

par

*Mlle Jacqueline ANCELIN,
sous-directeur de la C.N.A.F.,
chargée du bureau de recherche*

Ma communication sera essentiellement de type informatif, étant donné que les actions que la Caisse nationale a pu engager dans le domaine de la recherche ne s'inscrivent pas à proprement parler dans le domaine particulier de la recherche qui nous intéresse pour ces deux journées. Et c'est bien dans ce sens qu'en sympathie avec le C.T.N., comme vous l'évoquez, Monsieur le président, nous avons pensé effectivement pouvoir vous apporter cette information.

Je rappelle, pour ceux qui l'ignoraient, que la Caisse nationale des allocations familiales est un établissement public doté d'un conseil d'administration, composé de représentants des organisations syndicales, de salariés, d'employeurs, et des organisations familiales. Cela est important par rapport aux orientations et aux attentes qu'un organisme comme la Caisse nationale peut avoir à l'égard de la recherche.

La Caisse nationale des allocations familiales a, en 1969, donné pour mission, à ses activités de recherche, d' "*éclairer le conseil d'administration sur ses orientations politiques à moyen terme, dans les secteurs de la législation des prestations familiales, de l'action sociale et de la gestion administrative des C.A.F.* ".

Dans cette perspective, les recherches devaient être à caractère prospectif, global, porter sur les populations (familles et enfants) et pas seulement sur les interventions, et être suivies d'applications.

Afin d'éviter le "saupoudrage" et la dispersion, les recherches devaient concerner, en priorité, les domaines suivants :

- l'évolution de la famille,
- l'impact socio-économique des prestations familiales,
- les familles socialement défavorisées,
- les interventions d'action sociale : au bénéfice de la population enfantine notamment,
- les relations entre les allocataires et l'institution.

Ces champs prioritaires devaient s'appliquer aux recherches de la C.N.A.F. et des C.A.F. comme à celles des organismes extérieurs sollicitant une subvention.

Bilan des années 1970 à 1975 (1)

Les recherches engagées par la C.N.A.F. ont contribué, dans une certaine mesure, à apporter une connaissance plus précise des évolutions et problèmes observables au niveau des familles et de leurs enfants : notamment au niveau des travaux conduits par le C.R.E.D.O.C. et l'I.N.F.A., sur les familles ; par le laboratoire d'ethnologie sociale sur les enfants ; par la C.N.A.F. sur les familles socialement handicapées et les familles étrangères. Ils constituent des "dossiers d'information" susceptibles d'alimenter une réflexion sur *la politique familiale*.

Ces travaux ont été utilisés au niveau des diverses instances et commissions de la C.N.A.F., mais aussi dans le cadre de commissions d'études au niveau des ministères, du Plan, de divers congrès, colloques (au plan national et international) et dans le cadre de la formation.

Les recherches conduites par les C.A.F. — le plus souvent en étroite liaison avec la C.N.A.F. — de même que celles conduites par les organismes extérieurs, par contre, concernent presque exclusivement *l'action sociale et ses interventions*. A caractère plus sectoriel, elles sont le plus souvent de type opérationnel et ont touché un grand nombre d'interventions : maisons d'enfants, foyers de jeunes travailleurs, crèches, travailleuses familiales, vacances, information, etc. Elles appelleraient sans doute des travaux de synthèse (comme cela a pu être fait pour l'aide aux vacances des caisses) pour alimenter une réflexion d'ensemble sur la politique d'action sociale.

L'aide aux organismes extérieurs

Au fil des années, le nombre des demandes émanant d'organismes extérieurs s'est accru. Soit, en cinq ans :

- vingt-quatre projets extérieurs aidés par la C.N.A.F.
- huit projets de C.A.F.
- treize projets de la C.N.A.F.

Ces organismes extérieurs sont principalement des organismes sociaux, plus rarement des instituts de recherche attachés à des universités, ou des organismes de recherche.

(1) Un tableau récapitulatif, en annexe, donne un aperçu des recherches réalisées (ou en cours) de 1970 à 1975.

Les relations extérieures de la C.N.A.F. dans le domaine de la recherche se sont peu à peu étendues, au plan national et international.

Une certaine concertation a pu être instaurée, notamment avec :

- les cellules d'études et de recherche des ministères de la Santé, du Travail, de l'Équipement et de la Justice ;
- des institutions telles que le Plan, le C.O.R.D.E.S., le C.N.R.S. ;
- plusieurs universités.

Au plan international, les relations de travail avec l'A.I.S.S. et l'Office européen des Nations Unies sont fréquentes.

Ce réseau de relations permet à la C.N.A.F., non seulement d'apporter une contribution spécifique, mais également d'être informée des recherches concernant les familles et les politiques sociales.

Les applications de recherche

Les recherches conduites par la C.N.A.F., ou soutenues par elle, doivent évidemment déboucher sur l'action.

Toutefois, il n'est pas du rôle des chercheurs de proposer des options politiques, mais seulement d'informer, d'éclairer ceux qui ont à décider des politiques. D'où l'importance de *l'information*, et d'une information qui, par son volume et son langage, soit accessible au plus grand nombre.

Des efforts particuliers ont été faits pour faciliter celle-ci : numéros spéciaux des "informations sociales", nombreux articles dans les revues de la C.N.A.F., supports audio-visuels.

En outre, les recherches de la C.N.A.F. sont le plus souvent suivies de colloques réunissant chercheurs et praticiens, et faisant l'objet de comptes rendus, également diffusés.

Un catalogue des recherches réalisées par la C.N.A.F., les C.A.F. et les organismes extérieurs, est établi chaque année, et largement diffusé.

1976-1980 : Les orientations générales (1)

Les recherches commanditées ou aidées par la C.N.A.F. devront *contribuer au développement de connaissances plus rigoureuses sur les conditions de vie des familles et de leurs enfants, et des politiques et interventions mises en œuvre à leur intention*. Elles devraient alimenter réflexion et études sur la *politique familiale en France*.

Les axes de recherche suivants seront privilégiés :

L'évolution des familles, notamment à travers :

- leur vie quotidienne,
- l'évolution des rôles au sein de la famille,
- l'évolution du partage des rôles entre la famille et la collectivité,
- l'évolution des enfants et des jeunes, au sein de leur famille et dans leur environnement ;

(1) Elles ont été arrêtées par le conseil d'administration de la C.N.A.F. en mars 1976.

l'impact des politiques et interventions mises en œuvre, au niveau :

- des prestations familiales,
- des services et équipements collectifs,
- des conditions d'accès à ces diverses interventions ;

les conditions de vie des familles et enfants les plus défavorisés.

Quant aux caractéristiques des recherches, celles de la C.N.A.F. devraient être de type prospectif et global pour être susceptibles d'éclairer les politiques —celles des C.A.F. et des organismes extérieurs pouvant être à caractère plus sectoriel et opérationnel.

Orientation du programme des recherches propres à la C.N.A.F. pour les années 1976-1980

Elles se référeront à deux préoccupations essentielles :

- la conjoncture socio-économique actuelle et ses répercussions sur les familles ;
- la réflexion sur la politique familiale et de l'enfance, qui demeure en pleine actualité.

Trois recherches complémentaires sont envisagées (ou engagées) :

1) *Une enquête sur le coût de l'enfant, à charge de la famille, faisant suite aux travaux déjà réalisés par la C.N.A.F., avec le C.R.E.D.O.C. et l'I.R.E.D.U. Il s'agit d'une enquête de courte durée, et à caractère concret, pouvant permettre d'effectuer certaines simulations ou d'obtenir des indicateurs, sur la base de réformes possibles des prestations familiales.*

2) *Une enquête sur les budgets des familles, visant à analyser les charges des familles, la place des prestations familiales et des interventions de la collectivité (éducation, loisirs, transports, etc.). Une telle recherche, reprenant, en l'élargissant, l'approche utilisée en 1963 dans l'enquête U.N.C.A.F.-C.R.E.D.O.C. sur "les conditions de vie des familles", s'inscrirait dans la visée "politique de la famille et de l'enfance".*

3) *Une enquête portant sur les conditions d'accès —ou de non-accès— des familles à leurs droits sociaux. On peut en effet se demander si, dans le système existant, les familles bénéficient de toutes les prestations auxquelles elles ont droit, dans quels délais et dans quelles conditions. Où et pourquoi observe-t-on des défaillances au niveau des réseaux d'information, d'orientation, voire de défense des allocataires, au niveau aussi de la concertation entre les institutions sociales chargées d'assurer ces prestations ? Une telle enquête viserait l'efficacité de la gestion des organismes sociaux au service des usagers.*

4) *Poursuite des travaux concernant les enfants*

L'enquête exploratoire C.N.A.F.-Laboratoire d'ethnologie sociale sur *le temps libre des enfants de sept à quatorze ans* a mis en évidence l'urgence qu'il y avait à se préoccuper de l'environnement offert aux enfants et des loisirs à mettre à leur disposition, dans un temps libre quantitativement très important. Tout en poursuivant les actions d'information et de sensibilisation

en ce sens, il est envisagé d'élargir le champ de préoccupation de la C.N.A.F. aux conditions de vie offertes aux enfants --y inclus les plus jeunes-- de telle sorte qu'apparaissent plus clairement *les problèmes de vie des enfants à prendre en considération dans une politique familiale.*

Compte tenu du développement des services et équipements collectifs destinés aux enfants, de la socialisation de plus en plus précoce de ceux-ci, il apparaît d'autant plus opportun d'analyser le rôle que les familles gardent dans cette évolution.

Sans engager de nouvelle enquête à proprement parler, il s'agira de faire la synthèse des travaux d'ores et déjà engagés par la C.N.A.F., ou soutenus par elle et d'analyser les expériences engagées par un certain nombre de caisses.

Ce type de travaux sur les conditions de vie des enfants, de nature qualitative, viendra utilement compléter les trois enquêtes précitées, à caractère économique ou administratif.

M. Maupas, président. — *Je vous remercie et je vais maintenant donner la parole à M. Jovignot qui va relater "l'apport des Instituts de formation d'éducateurs".*

RECHERCHES REALISEES OU AIDEES PAR LA C.N.A.F. : 1970-1975

CHAMPS PRIORITAIRES	C.N.A.F.	C.A.F.	ORGANISMES EXTERIEURS
<p>1. EVOLUTION DE LA FAMILLE</p>	<p>Besoins et aspirations des familles et des jeunes (C.N.A.F. - C.R.E.D.O.C.) Et analyses secondaires</p>		<p>Relations entre familles et ascendants (L.E.S.T.) Formation de la famille (Thèse) Les relations sociales en milieu urbain nouveau (C.E.R.A.U. - B.E.T.U.R.E.) Conflits familiaux et relations parents-enfants (Fédération école des parents)</p>
<p>2. IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DES P.F.</p>	<p>Même enquête C.N.A.F. - C.R.E.D.O.C. Etude coût de l'enfant C.N.A.F. - C.R.E.D.O.C. et C.N.A.F. - I.R.E.D.U.</p>	<p>Les salariés du tourisme (C.A.F. Chambéry)</p>	
<p>3. FAMILLES SOCIALEMENT DEFAVORISEES Familles socialement handicapées Familles étrangères</p>	<p>Action sociale et familles socialement handicapées Etude documentaire Etude exploratoire auprès des C.A.F.</p>		<p>La socialisation des enfants de travailleurs migrants (S.S.A.E.) Expérience travail social communautaire (S.S.A.E.) Expérience formation communication avec étrangers (I.R.F.E.I.)</p>
<p>4. FAMILLE ET ACTION SOCIALE Population enfantine</p>	<p>Situation de l'enfant dans les cités nouvelles (C.N.A.F. - C.E.D.E.R.) L'enfant et son temps libre (C.N.A.F. - Laboratoire ethnologie sociale) Besoins fondamentaux du jeune enfant (C.N.A.F. - F.O.R.S.) L'enfant de sept à quatorze ans (C.N.A.F. - F.O.R.S.)</p>		

RECHERCHES REALISEES OU AIDEES PAR LA C.N.A.F. : 1970-1975

CHAMPS PRIORITAIRES	C.N.A.F.	C.A.F.	ORGANISMES EXTERIEURS
L'action sociale et les enfants	Les centres aérés des C.A.F.	<p>Expérience pilote demi-internat en maison d'enfants (C.A.F. Nice)</p> <p>Besoins en placements d'enfants (C.A.F. Nancy)</p>	<p>Etude R.C.B. sur la garde des enfants de zéro à trois ans (Ministère S.I.N.C.R.O.)</p> <p>Prévention des inadaptations sociales (Ministère de la Santé)</p> <p>Rapport d'experts sur la garde des enfants (C.O.P.E.S.)</p> <p>Expérience pilote garde des enfants (C.O.P.E.S. - I.N.S.E.R.M.)</p> <p>Les équipements de l'enfance (C.E.R.F.I.)</p>
Les jeunes		Foyers de jeunes travailleurs et jeunes en difficultés (C.A.F. Nancy)	<p>Les interrogations authentiques des jeunes de dix-huit à vingt ans (B.E.C.)</p> <p>Besoins des jeunes en faveur de jeunes travailleurs (A.N.R.E.F.)</p>
Les familles et les travailleurs sociaux	L'action sociale et l'économie sociale familiale et ménagère (C.N.A.F. - I.N.F.A.)	<p>Besoins sociaux de la circonscription (C.A.F. Maubeuge)</p> <p>Besoins d'aide au foyer et travailleuses familiales (C.A.F. Lyon)</p>	<p>Besoins en éducateurs et animateurs (C.E.D.E.R.)</p> <p>Effets de la formation en psychopédagogie familiale (I.R.E.P.)</p> <p>Préparation à la vie familiale et sociale (F.I.E.F. - C.E.R.A.U.)</p> <p>Formation ménagère : histoire et sociologie (Thèse)</p>
L'aide aux vacances	Synthèse des enquêtes vacances (C.N.A.F. - C.E.R.A.U.)	<p>Enquête vacances (C.A.F. Pays de Loire)</p> <p>Expérience pilote informations vacances (C.A.F. Angers)</p>	
Autres			<p>Les besoins d'information des familles (Ecole des parents)</p> <p>Evaluation action sociale (Grenoble)</p>

L'APPORT DES CENTRES DE FORMATION D'ÉDUCATEURS

par

M. Etienne JOVIGNOT,
directeur de l'Institut de formation
d'éducateurs spécialisés de Dijon

Je me contenterai d'être ici "le petit rapporteur" d'un groupe que vous connaissez et qui s'appelle : "Le Comité d'entente des écoles et centres de formation d'éducateurs spécialisés".

Vouloir approfondir la relation entre la *recherche* et la *formation*, dans le domaine de l'éducation spécialisée pourrait être, sans doute, le thème d'une véritable "recherche" mobilisant de nombreuses ressources dans tous les domaines. Il serait déjà long et compliqué de s'en tenir à une *histoire* de tout ce qu'on a baptisé, indûment peut-être, "recherche" dans le circuit de la formation des éducateurs spécialisés.

Le bureau du Comité d'entente des écoles et centres de formation d'éducateurs spécialisés a estimé fondamental de se garder d'abuser du terme de recherche, qu'on a tendance à employer à tort et à travers, pour désigner tous les travaux comportant une réflexion, faisant un constat de pratique ou même simplement un relevé d'observations. S'il ne faut pas mythifier le terme de recherche, il est malséant de l'utiliser pour désigner des activités intéressantes et même "productives" qui ne remplissent pas les conditions qui nous apparaissent nécessaires pour la recherche proprement dite.

Compte tenu du quart d'heure qui nous est imparti, nous avons retenu de ne vous exposer que trois thèmes :

- Les travaux du Comité d'entente sur les pratiques de formation.
- Ce que l'on peut entendre par recherche dans notre champ de travail.
- Les hypothèses d'avenir concernant la participation des centres de formation à la recherche.

Les travaux du Comité d'entente sur les pratiques de formation

Quitte à être taxés de pauvreté, nous préférons dire clairement que ces travaux faits de réflexions, d'échanges, d'analyses menées en commun, même lorsqu'ils ont abouti à une synthèse communicable et "utile", n'ont pas été faits, pour la plupart, dans des conditions de rigueur permettant de les présenter comme des recherches proprement dites.

Il n'en reste pas moins qu'au début de son exercice, et avant même qu'il ne se constitue en association proprement dite, le Comité d'entente a, de 1965 à 1970, aidé les écoles, peu nombreuses alors --ce qui facilitait beaucoup les échanges-- à préciser et à enrichir leur pratique pédagogique.

Le Comité d'entente a mené des études très concrètes en vue de mettre sur pied, à partir de ce qui se faisait dans les écoles, le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, puis la formation d'adaptation et, après un temps de longue maturation dans les bureaux des ministères concernés, la formation des éducateurs techniques. Le but était alors de dégager des programmes et des conditions d'organisation d'examens.

De fait, ces travaux ont permis, avec d'autres, l'élaboration et la parution de textes réglementaires concernant l'ensemble de ces formations.

Des colloques et journées d'études du Comité ont donné lieu à deux types de publications :

a) publications dans les revues spécialisées des résultats des travaux de ces journées. Nous citerons plus particulièrement :

- "Les écoles d'éducateurs" dans un numéro spécial de *Rééducation* paru en février-mai 1966, au moment même où le Comité d'entente devient institutionnel.
- "La formation des éducateurs spécialisés" après un colloque tenu à Vaucresson en février 1968, et paru dans le numéro 9-10 de *Sauvegarde de l'enfance*, novembre-décembre 1968.
- "Adéquation entre la qualification et le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé", préparant, en fait, les actions d'adaptation et paru dans le numéro 9-10 de *Sauvegarde de l'enfance*, novembre-décembre 1970.

b) des documents à usage interne, à la suite de journées d'études qui se sont tenues depuis 1971, alors que le Comité d'entente regroupait de nombreuses institutions, très diversifiées et rendant difficile l'élaboration d'une pédagogie commune.

Ces travaux doivent se poursuivre mais, aussi nécessaires et intéressants qu'ils soient dans un certain contexte, ils ne sauraient pour autant être qualifiés de "recherche".

Qu'entendons-nous par recherche ?

Des travaux évoqués précédemment, comportant observations, analyses, réflexions, synthèses et qui peuvent s'effectuer en commissions, journées d'études, colloques, carrefours, tables rondes, etc, il nous paraît pertinent de distinguer la recherche proprement dite qui suppose des conditions bien déterminées de rigueur et une relation constante entre la recherche et l'action.

1) Commençons par ce point essentiel :

Dans le domaine de l'éducation spécialisée, la recherche ne peut être que *recherche-action*. Nous n'en rappellerons que quelques aspects :

– On ne peut faire ce genre de recherche que sur le terrain, à partir de problèmes posés par la pratique. Mais il ne faut pas oublier que le chercheur, par sa seule intervention, modifie les faits observés. Le chercheur est, par le fait même, impliqué. Il est donc souhaitable que la recherche soit menée par les praticiens eux-mêmes qui, par ailleurs, sont formés à la recherche : faire de la recherche ne s'improvise pas, mais s'apprend.

– Il est souhaitable, également, que des personnes "extérieures" participent à toute recherche, d'où l'intérêt d'une approche largement pluridisciplinaire, les points de vue des uns et des autres se complétant et se stimulant, et la nécessité d'un recours plus distancié que celui que peut apporter le praticien impliqué dans la recherche.

– Maintenant, il ne peut plus être question de recherche menée par des individus, mais par des équipes de travail comprenant des praticiens de disciplines différentes et préparés à confronter à la fois leurs expériences propres et leurs modes d'approche spécifiques.

2) Ensuite, on doit évoquer ici quelques-unes des *conditions* propres à toute recherche de ce type :

- Pas de recherche sans objectifs préalablement définis ;
- Pas de recherche sans hypothèse ;
- Pas de recherche sans méthodologie appropriée ;
- Pas de recherche sans compte rendu communicable, en langage clair, accessible aux personnes douées de bon sens et intéressées par la question traitée. *Le charabia hermétique nécessitant un "décryptage" est à écarter.*
- Pas de recherche, enfin, sans retour à la pratique, éclairant celle-ci, étant susceptible de la faire progresser.

3) On peut se demander quelle peut être l'utilité d'un *Centre de recherche régional et national*, si la recherche ne peut s'effectuer que sur le terrain ?

Voici les réponses proposées, non pour sauver à tout prix les centres existants, mais pour "coller" à la réalité :

a) Le centre assure la coordination des recherches en cours et à entreprendre.

b) Il est un lieu de rencontre et de confrontation des praticiens-chercheurs.

c) Il constitue une banque de ressources nécessaires à tous les chercheurs : livres, documents, appareillages, crédits, nerf de la recherche.

d) Il est équipé pour assurer la diffusion des recherches effectuées et ayant abouti, c'est-à-dire susceptibles d'éclairer et de faire progresser la pratique, après triage de ce qui est publiable, par des commissions appropriées.

Les centres de formation et la recherche : hypothèses pour l'avenir

Les activités des centres de formation en matière de recherche pourraient être envisagées à trois niveaux.

1) Comme lieu de formation, ces centres constituent un des terrains où peuvent s'effectuer des recherches sur *la formation et sa pédagogie*. L'autre lieu de formation, indissociable du premier, étant le terrain de stage, ces recherches ne peuvent qu'être menées conjointement, par les formateurs des deux types d'institutions, écoles et terrains de stages.

2) Nous sommes amenés à privilégier, en matière de recherche, le terrain de stage, car il est lieu de formation et lieu d'exercice professionnel à la fois. C'est ainsi qu'il serait extrêmement souhaitable que des formateurs participent à des *recherches menées par des praticiens, dans les domaines éducatif, thérapeutique, social, etc., qui sont les leurs*. Ce qui suppose, bien entendu, que ces formateurs et ces praticiens soient eux-mêmes rompus à la recherche. On est ainsi renvoyé au problème essentiel, posé mais non encore résolu, de la formation des formateurs et des chercheurs.

3) On peut enfin s'interroger sur l'opportunité pour les éducateurs en formation, sinon d'une initiation aux méthodes et techniques de recherche, tout au moins d'une *sensibilisation* à la nécessité de développer chez eux une *attitude de recherche*. N'ont-ils point vocation, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, à participer plus tard à des recherches ?

Si l'on tente d'analyser la situation actuelle, on perçoit une évolution depuis un programme de "connaissances" très diverses, de caractère encyclopédique, vers une formation qui constitue une ébauche de préparation à la "recherche" chez l'éducateur. C'est ainsi que l'on tente d'apprendre à l'éducateur à *observer*, mais en lui évitant de s'en tenir à une pseudo-objectivité donnant une vision parcellaire de la réalité ; on tente d'apprendre à l'éducateur à intégrer l'apport des diverses sciences humaines, de la pédagogie, des techniques éducatives en partant de la pratique professionnelle auprès de différentes personnes en difficulté. L'éducateur devrait faire l'apprentissage d'une *certaine rigueur* dont l'un des aboutissements provisoires serait le mémoire de fin d'études. Certains mémoires témoignent, tant par le choix des matériaux que par le traitement de ceux-ci, d'un apprentissage qui pourra, ensuite, amener leurs auteurs à s'intégrer, sur le terrain, à des équipes où la recherche sera coordonnée avec la pratique pédagogique. La formation de base n'est-elle pas "réussie" dans la mesure où elle n'est point perçue comme une fin en soi, mais comme un début de formation permanente, le mémoire et la possession du diplôme n'étant qu'une étape ? Nous sommes ainsi renvoyés à la nécessité de ne percevoir la formation de base, en voie directe ou en cours d'emploi, que comme les prolégomènes à toute formation permanente qui devra durer autant que l'exercice professionnel, celui-ci devant lui-même faire l'objet de recherches susceptibles de l'éclairer et de le faire progresser.

En conclusion, pour ce qui concerne plus particulièrement les centres de formation, nous émettrons un vœu : celui de voir les formateurs s'orienter peu à peu vers un travail à triple polarité. Ils devraient pouvoir assurer à la fois, selon des proportions et des durées variables, trois fonctions :

- celle d'éducation auprès d'enfants et d'adolescents,
- celle de formation d'éducateurs,
- celle de recherche, à l'école ou sur le terrain de stages.

L'exercice simultané —selon des formules restant à inventer— de ces trois fonctions, enrichirait le formateur, l'éducateur en formation et favoriserait la recherche.

Il s'agit là, certes, d'une perspective difficile à réaliser ici et maintenant. L'organisation de la formation serait à repenser, mais la recherche, à ce moment-là, deviendrait un des lieux privilégiés de la nécessaire confrontation permanente entre la théorie et la pratique.

En définitive, tous ces efforts n'ont de sens que resitués par rapport à l'objectif central : *l'amélioration de l'aide à apporter aux enfants et adolescents en difficulté et à leur famille*. Cet objectif peut seul fonder la nécessité et la complémentarité de la formation et de la recherche.

M. Maupas, président. — *Merci à M. Jovignot. Je rappelle que M. Jovignot, que vous avez applaudi, est le directeur de l'Institut de formation d'éducateurs spécialisés de Dijon, et secrétaire général du Comité d'entente des écoles d'éducateurs.*

Maintenant, l'ordre du jour appelle "l'apport du Centre de recherches et de formation de l'éducation surveillée".

C'est M. Peyre, coordinateur du service de recherches de Vaucresson, représentant M. Selosse, qui va intervenir maintenant.

L'APPORT DU CENTRE DE RECHERCHES ET DE FORMATION DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE

par

*M. Vincent PEYRE,
coordinateur de la recherche*

C'est un peu terrifiant d'avoir à parler maintenant, étant donné que dans les interventions précédentes, tout ou presque tout ce qui est important a été dit, et qu'il est difficile de ne pas répéter tant de choses qui ont été dites. Je vais essayer de ne pas le faire, et je me bornerai à indiquer quelques lignes et quelques orientations, après avoir rappelé que le centre de Vaucresson, qui dépend de la Direction de l'éducation surveillée au ministère de la Justice, est financé pour ses activités de recherches par la D.G.R.S.T. Il est à la fois centre de formation et de recherches. C'est important pour nous. Et cela nous permet de rejoindre, peut-être, certaines des questions que se posait M. Jovignot il y a un instant.

En effet, c'est bien une spécificité de ce centre, que l'activité de recherche y soit étroitement liée à l'activité de formation continue des personnels, et qu'il s'agisse bien là d'un tout indissociable. Nous considérons que la connexion de la recherche et de la formation est extrêmement utile à toute recherche appliquée. Elle est nécessaire à toute démarche d'exploration ou d'innovation dans le champ qui est le nôtre. Enfin, elle est l'assise du changement institutionnel qui, pour une part importante, passe par le changement des intervenants.

Bien sûr, il y a un certain nombre de conséquences qui en découlent. Les voies et les moyens de la recherche sont infléchis par cette interaction. La diffusion des résultats de la recherche passe en grande partie par les activités de formation et la détermination du programme et des activités de recherche n'en est pas non plus indépendante.

On pourrait maintenant faire état des différents projets de recherche qui sont en cours. Ce serait extrêmement long et fastidieux d'en énumérer plus d'une douzaine dans des champs disciplinaires très variés, à dominante psychologique ou sociologique, ou à dominante de recherche pédagogique. Je me bornerai à indiquer les grandes lignes d'une orientation. On peut distinguer deux dimensions :

— La première dimension est celle qui couvre l'étude des processus de définition, de localisation, de désignation de la déviance ou des déviations, et de la délinquance juvénile.

Bien sûr, étroitement liés à ces processus sociaux, nous avons les dispositifs de contrôle et de régulation sociale. Que ces dispositifs soient institutionnalisés, en services, ou organisations, ou qu'il s'agisse de dispositifs informels, le problème de la relation entre les uns et les autres est important.

— La seconde dimension majeure est celle de l'analyse des processus de changement et d'innovation. Les conditions de cette innovation, de ce changement, comportent en réalité, dans un certain nombre de cas, une rupture avec une situation préexistante et un conflit ouvert qui tente de résoudre des contradictions. Ce conflit jusque-là était latent. Les conditions de cette innovation, de ces changements dans l'intervention sociale et la pédagogie spécialisée, font que notre attention est centrée plus spécialement sur l'intervention de la justice des mineurs et de l'éducation surveillée. Néanmoins, cette "centration" n'est pas exclusive, car évidemment, les problèmes d'articulation avec les autres organismes et services, avec les autres administrations, sont extrêmement importants. J'ai, à ce propos, noté qu'on nous a parlé tout à l'heure du problème de la multiplicité des intervenants.

C'est donc dans ce second champ que nous avons bien sûr l'analyse organisationnelle, celle de l'évolution des professions et des modes d'intervention pédagogique. Nous pensons — je le dis en incidente ici, car je ne l'ai pas entendu, sinon sous la forme d'un regret de la part de la Caisse d'allocations familiales en ce qui concerne la relation entre les allocataires et les organismes —, nous pensons qu'on doit faire une place particulière, une place importante, et cela nous a manqué jusqu'ici, aux travaux portant sur l'écoute et l'analyse du discours des "clients", en ce qui nous concerne, celui des jeunes délinquants ou en danger, des jeunes clients, des jeunes dits "marginaux".

Ce discours est trop fréquemment occulté, mal entendu ou pas connu du tout. Sa connaissance est pourtant essentielle, à la fois à la définition d'une politique efficace et à l'appréciation du sens du discours tenu par l'institution et par ses agents.

Je m'excuse de vous présenter des lignes aussi générales, mais je crois qu'il y a intérêt maintenant à raccourcir mon propos. Sinon, comme disait M. Jovignot, vous ne m'écouteriez plus !

Ces lignes s'appliquent évidemment à des champs particuliers qui sont celui des populations dites délinquantes ou en danger, celui des institutions de rééducation, et celui des problèmes de personnel abordés principalement sous l'angle de la formation.

Je voudrais conclure en disant que ce problème de formation est au centre d'une partie de nos réflexions, mais qu'il nous paraît extrêmement difficile. En tout cas, c'est un problème que nous n'avons pas la prétention d'avoir résolu. D'autres pourront certainement aider à le résoudre, à concevoir, à inventer de nouvelles formes de recherche qui permettraient de mieux traiter ces problèmes. Nous avons à ce sujet, au fur et à mesure que nous progressons, beaucoup de points d'interrogation et beaucoup de questions nouvelles.

Un dernier mot quand même, pour parler, puisque, après tout, c'est un peu pour cela que nous sommes là, des problèmes de coopération entre les différents organismes d'études, de recherches et de formation.

Je crois que nous souffrons tous du morcellement considérable qui existe actuellement. Il a bien des causes que je ne me chargerai pas d'analyser ici et maintenant. Je voudrais dire seulement que cette coopération n'est envisageable que si nous trouvons le moyen de parler ensemble plus souvent sur nos problèmes concrets de travail, sur nos problèmes théoriques et méthodologiques de travail, dans un cadre qui soit un cadre bien délimité, où on sache d'une façon précise de quoi on parle, après avoir vérifié que les intérêts des uns et des autres concordent.

Je plaide pour ma part en faveur d'échanges nombreux, de confrontations nombreuses. Peut-être enfin, si nous le faisons, arriverons-nous à progresser beaucoup plus avant que nous l'avons fait jusqu'à présent.

M. Maupas, président. — Merci beaucoup, M. Peyre. C'est maintenant Mme Stambak, chargée du Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire, qui va intervenir sur l'apport de ce centre.

L'APPORT DU CENTRE DE RECHERCHES DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

par

*Mme STAMBAK,
maître de recherches,
chargée du C.R.E.S.A.S.*

Le C.R.E.S.A.S. est un centre de recherche qui a été créé en 1969 par le ministère de l'Éducation. Les recherches du C.R.E.S.A.S. ont pour but de répondre à la question : pourquoi les échecs scolaires au niveau de l'école élémentaire ?

En France, échecs et difficultés scolaires concernent plus de 50 % des enfants pendant la scolarité élémentaire (entre six et onze ans). Ces échecs ne touchent pas d'une façon égale les enfants des différents milieux socio-économiques. En effet, à la fin de la scolarité élémentaire, on constate que le retard scolaire touche 24 % des enfants des milieux "favorisés" et 73 % des enfants des milieux populaires (1).

Traditionnellement, deux types de justifications ont été apportés pour expliquer ce phénomène :

1) Une tradition très ancienne, qui remonte à Binet et qui a guidé toute la conception française des institutions destinées aux "inadaptés scolaires", repose sur la description des difficultés et des troubles individuels : catégories classiques d'enfants inadaptés (débiles, dyslexiques, etc.), ou troubles de toutes sortes supposés expliquer les difficultés scolaires (troubles névrotiques, enfants caractériels, etc.).

2) Plus récemment, une nouvelle orientation – constatant l'échec massif des enfants des milieux populaires – met l'accent sur ce que l'on appelle les "handicaps socio-culturels". D'après les auteurs s'inscrivant dans cette orientation, les enfants des catégories sociales dites "défavorisées" seraient moins intelligents que ceux des catégories dites "favorisées" ; ils auraient un langage pauvre, des manques et des retards divers dans leur développement psychologique.

(1) A. Girard, P. Clerc : "Population et enseignement", Paris, I.N.E.D., P.U.F., 1971.

Que penser de ces deux types de justifications ?

1) En ce qui concerne les possibilités de pronostiquer le devenir scolaire en fonction des difficultés et des troubles que présenteraient les enfants à l'école maternelle, le C.R.E.S.A.S. a effectué une enquête (1) qui montre clairement qu'il est actuellement impossible (sauf dans les cas manifestement pathologiques qui représentent à peu près 1 % de la population) de définir de façon scientifique ces difficultés et ces troubles et de décrire les caractéristiques psychologiques individuelles (aptitudes, etc.) des enfants de moins de six ans.

La recherche a porté sur une population de 1.238 enfants qui fréquentaient la grande section de l'école maternelle pendant l'année scolaire 1969-1970 et qui ont été suivis dans leur devenir scolaire jusqu'en 1975.

Nous avons demandé aux maîtresses de signaler les enfants qui présentaient, selon elles, des difficultés d'adaptation, en précisant la nature. D'autre part, les psychologues scolaires étaient chargés de pratiquer l'examen psychologique des enfants ainsi signalés par les maîtresses.

Voici les principaux résultats qui se dégagent de cette recherche :

Les critères psychologiques qui servent à l'identification des difficultés présentées par les enfants se sont avérés très aléatoires ; ils paraissent dépendre pour une large part des facteurs subjectifs qui interviennent nécessairement dans l'observation des enfants par les maîtresses ou les psychologues.

En effet, l'importance du nombre des enfants signalés varie considérablement d'une école à l'autre ; le jugement de la maîtresse et celui du psychologue sur la nature des difficultés ne concordent que rarement ; enfin, d'une année à l'autre, la fréquence des signalements dans les mêmes écoles varie considérablement et, de plus, ce ne sont pas toujours les mêmes enfants qui sont signalés.

Si on considère le devenir scolaire de notre population en cours préparatoire, 50 % des enfants signalés en "grande section" ne redoubleront pas le C.P., tandis que —et ceci est plus grave encore— 50 % des enfants qui devront le redoubler n'ont jamais été signalés.

Cela signifie que, pour un enfant donné, il y a 50 % de chances que l'on prévienne, à l'âge de l'école maternelle, ce que sera son devenir scolaire à l'école élémentaire.

Dans l'état actuel des connaissances, les outils psychologiques existants et les cadres théoriques dont ils découlent ne permettent d'établir ni un "diagnostic" des capacités des enfants ni un pronostic de leur devenir scolaire.

(1) M. Vial, M. Stambak et E. Burguière : "Caractéristiques psychologiques individuelles, origine sociale et échecs scolaires" - Recherches pédagogiques n° 68, 1974.

2) En ce qui concerne les "handicaps socio-culturels", c'est vers les années 60 que, aux Etats-Unis, l'opinion publique et les responsables de l'éducation se sont inquiétés des échecs scolaires massifs des enfants issus des classes populaires. L'idée qui était défendue est la suivante : si les enfants des classes populaires échouent en classe, c'est qu'ils présentent des "handicaps socio-culturels", des carences d'origine sociale. Selon les auteurs, on met l'accent soit sur des handicaps intellectuels ou linguistiques, soit sur des perturbations d'ordre affectif. Mais, pour tous, ces enfants présentent des *insuffisances* qu'il faut "compenser" par des méthodes pédagogiques appropriées, si l'on veut diminuer les écarts entre ces enfants "défavorisés" et les autres dans le domaine des résultats scolaires.

Que penser de cette orientation théorique ? Les enfants issus des milieux populaires sont-ils des "handicapés" linguistiques ou intellectuels ?

Selon nous, les travaux qui affirment que la fréquence des Q.I. bas augmente à mesure que l'on descend dans la hiérarchie sociale ou bien qui affirment que le langage des enfants d'ouvriers est plus pauvre que celui des enfants des couches favorisées doivent être examinés d'une façon critique.

Plusieurs recherches du C.R.E.S.A.S. nous ont amenés à formuler des critiques d'ordre méthodologique concernant l'interprétation des comportements observés au cours de situations telles que tests, techniques opératoires, questionnaires, entretiens, enquêtes, etc. L'argument principal des défenseurs de ces techniques concerne la stabilité des classements des individus : pour les enfants des classes populaires, par exemple, des dizaines de publications se basant sur des études faites sur des populations différentes ont confirmé "l'infériorité" des résultats obtenus par ces enfants.

Qu'en est-il de la stabilité de ces résultats ?

Plusieurs travaux convergent pour montrer que celle-ci pourrait être due à la stabilité des conditions d'examen. La situation du "testing" étant toujours du même type, ce sont les caractéristiques de cette situation qui pourraient expliquer que certains enfants se trouvent systématiquement désavantagés. En effet :

- Il n'est pas du tout prouvé que les consignes, le contenu même des questions et des tâches proposées soient reçues de la même manière par des enfants différents. Lorsque dans un examen psychologique, l'enfant ne répond pas aux questions posées, on conclut facilement que c'est parce qu'il n'en est pas capable. On peut se demander si de tels silences ne traduisent pas plus souvent une réaction par rapport à la situation plutôt qu'une incapacité linguistique ou intellectuelle.
- On n'a jamais analysé le rapport psychologue-enfant. Le psychologue est lui-même socialement situé. La situation dans laquelle est mis l'enfant qu'il examine a pour ce dernier une signification sociale qui n'a pas été analysée. On a toujours fait comme si un enfant d'ouvrier, face à un psychologue, était dans la même situation qu'un enfant de cadre, par exemple. Qu'en sait-on en réalité ?
- La formulation des questions d'un test, ainsi que la nature des tâches qui le composent, n'ont pas non plus été analysées. Il paraît pourtant indispensable de procéder à leur analyse en fonction des habitudes de vie

des enfants de différentes classes sociales. Ces questions et ces tâches étant imaginées et fabriquées par le psychologue, celles-ci portent la marque des habitudes culturelles qui lui sont propres.

Toutes ces remarques convergent pour montrer qu'il est difficile de déterminer la signification des "mauvaises" réponses. Habituellement, on leur accorde le statut d'un "manque", d'une "déficience" parce qu'on a négligé l'analyse de la situation qui les a engendrées.

Au terme de cet examen critique, il devient possible de poser autrement le problème des échecs et difficultés scolaires. Les explications ne sont plus à rechercher de manière univoque du côté des caractéristiques individuelles des enfants : *il faut analyser les rapports entre l'institution scolaire et les différentes classes sociales*. Un tel abord implique en particulier l'analyse des normes culturelles auxquelles sont confrontés les enfants à l'école et celle des rapports des différentes classes sociales à ces normes et à cette culture.

Les recherches se développent dans les trois directions suivantes :

a) Analyse de l'institution scolaire, des normes qu'elle impose, de la culture qu'elle véhicule à travers ses objectifs, l'idéologie des enseignants et les pratiques pédagogiques :

- Etude des textes officiels et de leur diffusion, des revues pédagogiques, etc.
- Conception de l'éducation et méthodes de travail des enseignants.
- Observation en classe (contenu de l'enseignement et conduite de la classe).
- Etude des interactions entre maître et élèves, de la transmission des valeurs culturelles (échanges et résistances).

b) Etude des différents milieux sociaux auxquels appartiennent les enfants (conditions matérielles de vie, habitudes, pratiques éducatives, etc). Etude des relations des familles avec l'école (degré d'information, attentes vis-à-vis de l'école, degré de participation aux problèmes de l'école). Ces études sont effectuées à partir de questionnaires, d'enquêtes et d'entretiens.

c) Etude de l'évolution de l'enfant dans les domaines de la cognition, de la psychomotricité et du langage.

M. Maupas, président. — *Merci à Mme Stambak.*

Nous avons écouté ce matin sept exposés qui nous ont donné un aperçu des recherches conduites actuellement dans le domaine de la prévention et du traitement des handicaps et des inadaptations.

Bien entendu, les organismes de recherches sont plus de sept ; ils sont beaucoup plus nombreux et le problème sous-jacent qui se pose maintenant, c'est de savoir comment chacun d'entre vous pourra être mis au courant de ce que fait son voisin. C'est un problème général, celui des échanges d'informations.

Tel est le problème sous-jacent que je voulais rappeler avant de continuer les débats qui auront lieu maintenant.

A cet égard, je voudrais vous demander votre accord sur une procédure de discussion. Nous avons en effet le bénéfice d'un panel à côté de nous, et devant vous. Je me demande si nous ne pourrions pas interroger le panel, pour savoir si d'ores et déjà il veut intervenir. Ceci étant, le professeur Lebovici souhaite intervenir en la matière.

INTERVENTION

de

*M. le docteur Serge LEBOVICI,
professeur associé de psychiatrie de l'enfant,
directeur du centre Alfred Binet*

Je vous remercie. Je vais être très bref. Au fond, après avoir écouté sept exposés, un peu plus puisqu'il y a eu l'exposé introductif de M. Fontan et celui de M. Lenoir, nous avons eu une longue matinée et ce sont ces réflexions sur cette matinée que je voudrais vous présenter comme une sorte d'introduction à la discussion.

M. Fontan, ce matin, nous a montré ce que l'on pouvait appeler handicap et inadaptation, et bien sûr, ce faisant, il s'est référé plus ou moins à la notion de normalité, notion qui a été mise en cause à bien des égards dans la matinée. Je ne crois pas en effet que la définition du handicap et de l'inadaptation suppose qu'on tente de définir strictement ce qui serait normal et pathologique. Il convient plutôt, Mme Stambak vient de le rappeler, de se référer aux conditions de relations entre le milieu et celui qui doit y faire face.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a des "exclus", comme l'a dit M. Lenoir, et que, probablement, ces exclus ont conduit à des actions de plus en plus parcellisées, ce qu'on peut déplorer.

La coopération est nécessaire ; est-elle facile à organiser ? Je ne le pense pas. Je ne suis pas tellement optimiste sur la possibilité qu'ont les spécialistes de diverses disciplines de confronter, par des exposés simultanés et successifs, les résultats de leurs travaux, parce que je crains que ce soit toujours à un niveau relativement basal qui ne permet pas d'approfondir les questions.

Je voudrais vous donner quelques exemples de ces difficultés. Ainsi, on a beaucoup insisté dans la matinée, sur la nécessité de joindre la recherche à l'action dans l'idée d'une recherche. Lorsqu'il s'agit de handicaps et lorsqu'il s'agit de mettre en cause les possibilités d'agir pour rétablir une injustice qui serait à leur origine, on est conduit à les repérer selon les processus du "labeling", comme disent les Anglo-Saxons. Cela a bien des inconvénients et j'en signale deux :

1) Le seul fait du signalement peut faire penser au risque de perturber des sujets qui sont menacés, qui sont soumis à des hauts risques, par le processus du diagnostic. Ce n'est pas si simple ni si inoffensif de dire à des sujets qu'ils sont menacés, qu'ils sont soumis à des hauts risques, au cours du processus de diagnostic. Ce n'est pas si simple ni si inoffensif de dire à des sujets qu'ils courent des hauts risques ; pour les femmes enceintes, par exemple, il y a là un problème qu'on est en droit de se poser : quels que soient les progrès de la périnatalogie, est-il bon qu'une femme enceinte sache qu'elle court des risques pour sa grossesse et pour l'avenir de son enfant ?

2) L'étiquetage aussi comporte l'inconvénient pour le sujet d'être repéré comme handicapé : il bénéficiera de toute l'aide possible, mais s'efforcera de l'aider, cela conduit souvent à l'isoler dans un endroit où il va être séparé du reste de la population, et de ce point de vue, on tend à couvrir ce qui se passe en amont du handicap ; c'est ce qu'a voulu dire Mme Stambak. En disant qu'il y a un grand nombre d'inadaptés, on aurait tendance à souhaiter couvrir les causes de leurs difficultés, les déficiences du système scolaire français par exemple, mais on sera amené ainsi à les dissimuler. Cette couverture en amont que créent les services spécialisés est un risque qui me semble important.

Autre remarque à propos de la recherche en action : les représentants de l'I.N.S.E.R.M. nous ont montré les efforts considérables et les succès des recherches de cet organisme aussi bien dans la détection scientifique de certains risques que dans les mesures pratiques qui pourraient être prises. Les progrès en périnatalogie vont contribuer à une diminution notable du nombre des handicapés.

Il me semble pourtant qu'il convient de souligner qu'au fur et à mesure qu'on met de façon précise en évidence des causes scientifiquement déterminées d'une difficulté, on doit se méfier de la recherche de causes spécifiques et toujours penser à la causalité multiple. Un seul exemple : on nous dit que la consommation de tabac pour les femmes enceintes est une cause de prématurité très largement prouvée. J'ai entendu l'exposé des travaux de l'I.N.S.E.R.M. sur l'expérience de Haguenau qui le montre à l'évidence. N'est-il pas aussi important de savoir pourquoi les femmes fument alors qu'on leur conseille de s'en abstenir ? Il y a là aussi un thème important de recherche : il s'agit de savoir pourquoi les femmes fument alors qu'elles sont en danger et qu'elles menacent la santé des enfants auxquels elles tiennent tellement ?

Ce sont ces quelques remarques que je voulais faire au début de la discussion. Elles conduisent évidemment à la mise en cause de la notion de handicap et d'inadaptation et des possibilités de leur prévention.

Je ne crois pas pour mon compte que, en isolant ce qui est du domaine de la prévention tertiaire, c'est-à-dire le traitement précoce, ce qui est du domaine de la prévention secondaire, le dépistage et ce qui est du domaine de la prévention primaire, c'est-à-dire la connaissance des causes générales en amont du handicap, on continuera à faire un travail valable pour la société, les handicapés et les inadaptés. Tout ce qui est du domaine de la biologie d'une part, de la sociologie d'autre part, doit passer finalement par la connaissance du fonctionnement de l'individu, qu'il soit mental ou somatique :

dans cette perspective psychosomatique pourront s'intégrer les recherches sur les handicapés et les inadaptés, qu'elles soient faites au niveau des institutions, au niveau de la formation de ceux qui y travaillent ou au niveau de leur pratique. C'est donc à un appel à l'étude précise des causalités, mais aussi des causalités multiples que je voulais vous convier ce matin.

M. Maupas, président. — Merci, Monsieur le Professeur. Je voudrais demander, pour terminer, si l'un des membres du panel veut également intervenir, sinon je crois que maintenant nous pouvons passer à la discussion.

Pour lancer la discussion, je propose tout de même de recourir à l'un des membres du panel.

INTERVENTION

de

*M. le professeur TOMKIEWICZ,
maître de recherches à l'I.N.S.E.R.M.*

Le silence de la salle montre que, après des interventions très brillantes, il n'est pas facile de prendre la parole, et surtout qu'il est très difficile de trouver d'emblée un langage commun entre les différents axes de recherche : d'un côté la recherche qu'on a appelée "fondamentale", de l'autre côté la recherche qu'on appelle action-recherche qu'on propose aux élèves éducateurs.

Je crois qu'il se pose ici un problème à la fois épistémologique et sociologique : la Recherche Scientifique (avec un grand "R" et un grand "S") jouit, et à juste titre, d'une très forte pesanteur sociologique : c'est elle qui nous a permis d'aller dans la lune ! c'est elle qui nous permettra peut-être bientôt des manipulations génétiques et de former des super-hommes, à moins que ce ne soient des sous-hommes à la Huxley... Cette forme de recherche nous a permis de vaincre les maladies infectieuses et, plus récemment, a permis d'améliorer de cinq points ou de sept points la mortalité infantile et périnatale. Cette belle recherche dispose d'une méthodologie élaborée depuis le XIXe siècle, constamment améliorée depuis, et qui fascine les gens à leur en faire peur parfois.

A l'opposé, on a l'impression que les gens qui travaillent dans la pratique sur le terrain, plongés dans les difficultés, avec des délinquants, avec des arriérés, avec des débiles, se croient obligés de faire aussi de la recherche ; on ne sait pas si c'est pour mettre de la poudre aux yeux, on ne sait pas si c'est pour leur bien à eux, on ne sait pas si c'est pour le bien de l'utilisateur. Cette recherche avec un petit "r" fait sourire les chercheurs de la grande Recherche.

Et pourtant, si on réfléchit, la recherche, cela veut dire quoi ? C'est de voir clair dans ce qui se passe pour pouvoir le changer. La recherche, c'est de connaître le monde qui nous entoure, pour pouvoir le transformer et, de ce point de vue là, ces deux recherches peuvent et doivent s'unir. Dans la recherche pratique et humble, ce qui est difficile, c'est que nous y sommes beaucoup plus impliqués. On est beaucoup plus impliqué si on veut étudier le fonctionnement d'une institution que si on veut étudier le système solaire ou la galaxie. Autrement dit, on en arrive à l'idéologie philosophico-religieuse de chacun de nous, dont on ne peut faire abstraction. On peut en faire abstraction pour étudier l'astronomie, mais il est plus difficile d'en faire abstraction quand on fait une "recherche-action".

Cela dit, je pense que ce n'est pas une chose rédhibitoire ; je pense que quand on est conscient de son implication, on peut faire quand même la recherche et que cette recherche sera bonne si elle est loyale, et rigoureuse.

DISCUSSION

*M. Michel LEVY, M. le docteur LIBERMAN,
M. le professeur Henri HERREN, Mme STAMBAK,
Mme le docteur RUMEAU-ROUQUETTE,
Mme CHALUDE, M. CHAPELAIN, M. VITTECOQ*

M. Michel Lévy. — Je vais pour ma part répondre un peu à la provocation pour vous dire d'abord ceci. Du point de vue du directeur du C.T.N., l'impression de l'auditeur peut dans une certaine mesure, au terme d'une séance comme celle-ci, être celle, et je m'en excuse auprès de tous les éminents orateurs qui sont intervenus, et qui sont intervenus à ma demande avec beaucoup de gentillesse, d'un matraquage intellectuel. Je veux dire par là qu'à l'évidence, pour les praticiens que beaucoup d'entre vous sont, il peut y avoir un sentiment de lassitude, alors qu'au fond, le terrain de recherche plus spécifique qui est celui du C.T.N. n'est pas encore, employons un euphémisme, totalement exploré.

Je crois, en tant que directeur de l'institution, que ce serait une erreur de s'en tenir à ce sentiment. Il me semble en effet plus évident encore que je ne le pensais en provoquant un peu, avec l'accord de mon conseil, cette matinée, que si nous voulons avec vous définir une perspective de recherche à peu près correcte dans le champ qui nous est attribué par nos statuts et que l'administration nous a pour partie rappelé ce matin, par la voix de M. Vernier, nous ne pouvons le faire qu'en sachant où nous nous situons.

Je suis persuadé que, malgré la salle qui a beaucoup d'avantages, dont celui de réunir deux cent cinquante personnes, mais qui a l'inconvénient d'être un peu grande, ce champ, nous ne pourrions le trouver qu'en essayant de nous situer réciproquement.

Or, les travaux de ce matin nous montrent à mon sens au moins une chose : il y a un double besoin qui semble se manifester de ce qu'il convient d'appeler le fondamental vers ce que j'appellerai le social ou l'appliqué et réciproquement. Aujourd'hui, demain, nous reviendrons sans doute sur ces thèmes.

Il est intéressant d'entendre les chercheurs de l'I.N.S.E.R.M. nous dire, au terme d'exposés d'une haute rigueur, d'une haute technicité, et j'ajoute très réconfortants à beaucoup d'égards, que leur problème maintenant, c'est de passer à l'utilisation, à la perception par l'usager, à la connaissance de la façon dont les progrès de leurs connaissances vont se diffuser, vont être perçus et en conséquence pourront être modifiés.

Il y a donc de ce point de vue, un très net besoin. On peut le retrouver aussi dans ce qu'a dit M. Peyre. Il y a aussi, je le crois, un besoin qui est apparu dans l'exposé de certains d'aller du social ou du concret au fondamental.

Je ne reprendrai pas ce qu'a dit M. Tomkiewicz, je n'essaierai pas de justifier la recherche. Moi non plus, je ne défends absolument pas une institution, l'existence d'une fonction ; je crois simplement que cette fonction est utile. Le besoin existe d'aller

du concret, du social, de la pratique, au fondamental, et d'avoir une réflexion qui, par des caractères de rigueur, de distanciation et d'objectivité — je sais bien que sur tous ces termes il y a de fort longues discussions, elles ne seront pas épuisées en deux jours — soit autre chose que ce que la simple réflexion du praticien peut être avec ses seuls moyens.

Je crois, pour reprendre de façon caricaturale ce qu'a dit M. Lebovici, que s'il est certainement très important de savoir pourquoi la femme éprouve, même enceinte, le besoin de satisfaire un usage du tabac, il est au moins préalable et extrêmement important de savoir que le tabac est nocif. Il est important de savoir pourquoi elle fume, mais après tout c'est aussi là en grande partie le champ de la liberté humaine, mais si le fondamental peut être plus correctement perçu — les causes de la nocivité du tabac — cela ne sera pas sans conséquences sociales.

Voilà, par cette intervention un peu trop longue, ce double cheminement qui me paraît personnellement faire l'intérêt en virtualités, et en questions que nous pouvons nous poser, de la démarche de ce matin.

M. Maupas, président. — *Merci, M. Lévy.*

M. le docteur Liberman, président de l'Association nationale des médecins de santé mentale infantile. — Je voulais dire aussi que j'ai été très intéressé par ce qui a été dit ce matin par différents orateurs dans leurs exposés. Merci aussi à M. Lebovici de ce qu'il a dit à la fin, et je pense qu'il a parlé aujourd'hui véritablement en tant que psychiatre, dans une assemblée où les psychiatres ne sont pas majoritaires. Cela me paraît très intéressant.

Je suis particulièrement inquiet de ce que peuvent apporter les rigueurs d'une recherche scientifique dans le domaine qui nous occupe. Je voudrais par exemple demander à Mme Stambak si elle sait quelle est l'utilisation des résultats de sa recherche, si elle sait que tous les résultats obtenus depuis la création des psychologues scolaires, tout l'étiquetage qu'on a fait, ont été utilisés d'une certaine façon dans l'Education nationale ?

Je crois qu'il faut pointer un peu les contradictions entre ce qui a été dit ici, entre ce que les gens pensent et cela : par exemple, le système totalisant de M. Lenoir ; on a parlé de normes ; on a parlé d'étiquetage, et je crois qu'on peut voir là une inadéquation, pour reprendre le terme, entre les bonnes volontés qu'on exprime, les opinions qui se sont exprimées ce matin, et l'utilisation que l'on peut en faire à travers les textes qui sont élaborés.

Ce n'est pas le lieu de parler ici des textes qui viennent de sortir en ce qui concerne les handicapés, mais je voudrais quand même dénoncer les dangers de l'utilisation des résultats de recherches qui se justifient sûrement, mais qui impliquent effectivement que chaque chercheur, chaque groupe de personnes qui est investi d'une mission de recherche, doit appréhender et doit avoir à l'esprit que l'utilisation du résultat de ces recherches peut être le contraire de ce qu'elle aurait elle-même souhaité en commençant justement sa mission de recherche.

Voilà la remarque que je voulais faire, à propos de ce que j'ai entendu ce matin.

M. Maupas, président. — *Merci. La parole est aux autres intervenants.*

M. le professeur Herren, maître de conférence à l'Université de Nancy II, directeur du Laboratoire de psychologie génétique. — Je prends la parole après un collègue fort optimiste. Je l'envie d'avoir à s'inquiéter au point où il le fait des conséquences de la recherche ou des recherches ; ceci pourrait impliquer la croyance en l'existence de recherches nombreuses dans le domaine qui nous intéresse.

Cela me permet de revenir sur des affirmations peut-être un peu trop optimistes ou plus exactement sur le caractère peut-être un peu optimiste d'informations qui ont été apportées ce matin.

Je crois qu'effectivement nous avons bénéficié d'un inventaire fort intéressant. Néanmoins, je me permettrai d'attirer votre attention sur un certain nombre de lacunes.

D'abord, je ne suis pas certain que tous les efforts possibles soient correctement exploités ; à preuve que ces dernières années, on a voulu doter la France d'un Institut national de recherches sur le développement des enfants physiquement handicapés et que c'est un projet qui est tombé à l'eau, cela en opposition avec des institutions analogues qui existent dans de nombreux pays étrangers. Il y a des pays de l'Est où les gens passent leur temps à travailler au perfectionnement des moyens d'intervention de leurs collègues praticiens.

Je vous signale qu'étant psychologue, je suis en situation d'envie à l'égard de mes collègues médecins qui, eux, ont entre les mains des moyens de perfectionner les interventions de leurs collègues. Hélas ! nous n'en sommes pas encore là, en ce qui concerne le développement de techniques, de modes d'approche, de résultats d'analyse qui concernent les enfants handicapés et en particulier les handicapés physiques.

A titre de repère concret, je vous signalerai, par exemple, aux Etats-Unis l'existence d'organisations universitaires, comme Syracuse ou comme l'institut que dirige Ira Hirsch à Saint-Louis pour l'étude des enfants sourds. Il s'agit là d'établissements où travaillent ensemble des médecins, des psychiatres, des psychologues, des linguistes, etc. et vraiment dans ce pays, les retombées pédagogiques des travaux de cet institut sont considérables.

Donc, je ne partage pas, et j'insiste, l'optimisme de certains des intervenants de ce matin.

Maintenant, je voudrais aborder un deuxième point et je suis heureux de pouvoir le faire, en raison de nos appartenances variées.

J'ai dit que j'étais psychologue ; il se trouve que je suis également universitaire, et j'ai été extrêmement sensible à ce qui a été dit par M. Jovignot sur la participation éventuelle par exemple de l'Université à la promotion culturelle, à la formation en profondeur des travailleurs sociaux que sont les éducateurs.

Je ne sais pas si c'est un objectif dont je suis assuré qu'il est bon ; en tout cas, on peut en discuter, mais ce n'est pas là mon propos. Mon propos, c'est l'idée de l'association avec l'Université et ce que je vais dire découle de ce que j'ai rappelé de façon pessimiste il y a quelques instants.

En effet, si l'on souhaite associer les universités qui, elles, désirent sortir de leur tour d'ivoire, à la formation efficace de psychologues de l'enfance handicapée et même de travailleurs para-médicaux qui à tous moments sont obligés de tenir compte des valeurs de représentation que développent ces enfants et adolescents à l'égard des pratiques dont ils sont les bénéficiaires, il faut bien que ces universitaires aillent voir sur le terrain ce qui s'y passe et que cela ne se passe pas par personne interposée.

Or, personnellement, ayant fait de nombreux travaux dans le champ des enfants physiquement handicapés, je constate que si la situation s'est un peu améliorée pour ceux qui sont maintenant mes élèves, lorsque j'ai commencé, il m'a fallu, pour conduire à bien certains travaux, faire quasiment des tours de France.

Qu'est-ce que cela signifie ? Non pas que je me plains puisque je suis arrivé à faire le travail, mais cela signifie que lorsqu'on n'a pas de fonction dans le terrain, il faut faire des quantités de démarches pour pouvoir y prendre pied.

J'attire donc l'attention des uns et des autres sur le progrès que constituerait l'effort personnel des institutions à consentir, qu'elles s'articulent avec le travail des universitaires, pour la promotion de leurs futurs, disons, "travailleurs".

Les médecins ont des services, les universitaires n'en ont pas, et je pense qu'il y a là un problème institutionnel sur lequel, dans une organisation comme la nôtre, nous avons à réfléchir.

M. Maupas, président. — *Peut-être que Mme Stambak, à laquelle le précédent orateur a fait allusion, voudrait répondre.*

Mme Stambak. — Il faut dire que je n'ai pas très bien compris. Je m'en excuse. Je suis peut-être fatiguée. Est-ce que j'ai été prise à partie ou le contraire ? Je ne sais pas. En tout cas, ce que je peux ajouter c'est qu'en effet, dans ma longue vie professionnelle

de chercheur en psychologie clinique, je suis passée par différentes phases et je ne nie pas – et je ne peux pas le faire car je publie un tas de travaux dans ce sens – que j'ai contribué aux recherches qui ont tendu en effet à une certaine classification des enfants en difficultés. J'ai même passé de longues années dans ce type de recherches. Je ne crois pas que ce soit le moment ici d'expliquer comment et pourquoi un jeune chercheur s'insère dans une certaine orientation théorique, mais enfin ce que je peux dire, c'est que les effets de ma pratique de cette époque-là, naturellement je les rencontre actuellement quand je suis sur le terrain et pas seulement en qualité de maître de recherches du C.N.R.S., mais souvent même en tant que membre d'associations diverses, qui essaient de rapprocher justement les différentes catégories professionnelles ou les enseignants et les chercheurs plus particulièrement.

C'est vrai qu'on voit les effets de ce travail que nous avons pensé juste. C'est pourquoi j'insiste toujours quand je suis dans ce type d'assemblée, sur l'esprit critique qu'il faut tout le temps garder, je crois, par rapport à ce qu'on fait, même quand on a l'impression d'être dans la bonne voie. Je crois qu'il faut, à chaque fois, qu'il y ait un recul, comme une espèce de contrôle possible sur ce que nous faisons. Il n'y a que cette manière, je crois, de constituer de vrais garde-fous.

Il ne faudrait pas se lancer dans des recherches, même si on a l'impression qu'elles sont tout à fait dans la bonne voie, sans se garantir par des contrôles possibles, donc par des échanges entre toutes les catégories de personnes dont on a parlé. Je ne sais pas si j'ai répondu à l'intervenant.

M. le docteur Liberman. – Il ne s'agit pas de polémique. Ce n'était pas une attaque personnelle. Vous avez bien compris et répondu à la question que j'ai posée, et c'est parce que vous-même avez parlé d'étiquetage tout à l'heure que je me suis cru autorisé à prendre votre exemple qui pourrait être multiplié par des centaines, sinon des milliers pour justement attirer l'attention des gens chargés de missions de recherche.

Je suis presque certain que MM. Binet et Simon, s'ils savaient ce qu'on a fait de leur quotient intellectuel, n'auraient pas recommencé l'expérience qu'ils ont faite à ce moment-là. C'est un exemple. On pourrait en citer d'autres, simplement pour attirer l'attention des gens et des chercheurs, de ceux qui vont être investis d'une mission de recherche, pour leur dire que la recherche n'est pas seulement une fin en soi, qu'elle s'inscrit dans un contexte social, dans un contexte psychologique, politique. Il faut toujours l'avoir présent à l'esprit quand on engage un travail de recherche.

M. Maupas, président. – *Mme Rumeau-Rouquette a demandé la parole.*

Mme Rumeau-Rouquette. – Je devrais peut-être intervenir sur ce point, car il y a eu plusieurs interventions qui ont concerné les applications de nos recherches.

M. Lebovici a très justement souligné qu'il fallait peut-être supprimer le tabac et aussi savoir pourquoi les femmes fumaient. Il a souligné le danger d'un certain étiquetage qui est celui des grossesses à haut risque conduisant automatiquement à un geste de prévention qui aura une efficacité réelle.

Je m'explique : on définit des grossesses à haut risque de prématurité. Ce que l'on demande ensuite à ces femmes, c'est simplement de se faire examiner très soigneusement et d'avoir une certaine hygiène de vie ; puis, dès que des signes de prématurité apparaissent, il y a un médicament qui permet d'arrêter un accouchement prématuré, et c'est de là que vient le très grand progrès. Nous allons vers quelque chose qui est presque aussi efficace que les antibiotiques. Pour prendre un exemple grossier, on n'a pas le droit de priver ces femmes de ce geste, et je crois qu'il faut les avertir précisément du fait qu'elles ont un haut risque de mettre au monde un enfant prématuré.

Il y a d'autres domaines où les choses se passent de façon extrêmement différente. On ne connaît pas toujours le geste médical, ou bien alors, il risque de déboucher sur des mesures de type psychologique de type scolaire, qui peuvent être critiquées, qui risquent de dissimuler le vrai problème, en disant, par exemple, cet enfant a un certain nombre de risques de ne pas réussir à l'école, ce qui peut avoir pour résultat de dissimuler les inconvénients du système. Mais il faut distinguer les différentes situations. Le rôle du chercheur précisément est d'essayer de suivre ensuite dans la pratique les découvertes que l'on a faites.

Mme J. Chalude, président de l'Association nationale des parents d'enfants déficients auditifs. — Je pense qu'ici je dois probablement être la seule personne représentante des usagers, puisque je suis un parent. Je ne suis pas qu'un parent ; je me préoccupe, sur le même plan que vous, de ces questions.

Je ne suis pas spécialiste. Vous voudrez bien excuser les imperfections de mon expression. En ce qui concerne la typologie, il est clair que l'on peut déboucher, dans le cadre de l'application de la loi, car ce qui m'intéresse personnellement, c'est ce qui se passe sur le terrain. C'est pourquoi je serai assez obscure, parce que, à partir de problèmes sur le terrain, on touche des problèmes qui sont des problèmes humains ou des problèmes sociaux. Ma préoccupation, avec l'aide de mon association, est de faire en sorte que la société ait une réponse pour chaque cas qui peut se présenter.

Je m'occupe personnellement des enfants sourds, dont s'occupe aussi M. Herren. Il est de plus en plus clair que les typologies de sourds que l'on a pu autrefois, dès le Ve Plan, déterminer à partir de courbes auditives et autres "plaisanteries scientifiques", n'ont strictement aucun sens en ce qui concerne le genre de prise en charge à avoir pour ces enfants.

Donc, déjà à ce niveau-là, on sent que pour pouvoir prendre valablement en charge un enfant, pour pouvoir l'orienter, il faut que les personnes qui sont chargées d'orienter la famille, de savoir quels types de structures et quel type d'éducation sont nécessaires à l'enfant, soient des personnes extrêmement expérimentées, qui ne s'appuient pas sur des données uniquement universitaires. On retrouve là l'absolue nécessité que les gens qui font des recherches, qui sont des intellectuels et des universitaires, soient aussi sur le terrain.

En ce qui concerne le fait de déclarer à une personne qu'elle est menacée de tel ou tel handicap, il s'agit plus spécialement bien sûr des familles, puisque c'est la famille qui apprend qu'elle a un enfant handicapé. Nous ne sommes plus du tout ici sur un terrain où on peut avoir une action précise, médicale, nous sommes sur un terrain où jouent des facteurs psychologiques extrêmement importants.

Bien sûr, je ne me réfère qu'à l'éducation des sourds, mais je pense que l'acquisition de la parole par un enfant sourd entre zéro et quatre ans, représente une chose qui a vraiment une importance énorme pour la compréhension de beaucoup de problèmes d'inadaptation.

Je m'égare parce que ce n'est pas ma spécialité, et je me rends très bien compte qu'intervenant ainsi, à chaud, après une matinée pareille où on nous a tout dit à la fois, il est presque impossible de choisir un angle satisfaisant pour s'exprimer.

Je voudrais mettre l'accent à travers tout ce que je viens de dire et qui est confus, sur une chose : nous disposons de structures de recherches de toutes sortes, nous commençons à savoir ce qu'il faut faire et on commence à connaître les handicaps, les causes des handicaps et les remèdes.

Ce que je voudrais, moi, et je l'ai exprimé à M. Lévy lorsqu'il nous a demandé notre avis, c'est que le C.T.N. oriente sa recherche vers tout ce qui peut nous permettre de comprendre pourquoi les remèdes que l'on connaît ne sont pas applicables à tous, alors qu'ils sont appliqués par certains hommes et certains groupes. C'est ce que je voudrais qu'on cherche. On devrait pouvoir trouver les raisons pour lesquelles les groupes et les individus rejettent les solutions qu'on leur propose.

On parle beaucoup d'intégration, dans le cadre de l'application de la loi d'orientation. On privilégie les intégrations et c'est d'ailleurs notre doctrine, mais il est bien évident qu'on ne fera absolument rien de valable, et l'intégration demeurera une vue de l'esprit, si on ne se rend pas compte de la raison pour laquelle on n'arrive pas à avoir le concours complet, loyal, de tous ceux qui sont chargés d'appliquer les mesures que nous connaissons et que nous revendiquons.

Je m'excuse, j'ai été longue, certainement confuse, ce n'est pas du tout mon métier de m'exprimer ainsi à une tribune.

M. Maupas, président. — Je suggère que nous en soyons aux deux derniers intervenants, ensuite il faudra tirer les conclusions de cette première matinée.

M. Chapelain, directeur de l'Institut national des jeunes aveugles. — C'est l'intervention de Mme Chalude qui m'incite à prendre la parole pour dire les choses auxquelles je pensais depuis un certain temps. J'hésitais à le faire, car j'appartiens aux structures du ministère de la Santé publique. Je ne suis toutefois ni fonctionnaire ayant des responsabilités ministérielles, ni médecin, psychologue, pédagogue, éducateur. Cela me donne un peu un complexe pour donner une impression globale sur ce qu'on a entendu ce matin.

Pour rejoindre ce que disait Mme Chalude tout à l'heure, j'ai l'impression que la recherche qui est en route, dispersée sans doute, risquée, sous la responsabilité de personnes certainement compétentes, d'être un peu à mon avis trop marquée par des aspects techniques et trop centrée sur l'établissement, sur la façon dont on a abordé jusqu'à maintenant le handicap et l'inadaptation.

Les aspects techniques ont certainement leur place. Il est évident qu'on peut entendre les médecins dire quels miracles ils ont fait depuis quelques temps ; on ne peut qu'applaudir et souhaiter qu'ils continuent. On conçoit très bien que les autres techniciens, dans le sillage des médecins, aient cherché aussi à approfondir leurs moyens d'action, pour essayer de faire au mieux, de faire des choses qu'on n'a pas faites précédemment. Mais, comme la plupart de ces compétences, médecins et autres techniciens, se situent jusqu'à maintenant dans des établissements qui sont le lieu, pour eux, privilégié d'action d'efficacité et de recherche, on en vient peut-être à négliger d'autres moyens d'approche du problème du handicap et de l'inadaptation. Il faut aussi accéder au milieu plus naturel, par la sollicitation, et je rejoins Mme Chalude, du concours de tous ceux qui dans notre société, doivent se préoccuper de la situation des handicapés et éventuellement des inadaptés. En effet, notre système de rééducation, d'éducation spécialisée actuel ou de réadaptation sociale, centré sur les établissements, soutenu même par la recherche qu'on vient d'évoquer, aura sans doute toujours deux inconvénients majeurs :

D'une part, il démobilisera l'intéressé lui-même, qui attend que le médecin fasse un miracle, il en a déjà fait.

D'autre part, l'intéressé attendra que tous les techniciens qui sont autour de lui fassent des miracles. Or, ils n'en font pas toujours, car quand on sort des données biologiques, on aborde le psychologique et la relation avec le milieu. On n'obtient alors des résultats que si l'intéressé lui-même, avec ses propres moyens, avec l'assurance qu'on lui donne, a une perception élargie de ses moyens. Avec le soutien qu'on lui apporte, il se met lui-même en mouvement avec un objectif qu'il choisit lui-même, avec l'intention bien déterminée de l'atteindre.

Disons que la pluralité des intervenants, la masse des moyens techniques qu'on met en œuvre, arrivent quelquefois à ces résultats, mais arrivent aussi quelquefois à démobiliser l'intéressé qui risque de dire comme les camionneurs sur les routes : "Quelqu'un roule pour moi".

L'autre aspect, c'est que nos réalisations actuelles qui sont un progrès considérable par rapport à ce qui existait il y a seulement dix, vingt, trente ou cinquante ans, sont connues. Elles coûtent cher et tout le monde l'accepte, car elles donnent le sentiment à la population que quelque chose se passe pour les handicapés et les inadaptés. Quelque chose qui se passe, en effet, mais sans aucun concours de la population. Si l'on prend conscience du dynamisme de l'handicapé pour avoir une vie normale et du désir de la société de lui faire une place à part entière, cela suppose que la société dans ses différents éléments, ceux qui sont extérieurs à cette salle bien sûr, doit être informée et motivée. Il faudra bien, à un moment donné, s'adresser à la population concernée elle-même pour savoir ce qu'elle est, où elle en est, jusqu'où elle peut être conduite pour l'associer aux objectifs qui sont les nôtres.

En sorte que je suggérerais de sortir d'une recherche un peu trop introvertie, un peu trop technique, pour prospecter d'autres secteurs.

Je souhaiterais qu'on recherche comment ont pu réussir à assumer leur vie les handicapés qui n'ont pas eu beaucoup recours aux services spécialisés ; je souhaiterais aussi qu'on interviewe telle ou telle personne dans la population, pour savoir comment elle ressent, comment elle a ressenti la présence des handicapés, soit qu'elle en ait connu un ou plusieurs, soit qu'elle n'en ait pas connu, de façon à arriver par cette voie, à obtenir un large concours favorisant la réussite.

M. Vittecoq, président de l'Association des centres de rééducation des déficients mentaux, représentant l'U.N.A.F. — Je pense que la question que j'ai à l'esprit depuis quelque temps doit être posée ce matin. Ce que l'on fait en France et à Paris, c'est toujours admirable pour les Français. J'ai été très content d'entendre l'I.N.S.E.R.M. parler des recherches pour la santé, et tout ce qui a été dit ce matin était fort intéressant.

Quel effort fait-on aussi dans ce domaine de la recherche — on en fait certainement — pour connaître les recherches du monde ? Parce que nous, les utilisateurs, nous en avons besoin aussi pour être de meilleurs bénéficiaires. Est-ce que ceci ne fait pas vraiment partie aussi de cette recherche ?

Je pense en particulier au domaine de la recherche pour les formations de personnel. Il y a bien d'autres domaines, bien sûr.

En somme, ma question est : quel effort fait-on ou a-t-on l'intention de faire, pour développer une information et la coordination avec certaines recherches, à l'échelle du monde, c'est évident, mais je veux ajouter une autre notion, à l'échelle de l'Europe, à l'échelle de la C.E.E., à l'échelle des communautés européennes.

CLÔTURE

M. Maupas, président. — *Merci, monsieur. Maintenant, si vous le permettez, je propose à M. Lévy de tirer les premières conclusions de cette matinée si riche et si substantielle.*

M. Michel Lévy. — C'est trop d'honneur que vous me faites en me demandant de tirer les conclusions. Je donnerai quelques notations très subjectives en moins de cinq minutes car, en tout état de cause, je ne suis pas compétent, en tant que directeur du C.T.N., pour vraiment tirer les conclusions.

Moi aussi, je m'interroge parfois dans ce milieu de recherche, nouveau pour moi, sur mon identité, puisque aussi bien je suis un fonctionnaire qui se trouve être amené par les hasards de la vie, à essayer de comprendre les problèmes de recherche.

Je voudrais d'abord, si vous le permettez, non seulement en mon nom, mais au nom de l'ensemble du conseil d'administration du C.T.N., adresser de très vifs remerciements à tous les orateurs qui ont bien voulu apporter ce matin le fruit de leur expérience, de leurs résultats, de leurs interrogations. Quelles que soient les limites que nous ressentons, aussi bien d'une juxtaposition d'exposés à certains égards divergents (même si, je l'ai dit tout à l'heure, des convergences apparaissent), il me semble essentiel quant à moi que ce premier effort ait été fait.

Je continue à croire, à la suite des interventions de tout à l'heure, qu'il est bon que nous essayons en cette période de démarrage du C.T.N., de situer ce que nous avons à chercher, la façon dont nous avons à le faire, dans un champ très vaste de recherches diverses qui existent, se développent depuis longtemps, qui sont déjà situées dans leur problématique et leurs questions, et sans la connaissance desquelles nous ne pouvons rien faire. Or, cette connaissance, en l'état de l'institution, n'existait pas vraiment à mon avis.

Je redis qu'il y a ce matin, par la lecture et la méditation que nous ferons de ce qui a été dit, une gamme très riche d'interventions qui, pour incomplète qu'elle soit, a été développée.

Merci encore à tous ceux qui déjà connaissaient le C.T.N.E.R.H.I., et à tous ceux qui, le connaissant moins, ont bien voulu venir parmi nous nous exposer les résultats de leurs travaux.

Je voudrais dire en second lieu que je continue à penser qu'il y a possibilité de convergence entre les différents secteurs, même si certaines notations pessimistes ont été exposées. Je crois qu'il faut continuer à faire une recherche de type technique, même si nous en connaissons les limites, car elle est nécessaire, et elle apporte, c'est ma conviction profonde, des résultats. Mais aussi il faut chercher sur un registre complémentaire ce que l'on peut faire pour qu'il y ait une plus grande écoute des besoins des usagers. Cela, c'est l'objet de nos travaux de demain matin.

Je suis conscient, en ce qui me concerne, de ce qu'en effet les progrès de la recherche, voire la recherche elle-même, comme certains l'ont dit, présentent des dangers et je réponderai très banalement deux choses :

1) le progrès est toujours accompagné d'un certain nombre de dangers ;

2) si nous organisons des réunions comme celle-ci, c'est pour essayer de les connaître dans ce qu'ils peuvent avoir d'exact, de les mettre en lumière, et les connaissant mieux, de mieux les prévenir et, si j'ose dire, de mieux les situer pour, de ce fait éventuellement, mieux les combattre.

Je vous remercie, et je vous dis à cet après-midi.

M. Maupas, président. — *Je déclare les débats provisoirement clos.*

La séance est levée à 13 h 15.

La séance est reprise à 14 h 30 sous la présidence de M. Vernier.

M. Vernier, président. — *Je crois que nous pouvons commencer cette seconde demi-journée ; je vais donner la parole à M. Lévy.*

M. Michel Lévy. — Pour cette partie de nos travaux, nous allons essayer de ménager un bref dialogue, après les trois premiers exposés. Nous essaierons de nous tenir à l'horaire pour divers motifs : alléger les exposés, et pour une raison particulière qui est que l'un de nos conférenciers, M. Baechler, retenu par les obligations de sa charge, est forcé de nous quitter à 16 h.

Je voudrais en commençant remercier à nouveau tous ceux qui participent aux travaux de cet après-midi.

Il n'est pas besoin de vous présenter M. le professeur Jean Baechler, qui a, je crois, des choses extrêmement importantes à vous dire.

DEUXIÈME SÉANCE

Méthodes et esprit de la recherche

Présidents :

*Première partie : M. VERNIER,
Chef du service des études et du financement
à la direction
de l'Action sociale - Ministère de la Santé*

*Deuxième partie : Mme POINSO-CHAPUIS,
Ancien ministre,
Président du Centre régional
pour l'enfance et l'adolescence inadaptées
Provence - Côte d'Azur,
Président d'honneur du C.T.N.E.R.H.I.*

LES SCIENCES SOCIALES ET LA COMMUNICATION

par

*M. Jean BAECHLER,
professeur
à l'Ecole des hautes études*

On ne devrait pas, semble-t-il, avoir besoin d'argumenter en faveur d'une communication fluide entre le monde des sciences sociales et l'univers de leurs utilisateurs extérieurs. Car les arguments coulent de source. Du côté des savants, doit régner le besoin d'être lus et entendus au-delà du cercle étroit des spécialistes. Je dirais que ce besoin a une résonance profondément éthique. Il faut dire les choses brutalement : les savants sont des privilégiés, en ce que leurs concitoyens les entretiennent pour qu'ils puissent se livrer entièrement à leur passion dominante : la recherche du provisoirement vrai. Cet entretien ne peut se justifier que si les sociétaires touchent en retour des bénéfices de la recherche. Pour les sciences de la nature, ce retour est fait de toutes les applications pratiques qu'autorisent les recherches fondamentales. Il y a donc deux aspects de la recherche scientifique, l'un tourné vers la découverte du vrai et du faux pour eux-mêmes, l'autre attaché à en tirer des conséquences utiles. Or l'on a peine à retrouver cette dualité dans les sciences sociales. Car on ne voit pas quelles conséquences pratiques l'on pourrait inférer directement de leurs découvertes. Si, par exemple, un criminologue réussit à donner une interprétation satisfaisante du crime dans une société donnée à un moment donné, il ne peut simultanément proposer des solutions pratiques. En effet, ces solutions impliqueraient nécessairement des mesures menant à bouleverser l'ordre des choses existant. Autrement dit, d'une part le problème devient politique, d'autre part la question est posée de savoir si ce bouleversement ne déterminera pas une situation finale pire que celle du début. En d'autres termes, les sciences sociales — à supposer qu'elles parviennent à des interprétations précises et sûres — ne peuvent pas se transformer en techniques. Elles peuvent tout

au plus éclairer les hommes d'action, en leur dévoilant les conséquences de leurs actions. Elles peuvent surtout éclairer le citoyen sur le monde dans lequel il vit. Par conséquent, le seul retour que les sociétaires puissent espérer des sciences sociales est la lumière et non l'efficacité. Pour que la lumière brille et soit reçue, encore faut-il ne pas la cacher sous le boisseau du jargon. C'est pourquoi j'incline à penser que la précision et la limpidité du style ne répondent pas à une nécessité esthétique —le plaisir est ici un bénéfice secondaire—, mais à un besoin éthique. Comme la vie en société est impossible, si les échanges ne sont pas équilibrés, c'est-à-dire si un don ne trouve pas son contre-don, il faut que la grâce de pouvoir se consacrer à la recherche scientifique soit payée par l'effort requis pour en faire passer les résultats dans la culture générale.

Cette proposition a un tel caractère d'évidence que, à ma connaissance, personne ne l'a jamais explicitement niée. On se contente de l'ignorer purement et simplement, avec, en conséquence, une prolifération du jargon et de l'incompréhension. La contradiction est si fréquente qu'elle ne peut résulter d'un hasard ou d'une paresse. Plutôt que d'enfoncer une porte ouverte en démontrant l'utilité de la clarté, il me paraît plus efficace de relever les raisons de l'obscurité.

Une première raison me semble résulter d'une décadence de la langue. Les savants écrivent mal le français, tout simplement parce qu'ils le connaissent mal. Je ne peux pas entrer dans le détail d'une analyse, je voudrais seulement marquer qu'une langue est un être vivant, qui suppose un milieu favorable pour s'épanouir : un monde, des écrivains, des élites, bref un milieu homogène pour lequel le bien-dire et le bien-écrire soient des valeurs reconnues et recherchées, et le mal-dire et le mal-écrire des ridicules cruellement dénoncés. En France, ce milieu favorable fut celui de la cour et des salons. Au XXe siècle, il a disparu. La corruption de la langue a suivi nécessairement, dans tous les domaines. Il suffit de comparer un texte administratif du XVIIIe siècle à un texte actuel, la langue des journaux d'aujourd'hui à celle de l'Ancien Régime, et ainsi de suite. Puisque nous nous trouvons au ministère de la Santé, je me permets de signaler que la corruption la plus grande qu'il m'ait été donné de subir en fait de langue se rencontre dans les revues médicales, où les collaborateurs semblent rivaliser entre eux à qui accumulera le plus de fautes de français sur l'espace le plus réduit.

Une deuxième raison est plus favorable aux savants. La langue de la science ne peut pas être la langue courante, pour les besoins mêmes de la communication. On ne peut éviter les termes techniques, soit pour désigner des réalités que le langage courant ne connaît pas, soit pour éviter des confusions qui pourraient résulter de l'usage de mots trop chargés de sens. Je pense que tout le monde tombera d'accord sur ce point. On ne reprochera pas aux démographes de parler de nuptialité et non de mariage, ni à l'économiste classique de mettre ophélimité à la place d'utilité. L'usage de ces termes techniques est légitime, tant qu'il est réduit au strict minimum et que les termes sont définis avec précision. Mais, dira-t-on, il est impossible de redonner toujours à nouveau les définitions sur lesquelles les spécialistes se sont entendus. Chaque discipline dispose d'un trésor de mots techniques que les praticiens utilisent constamment et dont l'on ne pourrait préciser à chaque fois le sens sans succomber à une contrainte insupportable. Or, pour les curieux extérieurs, ces termes techniques devenus courants pour les spécialistes sont parfaitement obscurs et bloquent la communication.

Je suis d'avis que, sur ce point précis, il faut donner raison aux savants et aux termes techniques. Car la solution inverse est extrêmement dangereuse. A vouloir faire passer n'importe quelle proposition scientifique dans la langue courante, de manière à être entendu de tous ceux qui participent d'une même culture, on risque de tomber dans le léger et le superficiel. L'on connaît l'analyse brillante et pénétrante consacrée par Taine aux salons du XVIII^e siècle et aux conséquences néfastes qu'ils ont eues pour le sérieux des connaissances. En effet, en prétendant ramener tout le savoir à un dénominateur commun, de sorte que l'on puisse passer sans gêne aucune de la physique à l'économie, des mathématiques à l'histoire, de l'art militaire aux finances publiques, on le ramènerait nécessairement au *plus petit* dénominateur commun. Il existe un seuil dans la clarté, au-delà duquel elle n'éclaire plus, mais éblouit. Il ne faut pas que l'amateur se croie en droit d'exiger l'économie de tout effort pour entrer dans une discipline nouvelle pour lui. Il suffit que cet effort ne soit pas prohibitif et ne le décourage pas. Je vous avouerai que, pour moi, l'idéal en ces matières reste le Montesquieu de l'*Esprit des lois*. Sa langue est d'une précision, d'une limpidité et d'une élégance sans pareilles. Il ne se fait pas faute d'user de termes techniques, quand la nécessité s'en fait sentir. Surtout, la compréhension de l'*Esprit des lois* n'est pas accessible à n'importe qui, car la matière traitée est par elle-même complexe. Le non spécialiste doit bénéficier d'une solide culture pour pouvoir entrer dans l'univers intellectuel de Montesquieu, de même qu'il ne suffit pas de savoir lire le français pour entrer dans Descartes ou Malebranche. En un mot, il convient d'éviter deux extrêmes condamnables, le jargon et la légèreté. Comme toujours, la vertu se situe entre ces deux extrêmes, et, comme toujours, la voie moyenne est la plus difficile à suivre, car elle est irrésistiblement attirée sur sa droite et sur sa gauche. Il n'existe aucune recette infaillible accessible à tous, il revient à chaque savant de trouver sa propre solution.

Une troisième et dernière raison est certainement déplaisante pour les savants, en ce qu'elle soupçonne dans l'usage du jargon des motifs obscurs. Quelles sont, en effet, les justifications possibles du jargon ? J'en vois deux. Une première marque la volonté de se distinguer du commun et du quotidien. Le phénomène est universel, car il se rencontre nécessairement dans toute langue sacrée. Dès que l'homme entre en contact avec le sacré, la langue qu'il utilise subit un certain nombre de transformations, qui toutes reviennent à imposer une sélection dans les énoncés possibles et un ordre dans la succession des énoncés. Les prières, pour ne prendre qu'un exemple, constituent des recueils de formules stéréotypées qui empêchent l'irruption du langage quotidien spontané, divers et inattendu. Par ce biais, on opère un partage irréductible entre le monde profane et le monde sacré, et l'on suggère la transcendance de ce dernier. J'estime qu'une part du jargon répond à cette même volonté de partage et de transcendance. En ne s'exprimant pas comme tout le monde, les savants suggèrent qu'ils sont différents de tout le monde et qu'ils ont accès à un monde fermé au commun. Ils se constituent en une manière de clergé, dont les membres se donnent l'illusion de former une élite d'élus. Le phénomène n'est pas nouveau. Il suffit de renvoyer à Molière et de rappeler sa dénonciation de la préciosité. La préciosité n'est rien d'autre qu'un jargon, par lequel une élite sociale prétend marquer ses distances avec un environnement social jugé différent et inférieur. Bref, en jargonnant, on bénéficie du double avantage de se rencontrer entre pairs et d'exclure les autres. Cette tendance répond probablement à un besoin psychique profond. Sans viser le paradoxe, je dirai que l'on a toujours besoin d'un plus

petit que soi, que l'on ne peut se passer du sentiment d'être supérieur à quelqu'un. Ce besoin se satisfait, dans la comédie sociale, par une infinité de solutions. L'une d'entre elles consiste à se constituer en société fermée, dont la majorité est exclue. La fermeture est nécessairement et facilement marquée par l'usage d'une langue spécifique.

Une deuxième justification —qui n'exclut pas la première— est encore plus désobligeante. Le jargon peut, en effet, cacher le fait que l'on n'a rien à dire. Il le fait de deux manières. Du fait que le jargon est une langue appauvrie, parce que limitée à l'utilisation de certaines possibilités, il est plus facile d'en faire l'apprentissage que de se doter d'une langue personnelle originale. Jargonner signifie connaître un certain vocabulaire et les règles de son usage, de sorte que n'importe qui peut donner l'illusion qu'il parle en son nom personnel, alors qu'il n'est que le perroquet d'une coterie. On pourrait, ici encore, renvoyer à Molière, pour éviter de heurter des susceptibilités en prenant des exemples contemporains. Lorsque le malade imaginaire s'enfoncé dans sa folie en s'agrégeant au corps médical, il devient médecin en usant d'un jargon dont l'apprentissage est relativement simple. Il en va ainsi dans tous les domaines où l'activité requiert une part de création personnelle : ceux qui en sont dépourvus prennent le moyen pour la fin et appliquent mécaniquement des "trucs" de composition. On saisit ainsi la genèse des écoles, des chapelles, des modes... qui ont, chacune, leur jargon propre. Le jargon s'apparente à l'escroquerie, lorsqu'il sert à conférer à des truismes les apparences de la profondeur et de l'originalité. Or, dans les sciences sociales, il n'est pas tellement facile d'apporter du neuf. En effet, la condition humaine est, depuis des millénaires et un peu partout sur la planète, soumise à l'observation de gens suprêmement intelligents. Il ne se peut pas que ne se soit constitué un trésor de connaissances solides sur le phénomène humain, même s'il s'exprime en des langues variées, religieuses, mythologiques, philosophiques, morales, proverbiales, etc... Somme toute, l'originalité réside moins dans la nouveauté des réponses, que dans l'originalité des questions. Une solution alternative commode à l'originalité et à la profondeur est donnée par le jargon, qui exige de l'impétrant un effort démesuré pour parvenir à saisir ce dont il est question. Par un travers naturel, on valorise ce qui coûte beaucoup de peine. Devant un texte incompréhensible, le naïf ou l'amateur réagiront en lui supposant de la profondeur. S'ils se donnent la peine de le comprendre, ils finiront par se convaincre qu'il y a de la profondeur, pour ne pas succomber au ridicule de s'être donné du mal pour rien. Il peut même se faire que le jargon ne recouvre pas seulement des truismes, mais qu'il habille le vide pur et simple. Les médecins de Molière sont, derechef, un bon exemple, comme la scolastique décadente.

Si notre analyse rapide ne s'est pas fourvoyée, les mésusages de la langue dans les sciences sociales restent sans remèdes. Si, en effet, la corruption de la langue est un fait général de civilisation, il n'y a pas de salut. On ne saurait nommer une commission *ad hoc* de réforme, sans être assuré de son inefficacité et qu'elle produira des textes corrompus eux aussi. Si la corruption résulte d'un excès de spécialisation technique, la situation ne s'améliore guère, car on ne peut trouver aucune autorité supérieure qui puisse imposer des normes : il revient à chaque savant de s'imposer ses propres normes, en formulant des vœux pour qu'elles donnent des résultats supportables. Si, enfin, le jargon sert à circonscrire des cliques et à masquer la stérilité, il devient vital pour ses usagers, de sorte qu'il n'y a aucun espoir

qu'ils l'abandonnent jamais. C'est pourquoi je me vois contraint, à mon corps défendant, de conclure sur une note pessimiste et de vous avouer que je ne vois aucune chance que la situation s'améliore. Que faire ? Il reste à témoigner, à s'efforcer, chacun pour son compte personnel, à la précision et à la limpidité. Même si l'on n'est pas Montesquieu, il faut rivaliser avec lui, en laissant aux autres et à la postérité le soin de décider si l'on a réussi ou échoué.

M. Vernier, président. – *Je remercie M. Baechler de l'exposé qu'il vient de faire, un peu pessimiste, sans doute, mais avec une pointe d'humour, et je passe la parole à M. Michel Goetz, directeur du centre "Culture et promotion".*

LA COLLABORATION CHERCHEURS-PRATICIENS DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE SOCIALE

par

*M. Michel GOETZ,
directeur
du centre Culture et promotion*

Il me va donc falloir rivaliser avec Montesquieu, ce qui n'est pas une mince affaire !

Je voudrais soumettre à vos réflexions et à vos réactions, la relation de deux expériences de collaboration entre chercheurs et praticiens.

Les deux études qui m'ont servi de référence pour les remarques qui vont suivre, ont été les suivantes :

- une étude qui a été commanditée et financée par le C.T.N. et qui avait pour objet l'évaluation des coûts et des résultats de la pratique thérapeutique d'une équipe sectorisée d'hygiène mentale infantile,
- et une seconde étude à caractère peut-être plus général, compte tenu de ce qui fait l'objet de vos préoccupations ici, qui était une étude commanditée par une Caisse d'allocations familiales, financée par la C.N.A.F., et qui avait pour thème : "modes de vie et besoins des familles" de la circonscription de ladite caisse.

Je voudrais articuler mes remarques autour de trois thèmes :

- pourquoi une collaboration entre chercheurs et praticiens ?
- quelles sont les modalités possibles d'une telle collaboration ?
- quelles sont les fonctions, prévues ou non prévues, de cette collaboration ?

Pourquoi une collaboration ? Je rejoins là les choses qui ont été dites ce matin. Je crois que s'agissant du champ de l'action sociale, il est extrêmement difficile d'y articuler la pensée et l'action, parce que l'expérience prouve que c'est un champ assez peu propice à une approche théorique d'ensemble. D'où l'intérêt de capitaliser des expériences réalisées par les praticiens, dans le cadre de leurs responsabilités.

S'agissant plus précisément du domaine des handicaps, il me semble que la dimension clinique, présente dans la mise en œuvre des différentes techniques de thérapie, nécessite, suscite cette capitalisation.

Troisième raison paraissant justifier cette collaboration : la nécessité pour les praticiens d'opérer un détour théorique, c'est-à-dire de prendre le temps, avec les moyens appropriés, d'analyser en quelque sorte la fonction sociale qui est la leur, et celle de l'institution dans laquelle ils exercent.

Quatrième raison de cette collaboration beaucoup plus pratique, c'est la visée opérationnelle. Cette collaboration est peut-être un des moyens dont nous disposons pour éviter dans certains cas que les études atterrissent dans des placards, des armoires ou des tiroirs, dès l'instant où les demandeurs, ou les praticiens, ont effectivement quelque intérêt à rendre opérationnelles les remarques, suggestions, propositions, qui peuvent être contenues dans lesdites études.

Autre raison d'une collaboration aussi maîtrisée que possible, c'est qu'il y a un enjeu dans toute étude. L'enjeu, pour le chercheur, est clair ; pour les praticiens, il l'est beaucoup moins et l'étude apparaît comme une occasion d'utilisation réciproque, de rapports exhaustifs entre chercheurs et praticiens. C'est la preuve que toute étude est en quelque sorte un enjeu, d'où l'intérêt de rechercher des modalités de collaboration entre chercheurs et praticiens.

Selon quelles modalités ?

Je vois tout d'abord une série d'obstacles à cette collaboration ; ce sont des obstacles d'ordre technique. Il est clair que l'organisation, la mise en œuvre d'une étude, surtout d'une étude lourde faisant appel à des moyens notamment informatiques, comporte des phases qui se prêtent inégalement à une collaboration entre chercheurs et praticiens.

Il est donc inévitable qu'au cours des dix, quinze, dix-huit ou vingt mois que dure une étude, cette collaboration entre chercheurs et praticiens connaisse des hauts et des bas, avec le risque bien sûr du côté des praticiens, de se sentir à certains moments, mis à l'écart au nom des contraintes techniques qui sont celles de la mise en œuvre de toute étude.

Obstacles d'ordre financier aussi ; l'expérience nous a prouvé ainsi qu'à d'autres, que pour permettre cette collaboration entre chercheurs et praticiens lors de la préparation, de la réalisation de l'étude, il est nécessaire de mettre en œuvre un certain nombre de moyens, de documents de travail intermédiaires, documents qui ne seraient pas nécessairement conçus et réalisés dans le cas où l'étude se ferait en chambre. Cela demande donc du temps, cela coûte de l'argent.

Troisième obstacle disons d'ordre politique, ou déontologique : dès l'instant où s'instaure ou essaie de s'instaurer une collaboration, il y a un risque de confusion des rôles. Il y a aussi un risque d'utilisation réciproque, un risque d'ingérence des uns ou des autres, chercheurs ou praticiens, dans ce qui fait le domaine de responsabilité propre de l'autre.

Plus clairement encore, les praticiens ont très naturellement tendance à vouloir imposer au niveau de la méthodologie, ou même au niveau de l'objet de l'étude, un certain nombre d'impératifs que le chercheur ne peut accepter. Inversement, le chercheur aura une propension tout à fait logique, à contester par exemple la façon dont le praticien ou les praticiens sont amenés à poser tel ou tel problème.

Les modalités de la collaboration passent par une clarification des approches successives, respectives, des praticiens et des chercheurs.

Dans les deux cas sur lesquels j'ai eu l'occasion de travailler, il y a eu toute une phase d'adaptation respective des approches :

— tout d'abord, le passage difficile de ce qu'on pourrait appeler l'objectif pratique que vise le praticien ou le commanditaire de l'étude à l'objet de l'étude.

Une demande, dans sa formulation première, peut difficilement constituer immédiatement un objet d'étude.

Dans le cas du travail réalisé pour le compte d'une caisse d'allocations familiales, la demande était : dites-nous quels sont les besoins prioritaires des familles de la circonscription de la caisse ? C'était cela. L'objet de l'étude, après de longues discussions, est devenu : modes de vie et besoins des familles de la circonscription.

Dans le cas de l'étude sur les problèmes de coûts et avantages de la sectorisation : quels sont les coûts des différents modes de traitement pratiqués ? L'objet de l'étude a été très modestement une monographie sur le fonctionnement d'une équipe sectorisée.

La réduction qui s'est opérée dans ce cas-là, entre la demande initiale et l'objet final de l'étude, a fait l'objet de nombreuses discussions et a été dictée par des considérations de méthodes, également de coût.

Dans le cadre de cette clarification des approches respectives, il y a un autre élément qui est l'interprétation des praticiens par des chercheurs, sur la base d'une démarche définie préalablement.

De quoi s'agit-il ? Il s'agissait de respecter effectivement ce qu'avait de spécifique et d'intéressant la démarche des praticiens, dans un cas, la préoccupation des responsables de cette caisse d'allocations familiales, dans l'autre, l'originalité des méthodes thérapeutiques mises en œuvre par l'équipe d'hygiène mentale infantile.

La procédure a consisté pour les chercheurs :

1) à bien définir pour eux-mêmes la démarche qu'ils entendaient suivre, qui est une démarche à caractère économique ;

2) à trouver le moyen d'interpeller la pratique des praticiens avec lesquels ils collaboraient, de façon à parvenir à une clarification des objectifs, à une explicitation du consensus qui était celui de l'équipe d'intervenants.

3) Cette clarification conduit à une mise en forme, une formalisation de la pratique des praticiens, laquelle formalisation ne va pas, elle non plus, sans poser un certain nombre de problèmes, le problème étant : les praticiens vont-ils ou non se retrouver dans la façon dont les chercheurs ont en quelque sorte formalisé leurs modalités d'intervention ?

Il y a, effectivement, M. le professeur Baechler y faisait allusion tout à l'heure, un problème de langage. Je dirai que nous avons rencontré des difficultés de langage. J'ajouterai que j'ai l'impression, la conviction même qu'il a fallu aux praticiens faire un effort aussi important qu'aux chercheurs, pour parvenir à comprendre nos langages respectifs.

En ce qui concerne les fonctions de la collaboration, j'en distinguerai deux, de deux ordres :

- les fonctions directes,
- les fonctions induites.

Les fonctions directes, c'est que cette collaboration entre chercheurs et praticiens met en évidence, de façon claire, la distinction entre ce qu'on pourrait appeler l'analyse d'une situation qui constitue l'objet de l'étude, d'une part, et d'autre part l'interprétation et les conclusions opérationnelles. Je voudrais prendre deux exemples pour illustrer cette remarque qui me paraît importante.

Dans le cas de l'étude sur les modes de vie et les besoins des familles de la circonscription de la caisse d'allocations familiales, nous avons été amenés, s'agissant des fonctions remplies par les familles, à distinguer un certain nombre de fonctions, et à montrer comment ces fonctions, de protection matérielle, de reproduction, de vie sociale, d'éducation, s'articulaient entre elles et se hiérarchisaient entre elles, et cela de façon assez différente, selon les classes sociales observées.

Du côté des praticiens, caisse d'allocations familiales en l'occurrence, le problème était de savoir quelle était l'affectation optimale des crédits d'action sociale dont disposait l'établissement, lesquels crédits figuraient à sept chapitres d'action sociale.

Autrement dit, les questions qui nous ont été adressées étaient :

- nous disposons de "bons-vacances" ; d'après votre étude, à qui vaut-il mieux les distribuer ?

Nous ne pouvions que répondre que la fonction des vacances étudiée dans les différents groupes de familles, les différentes typologies établies, avait telle et telle caractéristique et que, de ce fait, il appartenait aux praticiens, aux décideurs, de savoir si cette fonction leur paraissait devoir être encouragée ou non, compte tenu des différents éléments que nous avons fait apparaître.

On a très bien senti là ce qui était de la responsabilité de l'étude, et je crois bien que d'une certaine façon, une étude peut induire une action, mais il y a effectivement une limite qui est que le chercheur ne peut que

dire : si vous intervenez de telle manière, voilà, d'après l'étude réalisée, les effets que vous pouvez attendre, sans préjuger du fait de savoir si ces effets seront bons ou mauvais.

En l'occurrence, il apparaissait que les responsables de la caisse d'allocations familiales avaient, s'agissant de vacances, une conception tout à fait particulière de l'intérêt qu'il y avait notamment à favoriser le départ de vacances en famille. Il était clair que, selon les catégories sociales concernées, les vacances familiales avaient des effets fort différents.

Autre exemple de cette distinction entre l'analyse de situation et les conclusions opérationnelles, l'interprétation que l'on peut en donner : le travail réalisé sur les coûts et avantages de la pratique thérapeutique de l'équipe sectorisée d'hygiène mentale.

Nous avons fait apparaître des différences de coût extrêmement importantes entre des dossiers d'enfants.

Le premier constat a été que ces différences au niveau des coûts n'avaient pas été mises en évidence jusque-là, même si dans certains cas, de manière un peu intuitive, tel ou tel responsable, tel médecin savait bien qu'effectivement le petit Dupont avait coûté plus cher que le petit Durand. On l'avait mis en évidence de manière assez nette sans qu'en définitive, s'agissant des avantages, on trouve une hiérarchie très différente dans les avantages obtenus.

La liste de ces avantages et leur hiérarchisation a été le fait d'une collaboration entre chercheurs et praticiens.

La réaction des praticiens, quand nous avons mis en évidence ces écarts de coûts, a été de dire : il nous appartient à nous, de procéder à une thérapie, en définitive, quel qu'en soit le coût.

Toutefois, ils ont reconnu que la mise en évidence ou la mise en œuvre de moyens permettant de mettre en évidence des différences de coût, pouvait d'une certaine manière peut-être orienter un certain nombre de choix qu'ils étaient amenés à faire, notamment en matière de classement.

Les effets induits de cette collaboration, ce sont sans doute les effets les moins maîtrisables, les moins prévisibles en toute rigueur, mais dont je me demande à l'expérience si ce ne sont pas les plus importants du point de vue de leurs conséquences pratiques.

Il s'agit de la fonction remplie par une étude ; dans le premier cas que je citais, à savoir cette étude pour une caisse d'allocations familiales, le rapport final préconisait la constitution d'un certain nombre de groupes de travail, pour essayer de mettre au point un certain nombre de programmes d'action.

Le promoteur de l'étude a mis sur la place publique l'étude que nous avons réalisée, en disant que : nous fournissons, nous donnons gratuitement à qui voudra, un document de travail qui est une analyse de la situation et qui peut effectivement fournir des indications sur la situation de la population de la circonscription. Des groupes de travail se sont constitués avec une multiplicité de partenaires, d'associations diverses de la région.

Ces groupes ont fonctionné, j'en ai eu quelques échos. Je dois reconnaître qu'à la lecture des comptes rendus des réunions, j'ai eu la conviction que sur l'ensemble des participants qui étaient une centaine, il y en avait peut-être 2 % ou 3 % qui avaient effectivement pris le temps de lire l'étude, mais qu'en définitive, la fonction de cette étude avait été de permettre une concertation entre un certain nombre de partenaires concernés par l'action sociale dans la région.

En conclusion, je dirai que ce qui, dans cette collaboration entre chercheurs et praticiens, me semble important, c'est :

- l'analyse des pratiques elles-mêmes et les fonctions sociales remplies par les praticiens, les institutions,
- cette collaboration permet une clarification des objectifs,
- elle permet un détour théorique,
- elle permet effectivement de faire des choix pour l'action.

M. Vernier, président. — *Je remercie tout particulièrement M. Goetz de l'exposé qu'il vient de nous donner. J'allais dire qu'après cette matinée où nous avons survolé peut-être un peu les problèmes, il nous a forcé à mettre le pied par terre, à voir quelles sont réellement les difficultés, les conditions du travail pratique, et cela je crois que c'est très important, je vous en remercie.*

Je vais passer la parole à M. Thibault Lambert, membre du service technique du C.T.N., qui parlera de "la recherche sociale et la quantification".

LA RECHERCHE SOCIALE ET LA QUANTIFICATION

par

*M. Thibault LAMBERT,
conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.*

Cet exposé analyse le rapport entre la recherche sociale et la quantification. En guise de préambule, je voudrais rappeler ce qu'a dit un inadapté social célèbre —j'ai appris ce matin que Galilée était un inadapté social— Galilée a dit : *"La nature est écrite en langage mathématique"*. Je voudrais mettre cette phrase en exergue de mon exposé, pour illustrer l'apport que la quantification peut fournir au secteur de l'action sociale.

Quel est donc le rôle que doit jouer la quantification dans l'approche des problèmes traités par l'action sociale ? Je reprendrai sans doute un certain nombre d'éléments discutés ce matin au cours d'autres exposés. Il y en a certains avec lesquels je suis parfaitement d'accord. Ce que je vais dire risque donc en fait de n'être qu'une duplication de ces exposés.

Il y a d'autres points avec lesquels je ne suis pas d'accord, pour lesquels, ne pouvant ici me lancer dans un débat contradictoire, je préciserai simplement ma position personnelle :

La quantification a-t-elle un rôle à jouer dans l'approche des problèmes traités par l'action sociale ? Pour notre part, nous pensons que ce rôle est important et lié au contexte actuel du secteur de l'action sociale. Les besoins en matière de quantification dépendent évidemment de la nature des besoins en matière de recherche sociale, eux-mêmes liés à la situation du secteur social.

Les besoins de la recherche sociale

Par recherche sociale, on entendra plus exactement ici la recherche en action sociale, c'est-à-dire celle qui porte sur les inadaptations sociales et les handicaps. Il s'agit donc en fait de deux domaines relativement indépendants, mais que nous traiterons ici comme un ensemble, ce qui est rendu légitime par le degré de généralité des propos qui vont suivre.

La recherche sociale, ainsi entendue, constitue pour nous une recherche opérationnelle, une science sociale de l'action. C'est-à-dire qu'elle est tournée vers l'action et qu'elle doit permettre une aide à la décision dans le traitement des problèmes relevant des inadaptations sociales et des handicaps. Quand je dis "décision", il s'agit évidemment d'éclairer les décisions de tous les acteurs de l'action sociale et pas seulement de ceux de l'administration centrale. Elle doit donc répondre aux préoccupations de l'ensemble du système de prise en charge de ces problèmes dans une optique d'optimisation de ce système.

Quelles sont donc ces préoccupations ? Elles nous semblent être de deux ordres :

- l'une générale : améliorer la rationalité des actions menées,
- l'autre conjoncturelle : répondre à la crise du système actuel de prise en charge.

La première préoccupation est liée à la faiblesse des critères de décision, au caractère fragmentaire des collections de données et, d'une manière générale, à la préscientificité généralisée du secteur de l'action sociale.

La deuxième préoccupation pose un problème plus délicat, celui de la crise du système d'action sociale, dont les caractéristiques sont notamment les suivantes :

- le manque de consensus sur le rôle social de la fonction action sociale, dû en particulier à son archaïsme ;
- la fragmentation interne du système, avec ses phénomènes d'autorégulation et ses dysfonctionnements ;
- l'inefficacité relative ou l'efficacité médiocre des méthodes de traitement ;
- la résistance du système aux innovations et sa mauvaise adaptation au changement qualitatif.

L'ensemble des considérations précédentes laisse penser qu'une demande latente existe en matière de recherche sociale en vue de résoudre les problèmes précédents. On peut sans doute parler d'une inefficacité de la recherche sociale actuelle et d'un besoin de définition de nouvelles orientations. La recherche sociale devrait, en effet, permettre de mener à bien les transformations nécessaires au secteur social, par un meilleur éclairage de ses dysfonctionnements.

Il serait présomptueux de penser poser ici les fondements des orientations souhaitables de la recherche sociale. Sans chercher à atteindre un tel objectif, il est possible d'indiquer sommairement quelques axes qui nous apparaissent comme essentiels à la recherche.

A notre avis, la recherche doit fournir les réponses à trois catégories de questions :

– *La prévision des besoins* : L'action sociale doit, en effet, pouvoir se référer à des objectifs et partant se resituer par rapport à une demande sociale.

– *L'analyse des coûts et des efficacités* : En vue de faciliter l'élaboration de choix, et en raison de la limitation des ressources disponibles, une approche économique du système de l'action sociale est indispensable.

– *Les représentations des divers agents sociaux* : L'évolution du système de l'action sociale risque de se heurter à l'opposition plus ou moins latente de certains secteurs de l'action sociale. Il convient donc, afin de connaître le coefficient d'adaptabilité du système, de connaître les images et les représentations que les différents milieux sociaux se font de la fonction action sociale.

Les trois fonctions précédentes en appellent, en fait, une quatrième : *l'analyse de la structure et du fonctionnement du système d'action sociale*. En effet, une telle analyse doit permettre, d'une part, de fournir des matériaux aux trois fonctions précédentes, d'autre part, de faire apparaître les dysfonctionnements du système.

Cette quatrième fonction est, en effet, essentielle à la détermination des trois autres. Par rapport à la prévision des besoins, le système d'action sociale peut être considéré comme un mode de réponse aux besoins. Son analyse fournit donc un constat sur les pratiques des agents chargés de l'application de la politique sociale. Il convient d'ailleurs, à notre avis, de ne pas considérer la demande sociale comme une entité isolée indépendante de la réponse sociale à cette demande. Le couple "demande sociale - réponse sociale" constitue un ensemble, en correspondance dialectique. La prévision des besoins est plus, pour nous, la prévision de l'activité nécessaire à la réponse à ces besoins que l'appréhension de ces besoins dans l'absolu. L'analyse de système, par la connaissance de la pratique sociale, fournit donc une approche de l'analyse des besoins.

Par rapport à l'analyse des coûts, il convient d'éviter les approches parcellaires d'actions ponctuelles non resituées dans un contexte global. L'analyse de système doit, ici, apporter une connaissance des cheminements et des filières et éviter l'analyse fragmentaire des coûts.

Enfin, par rapport à l'analyse des représentations, il convient que ces représentations puissent se situer par rapport à des éléments objectifs sur la structure et le fonctionnement du système, même si ces images montrent une méconnaissance ou une déformation des éléments objectifs de la réalité sociale.

L'analyse de système apparaîtra donc comme un préalable ou au moins comme une opération conjointe, aux approches des besoins, des coûts et des représentations. Il importe que cette analyse soit d'abord une analyse de l'ensemble du système de l'action sociale et non celle d'un ou plusieurs sous-systèmes. Il est, en effet, nécessaire que chaque système s'inscrive dans la dynamique de l'ensemble du système. Des analyses partielles risquent,

en effet, de renforcer des sous-systèmes, dont la dynamique va à l'encontre de celle du système global. Certaines analyses utiles à telle ou telle agence ne sont pas nécessairement profitables à toute la fonction sociale. Certaines agences sont, en effet, confrontées à des problèmes de survie, d'autres de submergement de la demande auxquels elles réagissent par des phénomènes de régulation.

Le système d'action sociale doit donc, à notre avis, être considéré comme un ensemble devant avoir une dynamique unique, et non comme la somme de sous-systèmes disparates ayant des dynamiques séparées. Ce système global est, en effet, confronté à un ensemble de problèmes face auxquels sa stratégie doit être unique. Il dispose d'un ensemble de moyens et se situe à l'intérieur d'un ensemble de représentations et de valeurs.

Rôle et limites de la quantification

Dans un domaine où l'on est frappé par le manque de données fiables et l'implantation très sporadique des méthodes scientifiques, la quantification a un rôle d'autant plus important à jouer.

La quantification fournit d'abord un apport de fond : classificatoire et pondérateur. Elle permet de résumer la réalité en termes de typologies. Il est, en effet, important de schématiser la diversité des situations en quelques cas types de manière à établir une esquisse d'ordonnances de la réalité qui puisse guider l'action.

Il est, d'autre part, indispensable de pondérer l'importance respective des différents cas types ainsi définis. Il ne suffit pas de raisonner sur des cas types, il convient également d'apprécier leur représentativité. Il est à notre avis courant de voir ériger en cas exemplaires, sur lesquels se fonde l'action, des cas, en fait, tout à fait marginaux. D'une manière générale, il convient de pouvoir raisonner en termes de grandes masses, de manière à resituer les questions traitées dans leur contexte quantitatif.

A l'apport de fond, vient également s'ajouter un apport méthodologique. La quantification permet la construction de variables décrivant, même partiellement, la réalité, sur lesquelles il sera possible d'appliquer des méthodes d'analyse statistique. Il est à propos d'indiquer ici les ressources très nombreuses de l'analyse statistique, qui sont d'ailleurs trop souvent méconnues. Citons, entre autres, les méthodes propres à l'analyse opérationnelle qui mettent en jeu les notions de modèle et de simulation (pour ne citer que les plus évidentes) ainsi que l'analyse prévisionnelle et l'analyse factorielle. Nous en passons sous silence un grand nombre, mais la dernière citée mérite qu'on s'y arrête. Sous le nom d'analyse factorielle des correspondances, il existe une méthode permettant de résumer une information statistique très nombreuse à ses éléments les plus saillants et, notamment, de faire émerger les liaisons les plus caractéristiques des variables étudiées dans l'analyse. Pour fixer les idées, il suffit de prendre l'exemple de la perspective qui permet de figurer dans un espace à deux dimensions une réalité à trois dimensions. L'analyse factorielle est plus ambitieuse, elle permet de représenter un espace multidimensionnel dans un espace à deux dimensions. Cette méthode, qui fait recours à l'informatique, appelle un constat sur l'utilisation de cette science, d'application récente dans le

domaine social. Il apparaît, en effet, que son utilisation est extrêmement rare dans le secteur social et même dans ces cas, il s'agit d'une informatique de gestion et non d'une information de traitement statistique. A notre avis, le développement de la quantification ne peut se faire qu'avec le développement parallèle de l'informatique, dans la mesure où le traitement statistique manuel est trop coûteux en moyens humains et financiers.

Pour en revenir à la quantification, on peut illustrer son utilisation dans les différentes fonctions définies plus haut : besoins, coûts, efficacité, représentations, analyse de système. L'analyse des besoins peut être abordée soit en termes de besoins collectifs (besoins de groupes sociaux), soit en termes individuels. Au niveau collectif, il s'agit de définir les besoins d'interventions sur les groupes sociaux, généralement dans une optique préventive. Il faut donc définir des situations d'inadaptation potentielle justifiant ces interventions. La détermination de ces situations est liée à l'analyse des processus sociaux de l'inadaptation, analyse qui fait une large part à la statistique. Il convient, dans une deuxième phase, de préciser le nombre de personnes concernées par la situation en question, et donc de quantifier l'importance démographique de ces situations.

Au niveau individuel, il s'agit d'apprécier l'incidence de certaines situations individuelles, handicaps notamment. Les enquêtes épidémiologiques constituent alors l'outil indispensable à cette appréciation.

Enfin, il importe également de prévoir l'importance à venir des problèmes que l'action sociale aura à traiter. L'analyse prévisionnelle tente de répondre à cette question en projetant dans le futur les corrélations existant entre handicaps et inadaptations, d'une part, données socio-économiques, d'autre part.

L'analyse des coûts et des efficacités des interventions implique la description des filières de prise en charge. En effet, il ne suffit pas d'analyser les tâches élémentaires, mais des "complexes" de prise en charge, en tenant compte du fait qu'une prise en charge n'est jamais un acte isolé, mais une succession d'actes dont il faut apprécier l'importance, la durée, la fréquence, ensemble d'éléments où mesure et probabilité ont leur rôle à jouer.

L'analyse des représentations peut faire l'objet de mesures. En effet, il existe de nombreuses méthodes permettant une mesure des attitudes des individus par rapport à telle ou telle question. De nombreuses recherches ont, en effet, illustré la possibilité de situer les attitudes sur un continuum qu'on appelle alors échelle d'attitudes.

Enfin, l'analyse de système implique la mise en place d'un appareillage statistique et de collections de données. Elle fait également appel à l'analyse des flux à chaque niveau de la prise en charge, ainsi qu'à l'analyse longitudinale des cas, c'est-à-dire par exemple, la description des diverses opérations successives "subies" par les différentes personnes entrées dans le système.

Malgré l'importance de son application au champ social, la quantification n'est évidemment pas sans poser quelques interrogations, d'une part, en matière de mesure, d'autre part, quant à ses rapports avec l'approche qualitative.

La quantification n'est possible que s'il y a possibilité de mesure et d'agrégation. Mesurer, c'est définir une unité de compte et situer la variable étudiée par rapport à une échelle utilisant l'unité en question. Agréger, c'est considérer comme semblables des observations très proches par rapport à un ensemble de variables mesurées simultanément.

La première difficulté de la mesure, c'est la multidimensionnalité. En effet, pour décrire un individu ou une situation, nous disposons ou nous pouvons disposer d'un ensemble multiple d'éléments. En particulier, dans le secteur des handicaps et des inadaptations, on trouve conjointement des variables de type sanitaire et des variables de type social, les secondes étant souvent les plus difficiles à synthétiser.

Décrire une réalité multidimensionnelle, c'est construire des variables significatives. La recherche de ces variables constitue une tâche délicate, mais est la condition nécessaire d'une analyse statistique pertinente. Toute analyse statistique ne vaut, en effet, que ce que valent les constructions de variables retenues. D'autre part, le choix des variables constitue souvent une certaine réduction du réel. Il convient donc que les avantages, tirés d'une analyse quantitative, ne soient pas obérés par une schématisation trop grande de la réalité.

Mais la mesure ne suffit pas à définir la réalité. Il convient également de pouvoir raisonner en termes d'agrégats ou de typologies. Pour cela, il faut pouvoir considérer qu'il y a similarité des cas ou des situations. En effet, pour ceux qui pensent en termes "d'ineffable humain" et de caractère unique de chaque cas, aucune agrégation n'est possible. Cependant, tout dépend du recul que l'on prend par rapport à la réalité. Vues de Sirius, bien des disparités s'effacent ; vues de trop près, on ne voit plus qu'elles. C'est souvent par myopie professionnelle et par manque de recul, plus que par une impossibilité réelle que le raisonnement en termes d'agrégats se développe difficilement.

Malgré les difficultés méthodologiques de la quantification, il y a donc bien plus à gagner qu'à perdre à son application. Cependant, quelle est la place de l'analyse quantitative par rapport à l'analyse qualitative ?

Il nous apparaît, dès l'abord, que quantification et qualification ne sont pas concurrentielles mais complémentaires. A notre avis, pas de quantification sans qualification et inversement.

Toute analyse quantitative doit être précédée d'une analyse qualitative approfondie permettant de fonder l'utilisation des variables à prendre en compte. Il n'est malheureusement pas rare de voir des études constituées presque exclusivement par une exploitation anarchique de données statistiques pléthoriques et peu éclairantes, alors qu'une analyse statistique plus modeste, mais mieux centrée, aurait constitué un apport beaucoup plus original.

Toute analyse qualitative peut souvent être complétée d'une analyse quantitative. Le quantitatif permet de structurer et généraliser le qualitatif. La perspective quantitative constitue un stimulant structurant pour l'analyste du qualitatif. A notre avis, le quantitatif constitue le principe de réalité du qualitatif.

La conscience de la complémentarité du quantitatif et du qualitatif doit donc, d'une part, éviter toute précipitation quantitative et tout privilège accordé en priorité aux domaines les plus facilement objectivables, d'autre part, faire tendre à élaborer le qualitatif dans une perspective quantitative.

Conclusions

A l'issue des considérations précédentes, dont le caractère sommaire reflète la situation actuelle du retard dans l'approche scientifique des problèmes de l'action sociale, il est possible de résumer, ainsi qu'il suit, l'essentiel de nos conclusions :

— Les besoins en matière de quantification sont liés aux priorités définies en matière de recherche sociale. Il apparaît d'ailleurs que la conjoncture de pénurie scientifique du secteur social est d'autant plus favorable à cet aspect quantitatif.

— L'observation la plus immédiate montre un manque d'unité de la politique actuelle en recherche sociale. Ce manque d'unité d'orientation induit une déperdition des efforts et une inefficacité de la recherche.

— Il convient de définir des priorités en matière de recherche. Les travaux de recherche sont trop lourds et trop coûteux pour que leur détermination cède à des modes, à des caprices ou à des intérêts personnels.

— Nous pensons que la recherche sociale qui répondra le mieux aux besoins actuels du secteur de l'action sociale doit se centrer sur une approche structuraliste par une analyse systématique globalisante, en évitant de s'enfermer dans l'analyse des sous-systèmes. Cependant, elle peut distinguer, l'un de l'autre le système inadaptation sociale et le système handicap.

— L'apport de la quantification peut être double :

- un apport de fond : analyse en termes de grandes masses, approche classificatoire et typologique,
- un apport méthodologique : la construction de variables opératoires en vue de l'application des méthodologies quantitatives extrêmement fécondes.

— Néanmoins, la quantification pose le problème :

- de la mesure et de l'agrégation dans un univers multidimensionnel,
- celui de ses rapports avec l'approche qualitative qui débouchent sur la complémentarité.

Nous ne prétendons pas avoir abordé l'ensemble des aspects du problème, mais avoir exprimé notre confiance dans les apports de la quantification. A l'issue de ces considérations, il ne me reste plus qu'à souhaiter voir enfin ce secteur de l'activité humaine profiter des apports de la quantification au même titre que les autres secteurs. Je pense, par exemple, à la délinquance avec l'apport de la criminologie.

M. Vernier, président. — *Je remercie M. Lambert de l'exposé qu'il vient de faire et je le remercie particulièrement de nous avoir montré qu'il n'y avait pas antinomie entre l'approche quantitative et l'approche qualitative, que ces approches sont absolument complémentaires, qu'elles s'enrichissent mutuellement. Je crois que c'est très important.*

Nous allons disposer d'une vingtaine de minutes pour poursuivre ou reprendre le débat. Il y a deux manières de procéder :

- ou bien, nous demandons à ceux qui sont autour de la table de lancer le débat et ensuite la salle reprendra,*
- ou bien, c'est la salle qui commence.*

On me rappelle que M. Baechler devant partir, s'il y a des questions sur son intervention, c'est maintenant qu'il faut les poser. Je demanderai donc aux membres du panel qui souhaiteraient intervenir à ce sujet, de prendre la parole maintenant.

INTERVENTION

de

*M. le professeur Henri HERREN,
maître de conférence à l'université Nancy II,
directeur du laboratoire de psychologie génétique*

Simplement, je voudrais lancer deux idées de débat, qui sont les deux réactions majeures que ce texte m'a inspirées.

J'ai été étonné par le ton d'ensemble quelquefois accusateur, de l'exposé de M. le professeur Baechler. J'ai été frappé comme peut-être plusieurs d'entre vous par le ton général un peu accusateur des usagers de la langue française.

C'est vrai que la réalité vous donne raison, Monsieur, puisque les médecins disposent d'une commission qui s'appelle "clair dire", qui est chargée de les aider à châtier leur langage. Mais, effectivement, le résultat, nous pouvons le constater —et je joins à cela, volontiers, d'autres disciplines, la mienne en particulier—, n'est pas à l'abri du reproche que vous adressiez aux spécialistes tout à l'heure.

Ce qui m'intéresserait personnellement, plutôt que de continuer à fonctionner dans votre problématique accusatrice, ce serait de s'interroger sur les symptômes révélés par ce dysfonctionnement. On peut espérer qu'une analyse comme celle-là apportera des propositions constructives.

C'est certainement que ces difficultés de communication, dont vous vous êtes plaint, dont s'est plaint également M. Goetz, dont se plaindra tout à l'heure M. Ginisty, me paraissent exprimer un effort insuffisant de la part des spécialistes en matière de vulgarisation. C'est une interprétation que, pour ma part, je souhaiterais soumettre à votre réflexion.

En effet, le problème de la communication entre gens qui appartiennent à des disciplines différentes, dont le cursus n'a pas été aussi long, etc., est un problème que connaissent bien tous les enseignants. L'enseignement supérieur entre autres, a pour fonction de vulgariser les connaissances, notamment auprès des étudiants débutants.

Lorsque les manuels sont insuffisants pour le faire, parce que trop anciens ou parce qu'on n'a pas eu le courage d'en rédiger, c'est le cours dit "magistral" qui remplit cette fonction. Il y a certainement un effort à faire en France, du côté de l'édition de vulgarisation de bonne qualité. Je pense aux anglo-saxons qui disposent de collections comme "marabout", d'excellente qualité, moins concises que la collection "Que sais-je" que nous connaissons en France, ou bien à des revues étrangères comme "Scientific American". Il y a là un effort d'expression de sa discipline pour un grand public que peut-être nous autres Français ne songeons pas assez à suivre.

Seulement, il faut savoir que cela se paye un peu par un décalage par rapport à l'actualité des résultats de la recherche, le temps que l'on s'exprime en simplifiant, les travaux continuent, et il y a certainement un petit problème de rattrapage pour les non-initiés.

Cela nous fait déboucher sur l'agencement dans les équipes, d'une fonction dévolue à quelqu'un, de mise au courant déjà un peu digérée, des résultats des travaux. Voilà une première remarque.

Un deuxième problème est, quand il s'agit de chercheurs de même niveau, celui de la communication entre des disciplines qui ne sont pas les mêmes. Là, personnellement, je n'ai aucune solution à proposer ; c'est une difficulté que j'ai éprouvée moi-même quand, psychologue dans des centres d'enfants paralysés, j'avais à communiquer avec les médecins oto-rhino, chirurgiens, orthopédistes, neurologues, médecins de médecine générale, plus le personnel para-médical, plus le personnel de salle, plus les enseignants, plus les enfants eux-mêmes.

Je crois que c'est une expérience tout à fait passionnante que j'ai renouvelée à un autre niveau dans ma vie d'universitaire, à partir du jour où il m'a fallu travailler avec des informaticiens, des sociologues, des linguistes qui s'occupent d'enfants sourds ; les linguistes sont des gens précieux dans ce cas. Les neurologues sont précieux, quand on s'occupe d'enfants handicapés moteurs et qu'on est intéressé par les gens qui s'occupent de motricité.

Là, je vous signale simplement ce qui peut paraître être une des conditions fondamentales de l'approche pluridisciplinaire, c'est que dans l'équipe dite pluridisciplinaire, plusieurs membres avaient consenti à faire personnellement un investissement très solide dans les disciplines de leurs voisins.

M. Vernier, président. — *Ce sont des questions qui sont posées, quelques ouvertures qui paraissent intéressantes. Effectivement, le problème de la communicabilité est un peu au cœur du débat, et pour les praticiens notamment ou pour les administrateurs, il y a toujours une certaine insatisfaction quand on sent ne pas pouvoir communiquer.*

DISCUSSION

M. le professeur BAECHLER
M. LEVY, M. LADSOUS, M. VERNIER, M. LOMBARD,
M. le professeur Henri HERREN,
M. le professeur Michel FONTAN,
Mlle CHANLON, M. de LUTZEL, Mme CHALUDE,
M. LAMBERT, M. le professeur MISES

M. Jean Baechler. — Je n'ai pas à répondre à M. Herren, parce que je suis parfaitement d'accord avec lui. Je ne suis pas du tout obsédé par le problème de la langue française, mais on m'a appris à l'école que lorsqu'on avait un sujet à traiter, il ne fallait pas s'en éloigner. Comme M. Lévy m'avait demandé de traiter le sujet, je l'ai traité.

Le problème de la vulgarisation en France est un problème certain et je ne pense pas qu'on puisse compter sur les savants pour faire l'effort nécessaire et se livrer à de la vulgarisation. Je pense qu'il faudrait réussir à créer un corps de spécialistes de la vulgarisation, de journalistes scientifiques qui seraient parfaitement à même de faire le relais entre ce qui se fait dans les laboratoires au sens large du terme et le public intéressé par ces recherches. C'est un problème d'édition probablement.

Quant au deuxième point que vous avez soulevé, je ne suis pas certain que le problème se pose. Lorsqu'au niveau supérieur de la recherche, on a besoin d'entrer en contact avec des disciplines différentes de la discipline d'origine, on fait tout simplement l'effort nécessaire pour comprendre ce qui s'y dit et essayer de s'y intéresser et s'y intégrer. A ma connaissance, cela n'a jamais posé de problème insoluble à qui que ce soit.

Quant au problème que l'on pourrait poser, mais je pense que cela ne vous intéresse pas, de la décadence effective de la langue, ce n'est pas une accusation que je pose, mais une constatation que je fais : il suffit de relire les textes du XVII^e siècle et dans la foulée ceux du XX^e, pas seulement les scientifiques mais les littéraires, pour voir la différence. J'ai donné l'explication, qui n'a rien d'original, qui est une vérité première, à savoir qu'il n'y a plus un milieu où le "bien dire" soit considéré comme une vertu digne d'être récompensée et vantée, et à partir de ce moment-là, une langue entre nécessairement en décadence. Il n'est pas indispensable de se désespérer que tout entre en décadence. La vie a quelque chose de cyclique et il n'est pas exclu qu'un jour il y ait une résurrection, mais pour le moment on est plutôt dans le creux de la vague.

M. Michel Lévy. — Comme je suis responsable de la question, je voudrais dire que je suis bien d'accord avec ce qu'a dit M. Herren comme, semble-t-il finalement, les précédents intervenants et l'auteur de l'exposé, mais je n'ai pas ressenti du tout personnellement comme accusatoire la perspective de M. Baechler.

La question qu'on peut se poser, il appartient à chacun d'y répondre, est de savoir si certaines affirmations relèvent de la lucidité ou du pessimisme. C'est un problème de problématique, ce n'est pas la peine d'y insister.

Ensuite, je ressens le problème de la corruption du langage, je ne sais pas comment appeler cela, ou de la difficulté de communiquer, à deux niveaux très différents et c'est un peu cela qui avait justifié la question.

Il y a dans un certain nombre de sciences dites exactes ou en progrès vers l'exactitude, un problème réel de communication, qui suppose un très gros effort de la part du lecteur, de celui qui veut tirer les bienfaits des travaux des savants, des chercheurs, et les "sciences expérimentales" me semblent à peu près au rang de ces sciences-là.

Mais je crois qu'il y a aussi des sciences qui seraient peut-être plus aisément communicables ; je ne m'aventurerai pas à l'affirmer, je vous laisse le soin d'y réfléchir. A ce moment-là, le problème me semble différent et personnellement je rejoins les interventions de M. Baechler.

M. J. Ladsous, directeur de l'Unité polyvalente d'action éducative spécialisée "Hourvan". — Je pense qu'au niveau du langage il est très important de ne pas jargonner, mais je suis tout de même surpris un peu de certains facteurs. Lorsque par exemple on parle de sciences politiques, on utilise un certain nombre de mots techniques et, comme vous le disiez, M. Baechler, c'est accessible, puisque c'est avec ces termes que l'on peut traduire effectivement une réalité, et lorsqu'on parle de sciences humaines, il faudrait souvent que nous puissions utiliser le langage de tous les jours. Or, le langage de tous les jours est quelquefois chargé de sens, de signification morale, quotidienne, qui ne donne plus aux mots le même sens que celui dans lequel nous voulons les employer.

C'est pourquoi il est nécessaire qu'à certains moments, nous soyons amenés à utiliser des mots qui peuvent paraître compliqués parce que c'est peut-être la première fois qu'ils arrivent sur le marché du langage, si je peux dire, mais qui ont toute une signification. En ce qui concerne le progrès des sciences, il y a eu à certains moments des mots qui se sont forgés, qui ont permis de se comprendre et d'être compris ensuite. Bien sûr, il ne s'agit pas de faire que ces mots soient nombreux, qu'on les utilise à tout bout de champ d'une certaine manière, mais il est nécessaire tout de même d'en avoir quelques-uns qui puissent permettre d'avoir certaines clefs.

Je suis un peu surpris de la manière dont les sciences sociales, les sciences humaines sont traitées dans ce domaine, comme n'ayant pas droit à l'utilisation d'un certain nombre de mots techniques parce qu'elles s'occupent de ce qui est le plus quotidien, le plus fréquent. Je crois qu'on fait beaucoup d'efforts dans notre milieu, à ne pas jargonner à certains moments et que, cependant, même quand nous faisons cet effort de simplicité, on nous reproche les quelques mots dont nous avons besoin pour traduire certaines choses:

M. Vernier, président. — *Je vois que l'heure tourne et que nous n'avons peut-être pas encore apporté de vraies réflexions sur les deux exposés qui se sont suivis. Peut-être que l'on pourrait s'orienter dans ce sens.*

M. J. Ladsous. — C'est surtout au niveau de l'exposé de M. Goetz que je pensais intervenir puisque je suis effectivement praticien et que je participe à une équipe de travail qui essaye de s'investir également dans une certaine recherche.

Je voulais dire que j'ai été très intéressé par ce qui avait été dit tout à l'heure ; cela me paraît dans une certaine mesure répondre à ce que M. Herren posait ce matin comme interrogation à la fin de la séance. En effet, il n'est pas très simple, quelquefois, pour les praticiens, de collaborer avec les chercheurs, à cause justement de cette notion d'enjeu dont on a parlé tout à l'heure. On se demande toujours si on a pris le temps de clarifier un certain nombre de choses entre nous. On se demande toujours si le chercheur qui vient travailler avec nous, ne va pas, dans une certaine mesure, nous utiliser comme objet d'une recherche dont nous deviendrons ensuite des exécutants, d'une orientation prise à partir de cela.

C'est un problème qui très souvent se pose aux gens du terrain, que je me permets d'exprimer tout à fait simplement. Il me semble que dans toute équipe qui fait un travail réfléchi, il existe des hypothèses de recherche ; que ces hypothèses de recherche soient inemployées, inutilisées, qu'on n'en fasse pas quelque chose, cela vient, je crois, de cette difficulté de communication entre chercheurs et praticiens, mise bien en évidence tout à l'heure, et dont les propositions faites ce matin, tant par M. Jovignot que par d'autres, permettent sans doute de trouver des solutions.

Il y a donc ce problème de l'enjeu, mais il y a un autre problème qui me paraît important : c'est le problème du sentiment qu'on peut avoir lorsqu'on est sur le terrain que celui qui vient nous aider à clarifier des hypothèses va nécessairement réduire notre travail en le posant dans un champ plus rétréci pour bien poser les hypothèses qui sont nécessaires, et trouver les éléments qui peuvent permettre de les vérifier. On va se sentir un peu dépossédé d'une partie du travail qui nous paraît cependant profondément intégrée dans ce que nous faisons, et cette réduction de notre propre projet est quelque chose qui n'est pas facile à accepter, qui n'est pas facile à admettre.

Il y a un troisième point ; je me permets de le soulever puisqu'il a été abordé tout à l'heure. Lorsque dans une équipe, nous participons à ce genre de travail, nous le faisons sans que pour autant nous ayons justement à l'intérieur de notre établissement des moyens financiers pour le faire. Nous le prenons sur nous parce que c'est intéressant, parce que c'est important et je disais l'autre jour au Conseil de recherches combien il me paraissait important que la quatrième recommandation du symposium de l'U.M.O.S.E.A. ait précisé l'importance pour toute institution de pouvoir avoir un certain budget pour la recherche. Cette formulation est très importante.

Il est certain que nous nous essouffons un peu à essayer de vérifier ces hypothèses, à les comprendre, les clarifier, les formuler, et au bout d'un certain temps, cette énergie se perd et nous n'avons pas forcément les moyens de pouvoir le faire.

M. Jean-Claude Lombard, psycho-sociologue, assistant de faculté. — Je veux bien dire un mot au sujet de l'exposé de M. Lambert. M. Vernier nous a signalé qu'il y a eu dans cet exposé une démonstration de la compatibilité entre l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif. Moi je ne l'ai pas entendu comme cela, et je serais content d'avoir l'opinion de la salle à ce niveau-là.

M. H. Herren. — Puisque vous vous lancez sur l'exposé de M. Lambert, je vais vous emboîter le pas. Monsieur Lambert, je suis un amateur de statistiques, alors je vais me sentir très à l'aise pour vous faire part d'un certain nombre de perplexités et on verra bien si elles sont partagées.

Je suis assez près de vous, quand vous constatez le caractère encore très peu scientifique de la recherche dans le domaine dit des sciences sociales. Il y a plusieurs disciplines dans ce champ, qui n'ont pas la même maturité scientifique, et il y a beaucoup de progrès à faire, notamment lorsque l'on désire les articuler. Si chacune n'est pas assez mûre, leur articulation en est rendue encore plus difficile.

La première remarque un peu plus centrée sur votre exposé, elle a trait à l'objet que vous attribuez à la recherche sociale. Lorsque vous dites que la recherche, c'est la recherche en action sociale, bon. Est-ce que ce n'est pas un peu un axiome qui vous permet ensuite de présenter comme seule intervention possible, des mesures, ou plutôt des traitements de mesures, car vous avez parlé de traitement et assez peu de mesures, axiome qui vous permet de traiter l'analyse en termes de système.

Personnellement, je trouve que les analyses en termes de système, sont extrêmement utiles pour les phénomènes globaux. Peut-être que l'action sociale est un phénomène de ce type, et notamment le modèle reste à faire, des réseaux de communication par lesquels un enfant passe de service en service, depuis l'entrée dans le système, à partir de la détection du handicap, jusqu'à la sortie, c'est-à-dire à l'entrée dans la vie professionnelle.

Il y a des informations qui suivent, qui précèdent l'enfant, des nœuds dans l'information, des communications qui ne se font pas dans les nœuds, des systèmes en retour qui ne corrigent pas les erreurs, etc. On peut faire cette analyse et essayer de la mathématiser et je crois que ce serait tout bénéfique. Seulement, il y a là une réduction de l'objet de la recherche sociale qui m'effraie, parce qu'il est tout de même question

non seulement de fonctionnement d'un système, mais de fonctionnement d'un système pour quelqu'un et si nous ne nous intéressons pas à l'obligation de mieux connaître ce quelqu'un ou ces quelqu'un, où allons-nous ?

Ces quelqu'un, ce sont les enfants qui se développent plus ou moins bien, ce sont leurs familles, ce sont les représentations, vous avez utilisé le mot, du public à l'égard des handicaps, des personnels spécialisés à l'égard des handicaps, et je ne suis pas certain que les modèles que vous avez privilégiés soient pertinents.

Le deuxième remarque, c'est la conclusion ou le manque d'explication entre la mesure et l'exploitation qui en est faite.

Qu'est-ce que c'est que mesurer ? Est-ce que je dis une grosse hérésie, M. Lambert, en disant que c'est attribuer un nombre à des objets observables et, dans un deuxième temps, essayer d'appliquer à ces nombres en tant que représentant ces objets, les propriétés qu'on peut appliquer aux nombres ? A ce moment-là, la mesure et l'exploitation qu'on en fait, sont peut-être à dissocier.

Pour ma part, je ne suis pas certain que, dans le domaine social, tout puisse être accolé d'un nombre, je n'en suis pas certain. Je m'empresse d'ajouter que c'est peut-être une des fonctions des chercheurs, une des obligations de l'exercice de leur créativité, que de parvenir à attribuer des nombres à des variables qui n'en ont pas encore reçus.

Cela me paraît suffisamment important pour que l'attention de tout un chacun soit attirée sur cette obligation préliminaire. Après quoi, on peut parler de traitement.

Seulement alors, sur les traitements eux-mêmes, un deuxième point qui m'a un peu gêné dans votre exposé, c'est que vous avez un peu tendance à leur prêter un pouvoir que peut-être ils n'ont pas. Les traitements, comme les chiffres d'ailleurs, ne sont que des aides au service d'un raisonnement, et je me demande si ces raisonnements ne débordent pas de beaucoup ces outils-là. Il y a toute une série de décisions qui précèdent l'attribution d'un nombre, puis le choix de stratégies d'exploitation.

En particulier, lorsque l'on se mêle d'articuler la définition de variables avec des hypothèses, qu'elles soient déduites ou qu'elles soient inférées, qu'elles soient produites par l'observation ou déduites de théories, il faut encore s'assurer que les variables que l'on va définir sont compatibles à la fois avec un modèle d'exploitation et la problématique que l'on se pose.

Je pense que ce raisonnement a au moins autant d'importance que le choix de l'outil.

Enfin, je voudrais terminer sur une attitude un peu critique à l'égard de certains procédés d'inférence statistique. Vous nous avez beaucoup parlé de multidimensionnalité. Je crois que ce qui est difficile, ce n'est pas la mesure du multidimensionnel. On peut attribuer des chiffres à des variables ; ce qui est difficile c'est justement le traitement, le traitement de ces multiples variables.

Or, vous nous avez parlé à ce sujet, de l'analyse factorielle, de l'analyse des correspondances. Bon. Mais alors, à condition de bien connaître ce que permettent ces types d'inférence, qui ne sont rien d'autre que des conventions d'information et donc de perte de l'information ; quelquefois c'est grave parce que, notamment lorsque l'on fait des recherches de caractère épistémologique, vous voyez des gens qui partent dans tous les sens, avec des variables psychologiques en très grand nombre, des variables biologiques en très grand nombre et on en extrait quelques indices qui concentrent toutes ces informations, et au prix quelquefois de la transformation de variables continues à partir d'échelles d'ordination, en variables dichotomisées. C'est le cas par exemple quand, au lieu de traiter un développement mental à partir des vingt items d'une échelle complexe ou qualitativement, il est intéressant de s'intéresser à la dispersion par rapport à la moyenne commune aux différentes épreuves. Là, on traite numériquement de qualitatif. Cette information-là a beaucoup plus de poids que la dichotomie au-dessus ou au-dessous de telle barre de quotient.

Vous parlez d'économies à réaliser à utiliser certains procédés d'inférence comme cela. S'ils ne répondent pas à un problème particulier, il se peut qu'on ait besoin de condenser l'information pour trouver des hypothèses sous-jacentes à plusieurs facteurs. Là, c'est lié à une problématique.

D'autre part, les analyses factorielles permettent de dégager des coûts, et vous semblez favoriser dans votre exposé ces types d'analyse alors que l'on peut préférer des recherches de type causal et, à ce moment-là, on peut préférer des modèles d'exploitation qui imposent des procédés d'échantillonnage et de définition des variables tout à fait différents, et je pense à l'analyse de la variance, et on pourrait trouver encore d'autres éléments de discussion.

M. Michel Fontan. — Il faudrait essayer de savoir si ces propositions se situent dans un système linéaire.

Mlle Chanlon, chef du département Etudes et recherches du C.R.E.A.I. de Marseille. — Je ne suis ni praticienne ni universitaire, j'ai un poste de permanence au C.R.E.A.I. du Sud-Est. J'avoue que ce n'est peut-être pas par hasard que tout à l'heure les membres du panel sont intervenus sur les difficultés de langage. Je ne sais pas si c'est significatif ou si c'est significatif, mais j'attendais beaucoup de cette journée puisqu'il y avait à la fois des universitaires, des praticiens, et j'ai l'impression depuis ce matin que ceux qui se disent avoir le savoir, confisquent la parole, empêchent des échanges, parce que chaque spécialiste amène des éléments certes intéressants, de réflexion, mais je vois mal comment nous pourrions prévoir en commun une recherche sur un thème aussi important que la recherche en matière sociale, puisque nous n'avons abordé encore actuellement, ni les fondements théoriques de cette recherche, ni l'esprit éventuellement philosophique dans lequel elle va être faite.

Il me semble que nous ne pouvons pas faire l'impasse sur un certain nombre de données, qu'elles soient philosophiques, politiques, voire techniques, que nous n'avons abordé aucun des moyens de liaison entre les différents chercheurs et les différentes recherches, entre les recherches faites sur le plan régional et celles faites au plan national, entre les recherches faites dans un ministère, celui de l'Education par exemple, et éventuellement le ministère de la Santé.

Je crains bien que si nous restons comme ceci, entre spécialistes, encore que je ne le sois pas, nous repartirons déçus, alors que des efforts sont faits dans les régions, que nous allons à la recherche d'argent, de contrats, que nous prenons des risques à engager des personnels qualifiés dont les qualifications ne sont pas habituellement celles du champ administratif qui est le nôtre, avec des contrats à durée déterminée. Certains C.R.E.A.I. travaillent avec des géographes, des mathématiciens, des sociologues, des ergonomes, ce ne sont pas habituellement des classifications de personnel admises par l'administration. Quid de leur avenir ? Quid de cet investissement pendant deux ans, trois ans, quatre ans, si aucun moyen n'est donné ?

Si je ne suis pas trop longue, comme nous avons travaillé un peu le sujet en intergroupes, c'est-à-dire les C.R.E.A.I. Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur, qui représentent une bonne partie de la France en inter-régions, je me permettrais de soumettre à votre réflexion, une définition donnée par l'éminent confrère qu'est M. Delonchère... Il voit d'abord quel est le contenu de la recherche, et il me semble que sur des hypothèses aussi claires, formulées dans un langage aussi simple, nous pourrions peut-être nous entendre.

Tout d'abord, pour lui, le contenu de la recherche, ce sont :

- les études expérimentales ayant pour but de soumettre à l'examen critique, des pratiques existantes ou proposées,
- les observations portant sur des faits,
- la contribution de type théorique, historique ou philosophique destinée à fournir un cadre général d'étude,
- la revue critique de la littérature de recherche.

Je ne voudrais pas allonger mon intervention, mais je pense que nous aurions avantage, jusqu'à demain, à reprendre éventuellement les définitions qu'il donne, qui sont les définitions classiques retenues par l'U.N.E.S.C.O. en ce qui concerne la recherche fondamentale, la recherche appliquée et la recherche de développement technique, parce qu'il me semble que s'établit une ambiguïté entre la différence des études et des recherches ou aussi entre la recherche dite scientifique — on a même entendu parler de cette recherche avec un grand "R" et un grand "S" —, et d'autres recherches, qui seraient la recherche en matière sociale notamment qui, elle, cette fois, serait une fois encore minorée parce que c'est peut-être peu reluisant, mais en tous les cas il doit y avoir de cela, parce qu'il y a peu de publications, peu de chercheurs en la matière et encore moins de crédits !

M. Vernier, président. — *Madame a regretté une certaine monopolisation du discours ; elle a raison. Je crois qu'il faudrait que, dans la salle, il y ait une certaine réponse.*

M. Xavier de Lutz, directeur départemental de l'Action sanitaire et sociale du Morbihan. — Je me permets de poser quelques questions, en ce qui concerne d'une part, la communicabilité et la notion de langage. Je crois, M. le professeur Herren, que je vous ai rencontré avec Mme le docteur Massé, à une réunion au Centre international de l'enfance, il y a un an et demi. Il se trouve qu'avec l'appui de la direction de l'Action sociale, nous sommes actuellement, dans le département du Morbihan, en train de créer cette communicabilité, ceci déjà depuis 1970, mais ensuite avec l'accord du Secrétaire d'Etat à l'Action sociale, en 1974. Les difficultés financières, tout le monde sait ce que c'est.

Il n'y a actuellement, en tout cas, dans notre département, aucune difficulté que ce soit entre psychiatres, entre pédo-psychiatres, entre médecins ou administrateurs, puisqu'on a bien voulu confier à un agent la charge de réaliser, dans un esprit d'équipe, l'application des lois de notre ministère et aussi de celles de l'Education nationale et de la Justice, à savoir celle de mars 1972, celle du service unifié de l'enfance et ceci afin d'aboutir aux équipes pluridisciplinaires. Je pense que c'était à dire.

M. Michel Lévy. — Je remercie le représentant du C.R.E.A.I. du Sud-Est de son intervention et de l'exposé bienveillant et pertinent de sa déception. Je voudrais dire que personnellement, je n'espérais pas que les gens partiraient et partiront — car je vais apporter, compte tenu de l'ensemble du programme, un certain nombre de précisions — de ces deux premières journées de rencontre, avec des hypothèses extrêmement formalisées et définitives, de recherche sociale. Je dirai que ce serait trop beau ! et cela n'était pas non plus dans mon esprit, ni, apparemment, dans celui des instances du C.T.N.E.R.H.I. qui ont délibéré sur ce programme.

Personnellement, je crois, et je continue de croire qu'il était assez intéressant — cela l'était en tout cas pour moi — d'entendre, pour nous qui sommes un secteur particulier, un énoncé certainement difficile, lourd, etc. du contexte dans lequel nous plaçons. Personnellement, je n'ai pas de "savoir" (je suis fonctionnaire), mais je n'ai pas ressenti les choses ainsi. Simplement, j'ai enregistré avec intérêt un certain nombre d'informations qu'on a données. Je comprends néanmoins très bien votre sentiment.

Je dirai, pour terminer, que certains des points qui vous intéressent seront peut-être davantage abordés demain, en ce sens que les questions posées dans les groupes de travail de l'après-midi permettront, si les gens ont bien voulu y réfléchir au préalable, de formuler sur ces questions un certain nombre d'éléments de réponses.

Pour moi, les questions posées ce matin et cet après-midi, sur un plan général, sont des questions qui se posent et qu'il aurait été dommage, je continue à le penser, de ne pas chercher, non pas à résoudre, mais à poser au début de cette nouvelle période d'activité du C.T.N.E.R.H.I.

M. Fontan. — Je remercie Mlle Chanlon d'avoir posé nettement sa question, avec autant de précision. Il n'est pas question de faire le tour du problème en deux jours. Les entretiens de tout à l'heure vont peut-être apporter des éléments de réponse, et pour ma part, c'est une question personnelle, j'aimerais qu'elle puisse nous communiquer cette proposition de l'inter-région du Sud-Est, avec la définition qui commence par le mot "expérimental", je crois. Je pourrais peut-être poser la question et demander si toute la recherche sociale peut être expérimentale ? Je pense que tout à l'heure, la discussion pourra reprendre sur cette intervention.

Mme Chalude, présidente honoraire de l'Association nationale d'enfants déficients auditifs. — Une seule question à M. Lambert sur le plan du développement intellectuel. Quand on veut penser à quoi que ce soit de concret dans les problèmes que nous avons vus, cela devient plus compliqué. Pensez-vous sincèrement qu'il soit possible, quel que soit le temps dont vous disposeriez et le nombre de personnes et de spécialistes à votre disposition pour vous apporter des éléments de réponse, pensez-vous qu'il soit possible que vous disposiez de toutes les données qui permettraient de traiter ces problèmes-là, sur le plan que vous avez formulé ? C'est la seule question à laquelle je voudrais que vous répondiez.

M. Lambert. — Je vais répondre à Mme Chalude et au professeur Herren, et d'abord répondre à la dernière intervention. Il est bien évident que l'analyse de système c'est une espèce d'idéal impossible à atteindre. Mais, entre cet idéal et la situation actuelle, les données disponibles, nous sommes en état de pénurie telle, que toute progression, même très faible, peut nous apporter énormément de choses. Donc, je pense que nous n'arriverons jamais à avoir un descriptif global de la dynamique du système social, mais il faut tendre à améliorer considérablement l'ensemble des données. Il y a un effort statistique à faire. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

Mme Chalude. — Personne ne considère que vous y avez répondu. Vous avez posé des postulats ; vous semblez croire que cette manière "quantitative" d'aborder le problème, qui est évidemment importante et dont il ne faut pas se priver bien sûr, permet qu'on approche des solutions et c'est là où je me pose des questions. Je ne suis pas sûre qu'on approche des solutions qui exigent de connaître un grand nombre de données qui ne sont pas accessibles autrement que par une grande expérience et je dirai même une expérience humaine, étant donné que je considère qu'on ne peut pas y accéder sur un plan aussi global que celui que vous évoquez. On ne peut y accéder que par une expérience avec tout ce que cela implique de temps et de connaissance, et par conséquent, c'est bien au niveau des personnes que l'on peut faire cela, au niveau des groupes qui s'occupent de l'action sociale. Si vous partez de ce postulat qu'en quantifiant, vous approchez d'un meilleur traitement des problèmes sociaux, je pose la question : croyez-vous que vous allez vous approcher d'une meilleure solution ? Je n'en suis pas tout à fait certaine. Il y a en tout cas des cas où je suis très nettement que non, d'autres bien sûr où je le sens moins.

M. Lambert. — Je ne sais pas si j'ai bien compris votre question, mais je pense que le domaine de l'objectivable est très important, reste très important.

Il y a, ne serait-ce qu'en matière purement démographique du nombre de cas traités, du nombre de personnes prises en charge, énormément d'informations qui nous manquent, et je ne veux pas réduire pour autant le domaine du qualitatif ; ce n'est pas cela que je veux dire.

Je pense que de toute façon, il y a un effort qualitatif très important à faire, et il n'y a pas de bonne quantification si on n'a pas fait ce premier effort indispensable.

Mais il y a des plages très importantes, quantifiables, qui n'ont pas été explorées.

Je voudrais répondre au professeur Herren. Je pense que je ne répondrai pas à toutes ses questions et que cela nécessiterait une longue discussion, et une discussion approfondie.

Je pense qu'en première analyse, cela démontre la fécondité extrêmement grande du domaine statistique qui est malheureusement trop souvent méconnu. Je voudrais répondre, ne serait-ce que sommairement, à quelques points, notamment sur la réduction de la recherche sociale qui peut apparaître dans mon exposé.

En fait, il est évident que j'ai pris une option sur les parties de cette recherche sociale que je pensais être prioritaires, et pouvoir faire l'objet d'une quantification fructueuse, mais ce n'est pas réhibitoire d'autres parties du domaine de la recherche sociale.

D'autre part, au niveau du caractère statistique, si on peut dire, de l'analyse de système — car l'analyse de système, c'est en fait un constat sur les pratiques —, il est bien évident qu'en analysant le système, on n'étudie peut-être pas directement les populations ; mais je pense qu'il y a une profonde dialectique entre les besoins de ces populations et les réponses que le système de l'action sociale accepte de donner aux problèmes soulevés par les inadaptations et les handicaps. Je précise, de plus, que mon exposé ne s'est pas limité à l'analyse de système, mais a abordé la question de l'analyse des besoins de la clientèle. Je pense qu'en étudiant les deux systèmes, on étudie en fait ces pratiques, et en fait, des pratiques extrêmement concrètes qui font justement prendre conscience des problèmes eux-mêmes et de la demande sociale.

D'autre part, sur les possibilités de la mesure, je dirai que la mesure n'est pas applicable à tous les domaines. J'ai un peu abordé ce point-là dans ma première réponse. Mais il reste bien évident qu'il y a des domaines objectivables extrêmement importants.

Sur le problème de la différence entre la mesure et l'exploitation, je n'ai pas du tout abordé le problème d'exploitation des données de façon complète ; je l'ai à peine effleuré. J'ai voulu démontrer que la mesure est possible. Maintenant, par rapport à une mesure donnée, il est bien évident qu'on peut appliquer un certain nombre de méthodologies d'exploitation très différentes, et toutes ne sont pas possibles dans tous les cas.

Maintenant, au niveau de notre condensation de l'information qui résulte de l'application de certaines méthodologies, je pense, quant à moi, que quels que soient les défauts de cette condensation, il y a implicitement, qu'on le veuille ou non, dans la façon dont certaines recherches sont menées ou dans le manque de recherche, une condensation de l'information ; c'est-à-dire qu'on hypertrophie l'importance de domaines ou de cas exemplaires qui, en fait, n'ont pas la représentativité suffisante, et la condensation qu'on effectue en appliquant des méthodes statistiques est une condensation qui, en fait, est un moindre mal par rapport à la condensation implicite que l'on opère dans les études d'action sociale qui ont été faites jusqu'ici.

M. Roger Mises, professeur agrégé, chef de service du Centre de psychiatrie infantile, Fondation Vallée. — Une remarque à propos de la dernière intervention de Mme Chalude. Je crois qu'il est très important de trouver un terrain d'entente entre des praticiens et des théoriciens que sont les chercheurs en général, et je crois que c'est tout à fait possible.

Il faut un minimum de théorisation de la dynamique sociale et c'est tout à fait réalisable, à condition bien sûr, de délimiter d'emblée le champ d'expérience et les concepts qu'on va utiliser.

Très rapidement, je voudrais évoquer ce qui se passe dans un domaine que je crois connaître un peu, celui de la psychiatrie. Là effectivement, nous assistons actuellement à l'exploration de concepts établis et d'applications de concepts, au champ social et pathologique ; c'est un ensemble de concepts très intéressants qui est utilisé également dans la pratique thérapeutique et sociale, mais aussi par exemple toute la conception, toute la théorisation, telle que la mise au point en Californie par Watson et son équipe, sur des modèles linguistiques. C'est aussi toute la théorisation de la dynamique sociale mise au point par Théodore Roth sur des modèles mathématiques. Je crois qu'il existe des modèles, qu'on peut les appliquer à la dynamique sociale et qu'à ce moment-là on pourra les appliquer au traitement et à la pratique, à condition bien sûr, dès le départ, de bien délimiter le champ d'expérience et l'utilisation des concepts. Cela me paraît fondamental de ne pas mélanger "les choux et les carottes".

M. Vernier, président. — D'autres interventions sur le sujet ?

Je profite de ce petit moment de silence pour faire une simple réflexion. Tout à l'heure, M. Lombard s'est demandé si la salle avait perçu la non concurrence entre une vision qualitative et une approche quantitative, et finalement il est un peu inquiet sur la réponse à donner à cette question.

Pour ma part, je voudrais bien préciser les choses : l'approche quantitative, la mathématique si vous voulez, avec un grand "M" ou la statistique, ce ne sera jamais qu'un outil, outil à la disposition des chercheurs, un outil qui permet effectivement de résumer l'information complexe. Cela n'apporte rien mais cela apporte tout en ce sens qu'un chercheur sans outil ne peut rien faire. Je veux dire par là qu'il n'y a pas du tout antinomie entre les deux visions des choses, il y a véritablement complémentarité, en ce sens que nous mettons à la disposition des chercheurs des outils leur permettant d'appréhender des phénomènes complexes et notamment les phénomènes institutionnels sur lesquels on a beaucoup de peine jusqu'alors à avoir une vision globale. On peut par des méthodes, j'allais dire, un peu logiques ou mathématiques, arriver à clarifier le débat. Il s'agit plus d'un outil à la disposition des chercheurs, que d'une théorie qui irait à l'encontre de je ne sais quelle autre théorie. C'est un outil qui permet de représenter une réalité complexe et donc qui facilite l'analyse, qui facilite la recherche causale.

M. le professeur Mises. — Je suis assez surpris de la façon dont on sort de temps à autre de la réalité pour s'opposer à d'autres éléments. Dans le dernier exposé, je suis étonné de ce qu'on mette en opposition ce qui pouvait être objectif et ce qui était du domaine de l'ineffable. Vous avez repris à l'instant, en soulignant qu'il restait beaucoup de faits à objectiver. Là, nous vous suivons entièrement. Est-ce que les faits

qu'on va objectiver dans le champ social, on va les examiner en fonction du postulat que vous semblez poser, c'est-à-dire sans les situer par rapport à la signification qu'ils prennent, par rapport à l'histoire de l'individu, par rapport au rôle qu'ils jouent dans une structure familiale ou sociale ?

Si on vous suivait dans cette voie, je crois qu'on arriverait quand même à une restriction considérable de l'apport que les mesures quantitatives peuvent apporter, puisqu'elles laisseraient hors de leur champ tout ce qui finalement mérite d'être réintroduit après une approche scientifique dans la formulation de nos hypothèses de travail et dans ce qui va s'inscrire dans notre pratique.

M. Lambert. — En fait, cela ne relève pas de ma compétence. J'ai voulu démontrer la possibilité de quantifier un certain nombre de choses dans ce domaine et il est évident qu'il y a une concurrence à certains moments, entre ce qui est objectivable et ce qui ne l'est pas et que faire un choix privilégié, c'est dans certains cas occulter un certain nombre de phénomènes importants. Je ne suis pas à même de répondre.

M. Vernier, président. — *Nous allons marquer une pause et nous reprendrons dans dix minutes.*

La séance est suspendue à 16 h 50.

La séance est reprise à 17 h 20.

Mme Poinso Chapuis, président. *La séance est reprise et je donne la parole à M. Ginisty. J'espère que la séance se déroulera comme la précédente, les exposés étant aussi intéressants que ceux qui ont précédé.*

RECHERCHE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

par

*M. Bernard GINISTY,
conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.,
chef du service de l'action d'adaptation*

Je voudrais faire trois remarques préliminaires :

- Je m'exprime ici en mon nom personnel.
- Comme mon sujet recouvre un peu celui de Michel Goetz, nous nous sommes vus avant, et il se situera à un niveau plus général.
- Pour essayer de tenir les délais, je lirai mon texte.

Il était une fois, autour des années 40, quelques individus ayant le goût de l'éducation, partageant un certain nombre de valeurs, qui se sont sentis concernés par des jeunes exclus de l'un ou de la totalité des quatre milieux de vie dits "naturels" : la famille, l'habitat, l'école, le travail. Ils ouvrirent des centres, un peu à l'écart des villes, pour s'occuper des enfants. Ils s'appelèrent "éducateurs".

Dès le début, un certain nombre de médecins et de juristes les rendirent attentifs à la nécessité de ne pas ignorer les recherches effectuées dans le domaine médical et juridique. Quelques années après, ce furent des psychologues qui apparurent. Les éducateurs apprirent les noms et les recherches de Piaget, Wallon et autres spécialistes. Les tests en général, et le Q.I. en particulier devinrent non seulement des outils de travail, mais définirent le contour des institutions. On apprit l'importance des mœurs animales en laboratoire. Survinrent ensuite les sociologues qui s'étonnèrent de la méconnaissance, chez les éducateurs, de travaux fort importants qui re-situent l'enfant dans son milieu. Foin de la psychologie individualiste, les problèmes de l'enfant, de nombreuses recherches l'apprennent, sont d'abord des problèmes sociaux ! Les linguistes, quant à eux, mirent en doute une action éducative qui, oubliant les recherches de ces dernières années, ferait l'économie des codes linguistiques utilisés par les inadaptés et les handicapés. Apparurent aussi des analystes qui introduisirent le soupçon

au cœur même du désir d'éduquer et demandèrent à l'éducateur, non seulement de connaître les recherches de Freud, Jung ou Lacan, mais aussi de se mettre en recherche pour débusquer les ruses de leur désir. Les statisticiens dénièrent toute validité à un discours éducatif tenu sur une population dont on n'aurait pas défini l'échantillonnage. *Last but not least*, des économistes vinrent apprendre aux éducateurs que leurs centres, c'était aussi des entreprises, que les recherches sur le management les concernaient, et qu'il fallait qu'ils ne se trompent ni de "population-cible", ni d'indicateur social.

Je passe sur les croisements plus ou moins réussis qui apparurent entre ces champs de recherche, qui donnèrent par exemple la psycho-sociologie, la socio-analyse, la pédagogie institutionnelle, la psycho-linguistique et jusqu'à la psycho-pédagogie-médico-sociale (p.p.m.s.) qui fait les beaux jours de certaines écoles de travailleurs sociaux.

Si mes informations sont à jour, une certaine recherche en sciences humaines se faufile actuellement entre de l' "économie libidinale", des "dérives", des "transversalités", des "forclusions", des "repérages", des "pointages", des "connexions", des "généalogies" et l'analyse des systèmes.

Ce vocabulaire, par-delà son aspect incantatoire cher à toutes les tribus à la recherche d'une appellation contrôlée, signifie aussi que, peut-être, au milieu de ces multiples champs de recherche, on ne sait plus trop où l'on en est et que, comme pour le professeur Mumu, mis en scène par Daumal dans "La grande beuverie", l'odyssée de la recherche sur l'homme risque de s'achever par cette constatation : "Je sais tout, mais je n'y comprends rien !" (*La grande beuverie* - N.R.F. Gallimard, Paris 1967, p. 124).

On comprendra facilement qu'une telle situation engendre les attitudes les plus diverses des professionnels vis-à-vis de la recherche. Et comme ce mot, dans l'usage courant, couvre un terrain qui va du sondage d'opinion aux travaux de Michel Foucault, en passant par les expériences de laboratoires, les monographies, les descriptions de voyages à l'étranger, les études de besoins, les analyses de systèmes, les travaux cliniques, etc., il est très difficile de savoir toujours exactement de quoi on parle.

Une définition des notions est d'ailleurs ardue en ce domaine ; il suffit pour s'en convaincre de participer à quelque docte assemblée placée sous le signe de la recherche. Dès lors, mon propos se situera forcément à un niveau "général".

Dans le cadre très limité de cet exposé, je voudrais, dans un premier temps, essayer de mettre en lumière les différents types de rencontres possibles entre la recherche et les professionnels. Dans un deuxième temps, je tenterai de définir trois lieux de rencontres possibles.

1) Les différents types de rencontres entre le champ de la recherche et les professionnels

a) *L'ignorance réciproque*

Une première figuration des rapports que nous proposons d'étudier s'exprime dans l'image de deux mondes repliés sur eux-mêmes et évoluant chacun de façon autonome. La recherche engendre de nouvelles recherches et se définit dans une double logique : celle, d'une part, d'un enchaînement

intellectuel des idées, d'une spécialisation de plus en plus poussée, d'autre part, celle des conditions de sa production, à savoir les exigences de carrière, les rites universitaires et les nécessités de publication, les orientations de tel ou tel patron de recherche, les lois du marché. Dès lors, bien des publications se réfèrent à des querelles d'écoles ou à des références obligées vis-à-vis de tel ou tel personnage dont dépend la carrière du chercheur, et non d'abord à une analyse du terrain.

D'un autre côté, l'action professionnelle se définit à la fois par un corps à corps quotidien avec la réalité, qui laisse peu de place à la connaissance des travaux de recherche, et par des contraintes institutionnelles et administratives, dont la complexité croît chaque jour. Certes, les institutions voient les rayonnages de leurs bibliothèques se garnir de revues sérieuses, mais, l'expérience nous amènerait à rejoindre Stanislav Andreski lorsqu'il évoque : *"l'exemple de nombre de revues dites sérieuses, à qui les abonnements automatiquement renouvelés des bibliothèques permettent de subsister, même quand personne ne les lit"* (*Les sciences sociales, sorcellerie des temps modernes ?* - P.U.F. 1975, p. 51).

Cette situation d'ignorance réciproque et de faible interaction entre le champ professionnel et le champ de la recherche semble la plus fréquente. Dans un article intitulé "Twenty years of educational research", B.S. Bloom, après avoir fait l'inventaire des travaux de recherche consacrés à l'enseignement durant vingt-cinq ans aux Etats-Unis, a montré que 70 seulement sur 70.000 effectués avaient eu une certaine répercussion (cité in Guyot, Pujade-Renaud, Zimmerman : *La recherche en éducation* - Ed. E.S.F., Paris 1974, page 84).

Qui plus est, une bonne partie de la recherche, si nous en croyons Jacques Lacan, se satisfait de chercher, de rebondir, de se répéter :

"Permettez-moi d'énoncer, et même à l'adresse des pouvoirs publics pour qui ce terme de recherche, depuis quelque temps, semble servir de schibboleth pour pas mal de choses - le terme de recherche, je m'en méfie -. Pour moi, je ne me suis jamais considéré comme un chercheur. Comme l'a dit un jour Picasso, au grand scandale des gens qui l'entouraient : "Je ne cherche pas, je trouve".

Il y a d'ailleurs, dans le champ de la recherche dite scientifique, deux domaines, qu'on peut parfaitement reconnaître, celui où l'on cherche, et celui où l'on trouve.

Chose curieuse, cela correspond à une frontière assez bien définie quant à ce qui peut se qualifier de science. Aussi bien, y a-t-il sans doute quelque affinité entre la recherche qui cherche et le registre religieux. Il s'y dit couramment : "Tu ne me chercherai pas si tu ne m'avais déjà trouvé". Le "déjà trouvé" est toujours derrière, mais frappé par quelque chose de l'ordre de l'oubli. N'est-ce pas ainsi une recherche complaisante, indéfinie, qui s'ouvre alors ?" (Jacques Lacan : "Le séminaire - Livre IX - Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse" - Ed. du Seuil, Paris 1964, p. 12).

On pourrait évoquer les nombreuses recherches répétées chaque année, pour nous expliquer, par exemple, que les grands ensembles posent des problèmes sociaux... La recherche ne sert-elle pas alors d'alibi pour reculer des décisions difficiles à prendre ?

Enfin, l'histoire de la pédagogie, de l'éducation, de l'action sociale nous montrerait que ceux qui ont "trouvé" ne sont pas forcément ceux qui se définissent comme chercheurs.

b) L'utilisation réciproque

Un deuxième type de rapport entre recherche et professionnels consiste dans une utilisation réciproque ou, pour être plus précis, dans une utilisation non scientifique de "la base" par les chercheurs, et dans un usage "non scientifique" des travaux de recherche par les professionnels.

Le domaine de l'action sociale n'a pas le caractère aseptisé d'autres domaines de recherches. Les états d'âme, les conflits, les valeurs s'y donnent libre cours. Dès lors, et notamment pour ceux qui, comme Max Pagès, "postulent l'unité complète de la recherche et du changement" (*La vie affective des groupes* - Ed. Dunod, Paris, 1968, p. 441), la recherche ne saurait se suffire de textes publiés, mais tend à déboucher sur le militantisme. Il devient important de trouver dans "la base" et notamment chez les professionnels, des militants de la cause que défend le chercheur. Par ailleurs, dans les discussions entre chercheurs, l'appel à tel professionnel ou à tel groupe professionnel qui confirmerait la position défendue est souvent utilisé. En effet, une certaine mauvaise conscience amène le chercheur qui supporte mal le reproche d'être "coupé des réalités" à la recherche de la base perdue...

Réciproquement, on peut relever, chez les professionnels, un usage des travaux de recherches assez douteux. L'étendue et la diversité du champ en matière de recherches sociales peut les conduire à utiliser ou à juxtaposer des concepts et des processus d'analyse qui, déconnectés de leur milieu de production, deviennent ce que Merleau-Ponty appelait des "coquilles vides" que l'on prend pour "l'animal".

Ce que dit Danielle Sabourin pour le secteur psychiatrique me semble dépasser largement ce secteur :

"Sous couvert de tolérance et d'éclectisme, certains établissements de soins se veulent au carrefour de toutes les idéologies et tentatives d'explication des données de la pathologie, leur démarche thérapeutique se réclame indifféremment de Janet, Pavlov, Freud, Baruk, Rogers, de l'innuité et du bon sens.

Cet apolitisme psychiatrique se dit protection du malade contre le sectarisme de positions unitaires, mais, en fait, il s'épargne le risque de voir contester le savoir, le gardant voilé de toutes les imprécisions (...) ("Recherches", mai 1970, p. 94).

Par ailleurs, dans les conflits ou discussions entre professionnels, tel résultat de recherche, telle enquête toujours dite "sérieuse" peuvent être utilisés, à moins que ce ne soit l'inévitable référence aux modèles nordique ou nord-américain.

Ainsi, on peut repérer une deuxième figure où la recherche et la base s'utilisent moins pour s'éclairer mutuellement que pour se conforter dans des positions réciproques. Je qualifierai leurs rapports d'exotiques, c'est-à-dire comme appel à un domaine autre, pour illustrer leurs propres théories ou leurs pratiques.

c) La pratique professionnelle soumise à la recherche

Dans cette troisième figure, le chercheur pense qu'au nom du savoir, il se doit d'exercer un pouvoir sur l'action professionnelle et être le maître de la désignation de l'objet propre à la profession. Nous sommes ici dans une attitude de type positiviste, même si elle refuse souvent ce nom. On pense que le rapport entre tâche professionnelle et recherche est celui qui existe dans les sciences exactes entre recherche pure et recherche appliquée. Cette attitude, plus intellectuelle que réellement vécue, du fait que la quotidienneté la dément à chaque instant, me paraît être définie par Piaget. Certes, celui-ci a toujours récusé l'accusation de positivisme en restaurant comme donnée centrale l'activité opératoire du sujet. Cependant, et la lecture de *Psychologie et éducation* (Denoël, 1969) qui traite des rapports de la recherche et de la pédagogie nous en fournira un exemple. Piaget instaure une hiérarchie entre la recherche, notamment la recherche psychologique et l'acte pédagogique. Dès l'introduction, Piaget, après Lucien Fébvre, fait part du "choc violent et même brutal" éprouvé en "comparant l'empirisme de la pédagogie au "réalisme sain, droit et fécond" des études psychologiques et sociologiques dont cette pédagogie pourrait s'inspirer" (p. 11) et Piaget continue :

"Pourquoi sommes-(nous) en possession d'une médecine scientifique, même si ses préceptes demeurent relativement inappliqués en de nombreux pays et de nombreux milieux, tandis que les ministères de l'Éducation nationale ne peuvent pas, comme ceux de la Santé publique, recourir à une discipline impartiale et objective dont l'autorité imposerait les principes et les données de fait, les problèmes n'étant plus alors que de déterminer les meilleures applications" (pp. 11-12).

Piaget développe les raisons qui font que les éducateurs et pédagogues n'ont pas engendré "une élite de chercheurs qui fassent de la pédagogie une discipline à la fois scientifique et vivante" (pp. 20-21). A l'empirisme et à l'appel au bon sens qui lui semble caractériser la pratique quotidienne des professionnels de l'éducation, Piaget oppose, de façon très manichéenne, les études systématiques :

"Ou bien donc la détermination des buts de l'éducation demeure affaire d'opinions "autorisées" et d'empirisme, ou bien elle doit être l'objet d'études systématiques et c'est ce dont l'on s'est aperçu de plus en plus en ces dernières années" (p. 33).

Ainsi, une discipline scientifique, dégagée par une élite de chercheurs, devrait éclairer les pouvoirs publics et permettre de définir pour les professionnels occupant le terrain, les règles de l'éducation. Cette conception intellectualiste et abstraite de l'action éducative relève à nos yeux davantage de la foi en la scientificité que de la scientificité elle-même. Par contre, on conçoit très bien comment elle peut justifier une technocratie de l'action éducative et, plus généralement, dans le cas qui nous occupe, de l'action sociale.

d) La recherche soumise aux professionnels

La quatrième tendance que je voudrais caractériser réside dans une soumission des objectifs et méthodes de recherche aux intérêts des professions. Toute profession a une propension naturelle à démontrer sa nécessité et à "persévérer dans l'être". Dès lors, elle peut tendre à éliminer

toute recherche qui la remettrait par trop en question. De même que Charles Wilson expliquait que ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les Etats-Unis, de même il n'est pas exclu que certains travailleurs sociaux pensent que tout ce qui est bon pour la défense et l'illustration de leur profession ou institution est bon pour l'action sociale. Ceci d'ailleurs nous conduit à une remarque plus générale, que formule André Nison dans son ouvrage *Travail social et méthode d'enquête sociologique* (Ed. E.S.F., 1975) :

"Si pour enseigner l'anglais à John, l'on dit qu'il convient surtout de connaître John, l'on peut dire de la même manière qu'il faut bien connaître l'institution qui commande une enquête et l'univers professionnel qui sous-tend cette demande, pour être en mesure d'élaborer les outils d'analyse sociologique adéquats... puisque, nous l'avons dit, tout ce que la sociologie peut mesurer, ce sont des rapports vécus" (p. 32).

L'invocation à la recherche apparaît souvent en période de crise et on en attend parfois des consolations qu'il n'est pas en son pouvoir, sauf graves distorsions, de procurer.

Par ailleurs, un certain nombre de travaux issus de milieux professionnels se voient étiquetés "recherches" sans qu'ils présentent les éléments de méthodologie élémentaires qui désignent ce genre de travaux. Cela ne signifie pas que ces matériaux soient sans importance, et je pense que toute entreprise de recherche doit en tenir le plus grand compte. Mais il reste que toute forme d'interrogation, d'observation ou d'analyse ne saurait être qualifiée de recherche.

Le danger d'une telle situation, c'est que la recherche serve à conforter un système existant, à le clore sur lui-même.

e) La confusion

Cette dernière figure, je me dois de l'évoquer parce qu'elle ne me paraît pas, hélas ! une simple hypothèse d'école. Les contacts avec des professionnels et des institutions de formation, l'analyse de discours tenus lors des congrès ou assemblées dans notre secteur, montrent que, parfois, les rapports entre recherche et réalité professionnelle sombrent dans la confusion. S'il est certes louable de refuser de s'enclorre dans des définitions strictes et des statuts figés, encore faut-il accepter de se situer. Tout effort d'ouverture et de mutation est souhaitable, mais encore faut-il qu'il y ait un être structuré capable d'assumer l'ouverture ou de muter. L'ouverture ne saurait être confondue avec la béance, et la mutation avec l'errance. La multiplicité des champs de connaissance, des jargons, les confusions entretenues parfois entre les méthodes d'analyse et les idéologies, la variété des intervenants et des spécialistes dans le champ social, la nature enfin d'un terrain d'action où chacun se voit renvoyé constamment à ce qu'il vit ou à ce qu'il croit, favorisent une tendance à la confusion. Si l'on voit parfois des travailleurs sociaux se faire les porte-parole des clients, on constate aussi que des "enseignants-chercheurs" se font les porte-parole de ces travailleurs. Par ailleurs, on voudrait être sûr que tous les appels, combien justifiés, à la pluri-disciplinarité, ne camouflent pas un œcuménisme bien peu scientifique. La simple addition de disciplines ne constitue pas en soi un pas vers une meilleure intelligibilité. La lecture de ce qu'il est convenu d'appeler des "projets pédagogiques" pourrait, dans certains cas, illustrer ce propos.

2) Les lieux de rencontre entre recherche et action professionnelle

Dans cette deuxième partie, je voudrais rapidement évoquer trois "lieux" où se rencontrent, entre autres, les domaines de la recherche et de la profession, et analyser leur mode d'articulation.

a) La formation de base des travailleurs sociaux

On pourrait définir, en partie, la formation de base des travailleurs sociaux par l'apprentissage par ceux-ci des résultats des principales recherches concernant leur champ d'activité et des éléments de méthodologie. Certes, une partie importante de leur formation consiste, à travers le stage, à apprendre leur art. Mais le premier aspect est très important. D'ailleurs, si l'on examine des opérations de formation comme celle de l'action d'adaptation ou, plus récemment, celle qui vient d'être définie pour les éducateurs techniques, on s'aperçoit que l'aspect apprentissage du savoir est premier, puisqu'on ne tient pas compte, pour ce type de personnel, de plusieurs années, voire de dizaines d'années de pratique professionnelle.

J'irai plus loin en suggérant que c'est finalement parce qu'il y a recherche et constitution d'un savoir dans un domaine qu'il peut y avoir profession. C'est le passage par l'école, le contact avec les résultats des recherches et son officialisation par un diplôme qui peut déterminer qui est professionnel et qui est bénévole. La multiplication des intervenants sociaux professionnels a suivi la constitution des différents corps de connaissance issus des sciences humaines, à tel point qu'on a pu dire que les travailleurs sociaux étaient un peu l'infanterie des sciences humaines.

Or, et ce n'est ici, je crois, un mystère pour personne, il y a crise aujourd'hui au niveau de la formation de base des travailleurs sociaux. Les écoles sont souvent critiquées, de façon d'ailleurs contradictoire et passionnelle, qui oblige à voir dans ces critiques un malaise qui dépasse largement le cas des écoles. En effet, c'est à travers une école qu'une profession, en grande partie, peut définir son identité. Une des analyses le plus souvent exprimée consiste à dire que la formation, qui trouvait jadis sa cohérence autour de l'acte professionnel, se perd dans mille et un discours intellectuels et que cette juxtaposition d'initiations jamais approfondies aux diverses sciences qui prétendent éclairer l'action professionnelle a un effet destructurant sur l'élève et, bien loin de le conduire à la rigueur scientifique, l'amène à invoquer des concepts sur des situations au lieu de les analyser. Personnellement, je pense que ce que l'on constate dans la formation des travailleurs sociaux pose le problème très grave et très important de l'existence même d'un praticien généraliste de l'action sociale. En articulant le devenir des professions sociales sur celui d'une recherche tendant à une multiplicité toujours plus grande et à une spécialisation toujours plus poussée, l'action sociale risque de se réduire à une mosaïque d'interventions de professionnels spécialisés, plus occupés à définir leurs frontières qu'à parvenir à une prise en charge concrète d'un être vivant handicapé ou inadapté.

Dès lors, les problèmes posés aujourd'hui par la formation de base me paraissent illustrer de façon aiguë le thème de cette intervention, et notamment le fait que la pratique professionnelle n'a pas changé ses rapports avec la recherche scientifique. Disons que la logique de l'acte professionnel relève d'un autre ordre que celui de la recherche, et qu'à vouloir confondre les deux, on contribue à la confusion.

b) La formation permanente

Bien avant les lois de juillet 1971, les professionnels de l'action sociale ont senti la nécessité du recyclage et de l'information sur les recherches nouvelles dans le secteur qui les concernait. Plus récemment, des expériences de formation permanente se sont voulues explicitement une initiation à la recherche pour les travailleurs sociaux. C'est notamment le cas du Réseau interuniversitaire de formation de formateurs de travailleurs sociaux. On peut lire, par exemple, dans le numéro 4 du bulletin du Réseau, ces lignes de Monsieur F. Andrieux :

"Les médecins, les physiciens, les économistes disposent d'un langage opératoire dont la haute technicité atteint un niveau d'universalité qu'enrichissent sans cesse les contacts internationaux. Il n'en va pas de même pour les travailleurs sociaux ; le langage dont ils disposent, que ce soit pour désigner les secteurs professionnels où ils interviennent, pour définir leurs responsabilités particulières, ou pour développer une politique d'action sociale, est un langage qui émerge péniblement des contingences de l'histoire (cf. "l'Assistante sociale"), ou qui se traite dans les platitudes alambiquées des textes et circulaires produits par la machine bureaucratique et administrative. On voit donc très vite se développer dans les articles des revues professionnelles ou dans les comptes rendus de congrès, un langage pseudo-scientifique qui emprunte pêle-mêle quelques concepts des sciences humaines et des sciences sociales. On voit naître aussi un véritable "jargon" professionnel, c'est-à-dire un langage qui ne véhicule aucun autre sens que celui fourni par un code que peuvent seuls utiliser les initiés.

Il est clair, dans ces conditions (qui pourront être développées dans un rapport ultérieur) que nous ne disposons, au départ, d'aucun outil d'analyse, propre à l'action sociale et au travail social, susceptible d'étayer un ensemble de connaissances communicables" (p. 91).

Face à ce diagnostic, quelle mission attribue-t-il à l'Université ?

"Il apparaît alors clairement que l'Université ne peut, en cette affaire, songer à "capter", à "monopoliser" la formation des travailleurs sociaux. Elle sait que le "secret" de la formation se trouve au cœur de l'extraordinaire complexité qui tisse en tous sens les fils de l'expérience professionnelle. Mais elle sait aussi que "déchiffrer" ce "secret" implique la mise en œuvre de recherches sur les terrains mêmes où s'exercent les responsabilités professionnelles, recherches qui réclament l'appui de méthodologies appropriées. Ainsi, c'est en développant largement les études dans le vaste domaine des "Sciences humaines et sociales appliquées" — domaine scandaleusement méconnu par tant de conseils et comités qui détiennent quelque pouvoir dans l'Université française — que l'Université peut jouer un rôle de partenaire dans la formation de travailleurs sociaux" (p. 93).

Ainsi, par le biais de recherches en sciences humaines appliquées, espère-t-on éclairer la réalité professionnelle des travailleurs sociaux. Nul doute que les résultats et l'évaluation d'un tel projet ne soient très importants pour le problème qui nous occupe et l'on ne peut que souhaiter "bonne chance" au "déchiffrement" de ce "secret".

Ceci dit, le plus souvent, la formation permanente n'a pas ces préoccupations méthodologiques. Une multitude de stages est offerte aux travailleurs sociaux et l'on assiste parfois à une course, toujours perdue d'avance, du

professionnel après les nouvelles sciences ou méthodes qui, de près ou de loin, sont sensées éclairer son action. Dès lors, le rapport à la recherche à travers la formation permanente risque d'être mystifié, d'autant plus que ce domaine, à défaut de soucis méthodologiques, ne manque pas parfois de préoccupations commerciales.

Enfin, si la formation de base a permis à des chercheurs d'enfanter des professionnels, on peut constater que, çà et là, la formation permanente permet à des professionnels de rejoindre la recherche. La difficulté de situer une action sociale soumise aux feux croisés d'analyses diverses et l'inconfort qui en résulte poussent un certain nombre de travailleurs sociaux à choisir une spécialisation en sciences humaines qui semble offrir les avantages d'une plus grande cohérence et d'une situation plus claire vis-à-vis du client.

c) La recherche-action

Le troisième lieu que j'évoquerai est celui de la recherche-action. Cette expression, vague et large, recouvre des travaux très divers. On peut, en la matière, distinguer deux aspects :

1) une position de principe avec les caractéristiques suivantes :

- prise de conscience par les chercheurs que le fait même de la recherche modifie le champ de l'étude ;
- refus de traiter en objet de recherche les acteurs du champ social ;
- prise en compte de l'action menée par les acteurs pour éclairer le sens du champ étudié, et du "feed-back" produit par la recherche ;
- remise en cause du schéma intellectualiste du rapport entre la recherche et l'action qui, de hiérarchique, devient dialectique ;
- refus de situer la recherche comme un objet en soi, aseptisé, à l'écart des conflits qui traversent le champ social.

2) des méthodologies

Elles sont nombreuses. On parlera d'enquête, de recherche-participation, d'analyse institutionnelle, etc. Nous ne nous étendrons pas sur ces différentes méthodologies, mais essaierons de spécifier davantage ce que peut être le domaine de la recherche-action par rapport au problème qui nous occupe.

Disons tout d'abord que si la recherche-action nous paraît être un des lieux privilégiés de la recherche sociale, faut-il encore qu'elle ne conduise pas au confusionnisme, à la colonisation de l'action sociale par des chercheurs ou encore à l'étiquetage en recherche de tout travail dont le seul mérite est d'être produit par "la base". Il y a une finalité et des méthodes de la recherche qui se distinguent des finalités et des méthodes de l'action. Ceci dit, et c'est un point capital que nous reprendrons en conclusion, les deux domaines s'étiolent lorsqu'ils ignorent la confrontation, voire l'affrontement. On voit alors la recherche tendre à constituer des systèmes hypothético-déductifs, tandis que l'action végète dans un empirisme aussi peu critique que possible.

Dans la recherche-action, et ceci est capital, le chercheur découvre que, si abstraite que soit sa recherche, elle constitue une pratique sociale, tandis que le professionnel aperçoit que son action quotidienne est grosse d'une

théorie. A partir de là, dans le respect des méthodologies différentes, recherche et action professionnelle quittent l'empyrée des essences pures et séparées pour se situer ensemble vis-à-vis d'un projet d'action sociale.

En matière de recherche sociale, la dimension de l'action est fondamentale. La crispation sur la méthodologie jamais assez pure et la quantification jamais assez formalisée, me paraît justifier ce propos d'Andreski :

"Les rigoristes en méthodologie sont comme des cuisiniers qui nous montreraient tous leurs fourneaux, leurs moulinettes et leurs ustensiles bien fourbis sans jamais nous préparer quoi que ce soit qui vaille la peine d'être mangé. En fait, dans l'art culinaire, comme dans de nombreux domaines des sciences sociales, nous pouvons déceler une tendance générale à la dégradation du produit au fur et à mesure que les gadgets se compliquent" (op. cité, p. 126).

Souvent la montagne méthodologie accouche d'une souris, quand elle ne stérilise pas l'action. L'exigence de rigueur intellectuelle, qu'on ne saurait trop recommander, se distingue, à mon avis, de ces exercices. La réalité sociale en perpétuelle mouvance nécessite une compréhension dialectique du savoir et de l'action. La recherche-action me paraît, sur ce point, un lieu privilégié.

Conclusion

Au terme de ces analyses, je voudrais proposer quelques réflexions :

1) Je pense que chercheurs et praticiens doivent prendre acte de l'état actuel des sciences sociales et de la recherche, qui apparaît comme un monde éclaté où, ainsi que le note Jacques Ardoino, "la connaissance est polyglotte" :

"Pour pouvoir constituer un discours cohérent sur l'univers sans devenir, pour autant, une moderne tour de Babel, la connaissance scientifique doit être "polyglotte". Elle doit s'écrire et se parler en plusieurs langues également nécessaires. Il faut alors s'arracher au mythe de l'univocité et d'un monoglossisme universel et simplifiant. L'espérance et l'avenir de la Science, les chances de la Recherche ne sont pas dans la vaine recherche d'un "esperanto", mais dans le développement d'une culture scientifique de plus en plus complexe" (in : Yves Guyot, Claude Pujade-Renaud, Daniel Zimmermann : *La recherche en éducation* - Ed. E.S.F., Paris, 1974, p. 109).

C'est dire que plus que jamais, le rêve d'un savoir absolu et cohérent qui serait la légitimation de l'action est hors de saison.

Il convient donc que les professionnels prennent acte de cette situation en évitant à la fois l'"esperanto" et la réduction de leur travail à l'une des sciences ou des méthodes. Ce qui signifie qu'il n'y aura pour eux cohérence que dans la vigueur d'un projet d'action éclairé, mais non brûlé, par les "feux" de la recherche.

2) L'histoire de l'innovation sociale et pédagogique, comme la réflexion, nous montrent que les trois fonctions recherche-formation-action tendent à se scléroser chaque fois qu'elles sont séparées, ce qui ne signifie pas qu'elles doivent se confondre. A défaut de savoir universel, l'action sociale a besoin de lieux où se rencontrent des professionnels acceptant la confrontation avec des chercheurs par rapport à un projet et où cet échange peut se traduire dans un acte de formation.

Ce que dit Louis Legrand, dans son bilan sur "les politiques de recherche éducationnelle dans les pays européens", nous paraît valoir également pour le secteur social :

"Ce qui semble en défaut dans la plupart des pays centralisés est une vue suffisamment exacte de l'indispensable symbiose dans un processus d'innovation des activités de conception et des activités d'application. Le schéma technologique semble en effet généralement prévaloir : étude en commissions, propositions, décision, expérimentation limitée, généralisation. Or, c'est là un processus valable pour la mise au point et la vente d'un moteur automobile. Ce n'est pas, semble-t-il, celui qui convient à une diffusion de l'innovation éducative exigeant un changement d'attitude de la part du corps enseignant. La clé semble bien se trouver dans le degré aussi intense que possible de participation du corps social aux prises de décision et à l'essai des transformations ainsi décidées. La recherche en éducation, théorique ou appliquée doit, pour être efficace, associer le maximum de personnes, spécialistes, enseignants, parents, administrateurs, aux différents moments de l'évolution d'un processus de réforme. La recherche-action généralisée, dans ces systèmes centralisés, paraît bien être le seul moyen efficace d'échapper aux blocages inévitables dans tout système hiérarchique qui cherche à promouvoir le mouvement au lieu de le conserver. Elle doit ainsi permettre l'indispensable initiative et les engagements volontaires nécessaires dans un cadre général défini par le pouvoir démocratique. La réception passive et la simple obéissance sont incapables de généraliser une innovation nécessairement créatrice" (in *Politiques de recherche éducationnelle dans les pays européens. Enquête 1973* - Conseil de l'Europe, 1974, p. 9).

3) L'action des professionnels de l'action sociale, loin de se réduire à un ensemble de travaux pratiques en sciences humaines, apparaît comme une praxis, au sens que C. Castoriadis donne à ce terme :

"Nous appelons praxis ce faire dans lequel l'autre et les autres sont visés comme être autonomes et considérés comme l'agent essentiel du développement de leur propre autonomie. La vraie politique, la vraie pédagogie, la vraie médecine, pour autant qu'elles ont jamais existé, appartiennent à la praxis" (in *L'institution imaginaire de la société* - Ed. du Seuil, p. 103).

C'est dire que pas plus la recherche que l'action professionnelle ne peuvent faire l'économie d'une épistémologie et d'une axiologie, c'est-à-dire d'un travail philosophique. Dans son ouvrage *Sagesse et illusion de la philosophie*, Piaget, dans son souci de préserver la science pure de toute contamination philosophique, écrit :

“La thèse centrale de cet ouvrage est que la philosophie n’atteint point une connaissance, faute d’instruments de vérification (la découverte et l’utilisation de ceux-ci conférant ipso facto à tout progrès cognitif le caractère d’une spécialisation scientifique) : elle peut conduire par contre à une “sagesse” par coordination des valeurs de connaissance avec les autres valeurs humaines, mais une sagesse suppose un engagement et il peut donc co-exister plusieurs sagesse, non réductibles les unes aux autres, tandis qu’une seule vérité est acceptable sur le terrain d’un problème de connaissance au sens strict” (Ed. P.U.F., Paris, 1972, p. 289).

La “coordination des valeurs de connaissance avec les autres valeurs humaines”, n’est-ce pas la tâche d’un praticien du social ? Et plus fondamentalement, quel peut être le sens même d’une connaissance déconnectée des “autres valeurs” et d’abord du choix de la valeur de scientificité ?

En terminant, il m’apparaît que l’acte professionnel en matière d’action sociale ne peut à aucun moment se réduire à un acte purement technique que l’on puisse déduire d’une recherche. Dans la rencontre avec ce qu’il est convenu d’appeler “le client”, intervient, fût-ce modestement, le risque d’une “sagesse”, pour reprendre le mot de Piaget. Peut-être cela désolera-t-il les nostalgiques du grand consensus positiviste ou ceux qui pensent qu’une technicité pourrait dispenser des risques de l’invention. Certes, il convient aux professionnels de s’entourer de l’expertise que constituent les résultats des recherches. Mais, je leur rappelle ce que Nietzsche écrivait déjà en 1888 :

“Le rude ilotisme auquel l’effrayante étendue des sciences a condamné de nos jours chaque individu est l’une des raisons principales qui font que des natures plus pleines, plus riches, plus “profondes” (et j’ajouterai, plus différentes) ne trouvent plus d’éducation, ni d’“éducateurs” à leur mesure. Ce dont notre culture souffre “le plus”, c’est d’une pléthore de tâcherons arrogants, d’humanités fragmentées”* (Friedrich Nietzsche : *Oeuvres philosophiques complètes : “Le crépuscule des idoles”* - N.R.F. - Ed. Gallimard, Paris, 1974 (pour la traduction française) - p. 103).

Il reste à souhaiter que la rencontre de la recherche et des réalités professionnelles, loin de “canoniser” les “fragmentations” universitaires, administratives et professionnelles, développe une sagesse et un art de vivre avec ceux qui sont le plus différents. Le handicap, l’inadaptation, ne sont pas d’abord des catégories statiques, objets de science, mais des dimensions particulières d’un sujet. Hors de l’économie générale de l’existence de ce sujet, elles n’ont pas de sens. Dès lors, sous couvert de méthodologie et de nécessité administrative, on risque souvent de privilégier ce qui, dans le vivant, est statique ou stéréotypé, et de l’enclorre dans des nosographies, des systèmes d’explication ou de prise en charge. C’est à ce niveau, peut-être, que la rencontre du chercheur et du professionnel apparaît la plus nécessaire et fondamentale. Le chercheur rappellera utilement au praticien que la richesse du contact avec le client ne dispense ni d’analyse, ni de rigueur et que, selon le mot de Bettelheim, “l’amour ne suffit pas”.

Réciproquement, le chercheur apprendra du professionnel que l’addition de travaux, fussent-ils très scientifiques, n’a jamais suffi à définir un être vivant.

* Cette phrase est de Bernard Ginisty.

Entre les écueils contraires des fusions et confusions d'une part, et ceux des fragmentations schizoéphrènes d'autre part, l'action sociale ne sera jamais confortable.

Mme Poinso Chapuis, président. — *Je remercie M. Ginisty qui en cette fin de journée chargée, a su donner à un sujet sérieux, une formulation de détente, et introduire un humour provocant dans le domaine de l'austérité, encore qu'à travers les questions posées et qui vont loin, et à travers un exposé tout à fait solide, bien des thèmes de recherches futures puissent être glanés avec profit.*

Je donne immédiatement la parole au docteur Préaut.

RECHERCHE SOCIALE ET HUMANISME

par

*M. le docteur Robert PREAUT,
ancien directeur
de l'institut Georges Heuyer à Neuilly-sur-Marne*

Pour beaucoup, l'humanisme est un mot à consonance désuète. Il évoque l'adjectif larmoyant d' "humanitaire", et semble ne plus se parer que du prestige fané des belles lettres.

Le réalisme de la culture moderne lui reproche de camoufler sous les valeurs classiques qu'il recommande, telles que le "bien" et le "beau", des vérités parfois cruelles et contestataires des mots précédents. Les œuvres de Marx, de Freud, et le scientisme contemporain semblent en avoir sonné le glas.

Pour Marx, l'homme n'est pas une fin en soi. Il construit lui-même sa propre histoire, et sa trajectoire épouse la dialectique inscrite dans les circonstances socio-économiques de son développement.

Pour Freud, le "bien" et le "beau" sont ce qu'en fait autant l'inconscient que le conscient, ce qui altère, avec la responsabilité, la liberté du choix moral, qui n'est plus inhérent à la nature humaine. D'autre part, il devient plus difficile de situer les uns par rapport aux autres, les comportements pathologiques et les comportements dits "normaux".

Enfin, la science dit : non ! au subjectivisme dont se réclame l'humanisme traditionnel.

Or, l'humanisme est toujours présent, aussi bien dans les expressions des hommes de notre temps, qu'au moment où la recherche fondamentale devient science appliquée avec les conséquences qui en résultent sur la qualité de la vie. Notamment dans le domaine de l'action sociale, l'homme moderne est conduit à méditer sur son existence.

Je ne m'étendrai pas sur le concept d'humanisme en général. C'est un sujet de rhétorique qui n'a pas sa place ici. Je retiendrai plutôt la notion d'*attitude humaniste* sur laquelle le sens commun établit plus facilement l'accord.

Toutefois, il ne me semble pas inutile de rappeler les étapes du passé dans le développement de la pensée humaniste et de ses effets.

Dans l'antiquité, elle a marqué le plus bel effort de l'esprit pour construire d'abord des idées, pour répondre aux aspirations morales et spirituelles, et au besoin d'interroger Dieu. Ensuite, elle a porté le germe de maintes renaissances pour établir une civilisation libératrice et épanouissante. Et maintenant que celle-ci est menacée par les excès de sa production même, maintenant que le passage de l'ère pastorale à l'ère industrielle introduit une brusque mutation où l'homme risque d'être asservi par les puissances matérielles et les machines, voici qu'elle renaît à nouveau, mais sous la forme d'un humanisme de combat. Car si c'est le propre de l'homme de se révolter contre les cruautés de la nature, c'est aussi celui de chercher les voies d'une réconciliation avec elle et en réduisant l'agressivité d'un monde technique dont il faut bien arriver à extraire le bonheur.

En effet, au seuil de ce nouveau millénaire, l'individu n'a plus le temps de méditer comme autrefois, sur les données d'une société stable et lentement évolutive, méditation laissée d'ailleurs à une élite de penseurs. C'est la masse des hommes qui se trouve impliquée par des problèmes démesurés, auxquels ses capacités d'adaptation ne sont pas encore préparées. Et pourtant, il doit agir, pressé par l'accélération sans précédent de la civilisation actuelle.

La population de la planète va doubler en trente ans. L'émancipation des femmes a plus progressé en cinq décennies qu'en cinquante siècles. Les espaces intersidéraux sont explorés sans qu'on y ait découvert l'Olympe. Le noyau des cellules apparaît comme un nouveau cosmos où l'on est parvenu à modifier les mouvements intimes de la matière vivante. La désintégration de l'atome menace de provoquer celle du monde ; en tout cas, elle accroît de façon prodigieuse l'asservissement de l'énergie.

Sous cet Himalaya de puissance, l'humanité ressent à la fois de la fierté et de la terreur.

De la fierté, parce qu'est née une certaine éthique des connaissances et que la science est reconnue comme une valeur fondamentale, haute et précieuse.

De la terreur parce que l'homme se sent porté par un courant irrésistible dont il ne sait où il le conduit, et surtout parce qu'il ne s'y retrouve pas lui-même. Que devient son semblable ? Y a-t-il vraiment un semblable ? Que devient le "frère" ? Quel sens ont encore les dix commandements ? A qui, à quoi, avoir recours ? Et pourtant, il faut essayer de comprendre, de s'informer, mais surtout agir. Or, une information accrue produit justement plus d'angoisse. Et, si l'on veut se réfugier dans l'irrationnel, on est broyé !

L'individu cherche à faire l'inventaire de ses ressources et de ses vrais besoins qui sont aussi ceux des autres. Car c'est avec les autres qu'il devra s'associer pour faire face, être plus fort.

L'équipe, la communauté, deviennent le lieu d'une solidarité nouvelle. Dans ces groupes, se développe la croyance, très humaniste justement, que toute personne, même non qualifiée, dispose de capacités créatrices et peut, ou doit, à des titres divers, participer aux programmes visant à un meilleur épanouissement des êtres humains. Il ne s'agit plus de professer, mais de partager les éléments de la connaissance. Et c'est ainsi que les remises en question, privilèges de l'attitude scientifique, font tache d'huile, colorent les interrelations, et sollicitent les initiatives de tout un chacun.

En bref, à la soif de connaissances, répond une soif d'action.

Sur un plan très général, les techniciens de l'industrie et du commerce ont utilisé depuis longtemps le "brain storming", la "synectique", la "banque d'idées", les "sondages d'opinion", faisant ainsi confiance à la spontanéité et à l'estime de l'homme, quel qu'il soit. Guilfords et son école ont insisté sur le fait que l'imagination créatrice est indépendante des échelles d'intelligence mesurée par les tests.

C'est un trait frappant de notre époque, qu'elle incite un large public à des initiatives tendant à promouvoir de nouveaux concepts, à produire de nouvelles idées aboutissant à des réalisations inédites. D'autant qu'une meilleure prise de conscience des problèmes stimule de plus vastes couches de la population du fait de l'étalement de l'information et, par conséquent, de la culture.

On assiste donc à un foisonnement de réalisations non gouvernementales dans les domaines les plus divers. Et ceci, chaque fois que l'"homme sensible" est en cause dans la société dure de production. Par exemple, des centaines d'écoles nouvelles ont proposé des programmes inédits d'éducation. Il existe partout, des expériences d'auto-gestion, de communautés d'habitat, d'organisations au profit du troisième âge. Le volontariat, surtout aux U.S.A., s'est puissamment développé dans diverses actions civiques. Ralph Nader a su enthousiasmer de jeunes juristes pour les associer au public dans une croisade contre les carences ou les abus du monde de la consommation.

A travers la multiplicité de ces échanges, on voit s'éveiller l'intervention, non de personnes isolées, mais celle de la *multitude*. J'entends par là non la foule qui est un milieu fusionnel, anonyme et suggestible, non le peuple, qui est une structure ethnique et politique ; j'entends par multitude la somme d'individus, individus qui sont les seuls vecteurs de la liberté, les seuls à posséder la capacité de promouvoir les exigences de celle-ci.

Et c'est là que nous rencontrons les deux données complémentaires de cet humanisme renouvelé, un besoin de communication par les outils de l'intelligence, savoir ou langage, et un besoin de communion avec le prochain, le voisin, le frère, ressenti comme un partenaire dans l'*action* pour la sauvegarde des biens essentiels de l'homme, tant matériels et moraux que spirituels. L'être se formule sous l'aspect d'une nouvelle jeunesse, incluant sa double forme, logique et affective, rationnelle et mythique, rigoureuse et imaginative.

Ainsi, après l'ère de la production envers et contre tout, s'ouvre l'ère de la communication et de la communion à tout prix.

Ne peut-on voir, dans cette efflorescence, moins la perspective défaitiste de l'automne d'un monde décadent, que les prémisses d'un nouveau printemps de l'humanité ?

Est-ce que la prolifération de cette génération spontanée d'expérimentations parfois hasardeuses, doit être prise en considération dans les perspectives d'une recherche dont les spécialistes réclament la plus pure objectivité ?

Certes, beaucoup pensent que des essais audacieux qui ne réussiraient pas, sont, en fait, plus instructifs que d'autres qui ne mènent qu'à des succès relatifs.

Mais, à cette opinion s'oppose le constat que nombre de ces initiatives ne produisent que de rares progrès, et que, dans certains cas, il en résulte même une certaine détérioration des conditions d'existence. Une confiance qui resterait inconditionnelle dans les capacités de l'homme à entreprendre n'importe quelle recherche sur lui-même ou son environnement, ne serait-elle pas à l'opposé de cette prudence teintée de doute, qui est justement l'apanage de la pensée humaniste traditionnelle ?

A cette expérimentation multiforme, certains sociologues sérieux ont reproché les difficultés qu'elle présente. Citons, par exemple, la somme trop importante des données d'un problème complexe, l'instabilité des sujets étudiés, l'impossibilité d'isoler des protocoles d'expérimentation, les influences perturbatrices du milieu extérieur, etc.

D'autre part, les risques d'échec ne justifient-ils pas la crainte de vraies innovations plutôt que de simples réformes, dans les organisations collectives telles que écoles, hôpitaux, infrastructures urbaines, entre autres ?

A quoi l'on peut répondre que le propre d'un dynamisme créateur est précisément de chercher à vaincre des résistances bien connues : citons celles de l'industrie, quand des idées nouvelles menacent de toucher à des situations acquises, celle de pouvoirs publics, quand elles font trop brutalement effraction dans les structures. Sans compter celles de cette majorité "silencieuse", qui se montre aussi bien souvent sourde et aveugle, trouvant plus faciles les voies de l'habitude ou de la résignation.

Compte tenu de ces remarques, on se trouve en présence d'un dilemme : foi dans l'homme d'une part, et conscience de ses limites d'autre part. Mais, accepter des limites n'exclut pas le besoin humain fondamental de regarder au-delà de celles-ci. En cela, nous sommes en plein sur le terrain de l'humanisme traditionnel.

Si nous quittons maintenant le champ d'ensemble des activités humaines en général, pour localiser notre attention sur un de ses secteurs les plus envahissants, le secteur social, nous découvrons combien l'attitude humaniste peut répondre à ses attentes et éclairer ses recherches, qui sont en fait les recherches de tous.

En effet, le secteur social connaît une véritable inflation. Les travailleurs sociaux se multiplient en nombre et s'accroissent en qualité. Ils tendent à foisonner en spécialités diverses et complémentaires, s'organisent en équipes, en communautés de travail et d'action et, tout naturellement, celles-ci

deviennent le théâtre de remises en question parfois mal adaptées à l'objet essentiel du secteur de l'aide sociale : le mieux-être des sujets pris en charge par celui-ci.

Je n'évoquerai qu'à titre d'exemple des situations diverses où le travail social gagnerait à s'inspirer d'une réflexion sur soi-même utilisant les outils de l'attitude humaniste qui sont la modestie associée aux audaces de l'esprit, la tolérance et la tempérance associées aux ivresses de la connaissance et du savoir.

Je dirai, par exemple, que je juge humaniste celui qui sait que l'homme est encore un vieux nouveau-né immature, qu'il doit tendre à son achèvement (peut-être illusoire) par son élargissement. Mais qui sait aussi que ce n'est pas seulement affaire de "technique". Ainsi ne pourra-t-on jamais projeter dans un système cybernétique, l'indéniable capacité de l'être humain de se réjouir ou de se montrer triste, d'éprouver de la pitié, de vouloir donner parfois plus qu'il ne possède, d'aimer, de rêver ou de philosopher.

En dépit du culte nouveau appliqué à l'ordinateur, celui-ci ne pourra que rester notre serviteur et non devenir notre maître, puisqu'il obéit à la subjectivité de son programmeur.

Je dirai ensuite qu'est humaniste aussi, le futurologue qui veut prévoir les plus audacieuses et illimitées conquêtes de l'intelligence, mais qui doit convenir avec modestie que l'histoire a souvent démenti les prévisions des experts et que les choses se passent autrement qu'on ne l'attendait.

J'appellerai humaniste, l'enseignant qui met en garde les jeunes professionnels de l'action sociale, contre le nouveau snobisme du rejet pur et simple d'un passé qu'on croit périmé. Et qui dira qu'en l'an trois mille, on continuera à lire les écrits de sagesse et d'inspiration qui s'appellent l'Ancien et le Nouveau Testament, Montaigne, La Bruyère, Pascal, sans compter les Modernes, parmi tant d'autres, porteurs de cette longue expérience consignée dans les littératures.

Humaniste aussi l'attitude qui consiste à accepter que la "norme" existe bien, et qu'elle se définit comme un socle d'aptitudes ouvrant sur un perpétuel devenir. Et ceci pour répondre à cette curieuse exaltation du "déviant", sous l'influence de cultures parcellaires tournant en rond dans la psychopathologie, par exemple.

Un autre aspect de l'attitude humaniste est, avec la tolérance, le refus de l'esprit de secte.

Nul n'ignore cette tendance de nos contemporains à se rassurer dans une participation électorale à l'idéologie commune aux membres d'un groupe.

Ainsi se fragmente la communication pourtant souhaitée par tous.

Des relations nouvelles s'installent pour exorciser la peur de vivre ou la crainte de ne pas réussir. La crainte de l'échec professionnel est un lourd handicap pour les travailleurs sociaux.

Voici un exemple de ce besoin d'idolâtrie appliqué aux concepts eux-mêmes :

– *Vous êtes stagiaire, mais que faites-vous, assise et passive, alors que les enfants se déchaînent et cassent les carreaux ?*

– *J'observe, répond-elle, j'observe la dynamique de groupe.*

Elle était de la "secte" rogérienne.

L'humanisme, c'est connu, produit un courant démocratique véritable.

Pourquoi faut-il qu'à cette "horizontalité" revendiquée dans les "groupes de réflexion", par exemple s'oppose cette expertocratie révérée par les assoiffés de techniques applicables aux problèmes humains ? Certes, les travailleurs sociaux ne disposent pas d'instruments de mesures précis comme ceux des sciences physiques ou biologiques. On peut comprendre qu'ils se précipitent sans la circonspection suffisante, dès qu'un outil leur est présenté comme l'espoir d'une certitude dans la connaissance. Il en résulte une certaine naïveté de néophyte, et parfois la pédanterie d'une suffisance arrogante de nouveau riche. On a vu quelquefois comment se transformait à l'égard de leurs collègues et de leurs employeurs, l'attitude de certains bénéficiaires des actions d'adaptation récemment promues à la culture "dite spécialisée".

Un autre piège est la conviction qu'il suffit d'interroger la Science pour faire le bilan des besoins de l'homme et de l'enfant.

C'est méconnaître que l'humanisme se tient justement auprès des sciences de l'homme pour les compléter.

La Science examine des faits, en tire des conclusions, établit des prémisses. Elle ne progresse que par la remise en question permanente du savoir précédent. Ses interrogations touchent à toutes les informations procurées par nos sens. Son champ n'a pas de limites, sauf celles de ceux-ci. Mais elle n'aboutit qu'à des vérités parcellaires, et ne s'occupe pas des valeurs et des fins qui déterminent l'action.

L'humanisme, lui, s'intéresse à celles qui révèlent le besoin d'apprécier le statut de l'homme dans l'univers. C'est si vrai que ses plus féroces contestataires clament ses besoins et revendiquent ses droits.

Ce n'est pas sans raison que les sciences humaines, qui ressortissent de multiples disciplines, droit ou médecine par exemple, ont choisi de s'installer dans les facultés de lettres. Là se rencontre la source littéraire de tant de pensées qui prennent appui sur la totalité de l'"homme concret". Là, pourra-t-on peut-être retrouver ce principe organisateur qui semble manquer à cette pensée moderne dont Stanislas Breton a dit qu'elle apparaissait sans feu ni lieu.

Voici qui peut rendre compte de la fin du mythe de l'ingénieur électronique, idolâtré il y a peu de temps encore comme "superman", par les jeunes. Le vieil humanisme sommeille en chacun et procure les réflexes nécessaires du doute quand on est tenté de croire que toutes les vérités sont "hic et nunc" dans les universités, les écoles et les cénacles les plus divers.

J'ai dit que l'attitude humaniste était justement faite de tempérance. C'est bien nécessaire, si l'on veut sauver un monde où tout va soudain trop vite et trop loin. Il risque de mourir des excès de son développement comme ces plantes auxquelles on administre des hormones de croissance. C'est le cas du secteur de l'inadaptation. On pourrait croire que ce dernier mot intéresse aussi les professionnels chargés d'y porter remède. Une sorte de boulimie d'expansion, suscitée peut-être par le besoin de trouver une identité mal reconnue et mal ressentie, les pousse à sortir de leur rôle pour entrer dans celui des autres. Il s'agit d'un véritable nomadisme, où l'éducateur en milieu ouvert veut devenir assistante sociale, l'assistante sociale se veut psychothérapeute, et celui-ci, psychiatre, et c'est tout juste si le psychiatre n'ambitionne pas de devenir malade au nom de l'antipsychiatrie.

Certes, c'est une tendance bien humaniste de vouloir englober l'ensemble des relations humaines, mais c'est aussi une sagesse humaniste de conquérir soi-même son identité et de s'y tenir. Mais c'est ici que se rejoignent dans des effets de pondération les tendances binaires du comportement humaniste. Vouloir rester dans ses limites, ce n'est pas pour autant s'y enfermer. Le pragmatisme peut requérir une stable sagesse, et la dynamique de l'esprit un élan en forme de connaissance et d'espoir.

L'espoir peut surgir des effets de la communion, mais la connaissance appartient à la communication et la communication au langage.

Le langage, cette forme la plus élaborée et la plus noble des expressions humaines, est en cause sous un aspect particulier chez les travailleurs sociaux.

Faudrait-il, pour exercer cette profession sociale, user d'une langue étrangère ? C'est ce qu'on pourrait croire devant le jargon où s'enferment les professionnels et qu'ils cultivent au sein des équipes et des groupes de discussion pour l'automatiser ensuite dans leurs rapports avec le public et les enfants. De ce fait, les voilà incompréhensibles pour le profane.

Il est vraiment curieux de voir combien ceux qui se montrent si soucieux d'abattre les barrières qui gênent la communication, méconnaissent qu'ils s'isolent ainsi de leurs clients, enclins dès lors à leur refuser l'audience qu'ils ambitionnent. Un retour vers plus de simplicité dans la langue devrait s'opérer pour garantir cette simplicité des échanges sociaux nécessaires à la confiance entre les partenaires comme donnée primordiale dans l'action thérapeutique ou sociale. Comment ne pas comprendre qu'elle ne peut s'épanouir à défaut d'une parole acceptée et non assénée, et d'une écoute, perméable, non lointaine ou même oubliée, mais attentive au langage des simples et des enfants. Dieu merci ! La langue française est toujours reconnue comme la plus claire pour favoriser la circulation des idées.

Il n'en demeure pas moins, pour ce qui concerne les relations techniques, que les mots usuels ne rendent plus assez compte des nouveaux concepts introduits par les sciences. Il est donc nécessaire d'inventer un nouveau langage répondant aux données antithétiques qui précèdent, et ceci rentre dans les missions propres à la recherche que nous esquisserons pour terminer.

Aucune recherche valable ne peut s'exercer dans des conditions conflictuelles. Minerve est bien appuyée sur sa lance, mais ne la brandit pas.

Or, le climat du secteur social est souvent morose. On travaille sur des douleurs, des a priori, des passions, au carrefour des êtres et de leur environnement. On s'engage trop ou on ne se défend pas assez. L'action contamine le jugement et la sensibilité, la raison. Il est à prévoir que ce monde spécial, chargé de valeurs affectives, restera le siège de conflits du fait des obstacles qui s'opposent à la générosité de l'esprit et du cœur de ses promoteurs.

La première mission de la recherche consiste donc à modifier son propre climat. Le nouvel humanisme qui inspire les attitudes de ceux qu'on appelle la base, peut y contribuer puissamment à condition qu'on se mette d'accord sur les moyens d'y parvenir.

Accord, au premier chef, sur les objectifs.

Si l'on convient que le but essentiel de toute action de soutien, de toute recherche pédagogique est de se tourner vers l'avenir et de cesser de vouloir rafistoler le passé, tous mettrons l'accent sur le statut de l'homme de demain qui réclame le développement des aptitudes à surmonter les crises individuelles et collectives par un jugement indépendant, une imagination et des vues d'ensemble prévisionnelles, tout en visant à une mobilité intellectuelle pour l'adaptation à des changements rapides.

Corrélativement, un consensus devra s'établir sur un inventaire des besoins réels de l'homme et de l'enfant, sans exclure celui qui se manifeste si ardemment aujourd'hui d'interroger la destinée et de trouver des points de repère d'ordre moral dans la vie civique ou spirituelle. Car l'homme ne se libère de son insécurité qu'en étant capable de regarder droit dans les yeux son semblable et Dieu lui-même, sans culpabilité ni crainte, mais avec confiance.

On peut penser qu'un tel sens donné aux actions et aux recherches des divers travailleurs sociaux, les conduira tout naturellement à les épouser pour eux-mêmes et qu'un climat plus optimiste et plus détendu en résultera dans les relations enseignants-enseignés, employeurs-employés, assistants-assistés.

Mais l'accord sur les objectifs doit se compléter par un accord sur les moyens.

Il paraît nécessaire d'éviter la dispersion actuelle des investigations et des initiatives dans une nébuleuse globale où interfèrent les multiples recherches entreprises dans divers secteurs sur les réformes de la société en général. Le secteur de l'inadaptation possède une spécificité, son champ doit avoir ses limites autour d'un point de repère central : l'être humain, placé par des difficultés spéciales, dans une situation de dépendance où il souffre, et risque de faire souffrir les autres.

Enfin, dans l'énoncé des méthodes, ajoutons la nécessité d'un *centre de recherche promotionnel*, concrétisant les échanges entre providiteurs et utilisateurs, à l'écoute des besoins et initiatives de la base, et diffusant les informations collectées par ses soins. Tout agent social devrait pouvoir lui communiquer ce qu'il sait ou ce qu'il a fait d'intéressant.

Le premier rôle de ce centre serait de trier les idées émises et de répercuter sur le "pouvoir" ou sur la masse, les échos de cette information.

Un autre rôle consisterait à ne pas abandonner les participants dans un ghetto de recherches parcellaires, mais d'orienter en les suscitant parfois, des investigations opportunes, et plus larges, en liaison avec d'autres secteurs de recherche, sans en exclure le cadre de la recherche fondamentale. Car ceux qui ont mission d'appliquer celle-ci, ont le droit et le devoir d'être éclairés sur ses problèmes, et elle en a.

En effet, devant les nuages d'inconnues qui obscurcissent l'avenir par des découvertes aux conséquences imprévisibles, l'apprenti sorcier peut avoir la tentation d'arrêter le progrès, et dès maintenant, maintes sectes érigent en doctrine la régression vers les sources de l'intelligence. D'autre part, les savants peuvent se constituer en une élite du secret, pour confisquer les conclusions parfois effrayantes résultant de leurs recherches.

En présence de ces perspectives, le nouvel humanisme en gestation dans la multitude, et qu'on voit surgir en fleurs innombrables sur les prairies de notre univers, peut apporter le sursaut du bon sens et de l'optimisme, en montrant sa confiance dans le pouvoir éternellement auto-correcteur des phénomènes.

Il peut surtout ajouter à la liste des attributs de l'attitude humaniste, cette vertu qui appartient, de Socrate, aux auteurs classiques jusqu'aux penseurs modernes du contre-courant : le *courage*, celui qui engage l'homme à ne pas se dérober en les réprouvant devant les conquêtes du progrès, mais à y faire face en les assumant pleinement. Courage aussi pour consentir à accéder au bonheur, moins par la béatitude du confort que par les joies de l'esprit créateur.

Et pour conclure, permettez-moi de citer cette phrase d'un auteur récent : *"Dans la confusion générale, l'humanisme, défini comme précédemment, est encore le meilleur moyen de ramener dans notre pensée, cet ordre humain, qui est la plus belle conquête d'une société à la recherche de son humanité, et où l'esprit apprend à faire bon ménage avec le cœur"*.

Mme Poinso Chapuis, président. — *Je remercie le docteur Préaut qui a restauré l'humanisme dans la recherche, et de quelle façon ! La richesse de pensée de son exposé ne peut que susciter le dialogue. Je donnerai donc aussitôt la parole à ceux qui la demanderont.*

Y a-t-il des intervenants pour l'un et l'autre exposé ? Il n'est pas possible que l'adhésion soit aussi totale ou la fatigue aussi lourde, que personne n'intervienne.

DISCUSSION

M. CHAUDRON, M. Henri HERREN,
M. GINISTY, M. LADSOUS, Mme POINSO-CHAPUIS,
M. de LUTZEL

M. Chaudron, du Centre de réadaptation de Mulhouse. — Après avoir entendu les exposés depuis ce matin, je dois dire que je suis très étonné, parce que je ne peux accorder mon adhésion à de tels discours devant un sujet qui était celui-ci : "Contenu, aspects et méthodes de la recherche sociale et médico-sociale au bénéfice des personnes handicapées et inadaptées".

On a entendu des discours loin de la réalité ; il y a un fossé énorme entre, d'une part vos discours et d'autre part, la personne qui est dans le fauteuil roulant et que nous devons porter pour accéder à cette salle. Je crois que si j'avais su, j'aurais amené les quatre-vingt paraplégiques qui se trouvent dans notre établissement : ils seraient devenus aujourd'hui des personnes normales s'ils vous avaient entendus, car ils seraient tous repartis en courant !

Mme Poinso Chapuis, président. — *Y a-t-il d'autres intervenants ?*

M. Herren. — Je m'adresse d'abord à M. Ginisty que je remercie de nous avoir aidés à nous détendre aussi par quelques-uns de ses propos. Mais je voudrais vous exprimer deux impressions :

— D'abord, je ne sais pas si c'est une affaire de maison — je dis cela très amicalement, parce que je me sens en faire partie maintenant —, mais il me semble que, vous aussi, vous avez privilégié une méthodologie : il y a eu un précédent cet après-midi. Bien.

— La deuxième remarque est qu'il me paraît important que nous prenions conscience de nos propensions les uns et les autres éventuellement à ce genre de choses, et je me demande s'il ne serait pas intéressant qu'avec des gens qui ont expérimenté ces techniques, on s'interroge sur leur bien-fondé, parce que je vous ai sentis très enthousiastes tout à l'heure, et je ne suis pas certain que tous les gens qui font de la recherche-action mettent les mêmes pratiques derrière ces termes, et comme, personnellement, je sais que cela comporte à la fois des décisions et des méthodes d'observation, c'est horriblement difficile à conduire, surtout si on n'a pas un cadre de référence théorique extrêmement rigoureux. Alors, je me pose des questions.

Et puis, enfin, dans la mesure où, si j'utilisais un langage qui va être déplaisant pour certains parce qu'un peu technique, mais qui est précis, un langage empreint de psychologie qui dit que les conduites sont renforcées quand on les récompense, eh bien, ceci fait partie de la méthodologie de la recherche-action : pour obtenir, on donne.

Cela entraîne éventuellement des collusions qui ne sont pas forcément indépendantes de certains préjugés idéologiques, et s'il y a une idéologie de la recherche désincarnée, il y a aussi une idéologie de la recherche qui ne l'est pas, et on peut se demander si cette idéologie, ce n'est pas masquer une certaine impuissance.

Je lance comme cela des idées, et je crois que c'est important qu'on en débâte.

Maintenant, quant à la dernière remarque qui a été faite, je me sens très concerné par cette remarque de la personne de Mulhouse, parce que j'ai travaillé longtemps avec les handicapés moteurs ; il se peut que les contacts que vous avez avec eux faussent votre intervention, mais je dois vous dire que ma propre pratique concrète de ces cas m'incite à avoir des réactions complètement différentes, et donc, je pense qu'il peut y avoir un pluralisme aussi dans nos attitudes à l'égard de ce qui s'est dit aujourd'hui.

M. Ginisty. — Je pense que si j'ai parlé de la recherche-action, je n'en ai pas fait la panacée universelle ; je crois même avoir commencé à dire que je pensais que parfois, c'était une synthèse verbale. Il y a malaise tant dans la recherche que dans l'action sociale ; on croit qu'en mettant les deux choses ensemble, cela ira mieux.

La petite observation que j'ai pu faire au C.T.N. depuis trois ans que je vois un certain nombre de recherches, m'amène à penser, dans la perspective de mon intervention qui est celle de cette dialectique recherche-profession, que c'est peut-être dans la recherche-action qu'il y a quelque utilité pour le professionnel. Mais, disant cela, je renonce, et c'est le fond de mon intervention, à la possibilité d'un discours qui prétendrait expliquer de façon globale tous les phénomènes d'inadaptation.

J'ai voulu essayer, par tous les contacts que j'ai eus, de prendre acte de ce que j'ai entendu de la part de professionnels et de formateurs. Il y a une synthèse de l'action, et je pense que cette synthèse de l'action est irréductible à toutes les analyses qu'on peut en faire, et c'est à partir du moment où le chercheur — je crois avoir essayé de le dire dans une partie de mon texte — s'efforce à une attitude qui consiste à n'être ni séparé, ni colonisateur, ni colonisé — j'émetts là des souhaits et pas une méthodologie — qu'il peut apporter quelque chose. Disons que c'est un des éléments les moins sceptiques, dans le scepticisme que j'ai.

Loin de moi donc, de vouloir faire de la recherche-action la méthodologie-miracle ; c'est au niveau de la constatation que je me situe.

Si je regarde l'histoire de la pédagogie, il y a eu quelque part, dans un endroit précis, Freinet, Montessori, etc. C'est cela, l'histoire de la pédagogie, ce n'est pas l'histoire des thèses sur la pédagogie. Ces gens-là font avancer quelque chose, à partir du moment où, quelque part, ils ont accepté à la fois d'être praticiens et remis en cause et non pas justifiés, gratifiés, comme on disait, par la recherche. En troisième lieu, ils ont essayé de dire aux autres ce qui s'était passé dans cet acte, ce qui s'appelle de la formation. C'est à partir de ces expérimentations présentes qui, peut-être, ne sont pas généralisables, que je fais un pari sur ce type d'expérience, mais elle ne se présente pas du tout totalitaire ni exclusive d'autres méthodes. Là aussi, il faut définir les termes : qu'est-ce que la recherche fondamentale, la recherche-action ? Quel est celui d'entre nous qui pourrait faire la synthèse de tout ce qui s'est dit, autour de quoi peuvent être articulés tous les discours tenus depuis ce matin.

Mme Poinso Chapuis, président. — *Qui demande la parole ?*

M. Ladsous. — Je voudrais dire une toute petite chose à la fin de cette séance. Je crois que j'ai un peu mieux compris, à travers tout ce qui se disait, ce que M. Goetz nous présentait au début de cet après-midi, c'est-à-dire la clarification nécessaire entre chercheurs et praticiens.

Je sens que tout ce que nous traitons se trouve au carrefour de certaines idées qui sont à la fois d'ordre philosophique et qu'on voudrait aussi insérer dans un certain nombre de phénomènes quantifiables, et qu'à partir de tout cela, il est évident qu'il risque d'y avoir entre nous cette confusion dont Bernard Ginisty parlait tout à l'heure.

Il me semble que pour tous ceux qui sont sur le terrain et qui veulent participer à un travail, qui y participent de toute manière parce qu'ils font tous des actions qui les amènent à être dans une certaine attitude de recherche, il me semble effectivement nécessaire qu'ils aient la possibilité d'avoir des instruments qui permettent de mieux cerner ce champ, et il me semble que ces instruments, nous les avons. Ce matin, Monsieur Jovignot a parlé de ce que pouvaient être les centres de formation d'éducateurs. Il y a d'autres centres de formation de travailleurs sociaux. Il y a, on en a parlé aussi, des centres régionaux, les C.R.E.A.I. ; il y a le C.T.N. Nous avons toute une série d'instruments à notre disposition et il me semble que, si nous arrivions à comprendre que tout ce que nous faisons les uns et les autres, peut arriver à converger, si on essaye de clarifier entre nous ce qui quelquefois fait qu'on ne communique pas assez, qu'on n'a pas assez confiance les uns dans les autres, cela permettrait de progresser. Il me semble qu'à partir de là, tout ce qui se fait actuellement dans le secteur, et je crois qu'il se fait des choses importantes, qu'il y a de très nombreuses équipes au travail qui font des choses extrêmement importantes avec les jeunes inadaptés eux-mêmes et dans les secteurs, il me semble qu'à partir de là, nous arriverions à en exploiter toute la richesse.

Est-ce que notre rencontre d'aujourd'hui pourra permettre d'installer dans le secteur ce dialogue, non pas en opposition, mais en convergence vers une recherche possible ?

Est-ce que les instruments dont nous disposons au niveau des centres de formation, des C.R.E.A.I., etc., vont pouvoir jouer véritablement, dans tous les esprits, ce rôle ?

Je dois dire que, plus j'avance dans ce domaine de réflexion, plus je crois que notre secteur est riche, mais qu'il n'a pas trouvé le moyen pour le moment d'exploiter sa richesse.

Je souhaite qu'au lieu qu'il y ait des oppositions, nous arrivions à mieux cerner ensemble le champ possible de cette recherche.

Mme Poinso Chapuis, président. — *Il me semble que M. Ladsous vient de donner véritablement la conclusion des travaux de cet après-midi. Il est cependant possible à d'autres intervenants de prendre la parole.*

M. de Lutzel. — *Pardonnez-moi de reprendre la parole ; je voudrais dire qu'il me semble, en tant que fonctionnaire des services extérieurs, dans le Morbihan, qu'il y a une coopération qui se fait parfaitement, d'une part entre les services extérieurs, d'autre part avec les administrations centrales, et d'autre part aussi avec les associations. Donc, comme vient de dire M. Ladsous, la chose est possible et je pense que c'est ce que l'on peut et doit favoriser, en prenant conscience de nos difficultés propres, mais en nous unissant pour arriver à surmonter nos propres difficultés, notamment sur le plan financier qui, je crois, est très important.*

Mme Poinso Chapuis, président. — *Je vous remercie. Monsieur Lévy, quelques réflexions et quelques consignes.*

CONCLUSION

M. Lévy. — *Pour les "consignes", nous aurons demain matin les exposés de MM. Morin, Bissonnier et Berge, sur des sujets concrets et j'espère que les exposés et les échanges qui suivront seront aussi fournis et clairs que possible.*

Je remercie tous ceux qui sont encore en nombre relativement grand, qui ont fait l'effort important de demeurer parmi nous jusqu'à la fin de l'après-midi. Nous avons bien conscience que l'effort qui leur est demandé a été important et nous les remercions de l'avoir fait.

Très brièvement, deux ou trois réflexions sur une des dernières interventions, celle de l'intervenant qui a dit qu'il n'avait pas trouvé ici quoi que ce soit concernant véritablement les handicapés moteurs qui, en effet, n'ont pas une accessibilité encore très aisée dans ces locaux modernes.

Je dirai, Monsieur, que les questions qui se sont posées cet après-midi —encore une fois, je ne suis pas chercheur, je ne fais pas de recherche— les questions qui se sont posées cet après-midi sont tout simplement celles qui se sont posées à un organisme qui, par arrêté du 6 février 1975, a vu ses statuts modifiés et s'est vu orienté vers la recherche, en souhaitant devenir un institut qui en cette matière, d'ici à quelques années bien sûr —cela ne se fait pas en quelques jours—, puisse avoir quelque chose à apporter, avoir sans illusions excessives des réponses à donner pour l'action, et puisse dire ce que les mots signifient par rapport aux choses.

Je vous dirai alors que je crois que ces questions, qu'on le veuille ou non —je parle pour moi ; on ne parle jamais pour tout le monde—, elles se posent, elles continuent à se poser.

J'adhère assez volontiers à la position du problème qu'a bien voulu indiquer M. Ladsous. Il est difficile pour un organisme censé chercher sur l'action sociale de ne pas réfléchir sur la façon dont se fait la liaison entre professionnels et chercheurs au plan général, sur les questions qu'elle pose et les efforts qu'elle suppose de la part de chacun.

En ce qui concerne le dernier exposé, je dirai qu'il est difficile à mon sens, pour un organisme qui prétend "faire de la recherche", d'éviter la question de ce que signifie en effet la recherche par rapport à une implication totale de l'homme dans un secteur où les uns autant que les autres ne peuvent pas ne pas être ainsi impliqués.

Ces questions se posent et je pense qu'elles continuent à se poser, et cela n'empêche pas, je crois, d'avoir fait quelques petites choses pour qu'aujourd'hui, en vertu d'un texte de loi, les difficultés des handicapés soient moindres pour accéder aux salles de conférences.

Je voulais dire aussi à M. le professeur Herren, qui a fait des observations intéressantes cet après-midi en s'adressant de façon un peu opposée à M. Lambert et à M. Ginisty et aux membres du conseil de recherches qui, à travers lui, veulent bien se considérer comme des nôtres, qu'on a pu voir cet après-midi sur des points précis que, finalement, des conceptions relativement différentes se manifestaient, venant d'intervenants qui travaillent dans une même maison. Je dirai que pour nous, cela est absolument normal et qu'il serait tout à fait regrettable qu'il en soit autrement. Il n'y a pas à mon niveau, dans cette maison, de hiérarchie autre qu'administrative et pour le reste, j'essaie de faire avancer les choses autant que je le peux avec les chercheurs qui ont bien voulu venir y travailler, avec le conseil d'administration, et avec la direction de l'Action sociale.

Cette diversité d'approches me semble extraordinairement favorable. Comment pourrait-on travailler autrement, si les idées qu'on peut avoir ne se "frottaient" pas, si elles ne se précisaient pas dans ce qu'elles peuvent avoir de relatif et d'inexact chacune, et si elles n'entendaient pas les vérités de chacun, y compris celle à laquelle j'ai cru devoir répondre tout à l'heure, car il y a bien sûr une vérité dans cette interpellation.

Je crois que c'est en réfléchissant avec vous, et c'est pour cela qu'on vous a demandé de venir, c'est en réfléchissant avec vous sur ces questions peut-être un peu ardues mais indispensables, qu'on sera le plus utile aux usagers. Car il est facile, et la démarche est aisée, de dire : eh bien voilà, nous existons, nous sommes là, nous allons définir ensemble des thèmes, nous allons en faire une addition.

Il serait trop facile de se limiter à cette démarche, et c'est là-dessus que je voudrais terminer. Je crois que si un centre de recherches, que nous sommes statutairement, ne se posait pas au début de son existence les questions que –je les en remercie encore une fois très vivement car je considère que certaines interventions étaient pour eux assez injustes– les orateurs se sont posées aujourd'hui, c'est là qu'il serait indigne de la mission qu'on lui a confiée et qu'il serait un très mauvais vecteur pour faire des travaux qui répondent vraiment aux questions qui se posent, pour être au plus près de la réalité.

Je ne dis pas seulement problématique, méthodologie, mais réflexion : savoir de quoi on parle, au mieux possible, ou au moins mal, et de ce fait, faire des travaux un peu moins mal assurés. Le concret est une chose, l'analyse en est une autre. Si nous voulons véritablement, dans cette maison, justifier notre titre, je crois qu'il était nécessaire que nous y réfléchissions et je vous remercie tous de votre participation.

La séance est levée à 18 h 20.

TROISIÈME SÉANCE

Perspectives de la recherche
sur les relations et la vie sociale
des personnes handicapées
ou inadaptées

Président :

*M. le professeur Michel FONTAN,
Président du C.T.N.E.R.H.I.*

LE POINT DE VUE DES INTÉRESSÉS

par

*Me Robert MORIN,
ancien président de l'Union nationale
des associations
de parents d'enfants inadaptés*

M. Michel Fontan. président. – *Il y a lieu de demander maintenant à Maître Morin, ancien président de l'U.N.A.P.E.I. et vice-président du C.T.N.E.R.H.I., de bien vouloir intervenir au début de cette séance. Il va nous exposer "le point de vue des intéressés".*

Il y avait deux erreurs à ne pas faire :

D'abord, contester la primauté évidente de la recherche sérieuse, pure et sans objectif immédiat ; celle qui relève des sciences exactes, ou qui a une finalité thérapeutique.

En second lieu –et en prétendant se placer au point de vue des intéressés–, réclamer une place plus importante pour les études et actions ayant un caractère psycho-pédagogique ou social, et qui correspondent à des besoins immédiats ou prévisibles.

Ces erreurs, je les ai commises, et cela dès la préparation de ces journées ; c'est pourquoi je suis maintenant devant vous et chargé d'exposer (je ne dirai pas : à mon corps défendant, mais avec bien des difficultés) le point de vue des intéressés.

Aussitôt, je me suis trouvé dans une impasse, celle de l'identité de ceux pour qui je prétendais parler.

Ces "intéressés", qui sont-ils ?

Les inadaptés ? Personne ne me semble avoir réussi à définir cette population assez mythique.

Les personnes handicapées ? La loi d'orientation du 30 juin 1975 "en faveur des personnes handicapées" n'en donne aucune définition. Ce n'est pas un hasard : l'exposé des motifs de ce texte affirme nettement qu'il n'apparaît "ni possible, ni même souhaitable, de définir dans la loi qui est ou n'est pas handicapé".

Je m'apprêtais donc à renoncer à être leur porte-parole lorsque je me fis deux réflexions :

Je remarquai, tout d'abord, que lorsque les responsables sociaux —notamment les administrateurs ou les professionnels— décident des études ou organisent des actions visant ces personnes, tout se passe comme si les intéressés constituaient une population distincte.

Sans parler des statuts du C.T.N.E.R.H.I., qui parlent des "différentes catégories de mineurs ou d'adultes handicapés ou inadaptés ; il existe une loi récente qui soumet à une autorisation préfectorale et préalable, la création ou l'extension de tout établissement "qui héberge des adultes handicapés ou inadaptés, ou qui donne une éducation spéciale aux jeunes handicapés ou inadaptés, ou encore qui leur fournit des prestations médico-éducatives".

Dans ces conditions, il m'est donc apparu que je pouvais les considérer comme une hypothèse de travail, ou encore comme un modèle de simulation.

Par ailleurs, je me remémorai une expérience à laquelle j'avais assisté. Il s'agissait d'un débat à la télévision "sur" les handicapés. Il était prévu de présenter un film (*Miracle en Alabama*) et d'inviter des spécialistes à "parler d'eux".

Mais des efforts conjugués allaient (en dépit d'oppositions violentes) bouleverser cette émission. Il a suffi d'un petit détail : "ils" apparurent sur le petit écran, dans le cercle, comme les autres. Des millions de téléspectateurs les voyaient, comme pour la première fois. Ils ne pouvaient plus détourner leurs regards, ni occulter leurs visions derrière des stéréotypes ou des phantasmes.

Ils étaient là, dans leur simplicité, leur faiblesse, et avec leur évidente présence : êtres humains, plus qu'humains. Comme jamais auparavant, ils étaient proches d'une foule, soudain fraternelle, car elle les entendait dire (et, pour l'un d'eux, dactylographier) leurs réponses et leurs réflexions, tendres, surprenantes ou même amusées.

Contre les experts qui avaient affirmé : on ne peut pas montrer "ça" au public, des gens "incompétents" avaient eu raison. Tant il est vrai que l'inventeur (peut-être aussi le chercheur ?) est quelqu'un qui ne sait pas que c'est impossible : alors, il le fait...

Je me rappelai qu'au cours de ce débat des "Dossiers de l'écran" —qui réalisa le plus fort indice d'écoute jamais obtenu pas cette émission—, les scientifiques et les notables comprirent soudain qu'ils ne pouvaient —devant ces "présences"— tenir certains propos ; et même, qu'ils devaient s'interdire certains vocables "techniques" qui ne "passaient" visiblement plus.

Non seulement les mots : infirme, mutilé, handicapé, déficient, débile ou mongolien, étaient inutilisables ; mais, même le tutoiement protecteur et charitable avait fait place à une approche nouvelle, adulte

et respectueuse. Des rapports sociaux horizontaux avaient remplacé le discours magistral, dans lequel la hauteur scientifique ou sociale crée une distance et une infériorité qui appellent et organisent naturellement un type de rapport qu'on pourrait qualifier de "colonial".

Cette expérience publique ne doit-elle pas mener à des réflexions sur les comportements instinctifs et inconscients de ceux qui sont, en principe, très proches des intéressés, soit par leur compétence, soit par leur activité, soit par les liens de l'affection et du sang ?

N'était-il pas paradoxal que la présence d'un vaste public les conduise à rectifier une attitude, dont leur bonne conscience habituelle ne les amenait pas à déceler le caractère discutable ?

Des millions de regards étrangers avaient-ils permis qu'ils découvrent qu'une limite ou une lacune particulière ne doit pas amener l'escamotage global d'un être, empêcher de voir ses virtualités diverses, ou risquer d'étouffer ses demandes ou ses choix ?

Peut-on dire que la certitude des experts, l'autorité des gestionnaires et encore la pitié ou l'angoisse qui habitent les proches ou les voisins, risquent de constituer des éléments perturbants, sinon générateurs de handicaps ou d'inadaptation ?

On a fréquemment mis en accusation certains parents qui exigeaient pour leurs enfants une scolarité "normale", alors que le handicap, déjà reconnu, faisait sérieusement craindre qu'ils ne puissent pas en tirer profit.

Ce comportement des parents est explicable. On peut en dire autant des réactions favorables du public à l'égard de la prévention. En diminuant les handicaps (et donc le nombre de personnes handicapées), on tend à réduire les dépenses sanitaires, éducatives et sociales. La prévention est facilement acceptée comme priorité. Elle est rentable, scientifique, populaire.

Mais pour les intéressés, elle se situe en amont de leurs préoccupations personnelles. Ceux qui ont été frappés d'un handicap, le vivent finalement comme un fait, qui est le point de départ des efforts encore possibles : la détection précoce (qui permettra d'éviter le surhandicap), et puis tout le dispositif de formation, d'éducation et d'insertion sociale, etc.

Il est vrai que l'intéressé pourra aussi avoir des problèmes thérapeutiques. Mais, d'une certaine manière, on pourrait dire qu'il en aura comme tout le monde...

D'ailleurs, ne doit-on pas tenter d'analyser une certaine forme d'obsession thérapeutique ?

L'idée de prévention ne rejoint-elle pas un certain exorcisme ?

Les parents — et le public autour d'eux — ont une espèce d'acharnement réparateur, à l'apparition du handicap. Même s'il n'y a plus de thérapeutique disponible, on constate que les structures vont porter un label médical, et que le financement sera fait par la couverture de soins.

L'idée de réparation correspond à l'instinct profond de beaucoup de parents qui espèrent l'impossible. Elle tend à remplacer ce qui manque. Elle rejoint l'idée de normalisation et se conjugue avec elle.

A la limite, elle aboutirait à faire serrer des boulons par des manchots appareillés, et à transistoriser des handicapés mentaux pour leur apprendre l'algèbre...

Ce que je peux dire, c'est que j'ai rencontré au ministère du Travail des gens qui n'imaginaient pas qu'une personne atteinte d'un handicap physique puisse effectuer des travaux intellectuels ; et qu'en sens inverse, une personne, incapable d'atteindre un certain niveau d'abstraction, soit parfaitement apte à des travaux de force ou de minutie.

Ne doit-on pas reconnaître qu'il existe une attitude mentale, très répandue (même chez des spécialistes), qui privilégie la thérapeutique et la normalisation, par rapport à la prise en considération de toutes les possibilités et virtualités, extérieures à une anomalie, ou à une lacune, qui focalise et confisque totalement l'attention ?

N'y a-t-il pas une étude à faire sur les comportements profonds qui allient la "pulsion thérapeutique" (prévention-réparation-normalisation) et le refus d'explorer les possibilités et virtualités diverses d'une personnalité, qui est comme "masquée" par un phénomène hypnotique en face d'un handicap ?

Pour le handicap mental, on pourrait peut-être remarquer que les films, destinés au grand public, qui abordent ce sujet, mettent de préférence en scène des personnes "curables", ou des personnages qui se révèlent, au grand soulagement des spectateurs, être des simulateurs (*Vol au-dessus d'un nid de coucou*).

Or, quels que soient les formes ou les niveaux de handicap ou d'inadaptation, les intéressés ont une revendication fondamentale : "Cessez de refuser de nous voir comme nous sommes. Aidez-nous à réaliser notre majoration personnelle et, si possible, notre valorisation sociale".

"Ne handicapez pas les handicapés". Une campagne d'affiches a été lancée sur ce thème, récemment, en Belgique.

La normalisation, n'est-ce pas le pavé de l'ours ?

Vouloir conformer tout être au modèle social de base — c'est-à-dire à la prévision collective —, c'est préparer l'exclusion de l'individu, du couple ou du groupe particulier, qui ne s'ajuste pas dans l'équipement ou la structure disponible.

Ne peut-on soutenir que le problème est le même pour le handicap ou l'inadaptation ? C'est le rapport entre le contenant et le contenu. Si la pierre ne peut être sertie dans le chaton de la bague, cela veut-il dire qu'il faut jeter l'une et l'autre ?

La recherche fondamentale, les efforts de prévention et le dispositif thérapeutique ne doivent certes pas être négligés.

Mais pour ceux qui sont en aval, le problème consiste à vivre avec le handicap. Et même "au-delà", en le transcendant. Ne se situent donc pas à un niveau inférieur les études et les recherches, qui correspondent à des besoins évidents et à des problèmes, posés tout au long de la vie des intéressés.

Les intéressés ? C'est-à-dire vous ou moi, puisque personne n'est à l'abri des inadaptations que provoquent les révolutions techniques et les bouleversements sociaux ; et que personne ne peut, par ailleurs, avoir la certitude d'échapper aux risques que peuvent apporter l'âge, la maladie, l'accident, sinon la guerre.

Il est parfois difficile de faire admettre qu'il s'agit là de deux efforts également scientifiques, par les méthodes et les personnes qui les accomplissent.

On a tendance à négliger les appels des intéressés et à ignorer leurs choix évidents. J'ai eu personnellement l'occasion de découvrir qu'il est toujours indispensable, pour rétablir la hiérarchie des valeurs fondamentales, de prêter l'oreille. Justement parce que leurs voix peuvent être presque étouffées...

C'était, il y a deux ans, à Caracas, ville de deux millions d'habitants, où n'existaient que deux écoles et un atelier protégé, pouvant recevoir quelques dizaines d'enfants et d'adultes atteints de handicap mental.

Le petit groupe de parents, qui les avaient créés, avait d'autant plus de mérite que, dans ce pays neuf, les enfants ordinaires ne disposent pas forcément d'une école, et que les travailleurs et leurs familles rêvent encore d'une véritable Sécurité sociale.

On me conduisit devant une imposante maquette : une tour moderne se dressait, prenant appui sur trois bâtiments, disposés comme les pieds d'un lampadaire. D'éminents universitaires des Etats-Unis avaient établi les plans de cet institut scientifique. Ils devaient y travailler aux étages supérieurs, avec leurs assistants locaux.

En dessous, seraient installés les ordinateurs, laboratoires, services de recherches, etc.

Au niveau du sol, dans les trois bâtiments, deux écoles et un centre professionnel recevraient les jeunes handicapés, des tout petits jusqu'aux plus grands.

Toute la ville de Caracas allait voir s'élever ce gigantesque projet, approuvé par le gouvernement, et financé par un groupement pétrolier.

Dans les conditions les plus sophistiquées, les chercheurs internationaux du "Centre national de recherches sur le retard mental" allaient pouvoir étudier les diverses causes d'arriération, et les multiples formes de déficiences, pour en organiser la prévention et le traitement.

Mon air songeur surprit et l'on m'interrogea : "Je pense —expliquai-je on m'excusant— à ceux qui seront au ras du sol et qui vivront une telle éducation ; aux garçons et aux filles qui, matin et soir, défileront devant les plaques de marbre de l'institut ; aux parents qui les y amèneront et viendront les chercher ; et, peut-être aussi aux réactions des gens de Caracas qui verront tout cela..."

Cette réflexion déplut. Elle provoqua des discussions véhémentes, qui se prolongèrent jusqu'à mon départ.

Aux dernières nouvelles, et malgré la crise pétrolière, les garçons et les filles vont avoir leurs écoles.

Quant aux hommes en blouse blanche, ils n'auront pas leurs plaques de marbre, ni leur tour.

(Avouerais-je que j'avais proposé des laboratoires invisibles et –pourquoi pas ?– un bunker pour les scientifiques en dessous du terrain de sports...?).

Cette histoire n'est-elle qu'une anecdote ? Ne nous conduit-elle pas à la question essentielle que nous pose le débat où nous sommes engagés ? Menons-nous une recherche marginale concernant des êtres marginaux dans un secteur ou une structure marginale ? Sommes-nous un gadget sophistiqué, inutile et coûteux ? Un jeu dangereux, manié par des rêveurs, imprudents et à surveiller ? Sommes-nous un produit de luxe pour quelques enfants gâtés, quelques privilégiés, quelques êtres protégés par bienveillance ou par charité ?

Ou bien, menons-nous une recherche de pointe, à un poste avancé de la prévision et de la conscience sociale ?

Sommes-nous l'indicateur sensible, situé au point le plus faible, le plus vulnérable, le plus révélateur, qui annonce la marche des temps et indique la route à prendre ?

Sommes-nous le guetteur qui veille quand les autres dorment ? Celui qui entend et voit le péril encore ignoré ou mal connu, et qui doit l'annoncer ?

Sommes-nous l'oiseau dans sa cage, qui se contentera de mourir, pour annoncer leur propre mort aux hommes perdus dans l'obscurité ?

M. Fontan, président. – *Je ne sais pas si vous êtes handicapé ou inadapté, si vous êtes mal voyant ou autre, mais je vous dirai qu'à la chaleur des applaudissements, vous êtes certainement un excellent avocat et un orateur sensible. Je vous remercie et je passe la parole à M. le docteur Berge.*

ASPECTS DE LA RECHERCHE ENVISAGÉE AU PLAN DE LA PSYCHOLOGIE INDIVIDUELLE

par

*M. le docteur André BERGE,
président de l'A.P.R.I.M.*

Mon propos en vérité est une transition, je crois, entre le brillant exposé de Maître Morin et ce qui va suivre, qui est l'exposé de M. Bissonnier qui aborde des aspects sociaux et psychologiques.

Mon propos n'est pas un propos de médecin, il ne relève pas des recettes médicales, mais analyse sous un aspect individuel la personne des handicapés.

Le plan de la psychologie individuelle, c'est le plan où les individus ne sont plus considérés seulement d'après la catégorie à laquelle ils appartiennent, mais bien en eux-mêmes, et par conséquent en tenant compte de ce qui différencie chacun, de ce qui fait de chacun un être humain à part entière et personnalisé.

La considérable diversité des handicaps possibles diversifie d'autant plus les problèmes de la recherche et oblige malgré tout à quelques principes généraux. Et cependant on ne peut confondre. Sur le simple plan de la perception du handicap, le problème n'est pas le même pour celui qui en souffre physiquement ou moralement, pour ceux qui ne le ressentent pas tellement (ou se satisfont même de quelques avantages secondaires) et enfin pour ceux —les plus atteints—, dont il est difficile de savoir s'ils sont eux-mêmes conscients (tels que certains arriérés profonds, mutiques, grabataires, etc.).

Depuis les troubles mineurs qui affectent la scolarité et menacent plutôt l'avenir que le présent —clientèle des dispensaires et des centres psychopédagogiques, dont les parents sont souvent plus marqués que le sujet lui-même— jusqu'aux drames des handicapés profonds, parfois même privés de moyens de communication verbale, parfois atteints dans leur motricité

ou dans leurs organes sensoriels, il existe une infinité de formes et de degrés, représentés par des cas particuliers qui font précisément partie de ce domaine de la psychologie individuelle. Les uns peuvent être suivis d'une façon ambulatoire sans imposer de séparation familiale, les autres exigent la mise en œuvre d'un équipement social plus lourd.

C'est ainsi que nous avons entrepris, dans le cadre de l'A.P.R.I.M. (Association pour la réadaptation des infirmes mentaux) une réalisation* qui rassure les familles sur l'avenir de leurs handicapés, assurés d'un abri à tous les âges, du moins tant qu'ils ne sont pas parvenus à un niveau qui leur permette une insertion sociale, professionnelle et familiale plus proche de la norme. Mais le but n'est pas seulement de fournir un abri : c'est précisément de promouvoir une recherche constante avec l'ambition de *reculer la limite de l'inéducable* : il arrive que de modestes trouvailles individuelles y parviennent, comme nous l'avons vu dans cette petite maison d'enfants handicapés où une fillette de quatre ou cinq ans qu'on avait cru dépourvue définitivement de la possibilité de marcher, avait démenti ce diagnostic, du seul fait que ses éducateurs avaient eu l'idée d'accroître sa base de sustentation en lui donnant des chaussures spécialement agrandies.

D'une façon générale, on voit sans peine quel avantage moral et pratique pour l'individu et pour sa famille peut représenter la sortie de l'état de grabataire. Mais quel avantage aussi pour l'économie, car un grabataire mobilise forcément beaucoup plus de personnel soignant qu'un autre !

Tous les handicaps individuels se rejoignent cependant en tant qu'ils ne permettent à l'individu qu'une réalisation partielle de soi, de ses possibilités, de ses aspirations.

La recherche au plan de la psychologie individuelle vise :

- 1) à réduire le handicap dans la mesure du possible,
- 2) me référant aux propositions de Me Morin qui disait qu'on avait tendance à penser que les handicapés au plan manuel n'étaient pas capables de faire quelque chose d'intellectuel, à examiner quelles sont les compensations possibles, quelles sont les possibilités de tous ordres.
- 3) On ne connaît pas vraiment la part de la psychose et de la vraie débilité mentale. Les deux se mêlent et se confondent, et si l'on pouvait atténuer l'une, permettrait-on à l'autre d'être un peu moins malfaisante ? C'est là qu'il y a aussi un élément psychiatrique qui est à considérer.

Ainsi, en faveur de l'individu handicapé, la recherche est amenée à s'exercer dans deux directions (outre la direction proprement médicale) :

- a) Les éducations ou rééducations fonctionnelles.
- b) L'hygiène mentale et les soins psychologiques : on n'est plus au plan de la médecine organique, on approche de la psychanalyse, de toutes les formes de la psychothérapie. Il y a quelque chose qui, sur le plan individuel, est d'une grande importance, car c'est ainsi justement que l'individu se dégage, et c'est là une des aides fondamentales qui peuvent être apportées.

* à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne).

Les progrès, dans le domaine fonctionnel, ont eux-mêmes des retentissements psychologiques, sur l'individu et sur son entourage. Il y a, en outre, action et réaction, car l'impression de progresser contribue à faire progresser, comme le sentiment inverse de recul ou de stagnation fait souvent régresser ou stagner. C'est cela qui donne un sens à l'existence. Il faut que le handicapé donne un sens à son existence. Il n'a pas besoin de le donner d'une façon philosophique, de le donner en paroles, mais il a besoin de sentir, et il le sent, comme les enfants sentent des choses qu'ils ne peuvent pas exprimer. C'est donc quelque chose qui doit l'aider à vivre.

Quant à la question de savoir quelle perspective s'offre aux psychothérapies —et à quel mode de psychothérapie?—, elle se pose d'une façon particulière dans chaque cas particulier. Il peut ne s'agir que de réduire la gravité des retentissements intérieurs de la situation créée par le handicap ; mais d'autres approches ouvrent un vaste champ aux recherches. Ce n'est pas parce qu'on est psychanalyste qu'il faut tout réduire à la psychanalyse, d'autant plus que la psychanalyse ne peut ici se faire sur le plan sur lequel on la fait avec les personnes qui disposent de la parole et qui ont des troubles névrotiques et affectifs. Mais il n'empêche que la connaissance de ces principes ouvre un vaste champ aux recherches, en particulier celles qui, inspirées surtout par la psychanalyse, peuvent être transposées, soit sur le plan individuel, soit sur un plan institutionnel, sans négliger le fait que, même sur ce dernier plan, il importe de distinguer la portée d'une action qui vise à accroître l'autonomie aussi bien physique que morale de l'individu et à renforcer la conscience de sa personnalité, d'une action de simple sympathie et d'encouragement, destinée plutôt à créer un climat —d'ailleurs favorable— dont le seul danger pourrait être quelquefois d'enfermer l'individu trop "materné" dans un renoncement qui le dispenserait de participer aux efforts que l'on fait pour lui.

Nous avons par exemple des choses importantes à retenir dans les ouvrages de Bettelheim. On n'est jamais obligé de prendre tout en bloc. En tout cas, on voit à quel point, sans faire de psychanalyse, le champ ouvert par la psychanalyse a permis certaines approches institutionnelles nouvelles.

Car le handicapé, dans toute la mesure du possible, ne doit ni être considéré (ni se considérer) comme un objet vis-à-vis duquel le seul devoir des autres serait de répondre à tous ses besoins et à tous ses désirs. Certes, une aide lui est toujours nécessaire, mais accompagnée d'une juste appréciation de ses véritables besoins, *tant subjectifs qu'objectifs*, ainsi que précédés par l'établissement d'un bilan de ses possibilités et de ses ressources, *actuelles et virtuelles*. Mais l'aide ne saurait, sans dommage, être à sens unique, car tout handicapé a aussi quelque chose à donner, qu'il convient de recevoir d'une façon naturelle afin de ramener autant que possible l'échange aux dimensions d'une vie normale de relation. Par là, le handicapé aura la notion de sa valeur humaine.

En effet, les progrès fonctionnels ne sont pas les seuls qui comptent. Les progrès dans l'existence relationnelle sont ceux qui ouvrent la plus large fenêtre sur le monde. C'est à eux que sont dus tous les espoirs d'intégration sociale. Dans ce domaine, on ne saurait écarter a priori le délicat problème des relations sexuelles, qui mérite recherche et réflexion.

Tout être doit prendre en tout cas conscience de sa valeur intrinsèque, prouvée par l'affection ou l'amour qu'on lui porte, tandis que ses handicaps

font partie des valeurs extrinsèques qui, de ce fait, le caractérisent moins essentiellement.

Sur ce plan ou sur un autre, il est inévitable que le handicapé se heurte à des limitations, sur un point donné. Mais, grâce au balancement qui s'établit en général entre les satisfactions affectives et les satisfactions procurées par l'activité, une recherche peut être entreprise sur les moyens de suppléer aux carences des unes en recourant davantage aux autres, afin de rétablir une position d'équilibre.

Le comportement environnant joue un rôle capital dans le sentiment que le handicapé a de ses anomalies. A l'extrême, il serait souhaitable que le handicap ne soit pas ressenti comme plus "singularisant" que le fait d'avoir telle ou telle couleur d'yeux ou de cheveux.

Malheureusement, la famille a souvent du mal à ne pas se sentir handicapée elle-même par son handicapé. C'est pourquoi l'action psychologique en faveur de ce dernier ne saurait s'exercer sur lui seul. Il faudrait alors qu'elle s'étende à l'éducation de la famille, des frères et sœurs, du public enfin, pour donner le maximum d'efficacité aux efforts et aux recherches.

M. Fontan, président. — Les applaudissements vous disent toute l'importance que cette salle accorde à vos propos. Vous avez fait la transition avec ce qui va suivre, puisque vous êtes parti de l'individu pour restituer ensuite l'importance de l'environnement, des autres.

Je passe maintenant la parole à Monsieur l'Abbé Bissonnier, professeur à l'Université de Louvain.

ASPECTS DE LA RECHERCHE ENVISAGÉE AU PLAN DE LA PÉDAGOGIE PSYCHO-SOCIALE

par

*M. l'abbé Henri BISSONNIER,
professeur à l'université de Louvain (Belgique)*

C'est un fait courant de dire qu'en pédagogie, la recherche est rare et que l'expérimentation s'avère difficile. Bien qu'un ouvrage majeur de ce pionnier que fut Edouard Claparède porte le titre de *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale*, on peut déjà noter qu'il s'agit plus d'expérimentation en matière de psychologie que de pédagogie, quelque géniale que puisse être, par ailleurs, en matière proprement pédagogique, l'œuvre d'un tel maître et quelles que soient les expériences directes ou indirectes dont lui-même bénéficia. Et, à ce propos, se rappelle-t-on suffisamment, par exemple, que, parmi ces "expériences", du moins au sens large du terme, il se plaisait à considérer comme capitale celle qui s'opérait alors auprès de jeunes handicapés mentaux dans le cadre de la petite école genevoise d'Alice Descœudres ?

De longues années plus tard, Planchard (qui, bien que Belge, enseignait alors à l'Université de Coimbra) reconnaissait, dans son essai, trop peu connu, de *pédagogie expérimentale*, combien l'entreprise était hérissée de difficultés de tous ordres. Nous eûmes l'occasion de le rencontrer à Louvain où s'était réunie, à l'instigation des professeurs Buyse et Garcia-Hoz, une association internationale scientifique de pédagogie qui jeta là, apparemment, ses premiers et ses derniers feux. C'est d'autant plus regrettable que, dans le cadre de ce colloque, un groupe s'était attaché à la pédagogie spéciale. De même a pratiquement disparu la Société internationale d'orthopédagogie, fondée par Heinrich Hanselmann de Zurich. Actuellement, sur le plan international, c'est l'Association européenne d'éducation spéciale, dont le président est Olof Magne, de Suède, qui semble la plus active avec la commission d'éducation spéciale créée au sein de l'Association internationale pour la rééducation des handicapés, laquelle réunit un séminaire, d'ici quelques semaines, à Téhéran.

Nous-mêmes, depuis près de trente ans, avons eu l'occasion de travailler dans un tel domaine et par nous-mêmes et surtout par le truchement des recherches d'étudiants dont nous avons suivi thèses et travaux de diplômes à l'Institut de psychopédagogie appliquée, à l'Institut catholique de Paris, à l'Université de Louvain et à l'Université de Sherbrooke au Canada. En outre, nous avons dû superviser bien des manuscrits pour publier les quelques vingt-cinq ouvrages que compte la collection *Pédagogie psychosociale*. Enfin, nous avons recueilli un certain nombre de recherches plus ponctuelles, mais non dénuées d'intérêt pour autant, opérées par des professionnels de la rééducation dans le cadre du G.R.E.P.S. (Groupe de recherches et d'enseignement en pédagogie spécialisée). De tout cela sont ressorties clairement deux sortes de difficultés : d'une part, celles d'ordre technique pour ce qui est de la rigueur de l'expérimentation, de la collation et du traitement des résultats obtenus, de leur appréciation critique, de l'évaluation des conclusions à en tirer, surtout, dans l'ordre pratique, des indications à fournir, des suggestions à faire, enfin des précautions à prendre pour éviter de tomber dans cette dangereuse caricature que dénonçait déjà Maria Montessori et que l'on risque toujours de reproduire lorsqu'on applique une méthode sans en avoir saisi l'esprit et les principes. Ce que l'on disait hier, à propos des dangers de mal appliquer les résultats d'une recherche, s'avère particulièrement important en matière de pédagogie.

Se sont posés aussi des problèmes d'ordre déontologique : dans quelle mesure a-t-on le droit de faire courir des risques — fussent-ils ceux d'un manque à gagner — aux enfants ou adolescents sur lesquels on essaie telle méthode aux résultats par définition "hypothétiques" ? Ou bien, au contraire, au nom de quoi refuserait-on systématiquement aux membres d'un groupe témoin — surtout des années durant — le bénéfice de procédés que l'on considérerait d'emblée comme devant être meilleurs ?

Or, si ceci est vrai pour ce qui est de la pédagogie en général (et des difficultés ou problèmes analogues peuvent se rencontrer dans d'autres disciplines), ceci paraît tout aussi valide, sinon particulièrement important, lorsqu'il s'agit de la pédagogie propre aux sujets handicapés et inadaptés, que nous avons appelée ici "pédagogie psychosociale" pour ne pas utiliser le terme, meilleur à notre avis, mais peu accepté en France et sujet à équivoque, d'orthopédagogie (1). Disons que, quant à nous, nous apprécions moins encore le terme de "pédagogie spéciale", tant il est vrai qu'il nous paraît insuffisamment précis et aussi que, bien indûment, on le réserve trop souvent à la seule éducation scolaire des jeunes handicapés. En fait, s'il est admis que la pédagogie est "la science et l'art de l'éducation", l'orthopédagogie que l'on pourrait aussi appeler "pédagogie corrective" (2) pourrait être définie "la science et l'art de l'éducation des enfants ou adolescents qui souffrent d'un handicap d'ordre physique, psychique ou social".

(1) Les Allemands disent "heilpädagogik", ce qui peut se traduire en français par "pédagogie curative", mais on a malheureusement, en France, réservé cette appellation à la pédagogie de Rudolf Steiner.

(2) En traduisant ainsi du grec, le terme "orthos" : droit, que l'on retrouve dans la racine "rectus" de "correctif".

Quoiqu'il en soit de cette terminologie —laquelle n'est pourtant pas dénuée de signification—, ce que l'on constate très souvent lorsque l'on observe des travaux consacrés à la recherche pédagogique ou orthopédagogique, c'est que les fondements d'ordre psychologique, voire psychopathologique, sociologique, ou même philosophique sur lesquels est fondée l'action éducative y sont passablement développés. Ils le sont, d'ailleurs, avec plus ou moins de bonheur et de validité scientifique par le fait même que les auteurs sont, en principe, des éducateurs —ou du moins, des pédagogues—, mais en principe également, ne sont pas psychologues, psychiatres, sociologues ni philosophes, et n'ont en tout cela qu'une information ou, au plus, une formation limitée. Or, tandis que lesdites considérations, dont l'intérêt demeure donc restreint, voire la crédibilité discutable, tiennent les neuf dixièmes, voire la quasi totalité du mémoire ou de la thèse, ne restent, pour la pédagogie proprement dite, que quelques conclusions rapides, souvent vagues, sur lesquelles une véritable action pédagogique pourra difficilement se fonder. Et ceci nous paraît d'autant plus regrettable lorsqu'il s'agit d'un travail de diplôme d'éducateur ou de pédagogue, spécialisé ou non, œuvre qui devrait précisément être évaluée du point de vue de la pédagogie.

Remarquons, pour en finir avec ces remarques qui nous ont paru fondamentales, que l'édition elle-même —et il fallait bien évidemment s'y attendre— reflète la même disproportion et manifeste, de son côté, de semblables lacunes. Il suffit de songer au nombre d'ouvrages qui paraissent dans le domaine de la psychologie, notamment de la psychologie analytique, en matière de sociologie (bien qu'ici, la production soit beaucoup moins luxuriante) et, en regard de cela, au tout petit nombre de livres ressortissant vraiment de la pédagogie, surtout de la pédagogie dite spéciale (et ceci est encore plus vrai si l'on met à part le domaine typiquement scolaire) : on verra combien un tel secteur demeure en friche. Mais ce manque s'avérera plus criant si l'on prend la peine de passer quelque peu au crible les ouvrages, déjà trop rares, relevant de ces disciplines et que l'on élimine ou, du moins, remette en question ceux dont le caractère scientifique apparaît comme notablement insuffisant ou qui, en tout cas, ne sauraient être considérés comme le résultat d'une véritable recherche.

Cela ne veut absolument pas dire —hâtons-nous de le préciser— que de tels ouvrages soient dépourvus d'intérêt, bien au contraire, et nous nous en voudrions beaucoup de décourager ceux, trop peu nombreux, qui acceptent très simplement de faire part de leur expérience sans avoir, pour cela, la prétention d'en préconiser les principes. D'autre part, et à la décharge de ceux qui n'osent pas développer des propositions d'ordre pédagogique, nous nous devons de reconnaître que toute recherche, dans ce domaine, autant et plus encore peut-être que n'importe quelle autre recherche qui aspire à être rigoureuse, sera susceptible d'être remise perpétuellement, voire radicalement, en question. C'est pourquoi nous admettons fort bien, nous souhaitons même et le recommandons à ceux qui travaillent sous notre contrôle, que l'on formule toute conclusion, a fortiori, toute théorie pédagogique, comme une suggestion et une hypothèse. Une telle précaution, en soi, nous paraît précisément signer une attitude qui se voudrait scientifique.

Sur la base de ces quelques réflexions qui nous ont semblé indispensables pour que l'on sache bien que nous sommes conscients des difficultés et des limites de ce que nous allons, à présent, postuler, nous nous bornerons,

comme cela nous a été demandé, à émettre un certain nombre de souhaits et à ouvrir quelques pistes. Nous tenons, bien entendu, à rester strictement dans le champ de la pédagogie psychosociale ou "spéciale" au sens orthopédagogique du mot, mais nous donnerons à ce champ toutes ses dimensions, d'une part en n'excluant aucun des types de sujets relevant de cette éducation particulière (handicapés ou inadaptés physiques, psychiques et sociaux, voire surhandicapés), d'autre part, en nous référant aux domaines multiples de la pédagogie et en prenant donc ce terme, comme celui d'éducation, dans son acception la plus large, pouvant et devant s'appliquer tout autant à l'extra-scolaire qu'au scolaire, donc à la vie familiale, aux loisirs et à l'éducation affective, sexuelle, esthétique, morale ou éventuellement religieuse autant que cognitive ou psychomotrice, à l'éducation professionnelle ou pré-professionnelle enfin, mais également syndicale et civique. Nous aurons aussi en vue tous les âges, de la petite enfance à l'âge mûr et même à la sénescence qui n'échappe pas à la rééducation sinon à l'éducation elle-même.

Dans ces divers domaines donc et selon ces diverses dimensions, il nous semble que la recherche, en pédagogie psychosociale, devrait se situer à plusieurs niveaux. Nous en parcourons trois et, pour chacun, nous donnerons, à titre d'exemple, quelques pistes ou thèmes possibles d'investigation :

A) Le niveau des principes fondamentaux, lequel n'est pas —et de loin— le plus aisé à examiner scientifiquement.

A ce niveau, n'importerait-il pas de se demander quel est le véritable but de la rééducation (en toutes choses, examiner la fin) et ce, en tenant compte :

— d'une part, des traits fondamentaux de l'individu, de ses besoins et de ses droits (à la vie, à la liberté, à la responsabilité, à la vérité, au développement dont il est capable, à l'échange avec autrui) ;

— d'autre part, du contexte du monde actuel (par exemple, surproduction et chômage ; extension du loisir permis, choisi ou forcé ; nouvelles données concernant la sexualité ; remise en question des institutions telles que familiales, scolaires, thérapeutiques ; disparité économique entre les pays nantis et le tiers-monde, etc.).

C'est à cet éclairage aux sources complexes que devraient, nous semble-t-il, être examinées soigneusement certaines méthodes telles que celle du "conditionnement opérant" qui a été récemment en vogue dans certains pays (les Etats-Unis, par exemple) et qui commence à être connue chez nous et à y provoquer un certain engouement tant auprès de certains parents d'enfants inadaptés que dans tels cercles à réputation scientifique alors que nos collègues d'Outre-Atlantique (nous en avons eu la preuve l'été dernier au IIe Congrès panaméricain sur le retard mental de Panama) en sont déjà à la critiquer, à la considérer comme décevante et à lui tourner le dos.

A l'inverse, on rencontre encore nombre de nos contemporains qu'une approche pédagogique inspirée de données analytiques fait frémir. D'autres, il est vrai, y voient la panacée. Ne pourrait-on en inventorier les ressources tout en cherchant à en déterminer les limites ?

Nous en dirons autant d'ailleurs d'un Montessorisme ou d'un Decrolyisme étroits appliqués à l'enseignement des handicapés mentaux sans tenir compte suffisamment de l'évolution qu'ont connue ces méthodes aussi bien que les approches d'un Roger Cousinet ou d'un Célestin Freinet. Ces méthodes, pour avoir été qualifiées de nouvelles les unes et les autres, ne s'en réfèrent pas moins à des visions du monde et à des idéologies passablement diverses. On trouve même une sérieuse diversité sous un titre commun comme celui, relativement récent, de "pédagogie institutionnelle". Or, que d'éducateurs et d'enseignants spécialisés ne se sont-ils pas engagés dans la pratique de ces méthodes en en restant trop souvent au plan des techniques, voire de certaines techniques (encastrements, centres d'intérêts, imprimerie, coopératives, etc) et en n'ayant, tout au plus, qu'une notion fort imprécise des philosophies qui les inspiraient, du but réel qu'elles cherchaient à atteindre et, à la limite, du type d'homme qu'elles cherchaient à susciter, voire à façonner. Souvent, l'idéologie sous-jacente leur échappait tout à fait.

A ce niveau plus qu'à tout autre, il faut d'ailleurs reconnaître, répétons-le, que la recherche objective et sereine sera difficile. C'est ici, en particulier, que l'évaluation qualitative, donc l'appréciation personnelle, ne pourra guère ne pas l'emporter sur la quantification des résultats bruts.

Il est cependant évident que nos contemporains —et ce qui est un fait nouveau non négligeable—, non seulement les spécialistes et professionnels du monde "pathologique", mais un public plus large, voire le "grand public", s'avèrent susceptibles de s'intéresser, même de se passionner pour des problèmes de fond qui naguère semblaient ne retenir l'attention que d'un tout petit nombre. Il n'est que de penser à l'impact des émissions de télévision qui ont été consacrées à Bruno Bettelheim et l'Orthogenic School of Chicago, au succès de films comme *Vivre à Bonneuil* et, plus récemment encore, *Ce gamin-là*, ou *Fous à délier* (en laissant de côté *Vol au-dessus d'un nid de coucou*, Grand Prix d'un récent festival).

Si de tels problèmes rencontrent, dans notre monde, un tel écho (1), comment ne pas admettre qu'une recherche en orthopédagogie ne saurait, en aucun cas, faire l'économie d'investigations et de remises en question, si difficiles, voire si douloureuses qu'elles puissent être, à ce niveau fondamental ?

B) Vient ensuite tout naturellement le niveau des attitudes pédagogiques en tant que telles et celui-ci, bien que rejoignant, appliquant en quelque sorte ce qui aura été élaboré au niveau précédent, n'en devrait pas moins constituer le lieu par excellence de l'observation, voire de l'expérimentation pédagogique. Il est d'ailleurs, à sa manière, symptomatique et révélateur, lui aussi, d'une certaine vision de l'homme et de l'univers.

Nous prendrons, là encore, quelques exemples :

— Certains internats de rééducation persistent à mettre l'accent sur l'éducation de type scolaire, les activités de vie quotidienne n'étant considérées que comme d'inévitables routines, destinées à répondre au mieux (ou au moins mal) aux plus élémentaires des besoins (boire, manger, dormir...).

(1) et même si d'aucuns qualifiaient cet intérêt de morbide ou de politisé.

D'autres établissements soulignent l'impact et la signification de ces aspects fondamentaux de l'existence (lever, toilette, repos, temps libre, etc.) comme répondant précisément à ces besoins essentiels de l'homme qui se manifestent dans les premiers stades du développement et se satisfont ou non dans la relation parents-enfants (notamment, mais non exclusivement, mère-enfant), relation qui connaît un certain transfert dans le quotidien des rapports entre l'enfant et ses éducateurs. En revanche, de tels établissements minimisent parfois la part accordée au développement des facultés cognitives.

— Certains établissements considèrent que l'enfant doit être pris ou repris en main dans des cadres relativement stricts d'une discipline et d'un règlement, ce dernier fût-il élaboré de façon dite démocratique. D'autres souhaitent réduire ou supprimer les règles fixes et laisser un maximum de créativité, d'initiative et de liberté d'expression.

Dans quelle mesure serait-il possible de recenser les réalisations de ces divers types ? Et que l'on ne se contente pas de décréter que la solution est dans un juste milieu dont l'expérience prouve qu'il ne satisfait personne ! Dans quelle mesure peut-on évaluer ici succès ou échecs ? Bien sûr, là encore, le qualitatif est au premier plan. Pourtant, on touche très directement ici à la pratique dont dépendent des résultats tangibles et concrets tels que l'amélioration ou l'aggravation d'un état, à la limite une évolution du fameux quotient intellectuel.

Il est, en tout cas, un fait : on ressent, dans de nombreux établissements, le besoin d'élaborer un certain projet pédagogique. A partir de quels éléments le fera-t-on ? Même le règlement intérieur, réclamé par les textes officiels, ne peut pas ne pas être un peu le reflet d'une certaine vision d'ensemble de l'institution, du style de vie, du type d'approche, du genre d'exigences qui la caractérisent. Tout cela pourrait-il être, dans une certaine mesure au moins, évalué et comparé ?

Des ouvrages presque classiques, comme ceux d'August Aichhorn en Autriche ou de Fritz Redl aux États-Unis, ont constitué et peuvent encore constituer sinon des modèles, du moins des réactifs susceptibles d'éveiller des recherches et des réflexions analogues. Plusieurs éducateurs ou équipes d'éducateurs français nous ont déjà gratifiés de récits d'expériences pédagogiques de la même veine. Nous en voudrions encore plus.

C) Avec Fritz Redl notamment — et ceci surtout dans la seconde partie de son œuvre maîtresse, *L'enfant agressif* (intitulée en anglais *Controls from within*) —, nous nous trouvons situés à un niveau plus pratique encore, celui que l'on pourrait nommer "des techniques", et c'est là, bien sûr, que l'observation directe immédiate, c'est là surtout que l'expérimentation devrait pouvoir s'exercer sinon avec aisance, du moins avec moins de difficultés à vaincre qu'aux niveaux précités.

Là encore, quelques exemples pourront servir d'illustration :

— C'est ainsi que nous songeons aux diverses méthodes qui se font actuellement jour en matière d'éducation sinon de la psychomotricité (que l'on a tendance à réserver à des vacataires hautement spécialisés), du moins de ce que l'on a nommé "motricité globale" et qui, trop souvent, n'a de global que le nom.

— Nous pensons encore à l'utilisation que l'on fait —ou plutôt que l'on ne fait pas, ou guère, ou pas assez— des données de la psychologie génétique (qu'il s'agisse des théories de Jean Piaget et Bärbel Inhelder, d'Henri Wallon, d'André Rey ou d'Arnold Gesell) et qui pourraient être beaucoup mieux exploitées en pédagogie et orthopédagogie. Rappelons, en effet, que de telles données, même si la plupart concernent plus spécifiquement la sphère cognitive, ne se réfèrent pas seulement ni même pas tellement aux apprentissages scolaires mais à la vie quotidienne et aux rapports sociaux.

— Il en va de même des techniques de développement du langage chez les handicapés, sur lesquelles l'accent est mis par les écoles soviétiques et américaines et sur lesquelles nous-mêmes menons, dans le cadre du G.R.E.P.S., une recherche. Faut-il rappeler que les difficultés en matière d'expression verbale peuvent être reliées à des facteurs d'ordre non seulement intellectuel mais psychomoteur, affectif et aussi social, et que les applications en sont tout autant à envisager dans le domaine de la vie familiale et du temps libre que dans celui de l'école ?

— Signalons encore l'appel à la créativité par des techniques susceptibles de favoriser l'expression libre (et non de la rigidifier); techniques d'expression dont le domaine est tout autant le cadre pré-professionnel que celui de l'école ou du loisir.

D) Les dernières considérations nous amènent enfin au quatrième niveau auquel devrait s'exercer la recherche, à savoir celui des applications concrètes à des situations et des sujets divers.

Ici, une fois encore, quelques exemples :

a) *au plan des situations* d'abord :

— L'U.N.A.F. avait entrepris, il y a plusieurs années, une intéressante série de réflexions sur "l'enfant inadapté au sein de sa famille". L'U.N.A.P.E.I., de par sa vocation même, a poursuivi de tels travaux dans le champ qui lui est propre. Mais est-on assez persuadé que, comme Richter a parlé d'une "psychanalyse de la famille", il y a grandement place pour une orthopédagogie familiale ? La preuve en est dans les nombreux ouvrages qui, en diverses langues, ont paru ces dernières années, rédigés qu'ils ont été par des pères et mères de famille d'enfants handicapés. Le livre récent de Denise-Delphine Rouquès, intitulé d'ailleurs *Parents et thérapeutes*, en recense, de façon plus ou moins critique, un certain nombre. Des documents de ce genre ne méritent-ils pas, en effet, que l'on s'y intéresse et que l'on tente d'en dégager des orientations qui pourraient être bénéfiques et pour les parents et pour les thérapeutes au contact des premiers et des seconds ?

— En ce qui concerne le milieu professionnel ou para-professionnel, s'est-on assez interrogé sur les types d'apprentissage, sur les types de tâches auxquels on voue, par exemple, des jeunes dits "délinquants" ou "en danger moral", considérant généralement qu'une partie importante sinon capitale de leur rééducation est accomplie lorsqu'on les a "mis au travail" selon la formule consacrée et, habituellement, à un travail manuel. Or, il semblerait que l'expérience ait de quoi rendre relativement sceptique à cet égard. Il apparaît, en tout cas, que d'autres méthodes en d'autres endroits ont donné des résultats statistiquement plus satisfaisants. Si cela est vérifié, ne pourrait-on

préconiser éventuellement de telles méthodes ? Quant à la formule des C.A.T., voire des "foyers occupationnels" pour les handicapés mentaux, chacun sait qu'elle se cherche encore et que l'on est en droit de s'inquiéter quand on considère les régressions qui se produisent trop fréquemment lorsque l'adolescent "retardé" se trouve condamné à des tâches trop répétitives. Pour ces mêmes adolescents, dans quelle mesure assure-t-on —et comment ?— le maintien voire le développement des notions de type plus scolaire acquises laborieusement dans le passé ? Dans quelle mesure favorise-t-on créativité et initiative ou décrète-t-on a priori que seuls les automatismes méritent d'être développés ?

b) Et cela nous conduit à envisager, pour terminer, trois problèmes spécifiques parmi bien d'autres, ce *au plan* non plus de la variété des situations mais de *la diversité des sujets concernés* :

— Nous citerons d'abord, dans le prolongement de ce que nous venons de dire, les problèmes afférant aux *handicapés mentaux adultes*. Quelle peut être leur existence dans notre monde d'aujourd'hui ? Quelles devraient être leurs conditions de vie pour leur assurer non seulement la subsistance et le couvert, voire le confort et l'hygiène, mais l'achèvement dont leur personnalité peut s'avérer capable et l'exercice, aussi large que possible, de leurs droits et de leurs devoirs dans une société qui est la leur comme la nôtre ? On a pensé à leur fournir un travail —ce qui, en notre temps, n'est pas aisé— mais quel est le sens de leur travail ? Quels sont, par ailleurs, leurs loisirs préférés et peuvent-ils manifester leur choix, réaliser leurs désirs à cet égard ? De même en matière de vie affective et de sexualité : dans quelle mesure répondons-nous à leurs appels ou bien cherchons-nous à leur imposer nos propres choix, ceux que nous faisons à leur place et surtout pour nous épargner à nous-mêmes des soucis ? Que faisons-nous de leurs besoins d'ordre spirituel, esthétique, de leur souhait de prendre part à la vie commune au niveau d'un village, d'une cité ? Quel est, à cet égard, notre rôle éducatif et comment le concevoir pour qu'il soit d'adulte à adulte ?

— Nous mentionnerons, en deuxième lieu, le cas particulier *des enfants et adolescents dits "psychotiques"*, sujet dont on a beaucoup parlé et écrit depuis quelques années. Mais précisément —et ceci illustre les réflexions que nous avons émises au début de cet exposé— ce que l'on en a dit s'est borné —ou presque— à des hypothèses étiologiques, voire à une pathogénie que chaque auteur envisage —et c'est bien son droit— à sa manière, qu'il ait nom Serge Lebovici, Bruno Bettelheim ou Bruno Castets, Margaret Mahler ou D.W. Winnicott. On a parlé bien sûr thérapie, chimiothérapie, ou psychothérapie. On a très peu parlé pédagogie, orthopédagogie. Et pourtant, c'est bien à une tâche pédagogique que sont affrontés les éducateurs dits "de groupe" ou "de vie quotidienne" et aussi les enseignants et d'abord les parents. Reste donc à inventer une telle "éducation des psychotiques". On connaît des parents qui s'y sont adonnés. Nous savons aussi des équipes d'éducateurs spécialisés qui s'y consacrent. Mais, là encore, le champ de la recherche est considérable. Il est également passionnant.

— Nous citerons, en dernier lieu, *les multi-handicapés* (dits encore sur-handicapés, pluri ou poly-handicapés). Autre passionnant problème, si l'on veut bien le considérer ainsi, que celui de ces enfants, adolescents ou adultes qui n'entrent dans aucune de nos catégories parce qu'ils relèvent

de plusieurs à la fois. Nous pensons à ce jeune garçon que nous connaissons personnellement et suivons depuis des années, lequel est considéré comme insuffisant mental profond, lequel est amblyope jusqu'à la limite de la cécité, infirme moteur plusieurs fois opéré des membres inférieurs, abandonné par sa famille et présentant —comment ne pas s'y attendre ?— des troubles graves d'ordre réactionnel sinon caractériel. Grâce à une prise en charge de grande qualité, dans un établissement de petit effectif, les progrès faits par lui ont été surprenants, pour ne pas dire spectaculaires. Mais combien de ces sujets ne sont-ils pas renvoyés d'institution à institution parce que personne ne se sent l'omni-compétence qui paraîtrait nécessaire, parce qu'aucune orthopédagogie n'a été définie ou même esquissée pour des "cas" quasi désespérés en apparence ! Quelques rares —très rares— établissements en France et dans le monde se sont attachés à tenter, avec de tels sujets, une véritable éducation ou rééducation. C'est ainsi qu'aux Pays-Bas, une équipe cherche à développer une science nouvelle : la "communicatologie", pour entrer en relations avec des sujets tellement surhandicapés qu'ils sont apparemment murés dans une sorte de paralysie physique et mentale. Les moyens, même mécaniques et électroniques, qui ont été inventés pour ce faire, sont remarquables et aussi les premiers résultats obtenus, ainsi que l'enthousiasme des expérimentateurs.

Ici, plus encore que partout ailleurs, la médicopédagogie psycho-sociale apparaît comme ce qu'elle est : à la fois comme une science ayant sa spécificité et comme une science de synthèse. D'où son intérêt mais aussi d'incessantes exigences. Il lui faut, en effet, suivre l'évolution des diverses disciplines dont elle s'inspire et, comme cela est au-delà des forces d'un seul homme, elle ne saurait être autre qu'œuvre d'équipe.

Nous concluons donc, Mesdames et Messieurs, par une invitation à élargir sans cesse cette coopération indispensable pour accomplir une tâche qui, à la fois, nous sollicite et nous dépasse. Cette tâche, nous n'avons fait ici que l'esquisser. Elle est d'ailleurs illimitée. Mais tout progrès, tout effort, dans le champ d'action qui est le nôtre, à un prix qui, lui-même, ne saurait être évalué. Il rend, en effet, témoignage de la vraie valeur et du sens de l'homme.

Bien entendu, les exemples que nous avons apportés tout au long de cet exposé, ne sont rien de plus que des exemples parmi d'autres. Il faudrait y ajouter ceux que nous ont donné, ce matin, le Dr Berge et Me Morin, comme par exemple :

- la coopération entre le psychothérapeute et l'éducateur, problème qui connaît, çà et là, dans le monde, des solutions très diverses ;
- la taille des établissements pour jeunes inadaptés : quel est le chiffre d'or, et y a-t-il un chiffre d'or ? Le préjugé à la vie dure qui fait croire que plus un établissement est colossal, plus il est "rentable"... ;
- le passage au crible de thèmes en vogue. Nous avons parlé de celui du "conditionnement opérant" ; Me Morin a parlé de celui de la "normalisation"... La recherche en pédagogie psycho-sociale pourrait opérer à la fois, sa tâche de recension au plan national et international, d'information et de critique.

M. Michel Fontan, président. — *Après ces trois rapports introductifs dont le troisième très élaboré que nous venons d'entendre, c'est le moment, je pense, de "communiquer".*

DISCUSSION

*M. le docteur PREAUT, Me MORIN, M. Michel LEVY,
M. le docteur BERGE,
M. l'abbé BISSONNIER, M. Etienne JOVIGNOT,
M. le professeur ALFANDARI,
M. DOOGHE, M. de LUTZEL, M. MULLER,
M. le président Michel FONTAN*

M. le docteur Préaut, ancien directeur de l'Institut Georges Heuyer, membre du conseil de recherches du C.T.N.E.R.H.I. — En écoutant le vibrant exposé de Me Morin, j'ai noté qu'il avait regretté qu'aucune définition n'ait été donnée des termes "inadaptés" et "handicapés", et je dois dire, en tant que membre du conseil de recherches, que cette définition a été une des premières préoccupations de ce conseil.

Maître Morin. — Je n'ai pas regretté, j'ai constaté, heureusement !

M. le docteur Préaut. — Vous avez constaté heureusement ! Nous n'allons plus être d'accord, puisque nous nous sommes efforcés au contraire d'en déterminer les contours, et nous avons, en fait, en cela, écouté les conseils de notre président M. Lafon qui nous invitait à ne pas confondre concept et conception :

- un concept, c'est une idée qui extrait quelque chose d'abstrait, d'un terme et d'un mot,
- la conception, c'est une interprétation personnelle ou de groupe, à caractère philosophique ou idéologique qu'il convient naturellement d'écartier.

Donc, ceci a été une des premières tâches que nous avons entreprises au conseil de recherches.

Vous avez ensuite regretté que la focalisation sur l'handicapé des tâches thérapeutiques, fasse oublier les virtualités que comportent des sujets intéressants.

Je veux dire que ceci ne nous échappe pas du tout, et que dans les projets qui vont être prochainement abordés dans le cadre du conseil de recherches, il y a celui d'une recherche sur les besoins, c'est-à-dire pas simplement sur les besoins thérapeutiques, mais sur les besoins en général qui incluent habituellement les besoins de la personnalité toute entière.

En ce qui concerne M. Berge dont j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt tout l'exposé, j'ai noté qu'il disait quelque chose d'extrêmement important sur lequel je voudrais revenir : c'est que le chercheur, lorsqu'il applique une attitude de recherche à un sujet, un enfant par exemple, n'est pas seul et qu'un dialogue s'établit entre ces deux personnes. En un mot, le sujet, l'enfant, devient objet et l'objet devient sujet, en ce sens que, par exemple, une attitude, un sentiment de progresser ou au contraire de régresser dans la recherche, sentiment éprouvé par le chercheur, se communique à l'enfant, en ce sens que cet enfant est lui-même capable de stagner ou de régresser.

Là, se pose un problème sur lequel je souhaiterais qu'on puisse revenir dans l'avenir : c'est celui de la recherche-action.

Il y a dans la recherche-action, quelque chose qui me paraît un peu paradoxal. En effet, la recherche consiste à prendre du recul et à s'écarter de ce que l'on observe. L'action, notamment lorsqu'il s'agit d'éducateurs spécialisés, consiste à se rapprocher et à prendre contact. Il y a donc dans la recherche-action deux mouvements apparemment contraires, sur lesquels il faut réfléchir.

En tout cas, on peut se demander si cette recherche-action peut également s'appeler ainsi, quand il s'agit d'un travail fait au contact même de l'enfant.

C'est le problème que je pose et naturellement, je ne disserte pas sur lui bien que je sache ce qu'en penser, mais je le livre à la méditation des membres de cette assemblée.

M. Fontan, président. — Je pense que M. Terrier ne désire pas intervenir pour l'instant. Maître Morin désire répondre ?

Me Morin. — Je vais dire un mot en ce qui concerne le problème de la définition "handicapé", "inadapté". Doit-on le regretter, doit-on simplement souhaiter cette définition ? Est-ce que c'est simplement un problème de définition conceptuelle ? Ou est-ce un problème de définition légale et, par conséquent, d'action sur des populations ?

Je crois qu'il faut faire bien attention et je me suis permis d'attirer l'attention sur le fait qu'il y a une loi qui vise à procurer à des personnes qui se trouvent dans certaines situations, des aides ou des supports, mais qui ne prétend pas définir une population séparée ; et c'est ce que dit la loi d'orientation.

De même, en ce qui concerne les inadaptés, il y a un problème qui est du même ordre, encore beaucoup plus difficile, parce que la définition, là, à mon sens, ne serait, je crois, pas possible, même au niveau de la définition d'une population.

Je dis que cela pose des problèmes très délicats, au niveau par exemple de la loi que j'ai citée, la loi sur les institutions sociales et médico-sociales qui, elle, considère qu'il y a une population, et qui interdit qu'on s'occupe de certaines personnes dans certains établissements, sans autorisation préfectorale. Alors je dis : ou bien il y a une définition de ces personnes, ou bien on rêve légalement.

M. Lévy. — Il me semble évident, quant à moi, que les démarches et les interrogations du docteur Préaut et de Maître Morin ne sont nullement contradictoires. Pour le savoir un peu moins mal que d'autres choses, je confirme qu'en effet, pour ce qui concerne la loi d'"orientation" à laquelle il a été fait allusion, on n'a pas entendu définir les personnes, on a entendu, et à mon sens cela correspond à la réalité, relever comme un fait qui peut-être, dans l'idéale société où tout se résoudra, n'existera plus, qu'il y a un certain nombre de situations particulières. J'écarte là l'aspect philosophique de la question où je rejoins Maître Morin dans son analyse.

Maintenant, qu'au plan conceptuel, il y avait nécessité, et qu'il y ait nécessité, comme l'a relevé M. Préaut, pour un organisme de recherches qui a statutairement une compétence spécialisée qui ne correspond sans doute pas uniquement ni même essentiellement au souci de la "méchante société", de "parquer", y compris dans les concepts, de malheureuses populations, de réfléchir sur ce qui la fonde ne m'apparaît pas contradictoire.

Mais le concept, à mon sens, ne peut obligatoirement tendre même pour les populations handicapées, à déboucher sur une définition générale dans la loi.

Pour les personnes inadaptées, que je préfère appeler en difficulté d'adaptation, à ma connaissance, il n'y a pas de loi, et c'est si vrai que lorsqu'on a fait une loi pour les personnes handicapées, on les a exclues, ce qui a entraîné des contestations, d'ailleurs. On a exclu la notion d'handicap social, en tant que concept. Le handicap social comporte des conséquences concrètes importantes. Mais en tant que concept, il commence, à mon avis, à être dangereux si on l'utilise dans une loi.

Sur la loi sur les institutions "sociales" et "médico-sociales", un mot simple et aussi, j'espère, neutre. Je constate qu'il y a déjà actuellement un certain nombre d'annexes au décret du 9 mars 1956 qui définissent les conditions de prise en charge par la sécurité sociale, qui énoncent les conditions mises à un certain nombre de prises en charge impliquant l'intervention financière de la collectivité.

Il y a aussi des prises en charge qui se font par d'autres voies ; je pense par exemple aux foyers de jeunes travailleurs. C'est un modèle différent. Mais, pour l'ensemble, ce sont des textes qui existent, depuis longtemps. Dès lors, dans la loi "sociale", l'administration n'a absolument pas prétendu — la direction de l'action sociale pourrait mieux que moi vous éclairer à ce sujet — dire qu'on va regrouper les handicapés et les inadaptés dans des établissements qu'on va autoriser, en définissant de ce fait même, l'essence de ces personnes. Il s'agit d'un problème concret qui est, devant la prolifération d'établissements qui sont très chers, et pas toujours utiles, la nécessité de barrières légales mieux conçues.

Me Morin. — Monsieur Lévy, autant, sur la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, vous êtes l'homme qui pourrait donner des explications puisque l'exposé des motifs que j'ai cité, était, je crois, de votre main ; autant, en ce qui concerne la loi sur les institutions sociales et médico-sociales, vous êtes mal informé : il s'agit d'une autorisation préalable à la création d'établissements destinés par exemple à des personnes âgées. Je n'ai pas cité les personnes âgées, mais c'est dans la loi. Ce sont les personnes âgées, inadaptées ou handicapées, sans qu'il y ait de problèmes de prise en charge à l'origine.

Un établissement que je voudrais créer avec d'autres personnes, si elles sont considérées comme inadaptées, théoriquement je n'en ai pas le droit. En tout cas, si j'ai plus de soixante-cinq ans, c'est fini, je suis soumis à la loi, dès lors que j'héberge les personnes âgées. Il n'y a donc pas de problème de prise en charge dans cette loi, il y a des conséquences de l'autorisation qui amènerait la prise en charge, si elle était accordée. La loi soumet à autorisation préalable, la création d'établissements, pour des populations non définies, sans qu'il y ait à l'origine même de demande de prise en charge.

M. Lévy. — Je ne crois pas utile de prolonger notre analyse là-dessus.

Me Morin. — Le problème est de savoir quelles sont les conséquences des définitions conceptuelles.

M. Lévy. — J'ai dit ce que j'avais à dire. Ce n'est pas tout à fait l'objet de ces journées, et donc je ne dialoguerai pas plus avant avec vous sur ce point.

M. Bergé. — Ce que je voulais dire est un peu dépassé, c'est une information à l'adresse de M. Bissonnier, parce qu'il a dit que le terme "pédagogie curative" était réservé à la pédagogie de Steiner. Je suis à même de vous parler d'une autre signification de cette pédagogie curative qui a été en somme rénovée, changée par le professeur Maurice Debesse.

M. l'abbé Bissonnier. — Je me suis peut-être mal exprimé ; j'ai dit que la pédagogie de Steiner était confondue par beaucoup de personnes avec la pédagogie curative.

M. Fontan, président. — Maintenant, j'imagine qu'au niveau de la salle, des questions vont se faire jour.

Mme X... — Je voudrais intervenir en tant qu'éducatrice spécialisée vivant en contact quotidien avec les sujets dont on parle ici. Il me semble que les praticiens savent beaucoup de choses ; leur problème, c'est de savoir comment les dire, mais où les dire ?

Souvent on a le sentiment qu'on nous fait peu confiance, parce que, tant au niveau de l'expression que du vocabulaire, c'est souvent brumeux. Il semble que les praticiens ont une connaissance des handicapés qui est souvent telle qu'elle pourrait modifier bien des lieux communs. Or, c'est sur ces lieux communs qu'on s'appuie, d'une part pour structurer les établissements, d'autre part pour donner l'enseignement aux futurs professionnels qui viendront travailler avec nous. Enfin, au niveau de la législation, cela me paraît un problème tellement important que je me suis permis de le souligner ici.

M. Jovignot. — Deux choses : tout d'abord en matière de définitions de l'inadaptation, je crois que si c'est effectivement pour remplacer une définition théorique qui ait sa place dans un dictionnaire de termes abstraits, je dirai franchement que cela n'a aucun intérêt et que j'approuve la réserve que Maître Morin exprimait tout à l'heure.

Mais je pense à la très bonne vieille définition classique de notre génération, que le maître Lafon donnait dans un ouvrage quelque peu mangé par les vers (Psychopédagogie médico-sociale, 1950) où il disait simplement ceci : "l'inadapté — je cite comme cela de mémoire — est celui qui a besoin de quelque chose de plus ou de différent des autres, pour atteindre avec eux une qualité de vie".

Il s'agit d'une définition de médecin. Il ne dit pas en profondeur ce qu'est l'inadapté, avec un système de recherche de causalité ; mais il dit : l'inadapté, c'est celui pour lequel nous avons, nous — puisque dès l'époque, il avait perçu le travail comme pouvant être un travail d'équipe —, à intervenir. Nous avons quelque chose à faire, pas quelque chose à dire, d'ailleurs, mais quelque chose à faire pour lui donner ses chances par rapport à l'ensemble de la société, par rapport à un certain niveau de vie. Ce niveau de vie, il est ce qu'il est. On sait bien qu'il sera différent dans différentes sociétés, et que le traitement que l'on fera, hélas, à l'heure actuelle, dans des pays du tiers monde, auprès de jeunes, ne sera pas celui que l'on fera dans les pays occidentaux. On ne peut que le regretter, mais c'est une donnée sociologique qui n'échappe à personne. Faire quelque chose de plus ou de différent que ce que l'on fait pour les autres, pour donner à ceux qui vivent ces différences, qui sont marqués dans leur chair, dans toute leur vie, tout ce qu'on peut faire pour qu'ils puissent atteindre le maximum de leur épanouissement possible.

M. Fontan, président. — *Je vous remercie.*

M. Jovignot. — Je n'ai pas terminé. Je voudrais répondre à notre ami Préaut, à propos de ses réserves au sujet de la recherche-action. Oui, effectivement, si c'est là aussi une notion purement abstraite pour se faire plaisir, on prend deux mots d'un vocabulaire de M. Lafon, on a mis simplement un trait d'union entre les deux et cela fait aussi des sujets d'agrégation ! Ce n'est pas cela qui nous intéresse. Il s'agit de définir une attitude, et peut-être d'en éviter d'autres. Or, l'attitude qui nous paraît devoir être évitée, c'est la recherche qui tourne en rond, c'est la recherche purement théorique, de l'abstrait à l'abstrait. Simplement — et vous le savez très bien —, ce que nous voulons, ce que nous estimons, c'est partir de l'expérience concrète, partir du quotidien, partir de ce que vivent les éducateurs, les psychologues, les médecins, les rééducateurs, etc., et faire en sorte qu'avec le recul que vous avez tout à fait raison de souligner parce qu'il est capital, ce recul que l'on doit prendre et qui est la réflexion, l'analyse, l'observation, il faudrait d'ailleurs voir l'inverse, observation et analyse, ce recul donc nous permette ensuite une action meilleure, une action qui sera plus adaptée aux besoins de ceux que nous avons en charge.

Je crois qu'à cet égard, sans vouloir mener contre vous une bataille parfaitement inutile, il était quand même nécessaire de faire cette mise au point pour vous dire que le recul bien sûr — nous en sommes parfaitement conscients —, il est nécessaire, le travail intellectuel se fait dans un coin, mais je crois qu'il faut savoir qu'il y a aussi autre chose, il y a ce qui se passe et dont on parle et ce à quoi on veut revenir.

M. Elie Alfandari, professeur à l'Université d'Orléans, Faculté de droit et des sciences économiques. — Je voudrais peut-être essayer une synthèse sur la recherche sociale, à partir des discussions qui ont eu lieu ce matin. Si c'était possible, j'aimerais insister sur trois points.

Le premier point concernerait, en fait, la nature de la recherche. On s'est posé la question de savoir si cette recherche devait être pure ou appliquée à un terrain, pure ou fondamentale, en quelque sorte ou recherche-action ? Étant universitaire, j'aurais peut-être un peu de goût pour la recherche fondamentale, en sachant qu'elle ne doit pas être inutile, totalement, et je trouverais personnellement discutable une recherche tournée vers l'action, qui oublierait l'aspect fondamental.

Le premier inconvénient, c'est que l'action repose sur des a priorismes, car pour agir, il faut partir de certitudes ; alors, pour agir, on est obligé d'admettre que l'inadapté est par définition ceci et qu'il faut faire par définition cela. Tandis qu'au contraire, si on a dès le départ, le sentiment de la recherche, on crée un climat d'incertitude, on doute, et finalement le doute est quelque chose d'extrêmement profitable, surtout en ce domaine.

Deuxième inconvénient de l'action : à mon avis, c'est que l'action implique peut-être la notion d'expérimentation et je me demande si l'expérimentation en matière sociale n'est pas aussi dangereuse qu'en matière médicale.

Le deuxième point que j'aurais souhaité développer, c'est le domaine de la recherche. On nous a parlé beaucoup de recherche médicale, c'était très intéressant : recherche psychologique, pédagogique, on n'a pas parlé de recherche juridique. Maître Morin a abordé bien sûr le problème des lois, mais il y a énormément à faire dans ce domaine. Il y a bien sûr le problème des définitions et on en a parlé. S'agit-il de la responsabilité du juriste ? Faut-il définir ou ne pas définir ? Mais rien que cela, c'est déjà un thème de recherche.

Il y a le problème des institutions. Il n'y a pas, après tout, que les individus inadaptés, il y a des institutions d'inadaptés et il y a des recherches à faire de ce côté.

On peut se demander pourquoi effectivement, un certain nombre d'institutions ne fonctionnent plus bien. On peut s'interroger sur le problème des lois. On nous a dit hier, avec beaucoup d'émotion d'ailleurs, qu'on était étonné, après la mise en vigueur des lois de 1975 sur les handicapés et les institutions sociales, que ces lois ne soient pas entrées en application. Pourquoi ? Parce qu'il y avait comme des réticences, des résistances de ceux qui auraient dû les appliquer. Or, nous venons d'assister à un échange qui est en lui-même très significatif sur un point d'interprétation de la loi. La loi en elle-même est déjà difficile à interpréter ; vous devinez qu'elle n'est pas tellement facile à appliquer. Il y a là aussi un problème de nos lois sociales. Nous sommes persuadés que les gens qui les font sont de bonne volonté. Nous sommes persuadés qu'ils ont des idées justes ; on a tout de même eu des choses extrêmement intéressantes à cet égard. Mais quand nous passons au stade concret de la réalisation de la loi, je suis un peu désolé de le dire, la loi n'est pas ce qu'on aurait pu espérer, ce qu'on aurait pu attendre.

Le troisième point, ce sont les moyens de la recherche. La recherche sociale est une recherche mal aimée. Je me demande si c'est dû peut-être justement à sa nature, parce que ce n'est pas une recherche en sciences exactes, ou si c'est une attitude des gouvernants car la recherche sociale, finalement, est une recherche qui remet toujours tout en cause. Est-ce que c'est à cause de cela qu'elle est si peu aimée, si peu prisee ?

M. Dooghe, éducateur spécialisé en prévention, conseil technique des clubs et équipes de prévention. — Educateur spécialisé en prévention, c'est-à-dire éducateur de rue.

J'ai été très fortement intéressé — et je n'ai pas osé intervenir à ce moment-là parce que je ne suis qu'éducateur — par l'information donnée par Mme Stambak. Si j'ai bien compris, et je n'ai peut-être pas bien compris, elle a commencé par essayer de se rendre compte de ce qui se passait par rapport aux enfants inadaptés scolaires et au bout d'un certain temps de sa recherche, j'ai cru comprendre que c'était l'école qui était inadaptée.

Si c'est vraiment cela, la question que je pose est la suivante : quelle recherche va-t-on mettre en route pour étudier les institutions qui démolissent les cas avec qui nous sommes continuellement en contact ?

L'action que nous menons dans la rue, nous nous rendons compte continuellement qu'elle est démolie par l'ensemble des institutions qui touchent aux jeunes avec qui nous sommes en relation.

Je veux bien qu'on étudie les jeunes : je veux bien même qu'on étudie les éducateurs, mais il semble qu'il serait intéressant aussi d'étudier pourquoi ces institutions renforcent l'inadaptation dans laquelle sont les jeunes.

Me Morin. — Dans la mesure où nous sommes ici, non pas pour résoudre les problèmes mais simplement pour trouver les chemins et les hommes, je pense que l'échange qui a eu lieu est extrêmement intéressant et qu'il rejoint un souhait que j'avais formé, à savoir que les juristes soient associés à la recherche dont nous nous occupons. Jusqu'ici et dans mon exposé, je n'avais parlé comme juriste qu'en filigrane ; je n'étais pas chargé de cela, et je suis heureux de l'intervention qui vient de mettre en cause les juristes pour dire quelque chose que je pense profondément.

Tout d'abord, on a assisté à des déclarations des droits des handicapés, des personnes mentalement retardées ou des choses de ce genre. Je pense que c'est le type de démarche qui est parfaitement inadmissible. Il y a une déclaration des droits de l'homme et elle se suffit à elle-même. Ce qui est inégal, ce ne sont pas les principes des droits reconnus à tout citoyen, à tout être humain même au-delà du citoyen, ce qui est inégal, ce sont les moyens pour y parvenir, et par conséquent, ce disant, je rejoins la

définition de M. Lafon dont on parlait il y a un instant : si l'égalité des droits est évidente, l'inégalité des moyens est manifeste. Par conséquent, ce n'est pas un problème juridique qui se pose, ou plutôt on pose un problème juridique qui ne devrait pas être posé, alors qu'on ne pose pas bien le problème des moyens supplémentaires pour ceux qui, sans cela, ne peuvent pas accomplir leurs droits théoriques.

Deuxième point : j'ai été heureux d'entendre intervenir quelqu'un qui s'occupe dans la rue des problèmes posés. Mais, de même que je voudrais que les juristes soient là, je voudrais que les policiers y soient, que les juges y soient, et ce qui me frappe, c'est qu'une loi d'orientation par exemple, concernant les personnes handicapées, exclut les services du ministère de la Justice concernant l'enfance délinquante.

J'ai assisté à une réunion de travail dans laquelle, à côté de moi, il y avait quelqu'un de la justice qui s'est préoccupé d'une chose dont on ne parle pas dans ce texte, des problèmes posés au niveau des mineurs délinquants.

Ce saucissonnage, ce découpage de la réalité sociale, est-ce qu'on va continuer longtemps à le faire ? Est-ce qu'on va refuser de voir qu'il y a des problèmes tutélaires qui se posent ? La protection, est-ce qu'elle est seulement administrative ? Est-ce qu'elle n'est pas judiciaire ? Est-ce qu'elle n'est pas juridique ? La protection, est-ce que cela ne résoudra pas le problème très bien posé tout à l'heure par le docteur Berge : rapports entre donner et recevoir, l'assistant et l'assisté, la protection et le protégé ?

Les niveaux de rapports humains et de rapports sociaux, est-ce qu'on peut dire que cela appartient au ministère de la Justice ou de la Santé ou du Travail ou de l'Intérieur ? Est-ce qu'il n'y a pas des problèmes à regarder globalement entre multi-disciplinaires, dirais-je, ou est-ce que l'on va continuer à faire de la recherche limitée à un ministère, alors que le terrain ne dit pas que le gibier qui passe porte forcément le sceau de la Santé ou le badge de l'Intérieur !

Je pense que c'est peut-être le problème que, comme juriste, je poserais au niveau des citoyens en difficultés.

M. Lévy. — Trois choses rapidement :

— D'abord à M. Dooghe : les institutions sont pathogènes, nous dit-il, il faudrait les étudier aussi. En France, on les étudie. Il y a une recherche abondante, foisonnante, universitaire et dans de nombreux instituts extra-universitaires.

M. Dooghe. — Qu'est-ce que cela change ?

M. Lévy. — Je pourrais essayer de vous dire ce que cela change, mais c'est une autre question. Celle du pouvoir de la recherche dont il est bon qu'elle soit posée entre vous, entre moi, et surtout entre ceux qui en font.

Mais encore une fois, c'est une autre question. J'essaie pour le moment de répondre à la question que vous m'avez posée pour dire qu'on étudie les institutions. Sur "ce que cela change", chacun répondra en tant que praticien ou en tant que citoyen.

Je dirai qu'il y a d'autres institutions et le problème du C.T.N., qui est bien apparu au niveau du conseil de recherches, c'est que bien évidemment on ne pouvait pas négliger l'ensemble du terrain institutionnel dans lequel nous nous trouvons. C'est si vrai qu'on a essayé de faire venir un certain nombre de gens qui pourraient élargir notre horizon en restant bien conscients qu'avec les moyens dont nous disposons, nous ne pouvons pas tout faire et tout entreprendre. C'est là une des nombreuses contradictions et difficultés qui font la vie en général et la nôtre en particulier. Premier élément de ce que je voulais dire.

J'ai été très heureux, moi aussi, d'entendre l'intervention de M. le professeur Alfandari. Si je crois profondément que la recherche juridique dans ce secteur institutionnel a un rôle extrêmement important à jouer, nous n'avons pas voulu ajouter un exposé au nombre déjà important de ceux que vous avez entendus hier. Cet aspect est essentiel et je me réjouis à cet égard de la présence de M. Alfandari que ses titres et sa qualification autorisent à nous dire ce qu'il nous a dit et à attirer notre attention là-dessus.

Moi qui suis "ex-juriste", et bien modeste, j'essayerai, avec les moyens que j'ai, de réintroduire ces perspectives dans nos recherches.

Le troisième et dernier point, je ne l'aborderai pas ; je voudrais simplement dire à Maître Morin que, bien sûr, il y a unité des problèmes et des différences de structures. Là encore, c'est une contradiction qui risque de n'avoir pas de fin.

M. de Lutz. — Je voudrais préciser à Maître Morin que les textes sont extrêmement souples, au point de vue adaptation, de telle manière qu'au niveau de nos services extérieurs, on puisse les adapter en fonction des difficultés et des réalités existantes dans nos départements. Il faut aussi tenir compte des circulaires interministérielles qui précisent qu'il peut y avoir des réalisations en commun avec la Justice, et également avec l'Education nationale. C'est, en ce qui concerne le Morbihan, chose faite, et à laquelle la Justice s'intéresse énormément, les juges des enfants de Lorient et de Vannes en particulier.

M. Lévy. — Un mot à dire, en collaboration en quelque sorte avec M. de Lutzel : que le ministère de la Justice soit conscient de la complémentarité des problèmes, cela s'est particulièrement avéré exact dans le cas du C.T.N. puisqu'aussi bien il y est représenté, il a aidé à ses travaux, il est là ce matin et ensuite, il a bien voulu, au niveau de la direction de l'éducation surveillée — et je lui redis ma gratitude — mettre à notre disposition un praticien et un homme de réflexion confirmé, connaissant bien les problèmes de complémentarité d'interventions judiciaire et sociale. S'il y a lieu de faire parfois des déclarations générales très pessimistes, il y a aussi parfois des motifs très concrets d'optimisme, et je voulais évoquer celui-là.

M. Aimé-Paul Muller, C.R.E.A.I. d'Alsace. — J'ai été frappé et je ne crois pas être le seul, par le sentiment d'insatisfaction qui s'est fait jour hier après-midi. Je n'ai pas mauvais esprit, mais je crois qu'il n'est pas inutile d'essayer de voir à quoi cela tient, pour dissiper les malentendus et en tirer la leçon.

Je pense que c'est parce que le C.T.N. voulait très bien faire, qu'il a peut-être trop bien fait, qu'il est arrivé à la solution suivante.

Nous avons entendu hier un très grand nombre de sommités de l'université, des instituts de recherches, des chefs de services axés sur la recherche fondamentale et appliquée, ce qui fait qu'un grand nombre de gens de la base, dans cette salle, ont éprouvé un sentiment d'insatisfaction, et cela s'est produit, par une ironie du sort, par une remarque de l'un de mes compatriotes mulhousien qui a manifesté assez vivement que ce que nous faisons là ne débouche sur rien. Ceux qui connaissent l'Alsace savent que les mulhousiens ont beaucoup de qualités et aussi quelques défauts, notamment la franchise, mais que faut-il en penser ? Je crois qu'en globalisant les choses, après avoir entendu les exposés d'hier et d'aujourd'hui, si on résume et si, dans les hautes sphères administratives, universitaires et instituts de recherches, on tient compte des remarques qui ont été faites de part et d'autre, si par exemple on n'oublie pas ce qu'a fort bien dit M. le professeur Baechler en ce qui concerne le langage, si par ailleurs on n'oublie pas ce qui a été dit fort brillamment par Me Morin ce matin et d'une manière plus simple par le Dr Berge, et si on se remémore l'exposé sur l'humanisme de M. le docteur Préaut, et si on fait son examen de conscience et que chacun mette un peu plus d'humanisme, je pense que les journées d'hier et d'aujourd'hui n'auront pas été inutiles et peuvent être l'amorce d'un renouveau dans l'étude de l'inadaptation et des handicapés.

M. Jovignot. — Puisque le problème juridique a été abordé ce matin, je crois effectivement qu'il y a des lois extrêmement importantes qui sortent et desquelles on peut être très heureux, en exprimant l'optimisme que ces lois peuvent nous apporter en tant que gens réputés normaux. Mais je voudrais dire aussi la retombée absolument imprévue, sans qu'aucune prévision en ait été faite, de la célèbre loi sur la majorité à dix-huit ans, la loi du 5 juillet 1974. Je parle là en tant qu'assesseur du Président du Tribunal pour enfants. J'y suis depuis quinze ans ; j'avoue que mon collègue sous-directeur de l'école et moi-même, avons en vue actuellement une seule chose : c'est de donner notre démission du tribunal pour enfants, en tant qu'assesseurs, parce que, maintenant, par l'effet de cette excellente loi, nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de distribuer les peines de prison avec sursis, et mise à l'épreuve quand tout va bien ! C'est absolument catastrophique.

Voilà une loi paraissant en progrès dont en fait on peut quand même poser la question de savoir si elle n'a pas été faite dans un contexte démagogique. Qu'on vote à dix-huit ans, tout le monde en était d'accord, mais qu'à dix-huit ans, on considère que tout le monde a atteint la maturité parfaite, absolue, qui fait qu'on peut exercer tous ses droits, alors là, je crois que c'est penser que l'homme, non seulement est bon, mais que la société le rend encore bien meilleur, et c'est aberrant !

Depuis 1974 pratiquement, on peut dire que tous les progrès faits depuis trente ans à propos du secteur de l'enfance inadaptée, de l'enfance délinquante, tous ces progrès sont remis en cause. On en revient finalement à 1912, on en revient à mettre les jeunes en maison d'arrêt et à préconiser pour eux des mesures parfaitement inefficaces de prison avec sursis, avec mise à l'épreuve. Cela, vraiment, c'est absolument effroyable que l'on ait pu prendre aussi rapidement, à la majorité absolue — je crois qu'il y a eu une ou deux personnes qui avaient voté contre, qui avaient réfléchi — une telle décision ! M. Lecanuet en particulier avait réfléchi, mais tous les autres ont pensé qu'il fallait faire mieux que peut-être ce que les adversaires politiques auraient pu faire. Alors on a vraiment trouvé qu'on avait fait beaucoup mieux.

M. Fontan, président. — *Il y a un principe de réalité. Je suis obligé, vu l'heure, de vous demander de cesser les interventions. Ces réunions intéressent beaucoup de personnes dont certaines veulent bien élaborer des rapports et c'est l'occasion d'échanges qui sont toujours fructueux, et je peux dire à M. le directeur de l'Action sociale que depuis deux jours, voilà les mouvements qu'on sent dans cette salle :*

— *D'une part, certains d'entre nous, dans un esprit de recherche, de précision, voudraient mener des études, des recherches, des réflexions.*

— *D'autre part, on sent le besoin d'une action pressante.*

Des interventions souvent très brèves mais très vives, nous ont rappelé à plusieurs reprises que les recherches sur les préventions étaient utiles, nécessaires, généreuses, tout ce qu'on veut, mais qu'il y avait maintenant des problèmes à résoudre. On nous a fait remarquer que dans cette maison, il était difficile de laisser place aux handicapés moteurs. Certes, des textes sont parus récemment et nous savons que dans peu de temps, existeront des aménagements qui leur permettront de venir travailler avec nous plus aisément, car pour le moment on est obligé d'avoir recours à des bras.

Vous avez entendu tout à l'heure, la remarque de M. Dhooge : à quoi cela sert-il ? C'est l'éternel problème du passage de la réflexion à l'action. C'est vraisemblablement l'action éclairée par la réflexion, par l'étude, par les recherches, qui doit se faire, et vous qui êtes chargé de l'action sociale — et l'action sociale, cela dit bien ce que cela veut dire —, nous sommes tout particulièrement heureux que vous ayez pu venir passer cette matinée avec nous, pour nous entendre et nous aider. Nous avons réuni pendant deux jours, des gens dans une grande salle. On se demande toujours où il faut être : est-ce qu'il faut être à Paris dans un fauteuil ou auprès des gens en difficulté d'adaptation ?

C'est le problème de tout un chacun. Nous avons pris le parti, à tort ou à raison, de décider une première rencontre. On peut tout en dire, le plus grand bien, le plus grand mal. C'est la nature des choses qui sont vivantes.

Rapidement, je vais passer la parole à M. Lévy.

INTERVENTION

de

M. Michel LEVY,
directeur du C.T.N.E.R.H.I.

Avant d'accueillir M. le directeur de l'Action sociale et essayer de vous infliger encore un exposé de cette tribune vers cette salle, je m'en excuse, je voudrais dire à M. Jovignot que les questions qu'il a posées, nous ne les négligeons pas puisqu'un rapport, j'espère, va paraître prochainement qui en traitera. Ce n'est pas le lieu ici de reprendre et de nuancer les interrogations qu'il a formulées, mais nous souhaiterions que notre deuxième rencontre, si les différentes instances et autorités de tutelle sont d'accord, porte sur les problèmes spécifiques — je dis spécifiques car nous n'avons pas ici à étudier l'ensemble des conséquences de la majorité à dix-huit ans —, posés par ces lois, aux établissements et services spécialisés dans la prise en charge des jeunes en difficulté, dans un cadre interministériel et interdisciplinaire.

Monsieur le directeur, j'ai l'honneur et le plaisir de vous accueillir parmi nous et de vous remercier très vivement de votre présence dont je sais qu'elle se situe dans un contexte de santé difficile pour vous, et j'en suis d'autant plus touché.

Je voudrais avant toute chose, remercier tous ceux qui ont bien voulu prendre la parole et tous les participants de leur présence. Je crois que c'est déjà un premier résultat que d'avoir rassemblé des personnes qui jusqu'à présent, ont eu relativement peu d'occasions de confronter leurs idées, non pas dans la recherche de je ne sais quelle impossible synthèse, mais dans l'affirmation de positions différentes et également légitimes, des points de vue et des expériences qu'ils représentent. Je remercie tous ceux qui nous connaissent et plus encore tous ceux qui nous connaissent moins et qui ont bien voulu prendre de leur temps, toujours précieux, pour apprendre à nous connaître, y compris dans nos interrogations et nos confrontations internes, puisque nous sommes un institut de recherches en la forme associative.

Je remercie en second lieu tout particulièrement tous les orateurs qui ont bien voulu s'exprimer ici. Je sais que beaucoup de journées, beaucoup de congrès sont des congrès de libération de la parole, tout le monde dit ce qu'il a à dire et on essaie ensuite d'en faire une synthèse. Je sais bien que l'exposé "magistral" est réputé être un genre dépassé. Je crois que ce ne sont pas des exposés magistraux qu'on a entendus, et je suis persuadé que même les plus critiques, en relisant éventuellement les exposés et en réfléchissant à ce qui a été dit, voudront bien se rendre compte qu'il ne s'agissait pas de "propos en l'air", mais de l'apport certes d'universitaires mais aussi de praticiens, d'une formulation de leur expérience et d'une mise à jour des questions qu'elle leur pose. L'effort qu'il faut faire pour cela est, croyez-moi, extrêmement important, et je crois qu'il y a eu effort réciproque à ce niveau-là aussi.

Monsieur le directeur, pourquoi ces journées d'études, et pourquoi sur un thème, comme on l'a rappelé, aussi global et aussi général ? Parce que nous sommes au démarrage, si je puis dire, d'une institution non pas nouvelle, mais renouvelée qui s'appelle du nom bien long de Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations. Ce nom comporte trois termes :

— Technique : il peut s'agir d'un concours technique à ras du sol, consistant à fournir des informations, par exemple, sur le nombre de places dans les établissements ou sur les différentes modalités de formation, à tous ceux qui nous les demandent. Nous continuons à le faire, et nous essaierons, quand nous aurons beaucoup de moyens, de développer ce rôle, du moins là où c'est nécessaire, car il y a d'autres structures pour cela, mais telle n'était pas la nouveauté de la mission impartie par le récent renouvellement de nos statuts.

— Etudes : nous savons ce que c'est comme le C.T.N.E.A.I.* savait ce que c'était. Des groupes d'études ont commencé à fonctionner, où des préoccupations extrêmement concrètes s'expriment : maintien à domicile des personnes handicapées, handicaps et maladies évolutives (différences entre ces notions dans les systèmes de prise en charge et dans les faits, etc.).

Les études, nous croyons donc savoir ce dont il s'agit : la réunion de quelques praticiens avec éventuellement quelques hommes de science, mais essentiellement des praticiens, pour réfléchir sur les difficultés concrètes de leurs actions et pour formuler des solutions, qui ne se prétendent pas investies du sceau de la science mais de l'expérience de leur action. Ces travaux sont nécessaires et nous continuerons à les mener.

— Et puis, il y a ce terme nouveau pour nous, de "recherches", qui veut tout dire et qui ne veut rien dire et que nous avons cru devoir, avec vous, essayer non pas certes de définir —ce serait fort prétentieux—, mais de dégager et de situer ; je voudrais que cet essai ne soit pas pris par certains d'entre vous comme une manifestation de je ne sais quel irréalisme technocratique, intellectuel et pontifiant, mais comme tout simplement le devoir élémentaire de personnes chargées par des statuts qu'elles ont mission d'appliquer, de mener une certaine action, de réfléchir sur elle, tout en apportant à autrui des éléments de réflexion.

* Centre technique national pour l'enfance et l'adolescence inadaptées.

Voilà pour moi ce que ces journées veulent dire et voilà pourquoi elles ont privilégié ou plus exactement focalisé leur objet sur ce que peut être la recherche dans notre secteur. A quoi cela sert-il, a demandé M. Dooghe ? Je ne veux pas polémiquer ; en tout cas cela existe, et il est de notre devoir d'accomplir la mission spécifique, définie par nos statuts. Nous avons à réfléchir sur les handicaps et les inadaptations, sur ce qui les fonde dans un champ dont toute la difficulté est de définir en quoi il est spécifique aux handicapés et inadaptés. Sinon on fera un institut de recherches sur la vie sociale, sur la société pathogène, sur l'absolu. Je ne sais pas si l'on sera plus avancé, ou si l'on ne fera plus de recherches du tout. Notre problème est donc de définir cette mission qui est la nôtre dans sa spécificité et sa généralité, d'établir des liens avec les autres instituts de recherches, avec les gens du terrain, de poser des questions et si possible aussi de trouver des éléments de réponse aux "pourquoi" et aux "comment" de la recherche sociale et médico-sociale, qui aident à mieux connaître et à mieux servir, parce que connaître, pour nous, j'en suis persuadé, c'est servir les personnes handicapées ou éprouvant des difficultés d'adaptation.

Pourquoi aussi les thèmes de ces journées ? Je n'ai pas le temps de faire de longs développements, pour reprendre chaque thème précis. Je dirai simplement que chacun répond selon moi à un besoin très concret. A mon niveau (je ne suis qu'un fonctionnaire chargé par le hasard comme je l'ai dit hier, de gestion de la recherche) et surtout au niveau des chercheurs, c'est pour moins mal répondre à des questions ou résoudre des problèmes fort pratiques que les thèmes retenus l'ont été. Les problèmes pratiques abordés dans un grand nombre d'exposés et d'interventions tiennent aux choix des travaux, aux liaisons des chercheurs avec les commanditaires qui doivent se concilier avec la reconnaissance que les chercheurs exercent une fonction sociale dont la déontologie reste à définir, aux modalités d'appréciation des résultats des recherches et d'exploitation de leurs conclusions. Comme l'a dit M. le professeur Fontan, nous sommes ici pour faire cela, pour essayer de faire cela. Notre travail progressera dans la mesure où ces questions deviendront aussi dans une certaine mesure les vôtres. Nous avons éprouvé aussi, j'y ai déjà fait allusion, le souhait d'un contact C.T.N.-usagers-administration-autres organismes de recherches préfigurant les contacts constants que nous souhaitons voir s'établir à l'avenir. Ces contacts ne peuvent pas se fonder sur la sentimentalité ; ils ne peuvent se fonder que sur un essai de définition de ce que peut être la tâche de chacun, sur un essai de connaissance de cette tâche et d'écoute des points de vue qui la conditionnent et la déterminent. C'est un peu cela le sens que, pour moi du moins, ces travaux peuvent avoir.

Monsieur le directeur, je voudrais maintenant vous présenter très brièvement ces travaux, essayer d'en faire une synthèse. Inutile de dire que cette synthèse est tout à fait personnelle. Je ne représente pas et je ne représenterai jamais en tant que directeur du C.T.N., le C.T.N. avec une position "officielle", pour la raison que je redirai plus tard, qu'il n'en a pas à mon sens, et ne peut en avoir, puisque ses composantes sont diverses et n'aliènent rien de leur liberté en y adhérant.

La première demi-journée nous a permis de mieux nous situer dans notre environnement intellectuel et d'action et je remercie tous ceux qui ont bien voulu présenter ici les travaux du ou des organismes qu'ils dirigent ou représentent. Je voudrais dire combien notamment la séance d'hier matin a pu représenter d'efforts pour eux, comme par exemple l'exposé passionnant

qu'a été celui présenté sur les travaux de l'I.N.S.E.R.M., recension de matériaux dispersés jusqu'à présent, et qui constitue un apport que je crois considérable. Ce panorama est certes fort loin d'être complet mais il est éclairant d'une réalité riche et diversifiée. Je dirai foisonnante et passionnante, qui éclaire aussi je crois, dans une certaine mesure au moins, par ses questions et par ses réponses, la pratique quotidienne de chacun.

Les organismes dont les travaux ont été présentés et les problématiques parfois exposées, sont divers. Il y a des organismes nationaux et des organismes à structures décentralisées, des organismes dont l'activité essentielle est la recherche, d'autres pour lesquels la recherche n'est qu'une partie de la tâche accomplie, venant s'ajouter à ou se greffer sur d'autres tâches : gestion, animation, formation, etc. Il y a des organismes spécialisés comme l'est aujourd'hui le C.T.N.E.R.H.I. dans l'approche des situations spécifiques des personnes dont le développement et la vie sont conditionnés par des difficultés tenant à la maladie, au handicap, à la difficulté d'être. Bien sûr, il faut dépasser ce "conditionnement" mais on ne peut le nier. Il y a aussi des organismes dont le champ de préoccupations est beaucoup plus large, mais qui rejoignent les problèmes spécifiques qui sont les nôtres au niveau de la prévention de l'inadaptation scolaire ou de la morbidité, ou de la prise en compte des besoins particuliers des personnes handicapées ou en situation d'inadaptation dans le cadre de politiques d'ensemble, par exemple tout ce qui est fait par les caisses d'allocations familiales nous permet de situer nos travaux, dans l'axe de la recherche sur les problèmes familiaux. Et encore, n'avons-nous pu présenter qu'une partie de la recherche sociale menée sur le terrain de la prévention et du traitement des handicaps et inadaptations. J'ai parlé tout à l'heure de l'absence de la recherche juridique, sinon ce qu'en a dit si bien M. le professeur Alfandari. Il y a aussi en grande partie l'absence de la recherche universitaire ; fort heureusement, divers exposés dont celui de M. Bissonnier l'ont fait apparaître. La recherche universitaire et celle du C.N.R.S. sont à l'évidence extrêmement importantes et méritent d'être mieux connues de nous. Il fallait un choix ; un choix encore trop ambitieux, j'en ai conscience, mais un choix qui nous permette de rassembler ce qui était le plus proche de nous.

Ce survol incomplet des principaux travaux publiés fait apparaître à la fois :

- l'extrême richesse des études menées sur les problèmes qui nous préoccupent et qui vous préoccupent, leur variété, leur étendue, leur intérêt ;
- mais aussi l'absence de liaisons suffisantes et d'une information réciproque sur ces travaux, et c'est là que la question, pour les chercheurs en tout cas, et je crois aussi pour les praticiens, se pose.

Certes, pour les chercheurs, l'autonomie des organismes de recherches, l'indépendance de leurs projets, la concurrence entre eux, sont facteurs de progrès, d'émulation, de vie. Certes, les problèmes des personnes handicapées ou qui éprouvent des difficultés d'adaptation sont aussi et d'abord les difficultés de tous. Il est bon que les interventions, y compris celles qui sont vives dans le ton, le rappellent, et il est bien naturel que ces problèmes soient appréhendés à la fois à travers les différents domaines de pensée, d'action et de conception non seulement de l'homme d'études, mais du praticien et du citoyen (politique scolaire, familiale, recherche médicale, etc.). Mais je suis persuadé, pour ma part, que sans prétendre à une unité

dangereuse et d'ailleurs tout à fait impossible, des passerelles doivent être établies, ainsi que des lieux de contact et de concertation entre chercheurs, usagers, "décideurs" comme on dit, où les besoins et les positions des uns et des autres puissent s'exprimer et se confronter en toute liberté. Je me réjouis à cet égard de ce qui a été très bien dit hier par M. Vincent Peyre qui représentait le centre de Vaucresson au niveau des liaisons entre les chercheurs des différents organismes de recherches, qui bien sûr, devront se tenir dans certaines limites pour que la liaison ne remplace pas la recherche. Notre souhait, à échéance lointaine encore, car nous avons d'abord à poursuivre notre retour sur nous-même entamé depuis quelques mois et à justifier par l'existence et la qualité de nos travaux, notre vocation au dialogue, est de pouvoir un jour apparaître, pour certains au moins, comme un de ces lieux. Cela est vrai pour les praticiens comme pour les usagers.

Autre élément qui est apparu dans les travaux d'hier matin, l'extrême souplesse et plasticité du mot "recherche", on y a fait allusion tout à l'heure ; il englobe des pratiques très différentes, qui vont de la recension d'expériences nouvelles et de pratiques professionnelles à la recherche de caractère fondamental, intéressant les causes profondes, psychiques, physiques, psychosociales des handicaps et des adaptations. La question qui se pose ici, est celle de la jonction entre ces différents domaines également nécessaires et trop souvent encore séparés. Les interventions les plus "fondamentales", si je puis dire, comme, et c'était bien naturel, celles hier des représentants de l'I.N.S.E.R.M., ont bien montré qu'à un moment donné le problème de la jonction se pose, car on passe à la perception dans la population, de ce qui a été fait sur un plan fondamental. Pour qu'il y ait jonction, le terme est ambitieux, ou plus modestement communication, encore faut-il qu'il y ait un minimum d'unité de domaines et de méthodes, et on retrouve déjà ici la nécessité impérieuse, dans notre secteur en particulier, de ne pas appeler "recherche" tout et n'importe quoi (non pas que les autres domaines soient de moindre valeur, de moindre dignité, là n'est pas la question, ils sont nécessaires et essentiels, mais ils sont autre chose) et aussi la nécessité de réunir les garanties méthodologiques élémentaires, permettant un constat et une prévision dotés d'un minimum de fiabilité, sans négliger pour autant que les terrains de recherche dans le domaine social sont constitués de sujets et non d'objets et que cela impose à la connaissance des disciplines spécifiques, au surplus bien difficiles (et c'est là une des constatations et des confirmations de ces journées) à préciser et à assumer.

Comme l'a dit hier M. le professeur Fontan, il faut à la fois ne pas se dispenser de la rigueur d'approche des problèmes et éviter de chosifier l'humain, mais comme lui, je dirai que la synthèse est plus facile à énoncer qu'à mettre en œuvre, les concepts recouvrant souvent des réalités contradictoires. Un bon exemple de cette difficulté, nous pouvons le trouver dans les réactions qui ont suivi hier l'exposé de M. Thibault Lambert. Celui-ci essayait avec une rigueur et une honnêteté auxquelles je tiens à nouveau à rendre hommage, de préciser en quoi notre domaine de recherches pouvait, dans une certaine mesure, être mieux ou moins mal connu à travers les techniques quantitatives, et les griefs, bien compréhensibles, de chosification et de non connaissance de l'essentiel, ont été formulés. Or, M. Lambert n'a jamais dit qu'il allait, à travers les techniques exposées, orienter et résoudre le problème de chaque enfant sourd, de chaque enfant handicapé mental, aussi bien n'est-ce pas là son domaine. Mais peut-être, réfléchissons-y, si l'on veut continuer à obtenir des crédits importants, non négligeables en tout cas,

faut-il encore connaître aussi quelle population est simplement concernée, de quels systèmes de prise en charge il s'agit en fait. Peut-être serait-il possible de formuler la problématique de la façon suivante :

- d'abord absolument savoir de quoi on parle, c'est fondamental. En négligeant cela, on s'égaré dans des traverses obscures ;
- à partir de là, savoir de quelles populations l'on parle.

On ne peut pas récuser cette démarche sans nier en même temps tout progrès de la connaissance qui porte sur chaque homme, sur l'ineffable humain, comme disait M. Lambert, mais aussi sur des structures d'ensemble qui ont des implications financières importantes, il faut avoir le courage de le reconnaître, et qui de ce fait, doivent être moins mal connues. Qu'il me soit permis en concluant sur ce point, de souhaiter que ce souci non point d'une coordination administrative figée mais d'une concertation et d'une information réciproques entre des organismes réunissant les matériaux pour une même action sociale, médico-sociale, et éducative, puisse devenir le plus rapidement possible une réalité.

La seconde demi-journée au terme d'exposés dont je dirai qu'ils ont été riches et d'un niveau intellectuel qui m'a personnellement fort impressionné, a permis de poser quelques-unes des questions-clés dont, je crois, l'approche conditionne la mise en place d'une recherche sociale digne de ce nom, parce que à la fois rigoureuse, ouverte aux préoccupations des usagers et à la confrontation avec eux, exempte d'illusions et de prétentions excessives sur sa portée, sur ses pouvoirs (je suis d'accord sur tout ce qui a été dit en ce sens), soucieuse de servir à l'action sans s'y confondre, ce qui sera le thème de nos réflexions pendant des mois et des années encore. Une observation générale : tout cela était en effet très "intellectuel", mais l'intervention de mon compatriote, de Strasbourg, a bien démontré qu'en réfléchissant, en replaçant les choses dans un contexte, en les intériorisant un peu, en ne les prenant pas comme des produits isolés, on se rendrait compte que ces exposés avaient des choses à nous dire.

M. Baechler nous a rappelé des choses très simples et tout à fait essentielles : la recherche n'est fondée que si elle est effort de communication, elle est en soi un privilège, les citoyens entretiennent un corps de spécialistes pour qu'ils puissent se livrer à leur passion dominante : la recherche du provisoirement vrai.

En retour, ces spécialistes ont le devoir dont la résonance est d'abord, comme l'a souligné M. Baechler, une résonance profondément éthique et démocratique, de faire passer les résultats de leurs travaux auprès des lecteurs et des usagers et pour cela de ne recourir à un langage spécialisé que dans la mesure toujours importante mais non exclusive où il est nécessaire. Les obstacles à la communication et à l'intelligibilité procèdent des modes, des passions, de résistances très matérielles aussi particulièrement dans le domaine social où le caractère approximatif et provisoire de la vérité rencontrée sera toujours particulièrement accentué par rapport aux sciences dites exactes... Mais on peut souhaiter que dans notre secteur où nous ne procédons que de la volonté des usagers et des professionnels concernés, nous sachions tous faire l'effort de communication nécessaire, et que M. Goetz, à certains moments, a fort bien illustré dans son exposé. Je serais prêt dans d'autres journées d'études, à commenter mot par mot, de ce point de vue,

un certain nombre de travaux que j'ai trouvés dans nos archives. Ils existent, ils ont coûté de l'argent, les instances en ont délibéré. Je crois qu'ils ont certainement donné beaucoup de satisfactions à leurs auteurs, peut-être beaucoup de satisfactions aussi sur un plan politique à certains, par les affirmations énoncées. Je ne suis pas persuadé que les usagers les aient compris. De ce fait, le problème de la "recherche-action" ne se posait plus, on était au-delà. Il y avait des travaux qui avaient coûté beaucoup d'argent, qui n'avaient même pas été publiés et non seulement cela, même pas été lus ! Je suis tout à fait prêt à faire des "travaux pratiques".

M. Lambert a cerné avec à la fois clarté et rigueur, les liens complexes de la recherche sociale et de la quantification. Il nous a montré ou réappris qu'il fallait se garder de deux tendances opposées également dangereuses. La première, serait l'illusion que dans un domaine où les passions, les intérêts, et la souffrance humaine sont constamment présents, en arrière-plan d'une recherche qui ne peut être aseptisée, et sont générateurs de ce malaise que tous ressentent lorsqu'il s'agit de chercher sur un champ lourd d'implications personnelles, psychologiques, éthiques, politiques, et qu'a bien mis en lumière la synthèse de la réflexion du conseil de recherches dont nous avons eu connaissance sur notre champ et les concepts qui le fondent, dans un domaine où l'infinie variété des situations individuelles, institutionnelles, sociales, suppose une précision de l'analyse et une connaissance concrète des acteurs, de l'action, de leurs relations réciproques, et de ce qui les fonde, que dans un tel domaine il serait possible d'arriver à une quantification, une classification si parfaites, qu'elles suppriment ce qui fait la vie même et donc l'intérêt de la recherche pour les acteurs et les "décideurs".

La seconde tendance qui me semble tout aussi dangereuse, serait de négliger ce que la quantification, mise en œuvre selon des techniques déjà éprouvées dans de nombreux secteurs de recherche, peut nous apporter pour mieux connaître les champs et les structures où les actions sont menées (ce qui n'implique nullement qu'elle doit résoudre chaque cas particulier) pour mieux mettre en lumière les facteurs d'optimisation de choix toujours aléatoires. Un certain refus de la quantification n'est pas toujours, c'est une opinion toute personnelle, exempt de toute réaction de défense, de toute opposition de principe à une plus grande clarté et à une plus grande cohérence, de postulats philosophiques et politiques tout à fait contestables, comme tout postulat, ni plus ni moins. C'est avec raison je crois, que M. Lambert a mis en lumière l'incontestable retard qui est souvent celui de notre secteur dans ce domaine.

Quant à eux, M. Goetz et M. Ginisty, dans une perspective très largement complémentaire, l'une plus concrète, l'autre plus générale, ont abordé un problème très difficile qui, je crois, n'est pas un problème théorique, mais un problème qui va déterminer l'évolution de ce centre, qui représente les associations membres, pendant les années à venir, compte tenu de son champ de recherches, celui des rapports entre "recherche" et "action". Ici encore, il peut apparaître que la recherche sociale doit tendre à éviter des écueils opposés. Elle ne peut être la simple recension d'expériences professionnelles, elle n'est pas description de pratiques, elle n'est même pas ou pas seulement connaissance de l'innovant en vue de sa généralisation, car la novation même ne peut être acceptée sans qu'il soit procédé à son examen critique et la recherche peut et doit jouer un rôle modérateur contre les engouements trop rapides, les modes idéologiques ou praticiennes. A cet égard, la recherche n'est pas l'action, mais elle est réflexion sur l'action, pour éclairer l'action.

C'est avec intérêt que nous avons entendu notamment M. Jovignot hier matin développer la problématique résultant de la réflexion des écoles d'éducateurs que son comité représente, sur ce sujet, et ce qu'il a dit, avec d'autres, de la recherche-action, mériterait des développements très approfondis, parce qu'il s'agit d'une problématique très pratique, et parce que c'est cette conception de la recherche, je crois, qui a profondément marqué l'ensemble du secteur que beaucoup ici représentent.

Je rejoins personnellement les interrogations formulées hier par M. le professeur Herren, qui ont été reprises dans une certaine mesure ce matin par M. Préaut, je crois, à propos de l'exposé de M. Ginisty si riche d'une réflexion non seulement théorique mais personnelle et vécue sur ces problèmes. De ce fait même, ce dialogue-là était aussi un dialogue important, qui nous montrait bien en tout cas qu'il n'y a pas une, mais des voies de recherche.

La recherche sur le terrain social et médico-social, vous l'avez rappelé et vous avez eu raison, n'est pas pure recherche conceptuelle, édification d'un corps de savoirs, déconnecté des pratiques. Mais c'est un essai de connaissance et la connaissance est ce qui nous rassemble ici. C'est, à mon avis, la seule aspiration que nous ayons et puissions avoir en commun au-delà de nos divergences, de nos positions idéologiques et de nos positions affectives. Ce qui nous rassemble, c'est le désir de moins mal connaître, c'est la justification pour moi de cette maison et en ce sens la connaissance est à elle-même sa propre fin.

Cette connaissance naturellement, ne doit pas se nier elle-même, les praticiens ont eu raison de nous le rappeler dans des interrogations dont il ne fallait pas simplement saisir les mots mais ce que ces mots impliquaient et signifiaient. Elle se nierait elle-même en niant qu'elle s'applique à des êtres vivants, souffrants, contradictoires, à des situations imparfaites d'où la rationalité est souvent absente, et personne ici n'a jamais prétendu le contraire. Il faut dans ces conditions que notre recherche, pour éviter de tomber en effet dans le "parisianisme" ou dans l'abstraction pure qui se satisferait simplement d'elle-même, soit éclairée par les besoins réels des usagers et praticiens et ne débouche pas sur un simple discours. J'espère que ces besoins ont pu déjà un peu s'exprimer et pourront continuer à le faire, car il n'y a pas ici de gratuité totale de la recherche. Si gratuité totale il y avait, la recherche serait passée à côté de son but. Cela a des conséquences concrètes qu'il serait trop long de décrire, qui seront reprises dans d'autres journées d'études et qui ne nous apparaissent pas d'ailleurs avec précision, sur la composition des équipes, les liaisons avec les terrains, les rapports avec l'action et les actions, la décision et les décisions.

L'intérêt de notre pratique, et ces journées me confirment dans cette idée, c'est d'être à la fois "au dehors" et "en dedans" et c'est dans une perspective où les conflits conceptuels et méthodologiques impliqués par cette double exigence, seraient le moins mal possible assumés, que se situe la source de tout progrès.

Enfin, M. le docteur Préaut, dans un exposé dont il me permettra de lui dire combien j'en ai apprécié la haute portée intellectuelle et humaine, et je m'associe à ce qu'en a dit M. le représentant du C.R.E.A.I. de Strasbourg, a montré que la recherche, dans notre domaine, était inséparable d'une

attitude humaniste. Est-ce que ce propos qui devrait être banal va à contre-courant des analyses habituellement formulées sur la mort de l'homme, la réduction de la connaissance à celle de champs structuraux et de leurs interrelations, le débusquage méthodique qui se veut libérateur des discours falsifiés et de l'idéologie prétendument dominante ? Je ne suis ni philosophe, ni "science humaniste" et donc je ne sais. Mais je sais aussi "*que des hommes de science, médecins pour la plupart, dont nous n'attendions que froideur, retrouvent le langage du cœur et s'interrogent sur leurs droits et devoirs en s'inquiétant de l'avenir de l'homme*", comme l'écrit un journal de ce matin à propos des ouvrages auxquels faisait allusion hier M. le président Fontan. Mon peu d'expérience me dit que la pensée du Dr Préaut qui rétablit l'humanisme comme sens des limites, de la continuité et d'un véritable esprit prospectif, est pour toute recherche menée sur les handicaps, les inadaptations et la vie sociale des personnes handicapées ou éprouvant des difficultés d'adaptation, une pensée stimulante et féconde dont l'actualité est plus grande que jamais.

De toutes ces idées, je tire la leçon que la recherche doit se garder d'une double tentation : la première celle, élitiste et intellectualiste, la seconde celle d'une recherche qui renoncerait à son ambition première de connaissance de la réalité, pour se soumettre à des perspectives purement pragmatiques et se borner à répondre à des demandes ponctuelles et limitées sans souci d'élaboration d'une problématique théorique et méthodologique digne de ce nom. Une telle recherche serait forcément condamnée à se réduire à un pur utilitarisme et, d'ailleurs, empiétant rapidement sur les prérogatives des administrations et des institutions, à se révéler de ce fait même, largement inutile et peu éclairante pour l'action. Que la recherche puisse et doive jouer un rôle d'aide à la décision me semble une évidence, qu'elle ne puisse le faire là aussi qu'en acceptant sa propre démarche et en ne prétendant pas apporter aux différents "décideurs" des recettes ou des programmes qu'il n'y aurait plus qu'à appliquer au pied de la lettre, me semble également vraisemblable. C'est dans cet entre-deux bien difficile à cerner et à saisir que la recherche sociale que nous souhaitons mener peut, peut-être, trouver sa place.

Nul domaine d'ailleurs ne l'illustre mieux que celui qui a fait l'objet de la séance à laquelle vous nous avez fait l'honneur de participer, qui est celui de la recherche sur la vie sociale des personnes handicapées ou éprouvant des difficultés d'adaptation, envisagée au plan de la psychologie individuelle et à celui de la pédagogie psycho-sociale. C'est un dialogue nécessaire qui s'est engagé ici entre usagers et chercheurs. Les premiers, par la voix de M. le président Morin, ont dit combien tout, ou beaucoup, restait à creuser et à trouver dans ce domaine. La prévention et le traitement des handicaps et des inadaptations donnent lieu à de nombreux travaux. Leurs résultats permettent dans une certaine mesure une diminution du nombre de cas à traiter. Mais outre que cette mesure sera toujours limitée, l'évolution sociale elle-même crée handicaps et inadaptations nouveaux à mesure que d'autres se font plus rares, et comme l'a rappelé hier M. le Secrétaire d'Etat, toute société est pathogène.

Avec toutes ces personnes, nous devons apprendre à vivre. C'est dans ce domaine d'ailleurs tracé en partie par la loi d'orientation "en faveur des personnes handicapées", qu'un effort de connaissance particulièrement important reste à faire. Ce domaine n'est pas gratuit, il suppose un certain

engagement du chercheur, la démarche de connaissance étant sous-tendue par le désir éthique d'une reconnaissance aussi vraie que possible de la différence.

Me Morin me permettra-t-il de lui dire, avec tout le respect que je lui porte, que pour saisir totalement son propos, pour l'entendre bien, il faut l'entendre totalement et ne pas dissocier certaines affirmations des autres ?

Il faut que la recherche sur la prévention et les traitements ne soit pas la seule recherche menée. Il y a aussi la recherche sur le "vivre avec". Mais sur ce point n'y a-t-il pas un risque si, au lieu de rendre bien visible la complémentarité des démarches, on tend à faire croire ou à simplement pouvoir laisser croire qu'elles s'opposent ? L'un des progrès les plus certains pour tous dans les dernières années, avec ses limites, n'est-ce pas, par exemple, le programme finalisé de prévention périnatale ? Ne s'agit-il pas au moins sur certains points, d'une action dont nous sommes sûrs qu'elle permettra d'éviter des souffrances et des malheurs ? Je crois qu'il y a là un acquis qui a fait progresser la vie sociale dans son ensemble, au-delà même des aspects techniques qu'il comporte. La recherche préventive et thérapeutique à tous les niveaux est nécessaire, au même titre que la recherche sur la vie quotidienne. On ne peut opposer thérapeutique et vie quotidienne, pour moi elles sont complémentaires.

Quant à savoir ce que veulent les intéressés eux-mêmes, je dirai que je ne sais pas s'ils veulent tous la même chose, et ce que nous devons essayer de faire c'est de savoir ce que veulent les différentes catégories et ce que veut chaque personne, ce qui est bien difficile.

M. le docteur Berge et M. l'abbé Bissonnier, ont tracé avec clarté et compétence scientifiques, n'excluant pas une sympathie profonde au sens originel du terme, certains axes de recherche à suivre pour que ces différences dans tout ce qu'elles ont de légitime, puissent être moins mal acceptées et moins mal vécues.

Je m'arrête sur les travaux de ce matin dont vous avez pu saisir le tour en écoutant la fin de la discussion.

Ces travaux en tout cas ont fait apparaître qu'il y avait là un équilibre unité/différences extrêmement difficile à trouver, mais qui était à rechercher. Tout cela, M. le directeur, j'ai essayé de vous le rapporter, en étant contraint de négliger un certain nombre de notes que j'avais prises pour rendre compte d'interventions très riches, celles de M. Herren notamment sur différents points, celle de M. Ladsous et bien d'autres encore. Tout cela peut sembler relativement abstrait et bien peu orienté vers les nécessités pressantes de l'action qui justifient notre existence et le concours que nous apportent l'Etat et d'autres organismes. Pourtant, je suis persuadé qu'une réflexion un tant soit peu rigoureuse et donc, en définitive, à terme, plus utile à l'action, ne peut aujourd'hui se passer de poser de telles questions, même si elle ne prétend pas, et surtout pas en deux jours, leur apporter des réponses définitives.

En tant que directeur de ce centre, je me tourne vers vous pour vous dire la même chose qu'à certains intervenants de ces deux journées. Je suis persuadé qu'un bon usage des deniers publics dans ce secteur où ils sont de plus en plus amplement investis, suppose une réflexion un tant soit peu

rigoureuse, quelles qu'en soient les limites inévitables, et qu'en définitive nous ne pouvons nous passer de poser de telles questions. Mon souhait est que les travaux qui viennent de se dérouler et les échanges de vues qui auront lieu cet après-midi, entre les participants, puissent donner aux uns et aux autres, le désir qu'ils se prolongent et se concrétisent dans le cadre de notre institution.

C'est de cette institution qui vous accueille aujourd'hui et à laquelle vous n'avez pas ménagé depuis mon entrée en fonction votre bienveillant concours, que je souhaite vous dire en terminant quelques mots. D'abord, c'est une institution de recherche, pour moi c'est un postulat. Je ne m'exercerai pas à discuter longuement de la justification de ce postulat, c'est celui qui a donné lieu à la réalisation de ces journées. Je pense que puisque nous sommes là, nous devons le supposer acquis. La réforme des statuts approuvée par l'arrêté du 6 février 1975, orientait vers une mission renouvelée de recherches et d'études, un organisme qui sortait des péripéties diverses d'une histoire certes très riche, mais, dans les dernières années, un peu chaotique et tourmentée.

Cet organisme était et est encore fragile. Dans les premiers mois de sa brève existence, depuis le renouvellement de ses statuts, il a dû pourvoir à la solution d'un certain nombre de problèmes administratifs fort ingrats, mais qui conditionnaient son démarrage effectif. A cet égard, je veux, au nom de tous, rendre hommage à l'action de M. Theillou qui s'excuse de ne pas être parmi nous aujourd'hui et dont je ne fais que poursuivre le travail. En excusant M. Theillou, j'excuse également M. Lory, ancien directeur général du C.T.N. retenu par une session de formation.

Avec le recrutement d'un certain nombre de chercheurs venant s'ajouter à ceux dont déjà il disposait, le voici doté d'équipes de recherches, certes encore bien peu nombreuses, mais dont je crois pouvoir dire que l'ardeur au travail et la qualité, dans une situation qui est loin d'être facile, permettra d'augurer de l'avenir avec un relatif manque de pessimisme.

Organisme de recherches au service des personnes handicapées et inadaptées, dont il tire sa légitimité et son existence associative même, organisme aussi chargé pour le compte du ministère de la Santé, selon l'article 2 de ses statuts, d'éclairer le ministre sur :

“– les besoins d'intervention en faveur de différentes catégories de mineurs et d'adultes handicapés ou inadaptés ;

– les méthodes de prévention, d'observation, de soins et d'éducation spécialisés, de réadaptation et de réinsertion sociale applicables à ces catégories ;

– les problèmes liés à la conception, à l'implantation et au fonctionnement des différentes catégories d'établissements, organismes ou services nécessaires ;

– les problèmes liés au recrutement, à la formation et à l'emploi des personnels de ces établissements, organismes ou services ;

– l'efficacité des politiques suivies” ;

il lui appartient progressivement de se trouver et si possible de s'affirmer par l'utilité de ses travaux. Pour cela un délai de réflexion et de mise en route

est nécessaire et est loin d'être expiré. Je dirai à cet égard que c'est parce que nous souhaitons que ce délai soit le moins long possible pour nous tous, que nous avons souhaité réfléchir avec vous tous.

Sous réserve de la fin de la gestion des actions d'adaptation, sa mission pour le moment est limitée au domaine de la recherche, et j'ai rappelé tout à l'heure la problématique recherche, formation, animation. Je dirai que pour le moment, nous ne pouvons que nous concentrer sur ce qui nous est statutairement imparti. Si nous "décollons", nous verrons les problèmes posés pour les besoins de formation et à ce moment là, d'ailleurs, il faudra être prudent et précis sur ce qu'on entend par formation.

Les bases de travail sont posées, tant sur le plan institutionnel que sur le plan des relations à l'intérieur de l'organisme et avec ses mandants, les associés, le ministère de la Santé, les caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales.

Il me semble que pour poursuivre, l'organisme dispose de quelques atouts. Par la composition même de l'association et celle des équipes de recherche, par aussi l'intérêt que le ministre et ses services porteront au développement d'une fonction indispensable aux progrès de l'action en faveur des personnes handicapées ou éprouvant des difficultés d'adaptation. Par le respect enfin que vous avez constamment montré de son autonomie et de sa liberté dont j'ai le devoir de porter témoignage.

C'est en effet dans une liberté réelle des chercheurs, conciliée avec un souci effectif des responsabilités assumées qui ne sont pas gratuites, et qui supposent l'acceptation, et de ce que la recherche a des fins sociales qu'il faut au moins mal servir, et de ce qu'un dialogue et une coopération avec le ministère de tutelle, les autres ministères et les organismes sociaux comme avec les usagers, sont indispensables, que réside la garantie la moins aléatoire de l'efficacité du travail entrepris. Liberté, responsabilité, voilà qui apparaît bien banal et pourtant bien utile à dire. Nous travaillons dans des conditions qui font que les instances, les chercheurs et moi-même acceptons, je crois, cette direction là. Pour ma part, en tout cas, son acceptation est la condition même de l'exercice de mes fonctions. Je voudrais dire très clairement que notre ministère de tutelle l'accepte aussi. Je suis persuadé enfin que tous l'acceptent et l'accepteront. J'ai découvert en quelques mois que la fonction "recherche" était loin d'être une fonction absolument facile et de tout repos. Son exercice est affronté à des difficultés de communication, à des procès a priori, à des incompréhensions. L'existence même d'un organisme de recherche apparaissant comme national et centralisé, donc a priori suspect d'éloignement de la base et de ses besoins réels, n'est pas toujours vraiment acceptée. Les difficultés de communication font que peut continuer à lui être prêté un désir d'influence ou de pouvoir qui est totalement hors de ses perspectives. Tout cela est normal et d'ailleurs dans une large mesure positif, parce que, correspondant aux ambiguïtés mêmes de la vie. Tout cela peut et doit être dépassé dans une double démarche : celle du C.T.N.E.R.H.I. d'être en constante liaison avec les attentes des usagers et des praticiens d'établir un système souple mais effectif, de liaisons avec les terrains, de diffusion des résultats des travaux et de critique de ces résultats. Celle aussi des usagers, des praticiens et de leurs représentants, d'admettre l'autonomie d'un organisme de recherche qui doit les exprimer sans se confondre avec eux, qui doit

veiller à ce que ses travaux correspondent à leurs besoins et fassent l'objet d'aller et retour, réflexion-pratique et de leurs critiques constructives, sans aliéner son souci de rigueur, ni sa nécessaire indépendance.

M. le professeur Herren notait hier qu'il serait intéressant pour les chercheurs de disposer du même outil de recherche que celui dont disposent les "patrons" de services hospitaliers, où formation, recherche et enseignement sont mêlés. Ici la situation est différente, les usagers sont en fait, maîtres de la recherche, ils sont libres de s'y ouvrir ou de s'y fermer, ils sont libres d'accepter ou de ne pas accepter. Cela est normal et je crois qu'il serait en un sens dommage qu'il en soit autrement et que soit réalisée une unité qui supprimerait peut-être en partie cette liberté féconde. C'est dire le pouvoir des usagers à cet égard et c'est dire également la démarche que nous leur demandons, compte tenu de ce pouvoir, celle de comprendre aussi la problématique de l'organisme qui, statutairement est chargé de la fonction recherche.

C'est en essayant d'aller ensemble dans cette double direction, que je crois que nous pourrions fonder le plus utilement possible un projet de recherche effectivement adapté aux nécessités d'une action sociale en évolution constante qui implique qu'à travers cette évolution d'apparence souvent complexe et incohérente, puissent être recherchées les lignes de force conceptuelles et les données expérimentales, dont la réunion permettra à chacun de mieux situer son action et partant, d'être plus utile à tous ceux au service desquels chacun d'entre nous essaye le moins mal possible de se mettre.

INTERVENTION

de

M. A. RAMOFF,
directeur de l'Action sociale

Permettez-moi, monsieur le président, de vous remercier des paroles d'accueil que vous venez de prononcer, et vous, monsieur le directeur, du compte rendu que vous venez de faire des journées d'étude et des réflexions personnelles très riches dont vous l'avez accompagné. Permettez-moi enfin d'exprimer à toute l'équipe du C.T.N., ma gratitude pour avoir organisé ces journées.

Ma gratitude est profonde et réelle. J'ai été très impressionné par la qualité des exposés —je les ai lus, faute d'avoir pu être physiquement présent dans cette salle depuis vendredi matin— et par la richesse de la confrontation qu'ils ont permise, entre participants à ces journées, venant d'horizons aussi différents.

Je vous sais gré surtout d'avoir rassemblé pendant deux jours, un tel groupe de chercheurs et de praticiens, pour traiter de la recherche sociale et médico-sociale.

Un tel sujet mérite en effet qu'on s'y arrête actuellement, longuement et de manière approfondie, non point pour sacrifier à cette invocation à la recherche dont M. Ginisty nous a expliqué qu'elle apparaît souvent dans certaines périodes, mais tout simplement parce que la recherche sociale pose des problèmes très complexes de définition de son champ, de ses méthodes, de ses objectifs, de ses responsabilités et qu'il n'est certes pas mauvais d'y réfléchir ensemble ; j'ajouterai : parce que la recherche reste souvent une parente pauvre dans un secteur où, faute de moyens de tous ordres, on est parfois contraint de décider, armé du bon sens dont on peut disposer et du jugement que l'on porte sur les réalités sociales, avec honnêteté, humilité intellectuelle, sans esprit de système —de tout cela j'en répons—, mais sans se dissimuler aussi que les instruments d'analyse ont quelquefois fait cruellement défaut.

Je centrerai mon propos autour de trois interrogations :

- la première porte sur la situation même de la recherche sociale,
- la deuxième, sur les attentes de l'administration devant la recherche,
- la troisième sur les rapports entre l'administration et l'ensemble de ses partenaires en matière de recherche.

1 - La recherche sociale aujourd'hui, sociale et médico-sociale, je la caractériserai en premier lieu en constatant combien elle est faible, combien elle est pauvre. Sa pauvreté est évidente, si l'on se place d'un point de vue purement quantitatif. Que l'on regarde les crédits consacrés aux sciences humaines par rapport à ceux dont disposent les sciences exactes, que l'on dénombre les équipes, les hommes qui réellement font de la recherche en sciences humaines et plus spécialement dans le domaine social et médico-social, on constate que nous sommes très certainement loin du compte.

Oserai-je affirmer, moi qui ne suis pas un chercheur, et qui m'adresse à un certain nombre de chercheurs, que cette faiblesse quantitative s'accompagne aussi, souvent et malheureusement, d'une faiblesse qualitative ? et pourtant ! toute une série de concepts ont été employés au cours de ces deux journées : handicap, inadaptation, marginalisation, prévention, éducation, réinsertion. Ce sont des mots que l'on emploie, mais que veulent-ils dire au juste ? Est-on en mesure de les définir de façon rigoureuse ? et cette définition posée, d'analyser tout ce qui, en termes d'analyse de la société, se cache derrière ce vocabulaire ?

Certes, chacun de nous, employant ces mots, a son idée, et intuitivement sent bien ce qu'ils recouvrent. Encore faut-il noter combien il est parfois difficile de se comprendre. Je n'en prendrai qu'un exemple : présenter, comme on l'a fait parfois, la loi sociale et la loi d'orientation comme un moyen de ségréger davantage le handicapé du reste de la population, ne me paraît pas sérieux, et si peu sérieux que ceci me paraît un bon exemple illustrant cette difficulté de compréhension, lorsqu'on utilise des mots qui n'ont pas toujours été analysés de façon suffisamment approfondie.

Mais la part du subjectif dans le domaine social est telle qu'elle peut ainsi parfois fausser l'analyse et donc conduire dans des voies radicalement mauvaises.

Plus concrètement, savons-nous apprécier le besoin social ? Savons-nous quantifier certains problèmes qui, qualitativement, peuvent être considérés comme à peu près bien posés ? Savons-nous mesurer l'impact de nos interventions ? Je ne parle pas seulement de l'impact financier mais de l'impact pédagogique, thérapeutique ? Savons-nous mesurer si un institut médico-éducatif apporte aux enfants qu'il prend en charge, des chances réelles de progrès ? Nous n'avons pas d'instruments de mesure suffisamment fiables aujourd'hui.

J'arrêterai là ma liste d'exemples ; elle me paraît étayer mon affirmation préliminaire sur la relative faiblesse et la relative pauvreté de la recherche sociale et médico-sociale.

Quelles sont les causes de cette faiblesse ? J'en signalerai quelques-unes qui sont toutes très évidentes, mais qu'il n'est pas inutile de rappeler.

En premier lieu, je constaterai que cette recherche est relativement récente ; il y a certes des millénaires, on l'a rappelé, que l'homme réfléchit sur lui-même et la société dans laquelle il vit. Il y a beaucoup moins de temps que se sont mis en place et ont accédé à un certain degré de sérieux scientifique, la plupart des disciplines qu'utilise aujourd'hui la recherche sociale. Qu'on pense à l'histoire de la psychologie, de la sociologie, de l'analyse statistique elle-même, et on constatera que cette histoire est singulièrement plus courte que celle des disciplines qui sont les instruments de la recherche en sciences exactes. Ces disciplines n'ont pas toujours appris à travailler ensemble et elles n'ont pas toujours résisté à la tentation de proposer des explications globales, univoques, et par là même parfois simplistes, des faits sociaux.

A ces causes intrinsèques de faiblesse s'en ajoutent d'autres, qui tiennent à l'objet même de la recherche sociale. Ce que l'on étudie est vivant, mouvant, et ne reste pas passif devant l'observateur. De même, l'expérimentation, élément indispensable de toute recherche scientifique, est bien rarement possible, et je dirai qu'elle est bien rarement souhaitable, en matière sociale comme en matière médicale.

Dans cette situation, la recherche sociale et médico-sociale, s'expose à un certain nombre de menaces et de risques. J'en dénombrerai principalement cinq :

1) Elle risque d'être accusée de manquer de sérieux, et il est facile et fréquent de l'opposer aux sciences exactes, en constatant que les unes offrent toutes garanties de rigueur scientifique, et que les autres offrent toutes les apparences d'une absence de rigueur assez remarquable.

L'administration fait parfois sienne ce raisonnement. Il suffit de siéger dans une commission administrative où sont comparés les projets de recherches émanant les uns de physiciens, de mathématiciens, d'astronomes, de médecins, les autres de psychologues ou de sociologues, pour constater que le climat de la réunion se modifie radicalement lorsqu'on passe de la première à la deuxième catégorie, pour des raisons que je ne développe pas, qui tombent sous le sens.

M. Baechler a dit des choses extraordinairement lumineuses à ce sujet, qui s'appliquent tout autant aux scientifiques, je le crois. Mais l'aura de sérieux et de science de ceux-ci est tellement plus grande, qu'elle leur permet de résister à l'éventuelle incompréhension des administrateurs.

Il faut aussi noter que l'ironie devant la recherche sociale, n'est certes pas le monopole de l'administrateur ou du financier. Je crois que ce matin encore, dans cette salle, sur un mode plaisant sans doute, mais l'utilisation de la référence est par elle-même révélatrice, l'épithète "sérieux" n'a été accolée qu'aux sciences exactes, par opposition aux sciences humaines considérés, a priori, comme encourant le reproche d'être quelque peu moins sérieuses que les autres.

Ceci représente le premier risque, et c'est un risque dont on pourrait sourire, s'il n'avait pas dans un domaine extrêmement concret, celui de l'attribution des crédits, des conséquences dont les chercheurs savent qu'elles ne sont pas absolument négligeables.

2) La seconde menace et le second risque, grave à mes yeux, c'est le risque de manquer d'objectivité. Il s'agit d'action sociale et, chacun le sait, l'action sociale ne peut se caractériser par une neutralité absolue ; elle n'est pas — on l'a dit, je crois — aseptisée ; par là même elle dérange et elle implique qu'un certain nombre de présupposés soient mis en balance avec l'exigence antagoniste de rigueur.

Tout ceci trouble à la fois qui commande la recherche et qui l'accomplit, et trouble aussi les usagers, auxquels sont parfois proposées des solutions qu'ils ne comprennent pas ou dont ils soupçonnent qu'elles ne sont pas forcément aussi objectives qu'ils l'auraient souhaité.

3) Le troisième risque est lié à ce qui précède mais, je crois, s'en distingue : c'est le manque de rigueur. Sauf erreur, et je fais appel à mes souvenirs d'ancien étudiant, la démarche scientifique suppose un certain nombre d'éléments que l'on combine, la disposition d'un cadre d'analyse théorique, donc une réflexion conceptuelle préalable à la confrontation avec le terrain, avec les faits observés.

En second lieu, la disposition d'un certain nombre d'instruments assez sûrs, d'appréciation et de mesure des faits sur lesquels on se penche.

En troisième lieu bien sûr, la confrontation entre ces concepts et ces faits, tels qu'on a pu les analyser, de façon aussi rigoureuse que possible, cette confrontation passant parfois par l'expérimentation et, lorsqu'elle n'est pas possible, par un rapprochement des concepts et des faits, avec, comme nécessité absolue, de ne jamais perdre de vue que les faits ont toujours raison contre le concept, car on n'a jamais vu les réalités sociales se plier à une théorie, mais on a vu les théories se modifier, à mesure que la connaissance des faits se précisait.

Tout ceci paraît parfaitement évident. Je crains fort qu'en matière sociale, cela ne soit pas toujours aussi nettement évident, et il est fréquent que, soit on oublie de théoriser, soit qu'on ait oublié que la théorie à elle seule n'est pas un élément d'explication suffisant et qu'on ait oublié la confrontation avec les faits.

Ceci, c'est le danger qui guette toute une série de tendances qui se sont exprimées au cours de ces journées.

Je ne vais pas dénoncer après d'autres les dangers de la recherche-action, qu'il faut se garder de prendre pour l'alpha et l'oméga de la recherche sociale. Elle a ses mérites et ses limites, et ses limites sont certaines. Aux antipodes, un autre danger existe, celui de la recherche purement désincarnée, strictement coupée de ce qui remonte des utilisateurs, des décideurs de toutes sortes, des usagers de toutes sortes, et qui, vivant repliée sur elle-même, se bornerait à théoriser sans avancer dans la connaissance réelle des faits.

4) Ceci me conduit au dernier grand risque qui menace la recherche sociale : c'est le risque de facilité, et ce risque, je le subdiviserai en deux :
— la gratuité, et son corollaire
— l'irresponsabilité (on cherche pour chercher). Je ne développe pas, c'est bien connu.

5) Le risque opposé, tout aussi grave, est celui de l'utilitarisme. Celui-ci est moins perçu parfois et il est fréquent, on l'a dit encore ce matin, de se demander : la recherche, à quoi cela sert-il ? Quels rapports y a-t-il entre certaines analyses savantes, solidement argumentées, étayées, que l'on a publiées, et le comportement quotidien des administrations, des institutions, des hommes, des groupes sociaux ?

Ce dernier risque me paraît plus grave peut-être que le précédent. Je ne peux mieux faire à ce propos que de citer très rapidement un extrait du rapport du groupe "Sciences de l'Homme", de la Commission de la recherche du VIIe Plan.

On y lit ceci :

"Le front des connaissances progresse de manière continue, selon une dynamique qui lui est propre et fragile, et qu'il importe avant tout de préserver. Si la recherche fondamentale est sacrifiée à un souci d'utilité, la recherche appliquée en ressent tôt ou tard, les effets et souffre du retard pris au niveau des concepts et des méthodes. Ces phénomènes méritent, en sciences de l'homme, une attention particulière car la pression en faveur de recherches appliquées directement utilisables par les pouvoirs publics ou les entreprises, est d'autant plus forte, que les disciplines sont plus directement reliées aux interrogations émanant du corps social".

II - Devant cette situation, quelles sont les attentes de l'administration, et plus précisément, de l'administration de l'action sociale ?

Je dirai tout d'abord que très naturellement, très légitimement, et c'est relativement évident, la première attente de l'administration est très utilisatrice.

Une administration, c'est un mécanisme, un organisme, qui gère des crédits, qui programme des équipements, qui rédige des textes, et pour éclairer ces démarches qui sont des démarches très modestes, à court et moyen terme, il faut bien sûr, disposer de réponses aux questions qui se posent, et aux questions qui se posent de façon très pressante, qui se posent au jour le jour, et qui ne peuvent attendre, pour qu'on y réponde, que des analyses extrêmement longues et fouillées aient été menées jusqu'au fond des choses, en remontant aussi haut qu'il est possible, vers l'origine des problèmes.

Je ne reviens pas sur les questions très précises, très pratiques que l'administration de l'action sociale se pose aujourd'hui. Je pense que M. Vernier, dans sa communication d'hier et, dans une large mesure, M. Lambert dans son exposé sur la quantification, ont fait écho à ces préoccupations qui sont, encore une fois, très quotidiennes, très concrètes.

L'expression de ces questions et la recherche de réponses à ces questions ne sont possibles cependant que par un va et vient constant entre chercheurs, décideurs, pour employer ce mot à la mode, et utilisateurs.

C'est en ce sens qu'ayant mis en place à la direction de l'Action sociale, un service d'études et de financement, la première chose que j'ai demandée au responsable de ce service a été de faire le tour des bureaux et d'interroger

tous les fonctionnaires sur les questions qui se posaient et sur les obstacles qu'ils avaient soit directement répertoriés, soit recensés auprès de leurs partenaires extérieurs, comme s'opposant aux progrès dans tel ou tel domaine de leur responsabilité propre.

Ce faisant, il ne s'agit pas de recherches, il ne s'agit que d'études dont l'initiative est prise par l'administration et ne peut pas être prise par les chercheurs eux-mêmes ; mais il est bien évident que si l'administration s'en tenait là et limitait son mode de relations avec l'étude et la recherche, à cette approche extrêmement utilitariste et commandée par les nécessités quotidiennes, elle aurait un comportement stérilisateur et qui le serait à double titre ; en premier lieu, parce qu'il est tout à fait exclu que les initiatives viennent uniquement de ceux qui décident et détiennent le pouvoir de s'imposer ; elles doivent venir de partout, des usagers et des chercheurs eux-mêmes. Il y a une sorte de programmation rigoureuse de gens qui fonctionnent en s'appuyant sur des concepts qu'ils ont conçus eux-mêmes, qu'ils ne remettent évidemment pas en cause, et cela signifie, quelques dizaines d'années plus tard, une stérilisation parfaite et un blocage complet de tout progrès social.

Le risque de stérilisation provient en second lieu du fait qu'il est impossible de limiter ses curiosités aux conséquences de certains faits sociaux, en se gardant bien de poser le problème des déterminants mêmes de ces faits sociaux et en les laissant soigneusement entourés du mystère dans lequel ils se tiennent parfois.

Je ne vais pas redire, beaucoup moins bien, ce qu'ont fort bien dit M. Alfandari et sur un autre registre, M. Dooghe, mais il me paraît tout à fait clair qu'il est indispensable de remonter vers l'amont et que ceci est d'autant plus indispensable que nous savons que la société change, que la masse même des interventions sociales pose des problèmes qui ne sont plus seulement des problèmes financiers mais des problèmes d'analyse des rapports au sein d'une société, et qu'il est impossible de ne pas s'interroger de la sorte sur le rôle de l'organisation sociale et du comportement de certaines institutions sociales, en se bornant à analyser les réalités sociales au niveau des individus et des groupes. Si les deux démarches ne se rejoignent pas, ne convergent pas, la stérilité paraît, elle absolument garantie.

Ainsi, si la tentation normale de l'administration et sans doute de la plus grande partie du corps social, est de privilégier les études directement utilisables, notre devoir commun est de résister à cette tentation et de ne sacrifier ni la recherche appliquée, ni la recherche fondamentale.

Je citerai une deuxième fois le rapport de la commission de recherche du Plan, qui écrit ceci : *"Dans le domaine complexe des problèmes de culture, de civilisation, d'innovation sociale, l'action passe par la mise en œuvre d'un corps de connaissances, ensemble cohérent d'hypothèses soumis à des vérifications, c'est-à-dire de systèmes de données mises en ordre par une théorie. Ainsi, la nécessité de mieux et plus théoriser s'impose-t-elle aujourd'hui dans l'ensemble des sciences de l'homme"*.

Je crois qu'on ne saurait mieux marquer les liaisons qui doivent exister entre les diverses formes de la recherche, de la plus fondamentale à la plus directement utilisable, ainsi que la nécessité de ne pas se limiter à une approche directe mais nécessairement un peu sommaire des réalités sociales.

Dans cette conception, il va de soi que l'administration ne peut pas et ne doit pas prétendre à un quelconque monopole en matière de recherches. L'administration doit tenir le plus grand compte de ses partenaires et dire ceci, c'est à mon sens proférer une double évidence :

— d'une part, parce que la lumière ne peut jaillir que de la confrontation aussi fréquente que possible entre payeurs, détenteurs de pouvoirs, usagers, chercheurs, praticiens de toutes sortes, bien sûr, et parce qu'aucune de ces catégories à elle seule ne détient la vérité et qu'il serait vain d'espérer la voir jaillir de la base par je ne sais quelle génération spontanée, comme il serait vain d'espérer la voir descendre des sommets de la recherche pure ou émerger, toute armée, des cerveaux des détenteurs du pouvoir politique ; c'est seule la convergence qui permet l'enrichissement et qui permet le progrès ;

— d'autre part, parce que dans ce secteur en particulier, le pluralisme est la règle et qu'il importe spécialement de le préserver, car nous savons tous l'enrichissement qu'il a apporté et les risques que nous courrions si nous renoncions à lui.

III - Ceci posé, peut-on tracer des lignes de partage entre partenaires ? C'est un exercice certes périlleux et je m'y livrerai avec la plus extrême prudence. Car il me paraît nécessaire d'essayer de clarifier les choses. Tout le monde ne peut pas tout faire, et dire qu'il faut réserver leur part à la recherche fondamentale comme à la recherche appliquée, comme aux études beaucoup plus immédiates, à finalité très directement mesurable, ne revient pas à dire que tout le monde doit s'occuper de tout.

On pense ou on dit parfois : que chacun fasse de la recherche comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir, et il en restera bien quelque chose à la sortie. Ce n'est pas vrai.

M. Lévy disait que ses armoires étaient pleines d'études inutiles et malheureusement coûteuses. Je pense que les armoires du C.T.N. ne détiennent pas ce triste privilège et que nous pourrions tous citer sans peine nombre de travaux qui, baptisés indûment de l'appellation de "recherche", se sont parfois apparentés à l'imposture pure et simple ! Il faut donc clarifier et définir qui doit faire quoi et dans quel cadre et selon quelle dynamique doivent se développer les diverses sortes de recherches.

Je ne livre là qu'une réflexion personnelle. Mon sentiment est que plus on se rapproche de la solution des problèmes, plus il convient de laisser aux décideurs la responsabilité de l'initiative et du pilotage en matière d'études concrètes immédiatement utilisables. Ceci me paraît peu douteux.

Nous faisons des lois ; ces lois, il faut les appliquer, et pour les appliquer, comme on l'a noté, de façon qu'elles ne soient ni absurdes, ni déraisonnablement ralenties, ni trop contraignantes pour les citoyens, toute une série de questions doivent être résolues avant l'application.

Ce sont des questions, en général, relativement élémentaires, sur le plan purement intellectuel, qu'il faut poser, auxquelles il faut répondre rapidement et je pense que c'est une sorte de binôme administration-utilisateurs, qui est le mieux placé pour formuler ces questions et en chercher les réponses, les praticiens et les chercheurs étant bien sûr très étroitement associés mais n'ayant pas à mon sens le rôle pilote dans cette affaire.

A l'extrême opposé, la recherche fondamentale me paraît devoir être infiniment moins développée, pilotée et dirigée par ceux qui font et ceux qui décident. Si on ne veut pas la stériliser, il faut l'ouvrir aussi largement que possible. Il faut ouvrir les portes et permettre à toutes les idées, à toutes les pistes, de s'exprimer, de se confronter, d'être suivies si elles le méritent.

Je dirai qu'à mi-chemin, la recherche appliquée me paraît, elle, devoir être principalement conduite par les utilisateurs, que sont dans notre secteur les associations, les praticiens de toutes sortes, en liaison bien entendu avec les pouvoirs publics, parce qu'ils font la politique, et en liaison avec les chercheurs, parce que, sans cela, là encore, le risque de stérilité apparaîtrait très rapidement comme un risque réel.

Je pense que la responsabilité du pilotage ne peut être que déplacée par rapport à celle qu'on pourrait envisager dans le domaine soit de la recherche fondamentale, soit des études les plus directement utilisables par les décideurs.

Dans ce contexte, et devant cette analyse un peu courte, très courte même, que peut-on dire du rôle et de la place du centre technique national ?

Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit par bien d'autres que moi depuis hier matin, notamment par M. Fontan et par M. Lévy. Je dirai quelques mots, très rapides, du champ de la recherche telle que je la conçois dans le domaine du C.T.N. et des conditions dans lesquelles cette recherche peut être conduite.

En ce qui concerne le champ, j'ai lu de façon attentive non seulement la synthèse du conseil de recherche, mais encore les documents établis individuellement par chacun de ses membres, et je n'aurai certes pas l'immodestie d'ajouter à ces travaux le point de vue de quelqu'un qui n'est plus tout à fait un profane mais qui n'a encore qu'une expérience bien courte de ce secteur.

J'exprimerai donc quelques réflexions personnelles, encore une fois très modestes et très limitées, portant sur l'extension possible du champ de la recherche telle que le C.T.N. la conduit, en surface et en profondeur.

Concernant l'extension en surface, si cette image est suffisamment claire, il me paraît important de ne pas perdre de vue deux contraintes.

Il faut tout d'abord admettre que la recherche sur les inadaptations et les handicaps ne peut pas prétendre se confondre avec l'ensemble de la recherche sur l'action sociale. Une certaine spécification est nécessaire. Cela me paraît important pour des raisons pratiques :

- d'une part, parce qu'on ne peut pas tout faire, qu'il faut choisir, et qu'un certain nombre de questions se posent dans le domaine des handicaps et des inadaptations, que nul autre que le C.T.N. ne traitera si celui-ci néglige de les traiter, car il est très spécialement fait pour cela ;

- d'autre part, parce qu'à force de globaliser et, au nom de l'intégration ou du traitement global des problèmes sociaux, de nier la spécificité de telle ou telle catégorie de population, on arrive au résultat très directement opposé à celui qu'on voulait atteindre, en ne s'occupant plus du tout de ces populations dont les problèmes particuliers risqueraient fort de ne plus être analysés ni résolus par personne, si chacun s'attachait exclusivement à une vision très globale de l'action sociale.

Ces deux raisons, toutes les deux pratiques, me conduisent à penser qu'il serait extrêmement dangereux de confondre recherche sur les handicaps et inadaptations et recherche sur l'ensemble de l'action sociale.

Mais, à l'inverse, il serait très dangereux aussi de considérer la recherche sur les handicaps et inadaptations, comme une sorte de champ clos interdisant à ceux qui l'occupent d'ouvrir leurs horizons. Je partage tout à fait le sentiment exprimé par M. Théry dans un document qui a été diffusé ; il me paraît très important de sauvegarder, de développer les interférences avec le champ de recherches s'appliquant à d'autres formes d'action sociale, si on ne veut pas que la recherche très spécialement centrée sur les handicaps et les inadaptations ne s'appauvrisse assez rapidement.

Pour résumer, je dirai très simplement que la priorité, c'est bien sûr la recherche sur les handicaps et les inadaptations. Mais elle doit être conduite de façon telle qu'elle n'ignore pas l'existence d'un champ plus vaste dans lequel il n'est pas possible de pénétrer de façon aussi complète et conquérante, pour toutes les raisons que j'ai indiquées, mais que l'on n'a pas le droit d'ignorer, si on ne veut pas affaiblir sa propre démarche d'une bonne partie du potentiel qu'elle pourrait recéler.

Si j'essaie de regarder ce que pourrait être le champ du C.T.N. en découpant la matière selon un plan perpendiculaire au premier, celui de la profondeur cette fois, je dirai que très nettement, à mon sens, le C.T.N. doit se centrer sur la recherche appliquée. Il n'est pas le C.N.R.S., il n'est pas un laboratoire universitaire, il n'en a ni les moyens ni, semble-t-il, l'ambition. Se lancer dans la recherche fondamentale me paraîtrait très aléatoire et probablement déraisonnable. Il n'est pas non plus l'administration, il n'est pas chargé de mener la politique en faveur des handicapés et inadaptés. Ce n'est pas à lui qu'il appartient d'entrer dans le dédale des procédures par où passent inévitablement les réformes à accomplir. Son champ convenable me paraît se situer entre ces deux extrêmes, dans le domaine de ce qu'on a appelé la recherche appliquée. Sans développer longuement ce thème, je dirai que je suis parfaitement d'accord avec ce que M. Lévy a écrit là-dessus dans une interview donnée à la revue "Réadaptation" au début de 1976 ; c'était, me semble-t-il, l'émanation de quelques réflexions du conseil de recherche, en tout cas un point de vue qui cadre bien avec les réflexions de ce conseil.

Il ne faut donc faire du C.T.N. ni un bureau d'études dominé par les utilisateurs, ni un concurrent de l'université, mais il faut en faire un lieu de convergence entre toute une série de forces dont aucune par elle-même n'est suffisante mais dont la rencontre au sein d'une institution comme le C.T.N. et au sein des organismes qui constituent cette institution, me paraît, elle, singulièrement féconde.

Cette convergence autorise que l'on se fixe pour objectif d'écartier les deux principaux risques que court la recherche :

- gratuité, irresponsabilité, abstraction d'une part,
- utilitarisme trop étroitement compris d'autre part.

Ceci suppose qu'au sein de l'institution soit clairement reconnue la liberté du chercheur, mais à l'inverse, le chercheur doit savoir que la recherche n'a pas nécessairement pour finalité sa propre poursuite, et que sans

communication, sans confrontation très étroite et nourrie avec les autres intéressés que sont les caisses de sécurité sociale, les praticiens, les associations, les usagers et l'Etat lui-même, il n'y a pas de recherche qui vaille.

Nous devons respecter les chercheurs et ceux-ci doivent respecter leurs partenaires, les uns comme les autres gardant à l'esprit que le C.T.N. n'est la propriété de personne mais que chacun y a sa place à part entière.

Voici ce que doit être à mes yeux le C.T.N. : un lieu de convergence ne comportant certes pas dans ses sous-sols de bunker réservé à la recherche. Cela doit se traduire, et cela se traduit, dans la composition du conseil de recherche et dans le recrutement même des chercheurs dont le C.T.N. s'est assuré le concours et qui sont tous des praticiens et non pas seulement des hommes de cabinet et de laboratoire.

De cette convergence qui n'exclut pas la confrontation, nous avons eu l'illustration pendant ces deux journées. Que des échanges aussi riches aient pu se développer ici pendant les journées, ce n'est certes pas négligeable.

Le vœu que j'exprime en matière de conclusion, c'est que cette convergence se poursuive et qu'elle soit le signe sous lequel se placera durablement et pour l'avenir, l'institution qui a organisé ces journées.

CLÔTURE

M. Fontan, président. — J'ai remarqué l'attention qui accompagnait vos propos que vous avez qualifiés pour terminer, de trop longs. Ce n'est pas ce que j'ai senti au niveau de la salle et personnellement je vous remercie de la clarté de vos paroles.

La séance est levée à 13 h 30.

QUATRIÈME SÉANCE

Synthèse
des travaux de groupes

Président :

*M. le professeur Michel FONTAN,
Président du C.T.N.E.R.H.I.*

COORDINATION DES RECHERCHES

par

*M. Thibault LAMBERT,
conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.*

M. Fontan, président. – *Nous allons pouvoir reprendre les quatre groupes de travail.*

Je vous remercie, M. Sibileau, des deux journées que vous venez de passer avec nous ; j'ai été sensible à votre participation et je vous remercie d'assister à cette dernière réunion.

Je vais essayer de synthétiser quelques-uns des éléments de discussion du groupe de travail sur "la coordination des recherches" présidé par M. le professeur Blanc, et si le président de ce groupe ainsi que les différents participants ne retrouvaient pas leurs idées, je leur demanderais de me compléter.

Le problème que nous avons à traiter, était : "la coordination des recherches en matière de handicap et d'inadaptation".

Le premier constat, c'est évidemment que cette recherche est extrêmement parcellisée. Notre but serait donc de faciliter le travail des équipes de recherches qui existent à travers la France, et d'autre part d'améliorer la connaissance en matière de recherche.

Il y a essentiellement trois points sur lesquels nous avons insisté :

- l'information, qui est bilatérale entre les équipes,
- la confrontation entre ces équipes,
- la programmation de la recherche.

Sur ces divers points, nous avons pu apprécier le rôle essentiel du C.T.N. Il est apparu en effet, en premier lieu, que les équipes des centres de recherches devaient se connaître mutuellement et qu'il convenait de faire une sorte de recensement de ces différentes équipes.

D'autre part, autre information importante, il serait bon de connaître quelles sont les recherches en cours, réalisées par ces différentes équipes.

Il a paru qu'il serait sans doute intéressant qu'un bulletin signalétique, peut-être réalisé par le C.T.N., qui synthétise l'ensemble des recherches en cours, puisse être transmis, diffusé à l'ensemble des équipes.

Ensuite une fonction très proche de la fonction information, qu'on peut appeler documentation, consisterait à porter à la connaissance des différentes équipes, les thèses, les mémoires et ouvrages qui ont pu être réalisés, qui ne sont pas des recherches en cours, qui ont été terminés et réalisés dans les dernières années. Ce serait donc la somme des connaissances récentes en matière de handicaps et d'inadaptations.

Un problème a été soulevé qui se rapporte à la communication des recherches. Il semble que pour ces communications de recherches, il y ait un obstacle important : l'autorisation de diffusion. Un certain nombre de recherches doit faire l'objet, avant d'être diffusées, d'une autorisation, notamment de type ministériel ou organisme public, quand elles ont fait l'objet à l'origine, d'un marché public.

Donc, un problème important à traiter, c'est de permettre aux chercheurs de pouvoir diffuser leurs recherches sans délai, car leur cursus et l'amélioration de la connaissance sont liés en fait à cette diffusion.

Second point : en ce qui concerne la confrontation de leurs travaux, les équipes de recherches ont besoin d'échanger leurs approches, leur problématique, sur les problèmes de handicaps et d'inadaptations, de manière à pouvoir améliorer leurs concepts, leur méthodologie, etc.

Troisième point : c'est ce qu'on a appelé la programmation de recherches. Il semble évident que l'information latérale entre les équipes ne permet pas cette programmation. Cela permet que chaque équipe puisse en matière de programme de recherche, établir son projet personnel en tenant compte des autres, mais la programmation générale de la recherche n'est pas possible ; d'où la nécessité d'une forme de concertation à un niveau assez global.

Le groupe n'a pas trouvé de solution définitive à ce problème et il semblerait qu'il soit important d'étudier, d'approfondir, ce sujet.

Il faudrait associer les différents responsables de recherches à cette concertation, de manière à dégager un certain nombre d'orientations, indiquer quelles sont les lacunes importantes, les sujets de recherches qui sont peu ou pas étudiés, d'une manière générale, mettre en place un lieu de parole où les communications et les décisions en matière de programmation puissent se faire.

En tout état de cause, il est possible, sans arriver à ce niveau absolument idéal, et grâce à l'existence de ces recherches du C.T.N.E.R.H.I., de son conseil de recherches, et de l'administration, de synthétiser un certain nombre

de demandes qui arrivent tous azimuts et qui soient réalisées, soit de manière interne au C.T.N. par l'équipe de recherche, soit par des contrats communs entre différentes équipes, soit encore en coordonnant le travail de recherche d'équipes extérieures au C.T.N.

Je crois avoir à peu près résumé les éléments essentiels de notre travail.

M. Fontan, président. — Merci, M. Lambert, de ce travail important et difficile. Est-ce qu'un des participants de ce groupe désire ajouter quelques précisions ou reprendre cet exposé ? Dans une condensation pareille, des points importants ont peut-être été insuffisamment développés ? Pas d'interventions, tout au moins pour l'instant.

Voilà donc pour ce qui est du groupe de travail sur la coordination des recherches que présidait M. Blanc, où M. Lambert était rapporteur.

Maintenant, c'est le groupe présidé par M. Le Favennec sur "le problème des relations et de la vie sociale des personnes handicapées et inadaptées" qui a la parole.

PROBLÈMES DES RECHERCHES ET DE LA VIE SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES OU INADAPTÉES

par

*Mlle Monique BAUER,
conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.*

Le thème de ce groupe : "problème des relations et de la vie sociale des personnes handicapées", semble avoir répondu à une attente de beaucoup de participants de ces journées, si nous considérons le nombre important des participants et la densité absolument remarquable des apports des membres de ce groupe. Je les prie de m'excuser si la synthèse comporte des oublis, car vraiment il y a eu énormément de suggestions qui sont toutes à retenir et qui sont d'un très grand intérêt pour le C.T.N.

Tous les participants se sont sentis, semble-t-il, concernés par ce sujet que d'emblée nous avons situé, non pas comme une recherche concernant la prévention ou comme une recherche fondamentale, mais bien comme une recherche pratique, se situant dans un domaine où praticiens et chercheurs pouvaient trouver et devaient trouver un terrain d'entente et un terrain de collaboration.

Tous les participants se sont sentis concernés et ont fait des apports extrêmement pragmatiques. Ceci n'empêche pas les suggestions qui ont été faites, d'avoir toujours été empreintes d'un souci de rigueur. Rigueur souhaitée par tous, pour que les recherches dans notre domaine soient prises au sérieux par les pouvoirs publics, soient crédibles pour ceux à qui nous les transmettons, mais aussi soient fiables pour les praticiens. Je crois que cela est très important à redire.

En ce qui concerne les différentes suggestions, je diviserai les propositions en deux grands chapitres :

- 1) Les méthodes à employer ;
- 2) Les thèmes de recherches à retenir.

En ce qui concerne les méthodes, la proposition suivante a d'abord été faite : il semblerait que le C.T.N.E.R.H.I. devrait constituer un groupe de travail restreint, qui se chargerait de travailler sur le vocabulaire, de façon à définir et retenir un vocabulaire conventionnel, à partir duquel une fois pour toutes, l'accord se ferait ; ceci nous éviterait de recommencer les éternelles discussions sur ce que nous entendons par handicap, inadaptation, handicapés, inadaptés, et autres termes.

Une deuxième suggestion va dans le sens d'un inventaire des demandes qui ne peuvent venir que des praticiens. Ce sont eux, en effet, qui dans leur action quotidienne, se trouvent confrontés à des difficultés qu'ils voudraient pouvoir identifier et transmettre à un organisme qui les centraliserait et qui essaierait de faire émerger celles de ces demandes qu'il paraît important de mettre au centre des recherches.

A ce propos, l'un des participants fait la suggestion d'étudier les monographies des écoles d'éducateurs, non pas pour les considérer comme des recherches, ce qu'elles ne sont pas, mais comme des indicateurs de problèmes qui se posent ou comme des indicateurs de début d'études, mis en place dans certains établissements.

Il y a aussi une fonction de centralisation à exercer au niveau des études parcellaires faites par les praticiens, de façon à leur donner au niveau d'un organisme central, des prolongements, soit théoriques, soit quantitatifs parce que généralisables, de façon à les faire aboutir à des conclusions valables.

Autre suggestion : entreprendre des recherches-vérifications, car il semble à certains membres du groupe, que les praticiens ne sont pas les mieux placés pour évaluer eux-mêmes l'action dans laquelle ils sont trop engagés.

Or, a priori, il n'est pas toujours sûr que les choix pédagogiques, thérapeutiques, institutionnels ou autres, soient justifiables pour les intéressés et les handicapés. Il s'agirait donc de confier à un organisme extérieur, la charge de vérifier où se trouve réellement l'intérêt des handicapés et des inadaptés. Même si il y a des difficultés en la matière pour trouver des critères de validité, il semble que ce soit un objectif prioritaire à retenir.

Autre suggestion méthodologique : ne pas restreindre les études entreprises et les recherches, uniquement au domaine des handicapés et des inadaptés, mais avoir constamment le souci d'élargir l'étude et de faire des comparaisons avec l'organisation de la vie sociale des gens dits "normaux". Je donnerai un exemple tout à l'heure, au niveau des thèmes de recherches.

Enfin, il a été suggéré de bien préciser, chaque fois qu'une recherche est faite, de quel handicap ou de quelle inadaptation il s'agit, de façon à ne pas rester trop dans le flou et dans l'imprécision.

En ce qui concerne les thèmes de recherches proposés, nous pouvons les regrouper sous plusieurs chapitres :

A) *D'abord le chapitre travail.* Il semble, en effet, que beaucoup de participants souhaitent que des recherches soient entreprises dans ce domaine ; je ferai donc une simple énumération des pistes de recherche concernant le travail des handicapés :

- Qu'est-ce que les activités ? Quelle est leur signification ? Quel est leur sens ?
- Que signifie la productivité ? A un moment où l'on doit former des éducateurs techniques, quel sens ces personnels doivent-ils donner à ce terme ?
- Comment faut-il envisager l'organisation du monde du travail pour l'adulte handicapé ?

A ce propos, le groupe a bien montré son souci de faire des comparaisons, en soulignant que les C.A.T. ressemblent souvent davantage à des usines de 1890, qu'à des usines actuelles, où l'homme normal a droit à plus d'égards et où il est davantage tenu compte de son bien-être et de ses besoins fondamentaux.

Enfin, dans cette même rubrique, il a été suggéré d'étudier la signification des stages professionnels, formule souvent retenue pour les handicapés. Cette recherche devrait être à la fois juridique et pédagogique : sur quels textes, quelles lois ces stages s'appuient-ils ? et quels objectifs pédagogiques pouvons-nous leur donner ?

B) Le thème de l'*organisation de la vie sociale* du handicapé a donné lieu à une discussion très vive et très longue sur la notion d'intégration. Il semble qu'il faille entreprendre des recherches sur le sens à donner au concept intégration : où et comment l'intégration peut-elle se réaliser ? Il pourrait par exemple s'agir d'une recherche sur le nombre optimal des handicapés qu'on peut insérer dans un village. Il est actuellement très à la mode de dire : il faut réinsérer par petites unités, les handicapés dans les villages ; or, où se situe le seuil à partir duquel le milieu dit naturel change et à partir duquel le village cesse d'être un village naturel ? Quelles sont aussi les répercussions de cette option, sur les liens familiaux ? Est-ce que les conséquences réelles sont une intégration ou une marginalisation ?

Autre recherche suggérée : quelle *vie affective* proposons-nous au handicapé ? A-t-il droit à l'amour ?

C) La troisième grande rubrique concerne les loisirs. Quels sont les choix qui président aux loisirs ? Quelle est leur signification éducative ? Quels sont les coûts qu'entraînent ces choix ? Les choix faits répondent à quels besoins des handicapés ?

Les temps libres des jeunes ne sont-ils pas actuellement en contradiction avec l'organisation du travail des travailleurs sociaux en général et des éducateurs en particulier ?

Comment organise-t-on ces temps libres pour les handicapés ? Quelle est l'importance des colonies de vacances dans le monde des loisirs ?

J'oublie sûrement dans cette liste, et dans cette énumération, beaucoup d'autres suggestions qui ont été faites.

Il y a enfin un ensemble de thèmes que l'on peut regrouper autour de la notion d'adaptation. Que signifie le rejet ? Pratiquement, il semble qu'il y a eu consensus dans le groupe pour dire qu'il faudrait mener une étude sur la notion de rejet, en partant de la notion d'adaptation, et qu'il

faudrait partir des difficultés d'adaptation habituelles à n'importe quel individu dans un groupe, puisque n'importe quel groupe rejette celui qui est différent.

Il semble, comme a dit l'un des participants, qu'il est plus normal de rejeter que de ne pas rejeter. Le racisme est naturel à l'homme, c'est le progrès de la civilisation qui permet de le dépasser. Donc, il faudrait étudier le phénomène général du rejet par un groupe, pour faire une étude du rejet du handicapé, et dans un second temps, y adjoindre, là aussi, une étude sur le rejeté-rejeteur, c'est-à-dire, entreprendre une recherche sur les individus qui ne veulent pas être intégrés et qui veulent pouvoir rejeter et être rejetés.

Cette notion de rejet est revenue tout au long des discussions et semble bien répondre à une préoccupation fondamentale des participants du groupe.

Enfin, une dernière rubrique pourrait regrouper les préoccupations de recherches juridiques. Beaucoup de participants souhaiteraient, en effet, que le C.T.N. reprenne ou diffuse les travaux sur les conséquences de la majorité à dix-huit ans et entreprenne des études :

- sur les répercussions provoquées, sur l'organisation des établissements, par l'application de cette loi,
- sur les modifications législatives à envisager pour mieux protéger les jeunes adultes de plus de dix-huit ans, mais psychologiquement vulnérables.

Deux autres propositions de recherche ont été faites ; il s'agirait :

- d'étudier les difficultés et les délais de mise en application, par les administrations, des lois concernant les handicapés,
- les raisons de la méconnaissance et du manque d'ardeur, de la part des travailleurs sociaux, à veiller à l'application des lois, ou à promouvoir dans leur secteur, celles-ci.

Enfin, il a même été souhaité que puisse se faire une évaluation générale de l'action sociale.

J'ai peut-être oublié quelques thèmes de recherches et je demande aux participants du groupe de bien vouloir les rappeler.

M. Fontan, président. — *Pas de précisions complémentaires ? Pas de retouches à proposer ? Merci, Madame.*

M. Allée va maintenant nous rapporter les travaux du groupe présidé par M. Boulard sur "les attentes par rapport aux recherches et études à mener au C.T.N.E.R.H.I."

ATTENTES DES USAGERS PAR RAPPORT AU C.T.N.E.R.H.I.

par

*M. Robert ALLEE,
conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.*

Le groupe dont je rapporte les travaux a souhaité, avant d'évoquer toute proposition de recherche, préciser les rapports du terrain avec le C.T.N.

Après diverses considérations, il a tenu à marquer un certain nombre de points qu'il tient pour essentiels :

Tout d'abord, une communication doit s'établir et doit être favorisée par tous les moyens, entre le terrain de recherches, les terrains d'exercice, le terrain des praticiens et le C.T.N.

Il a été dit en particulier, que les C.R.E.A.I. constituaient pour la recherche, des organismes médiateurs à la fois naturels puisqu'ils procèdent d'un secteur dont l'animation leur est dévolue, et historiques, parce qu'ils ont un long passé de connaissance des expériences, des difficultés et des problèmes de ce secteur. Ils sont de ce fait susceptibles de favoriser toutes les communications. Ils sont aptes également à promouvoir l'étude préliminaire de beaucoup de projets de recherches. Ils peuvent contribuer à les mettre au point, à les préciser. Ils peuvent indiquer à l'organisme national quels sont les terrains favorables, ou propices, ceux qui sont riches ou qui peuvent donner des résultats éventuels, ceux qui comportent les moyens techniques d'une recherche.

Dans la même voie, le groupe a souhaité que le C.T.N. puisse regrouper des équipes de chercheurs, ou des personnes, qui dans des endroits dispersés du territoire, conduisent des recherches comparables. Il serait nécessaire de les réunir pour qu'une coordination se fasse, mais aussi, si nécessaire, pour que les membres du C.T.N. y introduisent toute méthodologie utile, toute indication, tout conseil, qui favorisent l'avancement de divers travaux en cours parfois sur un même thème, sans qu'il y ait néanmoins ingérence du C.T.N. dans ces recherches qui lui sont extérieures.

Ensuite, il a été précisé que le C.T.N. pourrait constituer, car il est bien placé pour cela, une banque de données et d'informations, mais une banque de données qui proviendraient tout d'abord du terrain, c'est-à-dire des faits, des études, des recherches, des mémoires, des communications qui auraient pu se faire à tel ou tel endroit, et qui pourraient être réunis et utilisés par les uns et les autres, y compris par le C.T.N. pour ses propres recherches.

Toutefois, à ce propos, les participants ont convenu que l'information en provenance du terrain devait revenir au terrain après traitement.

Par ailleurs, le groupe a demandé que le C.T.N. adopte un rôle de conseil, d'assistant technique, d'assistant opérationnel, de façon à ce que, non seulement il parle des problèmes qui se posent à la base, mais aussi qu'il aide à les résoudre par une prestation technique directe. A ce sujet, il a été rappelé au groupe que ce rôle de conseiller technique du secteur ne constituait pas l'une des missions présentes du C.T.N.

Les points qui précèdent ayant été fixés, le groupe a abordé les problèmes de la recherche. Auparavant, avant de proposer des sujets, le groupe a entendu assortir les demandes de recherches, les propositions de thèmes de recherches, d'un certain nombre de préliminaires.

Tout d'abord, le C.T.N. devrait pouvoir aider à formaliser les projets, à les rendre plus scientifiques, plus objectifs, susceptibles de devenir réellement des études ou des recherches, alors qu'ils sont souvent au départ des thèmes de réflexion. A la condition, toutefois, de ne pas intervenir sur le terrain, pour s'appropriier des sujets, pour les traiter, et au fond, travestir la demande du terrain au lieu de la traduire, ou d'en améliorer l'émergence.

Le groupe a semblé soucieux de préciser de différentes manières ce désir de coopération teinté de méfiance. Entre autres, le représentant d'un service de prévention a indiqué qu'une expérience récente, assez fâcheuse, lui avait permis de constater qu'un chercheur avait pu, sous couvert de prêter assistance à son service, venir une fois par mois pendant un certain temps, et pendant deux, trois heures à chaque fois, pour s'emparer d'une recherche, et la porter au niveau national après l'avoir vidée localement de sa substance.

Il a été dit aussi de ce point de vue, que le C.T.N. ne devait pas pour autant s'attacher à répertorier et valoriser en l'état tous les travaux d'études et de recherches conduits sur le terrain d'exercice. Il devrait plutôt essayer d'élever le débat, essayer de faire en sorte que des études locales, dont la portée n'est pas forcément universelle, acquièrent une autre dimension après que le C.T.N. en ait fait l'examen critique, les ait comparées à d'autres, les ait unies à des travaux semblables. Cette œuvre de promotion et de synthèse favoriserait la recherche de solutions aux problèmes qui se posent aux acteurs de l'action sociale, tant au niveau national qu'au niveau international, par la référence comparative aux études menées ailleurs.

Il est aussi apparu au groupe que le C.T.N. devrait s'attacher à saisir les sujets prioritaires par rapport à la masse des documents disponibles sur le terrain. A cet égard, le groupe est revenu sans arrêt sur le stock de documents dont dispose le terrain, en particulier les mémoires d'écoles d'éducateurs, les dossiers relatifs à la clientèle des services et des établissements.

Un quatrième point a été évoqué avant d'aborder des propositions de sujet de recherche, à savoir le problème de la liberté et de la responsabilité du chercheur. Le groupe a montré les interférences qui interviennent entre le terrain et le sujet de recherche ainsi que l'évolution de l'un et de l'autre, en fonction de la recherche qui s'installe. A cet égard, il a été demandé que lorsqu'il s'agissait de contrats, les révisions des thèmes de la recherche, aussi bien en ce qui concerne le fond que la méthode, puissent être négociés avec l'exécutant du contrat. Il conviendrait également qu'une communication impliquant les mandants puisse intervenir facilement en cours d'exécution d'une recherche, à l'initiative du terrain.

Ayant traité de ces questions préliminaires, le groupe en est venu à proposer quelques sujets de recherche.

Premier sujet :

Le groupe souhaiterait qu'une enquête systématique soit faite sur la liaison entre les équipes de recherches extérieures au C.T.N., traitant des sujets qui préoccupent le C.T.N., tant au niveau national qu'international.

Deuxième sujet :

Ce serait une étude sur l'entrée en activité des éducateurs, sur leur introduction dans l'exercice du métier, sur les causes d'échec dans leurs fonctions, et dans leur profession, sur l'inconstance des éducateurs sortis de formation, par rapport à leur entrée dans le monde professionnel.

Troisième sujet :

Etudier l'évolution des structures, de façon à ce qu'on les examine de manière scientifique, mais aussi sans que cet examen bloque la mouvance évolutive nécessaire des méthodes et des actions éducatives. Autrement dit, si on étudie les institutions, que cela n'aboutisse pas à les figer et à ce que l'autorité administrative ne considère, à la suite de ces recherches, qu'elle a à faire à des institutions, à des structures établies.

Quatrième sujet :

Traiter de la sexualité des handicapés.

Cinquième sujet :

Faire le point sur les internats, sur leurs méthodes à travers les résultats perçus dans une dimension historique, en examinant ce qui a été fait, les raisons du succès ou de l'échec, mais aussi en comparant à ce qui s'est fait dans plusieurs institutions de nature différente.

Sixième sujet :

Etablir la différenciation des modes de prise en charge des poly et des sur-handicapés, toujours en utilisant si possible, les méthodes comparatives.

Septième sujet :

Examiner la difficulté des rapports sociaux qui s'établissent entre les voyants et les non-voyants.

Plusieurs membres du groupe ayant évoqué les modalités de choix et de financement des recherches extérieures, il a été rappelé que le C.T.N. avait fixé la procédure pour l'examen des projets de recherche, qu'il s'agisse de thèmes d'études et de recherches, ou qu'il s'agisse de contrats de recherche.

Cette procédure se présente comme suit :

“Le directeur du C.T.N. sollicite des membres de l’association, des propositions :

- 1) de thèmes d’études et de recherches,*
- 2) de contrats de recherches.*

Ces propositions sont examinées par le service technique qui propose au directeur de retenir celles qui lui semblent pouvoir l’être, compte tenu de leur intérêt et des moyens humains et financiers de l’organisme.

Le programme établi par le directeur est soumis pour avis, au conseil de recherches, puis délibéré par le conseil d’administration et approuvé par le Ministre”.

Cette précision a répondu à différentes interrogations qui ont été formulées en particulier sur les financements, également pour dissiper une confusion qui s’était installée dans le groupe, entre ce qui était contrats réalisés à l’extérieur, et ce qui était recherches menées par le C.T.N. lui-même.

Enfin, une dernière question a été posée au groupe, sur l’opportunité du renouvellement de journées d’études telles que celles-ci. Le groupe n’a pas répondu négativement, bien qu’il n’ait pas pu faire de propositions à ce sujet.

M. Fontan, président. — *Je vous remercie. Je pose la même question que précédemment : Est-ce qu’au niveau de la salle, il y a des indications à apporter ?*

Je vais demander maintenant à Mme le docteur Zucman, rapporteur du groupe présidé par M. Hermange, de bien vouloir faire l’exposé du groupe de travail qui portait sur le même thème : “attentes par rapport aux recherches et études à mener au C.T.N.E.R.H.I.”.

ATTENTES DES USAGERS PAR RAPPORT AU C.T.N.E.R.H.I.

par

*Mme le docteur E. ZUCMAN,
conseiller technique du C.T.N.E.R.H.I.*

Sur le même thème, le groupe présidé par M. Hermange a suivi un parcours assez différent. En effet, en premier lieu et assez longuement, le groupe a interrogé vivement le C.T.N. sur ce qu'il était actuellement, ici et maintenant, et l'a interrogé sur un plan que je qualifierai de politique. C'est ainsi que nous avons été amenés à répondre à un certain nombre de questions, portant sur les travaux actuellement en cours, sur les moyens dont dispose actuellement le C.T.N., sur sa structure et sur le mode d'examen des demandes de recherches que M. Allée vient de rappeler ; mais surtout et essentiellement, le groupe a interrogé le C.T.N. sur ses rapports avec sa tutelle ministérielle.

C'est ainsi que nous avons été amenés à rappeler très nettement la réalité qui comporte une dépendance certaine en ce qui concerne le choix des thèmes, puisque les thèmes proposés par le terrain, examinés par le C.T.N., sont soumis à l'approbation du ministère et que les travaux doivent retourner devant cette même tutelle pour la décision de diffusion des résultats.

Cette dépendance étant clairement dite et reconnue, nous avons néanmoins été amenés à insister sur l'autonomie et la liberté du chercheur, en ce qui concerne le travail même de recherche dans lequel il est libre de poser ses hypothèses, de choisir ses outils méthodologiques, et où il est bien entendu qu'aucune pression n'est faite sur lui pour influencer l'analyse de la réalité, qu'il doit et peut faire en toute objectivité.

Ces mises au point ont pris un très grand temps de notre travail de groupe et elles étaient certainement nécessaires, puisqu'elles permettent de situer le C.T.N. dans sa réalité et dans l'étape de rénovation qu'il vit actuellement, étape brève et probatoire. Ceci nous a permis de répondre à l'interrogation d'un certain nombre de participants qui se demandaient pourquoi, dans nos contacts et dans la menée des recherches en cours, le calendrier proposé par le C.T.N. était toujours si rigoureux.

C'est seulement dans un second temps que nous avons pu aborder les thèmes que les participants souhaitaient voir inscrits aux travaux du C.T.N.

Il a été redit qu'on n'attendait pas du C.T.N. une recherche fondamentale théorique, mais une recherche appliquée, et qu'il lui fallait distinguer dans ses travaux, ce qui était études quantitatives, recensements collectés par le C.T.N., à partir des instances régionales ou interrégionales, des recherches proprement dites.

En ce qui concerne les recherches proprement dites, un certain nombre de demandes ont été posées, dont certaines sont semblables à celles qui vous ont déjà été exprimées, mais que je redirai, telles qu'elles ont été exprimées dans ce groupe.

Une première demande située comme la plus importante, porte sur une étude conceptuelle des besoins qualitatifs dans ce domaine médico-social et nous vous rappelons d'ailleurs que cette demande est déjà prise en compte dans un groupe de travail qui commence très prochainement ses réflexions.

Il a été demandé également que le C.T.N. puisse tenter de formaliser les données à prendre en compte au moment de création ou de reconversion d'établissements et en particulier en ce qui concerne des types de besoins dont la prise de conscience est plus récente : celle des psychotiques et celles des poly-handicapés en particulier.

Il y a plusieurs motivations à l'étude qualitative des besoins, mais l'une d'elles, toujours sur le plan politique, a été rapportée et mise en avant : la définition d'indicateurs objectifs, permettant de mettre en place des équipements, est demandée en particulier pour échapper aux pressions locales du marché du travail, pressions qui ont marqué trop souvent la création d'équipements par le passé.

Il a été également demandé de créer un outil d'évaluation qualitative des pratiques sociales.

D'autre part, le groupe suggère des recherches qui portent sur le monde du travail et sur ses rapports avec les handicapés : la pesée des institutions dans le milieu naturel et leur rôle parfois ségrégatif, par rapport aux populations socialement défavorisées doivent être étudiées.

Enfin, des recherches sur l'incidence des conditions financières de prise en charge sur l'action médico-pédagogique dans les établissements sont souhaitées.

Non seulement, le groupe a ainsi inventorié un certain nombre de thèmes, mais il a demandé, également, au C.T.N., de prendre en compte les priorités telles qu'elles étaient ressenties sur le terrain : le C.T.N. doit avoir des contacts directs avec le terrain, suffisamment approfondis, pour que ce problème des priorités des recherches les unes par rapport aux autres, puisse être présenté à la tutelle, lorsqu'il s'agit du choix final des thèmes à retenir.

D'autre part, il a été rappelé que ces recherches, tout en étant rigoureuses, devaient être relativement rapides, surtout lorsqu'il s'agit d'études d'éléments quantitatifs, afin d'éviter les résultats périmés avant même leur parution.

En troisième lieu, le groupe a abordé le problème des liaisons à établir entre le C.T.N. et les différents organismes de recherches, et là, il nous a été instamment demandé non seulement des liaisons avec les institutions de recherches nationales que sont l'I.N.S.E.R.M. et le C.N.R.S., mais aussi avec les équipes de recherches qui existent dans certains établissements et qui sont constituées de praticiens de valeur, soucieux depuis des années, de faire un travail de réflexion sur leur propre pratique. Ces institutions ont demandé et attendent, de la part du C.T.N., un effort de coordination, de mise en commun de ces recherches et de diffusion : Ils ont trop souvent le sentiment que leur effort de réflexion et d'objectivation de la pratique, reste enfermé dans des tiroirs et n'atteint pas le public de chercheurs ou de praticiens qui pourrait en bénéficier pour faire évoluer leur propre pratique.

On a évoqué un peu concrètement quels pouvaient être les outils de liaison entre chercheurs, à mettre en place au C.T.N. ; si l'idée d'un bulletin a été écartée, celle de la constitution d'une banque de données à disposition des différents chercheurs, a été souhaitée, ainsi que ultérieurement, l'utilisation du support d'une revue existante ou à créer.

L'ensemble de ces propositions et de ces attentes a confirmé le souhait de voir le C.T.N. être un lieu de convergence de la recherche médico-sociale.

M. Fontan, président. — *Merci. Même question à l'assemblée : y a-t-il des précisions à apporter ?*

Je pense qu'il faut remercier les membres du service technique de la clarté de leurs exposés, de la rapidité avec laquelle ils ont pu dégager des choses aussi riches.

Il apparaît évident qu'un certain nombre de questions se retrouvent dans les différents groupes. Cela permettra de cerner rapidement les sujets et d'arriver à des décisions.

Le temps passe, et je laisse maintenant la parole au professeur Lafon.

SYNTHÈSE

par

*M. le professeur LAFON,
président du Conseil de recherches
du C.T.N.E.R.H.I.*

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames,
Messieurs,

Au nom du conseil de recherches, je voudrais vous remercier pour avoir provoqué cette première rencontre qui, pour moi, m'a paru extrêmement utile à un moment où, si je puis dire, le conseil de recherches recherche ses propres chromosomes, c'est-à-dire au moment où il essaie de se constituer et de se donner un certain potentiel de dynamisme.

Je pense que ces journées ont été très utiles, car, comme je vous l'indiquais dès le premier jour, nous sommes venus ici surtout pour entendre et non pas pour dire, et je pense que vous tous, vous avez contribué à éclairer quelque peu les membres de ce conseil de recherches.

Je me suis posé, en vous écoutant, un certain nombre de questions que je voudrais vous soumettre. La première est la suivante :

— Faut-il et peut-on faire de la recherche sur l'humain, dont chacun est un exemplaire unique, nous ne cessons de le dire, et qui constitue un ensemble incommensurable ?

— Est-ce que l'humain peut être défini en raison de tous les paramètres dont certains sont encore et seront encore pendant longtemps des immesurables et même des insaisissables ?

Cette insaisissabilité de la totalité de l'humain m'a fait penser à une image qui est celle de la carotte que l'on met devant un âne pour le faire aller de l'avant. Loin de moi la pensée d'assimiler les savants et les chercheurs à cet animal, mais je pense que justement, c'est cet incommensurable et cette difficulté, qui doivent être le stimulant de nos recherches et doivent, au contraire, nous inciter à poursuivre.

On a beaucoup parlé de la trilogie : recherche, formation, et action. C'est entendu, il ne s'agit pas de les confondre, mais je pense qu'il s'agit que chacune de ces données apporte un éclairage aux autres et ceci est essentiel.

On a bien dit que la recherche n'était pas possible dans l'action. Je pense cependant que même au point de vue médical, on peut faire de la recherche dans l'action ; sans doute faut-il prendre à un certain moment un certain recul, mais tout de même la recherche est quelque chose de quotidien et par conséquent, je ne vois pas pourquoi ce qui est possible en biologie ou en médecine ne serait pas possible en sociologie.

Dans cette notion d'action éclairée par la recherche ou de formation éclairée par la recherche, il y a non seulement la notion d'intervention, mais également la notion d'animation. On peut agir directement ou au contraire agir indirectement par l'animation. Vous savez que c'est un des rôles des Centres régionaux pour l'enfance et l'adolescence inadaptées, que de faire cette animation. Je pense qu'effectivement, aussi bien un centre régional qu'un centre de formation, ne pourront vraiment remplir leur mission dans la réalité actuelle et dans ce qui va venir, que s'ils participent à la recherche.

Je pense qu'il y a là un point qu'il faudrait souligner, surtout lorsqu'on fait des recherches à partir des établissements, des centres régionaux et des centres de formation.

Il faudrait prendre l'exemple des C.H.U. où ceux qui y travaillent ont une triple mission : d'enseignement, de soins et de recherche.

C'est là, la façon d'avancer et de donner l'intérêt aux travaux et aux actions que nous pouvons poursuivre.

On a parlé également de la notion de propriété de la recherche. Je pense que dans toute recherche, il y a toujours au moins deux propriétaires :

- d'une part, celui qui la commandite et la permet,
- d'autre part, celui qui la fait, parce qu'il apporte ses compétences, il apporte le capital qu'il a investi antérieurement.

Lorsque même le C.T.N. passe des conventions de recherches avec les organismes extérieurs, il est évident que les sommes que l'on nous donne pour ces conventions de recherches ne correspondent pas toujours à la réalité de la dépense, puisqu'il y a des participations bénévoles souvent importantes, ou qu'il y a du temps pris sur les fonctions exercées par ailleurs. Pour ma part, je souhaiterais que dans les centres de formation en particulier, aussi bien que dans les équipes techniques des centres régionaux, il puisse être compté un certain temps pour la recherche. Ceci me paraît indispensable.

On a beaucoup parlé de quantité et de qualité. Je ne reviens pas là-dessus, mais je pense que la quantité est quelque chose qui, à un certain moment, peut être mesuré, comme on mesure une température. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ayant mesuré une température, on ait fait un diagnostic. Par conséquent, ce n'est qu'un des éléments de la connaissance.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que même lorsque l'on fait du "quantitatif", on le fait à partir d'un certain nombre de définitions, à partir d'un certain nombre de prototypes ; par conséquent, là aussi, dans la définition, il y a toujours un certain "qualitatif".

Ces typologies actuelles nous inquiètent un peu, car bien souvent, nous risquons de faire des statistiques à partir de typologies passées ou dépassées, et pourtant, ces statistiques en matière de besoins, sont celles qui vont orienter vers quelque chose de nouveau.

Les données qui peuvent servir aux statistiques sont aussi, il faut bien le reconnaître, des données mouvantes, des données qualitatives, et il faut faire très attention à ce que l'on va essayer de compter ou de mesurer.

Lorsque M. Lambert a dit qu'il y avait complémentarité entre les deux, il n'a pas voulu dire que cette complémentarité permettait de faire une totalité : simplement, l'un et l'autre éléments contribuent à trouver quelque chose, mais pas obligatoirement à expliquer l'ensemble. Ils sont complémentaires, sans être constitution d'une totalité dans la recherche.

On a beaucoup parlé de la communication aussi, et du jargon dans la communication. Là, hélas, c'est une préoccupation que nous connaissons les uns et les autres depuis plus de trente ans !

Chaque fois qu'il y a une réunion de quelque importance, comme beaucoup de réunions internationales, on parle toujours de donner des définitions et de faire des définitions. On parle aussi d'avoir un vocabulaire international. C'est une éternelle question !

Chacun a essayé d'y contribuer ; pour ma part, j'ai essayé et j'ai l'impression que cette modeste entreprise n'a peut-être pas été suivie, mais cela a été une de nos préoccupations il y a trente ans, et même si ces contributions sont quelque peu vermoulues, vous savez que le vermoulu permet de réactiver le terrain.

La difficulté en réalité, c'est que chacun de nous ne veut pas sortir de son propre langage et que bien souvent ce que nous prétendons être dialogue n'est qu'un prologue (on se projette devant), ou rétrologue, et parfois même c'est un autologue... On ne fait que s'écouter soi-même et c'est là une des difficultés que nous pouvons rencontrer chez certains savants qui bien souvent sont des ignorants des autres. Nous ne faisons pas assez souvent référence à ce qui a été fait antérieurement.

C'est ainsi que tous les dix ans, tous les vingt ans, nous voyons ressortir exactement les mêmes problèmes, les mêmes idées. Remarquez que c'est réjouissant pour ceux qui les ont émis au début, mais je pense qu'il faudrait aller davantage de l'avant et ne pas redécouvrir constamment ce que depuis longtemps on avait essayé de définir.

Je ne voudrais pas insister sur "le subjectif, l'objectif", mais je crois qu'à côté de cette notion de subjectif et d'objectif, il y a la notion aussi d'évolutivité. Nous travaillons dans de l'évolutif, qu'il soit objectif ou subjectif ; c'est là une des difficultés que nous pouvons rencontrer.

Il y a aussi peut-être une différence qu'il faudrait faire entre "le savant" et "le sachant". Le savant n'est pas toujours sachant. Je m'explique. Le savoir d'un savant est parfois beaucoup plus limité que le savoir de celui qui sait à partir des réalités humaines.

Il y a un point qui me paraît essentiel et qu'on a souligné, ce sont les risques des interprétations ou des suites que l'on peut donner à une recherche.

De même que je rappelais autrefois que lorsque nous faisons de la rééducation, même de l'éducation, nous engageons quelqu'un, dans son avenir, et en étions responsables, de même il faut que les chercheurs aient conscience qu'ils conservent la responsabilité des idées qu'ils ont pu découvrir, à partir de leurs recherches. Il y a là un certain engagement, et c'est ce qui fait qu'on doit être aussi, réaliste, objectif, et surtout rigoureux, et honnête, dans les recherches que nous sommes amenés à faire.

Enfin, je voudrais insister sur la nécessité que nos recherches sur les inadaptations ou sur les handicaps, n'aboutissent pas à renforcer la ségrégation et l'exclusion des handicapés et des inadaptés.

Sans doute nous travaillons pour des marginaux, ou pour des marginaux en puissance, mais nous ne répondrons aux travaux demandés par les marginaux, que dans la mesure où nous pourrons les réintégrer dans une communauté. Du reste, ces marginaux font partie de la communauté, ils y sont déjà, à nous de faire les recherches pour permettre de les y maintenir et permettre leur épanouissement.

Voilà les quelques commentaires que je me permets de faire. Mais surtout si j'ai pris la parole, c'est pour vous remercier d'avoir réalisé ces deux journées, grâce à vous tous. Cela a été très instructif pour ce nouveau-né qu'est le conseil de recherches du Centre technique national.

M. Fontan, président. — *Deux mots encore, pour vous remercier tous, et remercier M. Sibileau, à la fin de nos travaux, de faire son rapport.*

INTERVENTION

de

*M. SIBILEAU,
sous-directeur de la réadaptation,
de la vieillesse et de l'aide sociale
au ministère de la Santé*

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Ce sera vraiment le dernier mot. Tant de choses intéressantes et importantes ont été dites au cours de la journée d'hier et au cours de la matinée d'aujourd'hui, qu'il pouvait sembler possible que les travaux de cet après-midi présentassent moins d'intérêt.

Je suis frappé au contraire, de voir à quel point, d'après les comptes rendus des groupes de travail, il y a eu une véritable relance d'un certain nombre de problèmes parmi les plus importants de ceux qui se trouvent posés actuellement aux chercheurs dans le domaine de la recherche sociale, plus particulièrement dans celui de la recherche sur les handicaps et les inadaptations.

Ce qui me frappe dans les conclusions que nous venons d'entendre, c'est la volonté de tous les participants que la recherche soit appliquée aux problèmes présents, aux problèmes concrets, aux problèmes vivants des personnes handicapées ou inadaptées, et cela en vue de définir des moyens d'action, des méthodes d'intervention, des procédures, de telle sorte que tout cela puisse être très rapidement profitable aux personnes dont nous avons le souci. Et même des questions comme l'explicitation permanente du vocabulaire, qui fait problème à chacun d'entre vous et à chacun d'entre nous, me paraissent faire partie de cette démarche essentiellement axée sur le réel, sur le concret, sur le présent.

Je suis donc très heureux que cette dimension de la recherche ait été mise en évidence et honorée comme elle l'a été cet après-midi. Selon moi, ce n'est pas du tout en contradiction avec tout ce qui a été dit et débattu au cours des demi-journées précédentes et où les grands problèmes fondamentaux tels que ceux que vient de rappeler le professeur Lafon, ont été abordés : les problèmes méthodologiques, les problèmes éthiques de la recherche, problèmes qui ne peuvent absolument pas être éludés assurément, et qui doivent rester en permanence posés.

Je pense que cette double dimension de la recherche est apparue de façon très sensible dans les toutes dernières conclusions. Je crois qu'elles sont inséparables et complémentaires et montrent à quel point la vocation du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations n'est pas seulement celle de cet organisme, mais aussi la vocation de tous ceux qui participent de façon ou d'autre, directement ou indirectement à cette recherche sous ses différents aspects. Cette vocation complémentaire est enracinée dans la réalité.

Ce sera, si vous le voulez bien, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, ma conclusion personnelle, conclusion personnelle et provisoire, puisque le principal vœu qui se dégage au terme de cette rencontre c'est qu'aucun débat ne soit considéré comme clos. Puisque, grâce à l'initiative de votre conseil, on a su se rencontrer aujourd'hui pour parler de ces problèmes, qu'on sache aussi de nouveau se rencontrer peut-être sous une forme différente, mais en tout cas sans rompre un dialogue si bien engagé.

Je vous remercie.

La séance est levée à 17 h 30.

Divers organismes avaient souhaité pouvoir présenter, lors des journées d'étude, une synthèse de leurs travaux. Toutes les demandes n'avaient malheureusement pu être retenues, compte tenu du temps disponible. On trouvera, ci-après, la note qu'a bien voulu établir le Groupe de recherche et d'enseignement en pédagogie spécialisée.

M. LEVY

**CONTRIBUTION DU G.R.E.P.S.
DANS LA RECHERCHE SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE
AU BENEFICE DES PERSONNES HANDICAPEES
ET INADAPTEES**

Mai 1976

Fondé le 30 mai 1971, le Groupe de recherche et d'enseignement en pédagogie spécialisée a déjà réalisé plusieurs types de travaux de recherche.

- 1) Des recherches bibliographiques étendues et approfondies, en particulier sur les sujets suivants :**
 - Evolution de la notion d'arriération mentale du XIXe siècle à nos jours.
 - La notion de débilité mentale.
 - Les psychoses infantiles.
 - Adolescence et débilité mentale.
 - Parents d'enfants handicapés.

- 2) Des enquêtes sur les méthodes déjà employées par des professionnels au service d'enfants et d'adolescents déficients mentaux ou souffrant de troubles graves de la personnalité, en particulier :**
 - Enquête sur les méthodes pédagogiques actuellement employées en France pour l'éducation spécialisée des enfants et adolescents situés à un niveau archaïque.
 - Début d'enquête sur la prise en charge précoce des très jeunes enfants déficients mentaux en vue de la prévention de troubles surajoutés.

- 3) Des expérimentations "sur le terrain" de méthodes pédagogiques, en particulier :**
 - Psychomotricité et évolution globale des enfants déficients mentaux.
 - Prise en charge d'un groupe d'arriérés profonds.
 - Apprentissage de la natation dans un groupe d'enfants présentant des psychoses gravement déficitaires.
 - Développement du langage des débiles moyens en vue d'une meilleure insertion sociale.
 - Début d'une expérimentation, sur le même thème, auprès de débiles profonds.

H. BISSONNIER
Président

D. ROUQUES
Secrétaire générale

